



# **LE LIVRE DES RÉCOMPENSES ET DES PEINES**

Traduction de  
**Stanislas JULIEN**

## **Le livre des récompenses et des peines**

à partir de :

### **LE LIVRE DES RÉCOMPENSES ET DES PEINES**

accompagné de quatre cents légendes, anecdotes et histoires,  
qui font connaître les doctrines, les croyances et les mœurs  
de la secte des Tao-sse.

traduit du chinois par Stanislas JULIEN (1797-1873)

Imprimerie du Crapelet, Paris, pour The Oriental Translation Fund, Londres,  
1835, XVI+532 pages.

Édition en mode texte par  
Pierre Palpant

[www.chineancienne.fr](http://www.chineancienne.fr)  
mars 2011

## **TABLE DES MATIÈRES**

[Avertissement](#) — [Appendice](#)

### **LE LIVRE DES RÉCOMPENSES ET DES PEINES DE THAÏ-CHANG**

Thaï-chang dit : le malheur et le bonheur de l'homme ne sont point déterminés d'avance ; seulement l'homme s'attire lui-même l'un ou l'autre par sa conduite. la récompense du bien et la punition du mal les suivent comme l'ombre qui suit les corps.

C'est pour cela qu'il y a au ciel et sur la terre des esprits chargés de rechercher les fautes des hommes, et qui, suivant la légèreté ou la gravité de ces fautes, retranchent de leur vie des périodes de cent jours. Quand les périodes de cent jours ont été une fois diminuées, la pauvreté les mine peu à peu ; ils sont en butte à une foule de chagrins et d'infortunes ; tous les hommes les poursuivent de leur haine ; les supplices et les malheurs les accompagnent ; le bonheur et la joie les fuient, et des astres sinistres leur envoient des calamités. Quand toutes les périodes de cent jours sont épuisées, ils meurent !

Il y a encore les trois conseillers, et le boisseau du nord, le prince des esprits, qui sont placés au-dessus de la tête des hommes. Ils inscrivent sur un livre leurs crimes et leurs fautes, et leur retranchent des périodes de douze ans et de cent jours.

Il y a encore trois esprits appelés san-chi, qui résident au-dedans de notre corps. Aussitôt que le jour keng-chin est arrivé, ils montent au palais du ciel, et rendent compte des crimes et des fautes des hommes.

Le dernier jour de la lune, l'esprit du foyer en fait autant.

Quand un homme commet une grande faute, on lui retranche douze ans ; s'il en commet une légère, on lui retranche cent jours.

Il y a plusieurs centaines de grandes et de petites fautes. Il faut d'avance les éviter avec soin, si l'on veut obtenir l'immortalité.

Avancez dans la bonne voie, et reculez devant la mauvaise voie.

Ne foulez point un sentier tortueux.

Ne trompez point dans le secret de la maison.

Accumulez des vertus, et entassez des mérites.

Montrez-vous humains envers les animaux.

Pratiquez la droiture et la piété filiale, ayez de l'affection pour vos frères cadets et du respect pour vos aînés.

Rectifiez votre cœur, afin de convertir les autres.

Ayez pitié des orphelins, et montrez de la compassion pour les veuves.

Respectez les vieillards et chérissez les jeunes enfants.

Ne faites pas de mal, même aux insectes, aux plantes et aux arbres.

Vous devez compatir aux malheurs des autres.

Réjouissez-vous des avantages des autres.

## Le livre des récompenses et des peines

Secourez les hommes dans leurs besoins.  
Sauvez les hommes dans le danger.  
Réjouissez-vous des succès des autres, et affligez-vous de leurs revers,  
comme si vous vous trouviez à leur place.  
Ne divulguez pas les imperfections des autres.  
Ne vous vantez pas de votre supériorité.  
Arrêtez le mal, et exaltez le bien.  
Cédez beaucoup, et prenez peu pour vous-même.  
Ne vous irritez point quand vous avez reçu un affront.  
Recevez les faveurs des princes avec un sentiment de crainte.  
Accordez des bienfaits sans en attendre de récompense.  
Donnez sans en éprouver de regret.  
Voilà ce qui s'appelle être un homme vertueux.  
Tous les hommes le respectent.  
La providence le protège.  
Le bonheur et les emplois l'accompagnent.  
Tous les démons s'éloignent de lui.  
Les esprits célestes l'entourent et le défendent.  
Il réussit dans toutes ses entreprises.  
Il peut espérer de devenir immortel.  
Si l'on veut devenir un immortel du ciel, il faut faire mille trois cents bonnes  
œuvres ; si l'on veut devenir un immortel de la terre, il faut faire trois  
cents bonnes œuvres.  
Former des pensées contraires à la justice, et agir contre la raison.  
Regarder la méchanceté comme une preuve de talent.  
Avoir un cœur inhumain, et traiter les autres avec cruauté.  
Nuire secrètement aux hommes vertueux.  
Mépriser en secret son prince et ses parents.  
Manquer de respect à ses professeurs.  
Se révolter contre ceux que l'on sert.  
Profiter de l'ignorance des hommes pour les tromper par des paroles  
mensongères.  
Calomnier ses condisciples.  
Inventer des choses fausses, employer l'artifice et la fraude.  
Divulguer les fautes de ses parents.  
Être dur, violent et inhumain.  
Satisfaire ses caprices avec une méchanceté opiniâtre.  
Violer la justice dans l'appréciation du bien et du mal.  
Ne pas savoir distinguer les personnes qu'il faut rechercher ou fuir.

## Le livre des récompenses et des peines

Faire du mal à ses inférieurs pour acquérir du mérite.  
Flatter ses supérieurs et chercher à leur complaire.  
Ne pas être reconnaissant des bienfaits qu'on a reçus.  
Penser sans cesse à son ressentiment.  
Faire peu de cas de la vie du peuple.  
Mettre le désordre dans l'administration du royaume.  
Accorder des récompenses à ceux qui ne les ont point méritées.  
Infliger des châtiments à ceux qui n'ont commis aucun crime.  
Tuer les hommes pour s'emparer de leurs richesses.  
Renverser les autres pour s'emparer de leurs places.  
Tuer les ennemis qui se rendent, et massacrer ceux qui viennent se soumettre.  
Exiler les hommes vertueux et faire destituer les sages.  
Insulter les orphelins et opprimer les veuves.  
Violer les lois, et recevoir des présents.  
Donner tort à celui qui a raison, et donner raison à celui qui a tort.  
Mettre les fautes au rang des crimes.  
S'emporter avec colère contre les hommes qu'on voit conduire à la mort.  
Connaître ses fautes et ne pas s'en corriger.  
Connaître ce qui est bien et ne pas le faire.  
Rejeter ses propres crimes sur les autres.  
Arrêter l'exercice des arts et des métiers.  
Railler et calomnier les saints et les sages.  
Insulter et traiter avec cruauté ceux qui se livrent à l'étude de la raison et de la vertu.  
Lancer des flèches aux oiseaux, et chasser les quadrupèdes.  
Faire sortir les insectes de leurs trous, effrayer les oiseaux qui sont endormis sur les arbres.  
Boucher les trous des insectes, détruire les nids des oiseaux.  
Tuer les femelles qui portent, briser les œufs des oiseaux.  
Désirer que les autres hommes éprouvent des pertes.  
Détruire le mérite acquis par les autres.  
Exposer les autres hommes au danger, pour se mettre soi-même en sûreté.  
Chercher son avantage aux dépens des autres.  
Donner de mauvaises marchandises en échange de bonnes.  
Abandonner le bien public par des motifs privés.  
Usurper les talents des autres.  
Cacher les bonnes qualités des autres.  
Faire ressortir les défauts des autres.

## Le livre des récompenses et des peines

Mettre au jour les affaires cachées des autres hommes.  
Consumer sourdement la fortune des autres.  
Séparer les parents qui sont unis comme la chair et les os.  
S'emparer des choses auxquelles les autres hommes sont attachés.  
Aider les hommes à faire le mal.  
S'abandonner à la violence de son caractère, et chercher à en imposer par sa puissance.  
Faire affront aux autres hommes pour l'emporter sur eux.  
Détruire les grains qui sont en herbe ou en pleine maturité.  
Rompre les mariages des autres.  
S'enrichir par des voies illicites, et s'enorgueillir de sa fortune.  
Échapper par bonheur au supplice, et ne pas rougir de ses crimes.  
S'attribuer les bienfaits des autres, et rejeter ses fautes sur eux.  
Faire épouser aux autres son propre malheur, et leur vendre ses mauvaises actions.  
Acheter des louanges mensongères.  
Cacher un cœur perfide.  
Rabaisser les hommes d'un mérite supérieur.  
Couvrir ses imperfections.  
Profiter de sa puissance pour violenter ou opprimer les autres.  
S'abandonner à la cruauté, blesser et massacrer.  
Tailler des étoffes sans motif d'utilité.  
Tuer des animaux domestiques et les faire cuire, sans y être obligé par les rites.  
Laisser perdre ou jeter les cinq sortes de grains.  
Harasser et faire souffrir les hommes et les animaux.  
Ruiner les propriétés des autres, et s'emparer de leurs richesses.  
Ouvrir les digues des rivières, et allumer des incendies pour ravager les habitations des autres.  
Bouleverser les plans et les projets des autres pour détruire leurs exploits.  
Gâter les outils des autres hommes pour les mettre dans l'impossibilité de s'en servir.  
Lorsqu'on voit les autres comblés de gloire et d'honneurs, désirer qu'ils soient exilés ou chassés de leur pays.  
Lorsqu'on voit les autres posséder de grandes richesses, désirer qu'ils les perdent ou les dissipent.  
Voir la beauté des autres, et former le désir de les posséder en secret.  
Désirer la mort de ceux à qui l'on doit de l'argent.  
Détester et maudire ceux qui n'ont pas voulu satisfaire à nos demandes.  
Voir les échecs des autres, et les attribuer à leurs fautes.

## Le livre des récompenses et des peines

Voir les infirmités corporelles des autres, et les tourner en ridicule.  
Voir dans les autres des talents et une capacité dignes d'éloges, et mettre des obstacles à leur avancement.  
Cacher l'effigie d'un homme pour lui donner le cauchemar.  
Faire périr les arbres à l'aide de drogues empoisonnées.  
Conserver de la haine contre son professeur.  
Résister à son père et à ses frères aînés, et les offenser ouvertement.  
Prendre une chose de force, ou demander ce qui n'est pas dû.  
Aimer à empiéter secrètement sur le bien d'autrui, ou à s'en emparer de vive force.  
S'enrichir par le vol et la rapine.  
Employer la ruse et la fraude pour obtenir de l'avancement.  
Décerner des récompenses et des peines dans une proportion injuste.  
S'abandonner sans mesure aux aises et aux jouissances de la vie.  
Rechercher minutieusement les fautes de ses inférieurs, et les maltraiter.  
Frapper les autres de crainte et de terreur.  
Murmurer contre le ciel, et inculper les autres hommes.  
Laisser échapper des malédictions et des injures contre le vent et la pluie.  
Faire naître entre les autres des querelles et des procès.  
Entrer follement dans la société des méchants.  
Écouter les paroles de sa femme ou de sa concubine.  
Désobéir aux instructions de son père et de sa mère.  
Laisser les choses anciennes des qu'on en a de nouvelles.  
Parler autrement qu'on ne pense.  
Demander des richesses avec une aveugle cupidité, et avoir recours à la fraude pour tromper ses supérieurs.  
Inventer des propos calomnieux pour perdre les hommes de bien.  
Diffamer les autres, et se dire un homme droit et sincère.  
Blasphémer les esprits, et se dire un homme vertueux.  
Renoncer aux devoirs que prescrit la raison, et s'étudier à faire tout ce qui la blesse.  
Tourner le dos à ses proches parents, et rechercher ses parents éloignés.  
Montrer le ciel et la terre, et les prendre à témoin de ses relations criminelles.  
Appeler les regards pénétrants des dieux sur sa conduite dépravée.  
Se repentir de ses aumônes ou de ses dons.  
Emprunter et ne pas rendre.  
Chercher à obtenir au-delà du lot qu'on a reçu du ciel.  
Employer toute sa puissance pour venir à bout de ses desseins.  
Se livrer sans mesure à la volupté.  
Avoir la bonté sur le visage et la cruauté dans le cœur.

## Le livre des récompenses et des peines

Faire manger aux autres des aliments infects.  
Égarer la multitude par de fausses doctrines.  
Se servir d'un pied trop court, d'une aune trop étroite, d'une balance trop légère, d'un boisseau trop petit.  
Falsifier des marchandises de bonne qualité.  
Recueillir des profits frauduleux.  
Forcer les personnes de bonne famille à exercer de vils emplois.  
Tromper les hommes simples, et leur tendre des pièges.  
Désirer le bien d'autrui avec une avidité insatiable.  
Faire des serments à la face des dieux pour protester de sa droiture.  
Aimer le vin avec passion, et s'abandonner au désordre.  
Disputer avec colère contre ses plus proches parents.  
Être homme, et n'avoir ni sincérité, ni droiture.  
Être femme, et n'avoir ni douceur ni obéissance.  
Ne pas vivre en bonne intelligence avec sa femme.  
Ne pas respecter son mari.  
Aimer à se vanter en toute occasion.  
S'abandonner sans cesse à la jalousie et à l'envie.  
Ne pas se conduire sagement envers sa femme et ses fils.  
Manquer à ses devoirs envers le père et la mère de son mari.  
Montrer du mépris pour les âmes de ses ancêtres.  
Résister aux ordres de ses supérieurs.  
Faire des choses qui n'ont aucune utilité.  
Cacher un cœur double.  
Faire des imprécations contre soi-même et contre les autres.  
Être injuste dans son amour et dans sa haine.  
Sauter par-dessus les puits, sauter par-dessus le foyer.  
Passer par-dessus les aliments, passer par-dessus les hommes.  
Faire périr des enfants après leur naissance ou avant qu'ils ne voient le jour.  
Faire beaucoup de choses clandestines ou extraordinaires.  
Chanter et danser le premier jour de la lune ou le dernier jour de l'année.  
Pousser des clameurs ou se mettre en colère le premier jour de la lune ou le matin.  
Pleurer, cracher et lâcher de l'eau du côté du nord.  
Chanter et pleurer devant le foyer. Brûler des parfums avec du feu pris au foyer. Préparer les aliments avec du bois sale.  
Rester nu et découvert lorsqu'on se lève la nuit.  
Infliger des supplices aux huit époques appelées Pa-tsié.  
Cracher contre les étoiles qui coulent.



## Le livre des récompenses et des peines

Montrer du doigt l'arc-en-ciel. Montrer brusquement les trois clartés. Regarder longtemps le soleil et la lune.

Chasser au printemps après avoir brûlé les broussailles.

Proférer des injures du côté du nord. Tuer sans motif des tortues et des serpents.

Le dieu qui préside à la vie, inscrit toutes ces sortes de crimes, et suivant qu'ils sont graves ou légers, il retranche des périodes de douze ans ou de cent jours. Quand le nombre des jours est épuisé, l'homme meurt ; et si, au moment de sa mort, il lui restait encore quelque faute à expier, il fait descendre le malheur sur ses fils ou ses petit-fils.

Toutes les fois qu'un homme prend injustement les richesses des autres, les esprits évaluent le nombre de ses femmes et de ses enfants, et les font mourir peu à peu pour établir une sorte de compensation. Si les personnes de sa maison ne meurent pas, les désastres de l'eau et du feu, les voleurs, les fripons, la perte de ses effets, les maladies, la médisance ou les dénonciations, lui enlèvent l'équivalent de ce qu'il avait pris injustement.

Ceux qui font périr des hommes innocents, ressemblent à des ennemis qui échangent leurs armes et se tuent les uns les autres.

Celui qui prend injustement les richesses d'autrui, ressemble à un homme qui voudrait apaiser sa faim avec de la viande corrompue, ou sa soif avec du vin empoisonné. Quoiqu'il réussisse pour un instant, la mort ne tarde pas à l'atteindre.

Si votre cœur forme une bonne intention, quoique vous n'ayez pas encore fait le bien, les bons esprits vous accompagnent. Si votre cœur forme une mauvaise intention, quoique vous n'ayez pas encore fait le mal, les mauvais esprits vous accompagnent.

Si l'homme qui a fait le mal se repent ensuite et se corrige, s'il s'abstient des mauvaises actions et accomplit toute sorte de bonnes œuvres, à la longue il obtiendra la joie et la félicité. C'est ce qu'on appelle changer le malheur en bonheur.

C'est pourquoi l'homme de bien est vertueux dans ses paroles, dans ses regards, dans ses actions. Si chaque jour on remarque en lui ces trois choses vertueuses, au bout de trois ans le ciel ne manque jamais de lui envoyer le bonheur. Le méchant est vicieux dans ses paroles, dans ses regards, dans ses actions. Si chaque jour on remarque en lui ces trois choses vicieuses, au bout de trois ans le ciel ne manque jamais de lui envoyer le malheur.

Comment ne s'efforcerait-on pas de faire le bien ?

@

**Le livre des récompenses et des peines**

A Monsieur  
Peter AUBER,  
  
secrétaire  
de la Compagnie des Indes

Hommage du Traducteur

## AVERTISSEMENT

@

p.III En 1816, M. Abel Rémusat a fait connaître au public le *Livre des Récompenses et des Peines* <sup>1</sup>, dont le texte chinois forme six pages in-18 dans le petit recueil d'ouvrages Tao-ssé intitulé *Tan-koueï-tsié*. M. Klaproth en a publié, en 1828 une nouvelle traduction, faite sur la version tartare-mandchou. Enfin, M. le docteur Neuman, de Munich, cite dans les *Chroniques littéraires de Vienne* <sup>2</sup>, une troisième traduction du même ouvrage, imprimée en 1830 dans le *Canton Register*, que ne possède aucune bibliothèque publique de Paris. M. Rémusat a joint à son travail quelques notes explicatives et seize anecdotes, empruntées à une édition rare p.IV qui m'appartient depuis peu, et qu'il a eue *pendant quinze ans* à sa disposition. Cette édition, qui se compose de trois cents pages in-8°, m'a paru la meilleure que je connusse, et les secours nombreux qu'elle offre pour l'intelligence du texte, m'ont décidé à en donner une traduction complète. Elle est accompagnée d'une explication littérale des mots les plus difficiles du texte, d'un commentaire philosophique rédigé par un Tao-ssé, et d'une grande collection de légendes, d'anecdotes et d'histoires, dont le style appartient à la langue claire et facile qu'on appelle *Kouan-hoa* <sup>3</sup>.

p.V On compte en Chine trois religions principales : la religion des Lettrés (*Jou-kiao*), dont l'origine remonte à Confucius, né l'an 550 avant notre ère ; la religion de Fo ou le Bouddhisme (*Chi-kiao*), importé

---

<sup>1</sup> Il forme une petite brochure in-8°. À Paris, chez Dondey-Dupré. On trouve chez le même libraire et chez Merlin, la *Chrestomathie* où M. Klaproth a inséré le texte tartare-mandchou de cet ouvrage et sa traduction française.

<sup>2</sup> *Jahrbücher der Litteratur*. 1er n° de 1834, page 170.

<sup>3</sup> C'est à tort que tous les dictionnaires des sinologues européens traduisent ces deux mots par *langue mandarine*, *langue des mandarins* ou *magistrats*, expression qui fait supposer généralement que les mandarins et les lettrés parlent une autre langue que le peuple : ce qui est entièrement faux. A Péking, par exemple, la langue des classes inférieures est absolument la même que celle des lettrés et des fonctionnaires publics ; mais là, comme partout ailleurs, le peuple parle avec moins de correction et de pureté. Cette interprétation neuve est appuyée de l'autorité du dictionnaire P'in-tseu-ts'ien : « Le mot *kouan* (magistrat) signifie encore *public*, *général*, *commun à tous*. C'est dans ce sens qu'on dit *kouan-lou* (la grande route), *kouan-hoa* (la langue commune, la langue généralement en usage). »

Voyez aussi les dictionnaires Khang-hi-tseu-tien, Tch'ing-tseu-thong et Tseng-pou-tseu-weï.

## Le livre des récompenses et des peines

de l'Inde vers l'an 65 de Jésus-Christ ; et la religion des Tao-ssé (*Tao-kiao*), qui regardent Lao-tseu comme le fondateur de leur doctrine. Ce philosophe célèbre <sup>1</sup> naquit la troisième année du règne de l'empereur Ting-wang, de la dynastie des Tcheou, vers l'an 604 avant notre ère. Ses grandes destinées furent présagées par des circonstances merveilleuses qui accompagnèrent sa naissance. Sa mère <sup>2</sup> se trouvant, dit-on, dans un lieu écarté, conçut tout à coup, par la seule impression de la vertu vivifiante du ciel et de la terre, et le porta dans son sein pendant quatre-vingts ans. Il naquit avec des cheveux blancs, ce qui lui fit donner le surnom de *Lao-tseu* (l'enfant vieillard).

Il mourut à l'âge de quatre-vingt-un ans (l'an 523 avant Jésus-Christ), dans la vingt-unième année du règne de King-wang, de la dynastie des Tcheou : p.VI mais ses sectaires racontent qu'il s'éleva au ciel, monté sur un buffle noir. Lao-tseu a exposé sa doctrine dans le *Tao-té-king* (le Livre de la Raison et de la Vertu), ouvrage fameux qui, par sa concision, sa profondeur, ou plutôt par son obscurité, peut être regardé comme le plus difficile de toute la littérature chinoise. Cependant plusieurs sinologues en font maintenant l'objet de leurs études, et il est permis d'espérer que ce curieux monument de la philosophie antique ne tardera pas à trouver un interprète.

« La morale de Lao-tseu <sup>3</sup> se réduit à éloigner tout désir véhément, à réprimer toutes les passions vives, capables d'altérer la paix et la tranquillité de l'âme. Selon lui, le soin de tout homme sage doit être d'exister sans douleur et sans chagrin ; et pour parvenir à cette quiétude heureuse, il prescrit de bannir tout retour sur le passé, et de s'interdire toute recherche vaine et inutile sur l'avenir. Former de vastes entreprises, s'agiter de soins pour les conduire avec succès, se livrer aux soucis dévorants de l'ambition ou de l'avarice, c'est, suivant

---

<sup>1</sup> Suivant l'Encyclopédie chinoise (*Jin-we*, liv. X, p. 16), son nom de famille était *Li*, son petit nom *Eul*, son nom honorifique *Pe-yang*. *Lao-tseu* était son surnom.

<sup>2</sup> Voyez Grosier, [Description de la Chine](#), page 571.

<sup>3</sup> Grosier, [Description de la Chine](#), in-4°, page 571. Cet auteur donne des détails étendus sur la secte des Tao-ssé, depuis son origine jusqu'à nos jours.

## Le livre des récompenses et des peines

ce <sup>p.VII</sup> philosophe, travailler moins pour soi que pour ses descendants. C'est être insensé que de sacrifier son propre repos et sa félicité personnelle pour procurer le bonheur aux autres, pour enrichir ses fils ou ses neveux. Lorsqu'il s'agit de notre propre bonheur, Lao-tseu recommande la modération soit dans les désirs qui le font rechercher, soit dans les efforts qu'il faut faire pour l'atteindre, parce qu'il ne regarde point comme un véritable bonheur celui qui est acheté par des peines, des inquiétudes et des tourments de tous les jours.

« Les disciples de ce philosophe altérèrent dans la suite la doctrine qu'il leur avait laissée. Comme l'état passif, l'état parfait de l'âme, auquel ils voulaient parvenir, était sans cesse troublé par la crainte de la mort, ils publièrent qu'il était possible de trouver un breuvage qui rendit l'homme immortel. Le désir d'éviter la mort par la découverte de ce précieux breuvage, attira une foule de partisans à la nouvelle secte, qui commença à se montrer avec éclat sous le règne de Wou-ti, cinquième empereur de la dynastie des Han, qui monta sur le trône l'an 140 de notre ère. Les grands, les hommes opulents, les femmes surtout, plus curieuses et plus attachées à la vie, s'empressèrent d'embrasser la doctrine des Tao-sse. La pratique des sortilèges, l'invocation des esprits, l'art de prédire l'avenir, firent <sup>p.VIII</sup> des progrès rapides dans toutes les provinces. Les empereurs eux-mêmes accréditèrent cette secte par leur exemple, et bientôt la cour fut remplie d'une foule innombrable de ces docteurs, auxquels on avait décerné le titre de *Thien-ssé*, ou Docteurs célestes. »

Depuis la dynastie des Han, c'est-à-dire depuis dix-huit siècles, jusqu'à la dynastie actuelle, la secte des Tao-ssé a continué à s'étendre non seulement en Chine, mais même dans un grand nombre de pays voisins. Elle est aujourd'hui très répandue en Cochinchine, au Tonquin et au Japon. Je regrette vivement que les bornes de cet avertissement ne me permettent pas d'entrer dans de plus longs détails sur ce sujet.

## Le livre des récompenses et des peines

Les Mémoires des missionnaires <sup>1</sup>, et le Livre même que je publie, suppléeront à mon silence.

Les sectateurs de Lao-tseu ont composé une multitude d'ouvrages qui ont été publiés en un grand recueil intitulé *Tao-tchang*, sous le règne des empereurs Long-khing (de 1567 à 1573) et Wan-li (de 1573 à 1620), de la dynastie des Ming. Mais il n'en est aucun qui jouisse d'une aussi grande <sub>p.IX</sub> autorité, et qui se réimprime aussi souvent que le *Kan-ing-p'ien*, ou le *Livre des Récompenses et des Peines*. Cependant il est rare qu'on le fasse graver et qu'on l'imprime par spéculation. La propagation de ce livre est considérée comme un des premiers devoirs religieux, comme l'œuvre la plus méritoire et le meilleur moyen d'obtenir tout ce qu'on désire. Dès qu'une édition est épuisée, les personnes qui en possèdent les planches ouvrent une souscription qui se trouve promptement remplie. Les uns donnent de l'argent, les autres du papier ; d'autres, qui savent imprimer, se chargent volontairement du tirage. Si les planches sont usées, on trouve sans peine une foule d'artistes qui offrent de les graver sans frais. Les exemplaires que produit cette nouvelle édition sont en grande partie distribués aux indigents qui n'auraient pas le moyen de les acheter. Je possède une édition de cet ouvrage, qui a paru la vingt-cinquième année de l'empereur Kia-khing (1821). On a placé à la fin la liste de cent quarante-deux personnes pieuses qui ont concouru, suivant leurs moyens et leur fortune, à sa publication. On a eu soin de rappeler les différents motifs qui les ont dirigées. En voici quelques exemples : Sié-pong-feï ayant terminé heureusement les funérailles de sa mère, a distribué par reconnaissance cent vingt exemplaires. Tsing-fong et Tsou-té, pour obtenir la guérison de leur père, ont distribué vingt <sub>p.X</sub> exemplaires. Wou-ing-wen a distribué dix exemplaires pour obtenir des fils. Le licencié Tseng-hiao-ching a offert cent piastres (500 fr.), etc.

---

<sup>1</sup> Voyez *Mémoires sur les Chinois*, t. X, p. 425, et t. XV, p. 208-259.

## Le livre des récompenses et des peines

Les Tao-ssé ont donné la plus haute preuve du respect qu'ils ont pour ce livre en l'attribuant à Thaï-chang, c'est-à-dire au suprême Lao-tseu, qu'ils regardent comme le fondateur de leur secte.

Wang-siang, qui vivait sous la dynastie des Song, a été regardé par plusieurs savants comme l'auteur du *Livre des Récompenses et des Peines*. Cette opinion, qui aurait pu donner naissance un jour à quelque notice biographique fort curieuse, est uniquement fondée sur un contresens dont on trouvera les détails au commencement de notre Appendice <sup>1</sup>. Cet ouvrage n'est autre chose qu'une compilation de sentences tirées ou imitées des *King* (des livres canoniques), des *Ssé-chou* (des livres classiques), et des philosophes ; il n'appartient à personne en particulier, et c'est sans doute pour ce motif que <sup>p.XI</sup> les commentateurs ne rapportent point le nom de l'auteur qui l'a rédigé. La Bibliothèque de l'Arsenal possède une magnifique édition du *Livre des Récompenses et des Peines*, précédée d'une préface impériale qui porte la date de 1666. On voit, en tête du premier livre, une note <sup>2</sup> très

---

<sup>1</sup> Le texte chinois que nous avons cité en entier, dit clairement : Wang-siang eut l'intention de *pratiquer* quelques dizaines de choses, d'articles (*sou-chi-kien-ssé*), du livre des Récompenses et des Peines. On a traduit avant moi : Wang-siang avait toujours eu l'intention de faire un livre de religion (et plus bas : un livre sur les Récompenses et les Peines) ; mais différentes occupations (*sou-chi-kien-ssé*) l'en avaient empêché.

<sup>2</sup> En voici la traduction ; 1° Des docteurs nombreux ont composé le grand commentaire (*yen* ; Basile, n° 9.659). 2° Le docteur Ling-pi, du mont 'O-meï-chan, a composé la paraphrase (*sou* : 6.264). 3° Le docteur Ho-kong, du mont Ssé-ming-chan, a corrigé l'ouvrage (*ting* : 9.938). 4° Un docteur, du mont 'O-yun, a fait le commentaire en vers (*song* : 12.192). 5° Wang-i-yong, de Kan-thang, a réuni les matériaux (*thsi-lo* : 10.924-11.477). 6° Hiu-i-pi, de Kouang-ling, a recueilli les traits historiques (*tch'ouen-chou* : 408—10.033). 7° Tcheou-i-'an, de Pang-king, a aidé à la collation (*tsou-kiao* : 874-10.883). 8° Wou-i-jouï, de Sin-'an, a gravé avec respect les planches de l'ouvrage (*king-tsé* : 3.761—4.264). Le premier traducteur a voulu puiser des renseignements littéraires dans cette note, mais il a pris des noms de montagnes et de rivières pour des noms d'auteurs. Il n'a pas été plus heureux en traduisant les cinq premiers mots *Chouï-yun-tchou-seu-YEN* (Basile, 4.831—11.952—10.173—2.059—9.659), par « *Aquarum et nubium complures doctores*, ouvrage composé par différent philosophes anonymes ». Ces cinq mots signifient littéralement : Des docteurs nombreux comme les gouttes d'eau et les nuages, ont fait le grand commentaire appelé YEN. Ces docteurs ne sont point *anonymes*, car on les désigne toujours par leur nom ou leur titre ; par exemple (livre II, page 43), Iu-khi-tseu, ou le docteur de la rivière de Jade ; (livre II, page 18) Tsiao-chan-tseu, ou le docteur du mont Tsiao ; (livre VI, page 5) Thsé-khieou-tseu, ou le docteur de la colline rouge, etc. M. Rémusat cite « les auteurs Iu-khi, Tsiao-chan, etc. » C'est exactement comme si l'on disait en français : L'auteur *Ferney*, l'auteur *Genève*, au lieu de « Le philosophe de *Ferney* (Voltaire), le philosophe de *Genève* (Rousseau) ». Plusieurs centaines de docteurs sont cités dans le grand commentaire appelé YEN, et c'est pour ce motif qu'on s'est dispensé de rapporter leurs noms dans la note à laquelle nous avons emprunté les détails qu'on vient de lire.

## Le livre des récompenses et des peines

intéressante indiquant les noms des principaux écrivains qui ont p.XII concouru, par divers travaux, à cette belle et importante édition. M. Molinier del Maynis fit lithographier, en 1820, le texte du *Livre des Récompenses et des Peines*, qui commence la chrestomathie chinoise de la Société Asiatique. Il avait eu pendant plusieurs années l'intention d'en publier une traduction littérale, accompagnée de notes perpétuelles qu'il aurait tirées de la grande édition de l'Arsenal. Mais cette tâche, quoique bien facile, eût été au-dessus de ses forces. Il paraît cependant que c'est ce projet de M. Molinier qui empêcha M. Abel Rémusat de faire suivre sa traduction des éclaircissements et du commentaire que lui fournissait l'édition dont j'offre aujourd'hui la traduction complète.

« Dans le commentaire dont je parle, dit M. Abel Rémusat, chaque phrase du *Livre des Récompenses et des Peines* est soutenue de deux ou p.XIII trois anecdotes ou fables, qui prouvent la bonté du précepte, en montrant les avantages qu'on obtient en le suivant, et les risques qu'on trouve à le violer. Mes *occupations* ne me permettant pas de les traduire toutes, je n'ai pris que celles qui pouvaient avoir quelque chose de piquant par les mœurs ou les opinions qu'elles nous font connaître. »

Il est vivement à regretter que les travaux de ce savant ne lui aient permis de citer que seize histoires sur quatre cents. Pour moi, tout en admirant ces travaux, j'envisage d'une façon différente les devoirs d'un sinologue, et il me semble qu'avant de traiter des questions de haute érudition, qui ne peuvent être comprises et goûtées que d'un petit nombre de personnes, il importe de traduire les ouvrages les plus répandus qui peuvent faire connaître l'histoire, les religions, les mœurs, les usages et la littérature des Chinois. Cette pensée m'a guidé dans mes publications précédentes. C'est encore pour arriver au même but que je me propose de donner successivement des ouvrages historiques, des causes célèbres, des relations de voyages, les pièces de théâtre les plus estimées, et le Li-ki, ce code antique des usages et des cérémonies civiles et religieuses, mis en ordre par Confucius, et qui jouit encore de



## Le livre des récompenses et des peines

la plus grande autorité en Chine. J'ai donc cru faire un utile <sup>p.XIV</sup> emploi de mon temps en traduisant en entier un livre répandu depuis plusieurs siècles dans toute la Chine, et qui compte des millions de lecteurs. Son commentaire, rédigé par un docteur Tao-ssé, et ses nombreuses légendes et anecdotes qui se transmettent de père en fils, forment une espèce de morale en action qui fait connaître d'une manière instructive et intéressante des doctrines, des croyances et des mœurs sur lesquelles on n'avait jusqu'ici que des idées vagues et incomplètes. Je ne me suis point dissimulé qu'un certain nombre d'anecdotes pourraient paraître puériles, quelquefois même ridicules, mais il n'en est pas une seule qui ne serve à faire ressortir une opinion religieuse, un usage ou une superstition ; et j'ai craint de supprimer, en les omettant, des documents précieux qui appartiennent à l'histoire de l'esprit humain.

Dans l'édition que j'ai suivie, les six pages in-18 du *Livre des Récompenses et des Peines* sont divisées en deux cent douze paragraphes. Les lecteurs ne remarqueront pas sans surprise que, dans ces six pages et dans les seize histoires, il y a plus de cent cinquante passages que j'ai cru devoir traduire d'une manière fort différente de celle que M. Abel Rémusat a adoptée ; il en est même un certain nombre où ma version est si opposée à la sienne, qu'on serait tenté de croire qu'il avait sous les yeux un texte et un commentaire <sup>p.XV</sup> tout autres que les miens. Je me suis fait un devoir de rapporter fidèlement dans l'Appendice les principaux endroits de sa traduction, dont le sens diffère d'une manière plus ou moins grave, de celui que mon respect invariable pour le commentaire m'a forcé d'adopter. Après avoir examiné attentivement le texte, la glose, le commentaire et les histoires, les savants jugeront si j'ai eu tort de préférer l'autorité de l'auteur chinois à celle de l'illustre sinologue.

Les caractères chinois dont j'ai fait usage ont été exécutés sans le secours du burin, par un procédé rapide qui remplace la gravure, et coûte cinq fois moins. Cette invention, à laquelle la Société

## Le livre des récompenses et des peines

d'Encouragement <sup>1</sup> a accordé une grande médaille d'or et un prix de deux mille francs, est due à un graveur français nommé M. Girardet. La Société n'avait demandé qu'un moyen d'exécuter des cartes géographiques ; mais l'usage qu'on a fait pour la première fois dans ce livre du procédé de M. Girardet, prouve qu'il est susceptible de nombreuses applications. Les caractères chinois ont été dessinés sur pierre par un artiste habile ; ensuite l'encre lithographique a été couverte d'un vernis qui adhère tellement à la pierre, qu'il peut supporter l'action d'un acide assez fort <sup>p.XVI</sup> pour la creuser profondément, et ne s'en détache jamais, même dans les plus petits détails. Lorsque les traits eurent acquis un relief suffisant, on en prit l'empreinte avec du plâtre, et on forma un moule où les caractères furent coulés en métal. Enfin on les divisa par lignes, et on les souda sur plomb, de manière à pouvoir les combiner avec les caractères typographiques. A mesure qu'on lira l'ouvrage, on remarquera sans doute une amélioration graduelle dans l'exécution des caractères chinois. Si l'on continue à faire usage de ce procédé pour reproduire des types orientaux, ils finiront par acquérir plus de finesse et de pureté ; car c'est le sort des inventions nouvelles de n'arriver qu'après bien des essais à toute la perfection désirable.

Je ne terminerai point cet avertissement sans témoigner ma profonde reconnaissance au Comité de Traduction et à la Société Asiatique de Londres, cette réunion d'hommes puissants et éclairés, qui accueillent les savants étrangers aussi favorablement que leurs propres compatriotes, et leur accordent avec un zèle et une munificence dont on ne trouverait pas un second exemple en Europe, tous les moyens nécessaires pour concourir avec eux aux progrès de la littérature orientale.

Paris, février 1835.

---

<sup>1</sup> Voyez son Bulletin scientifique de décembre 1831, p. 572.

# 太上升應篇

## LE LIVRE

## DES RÉCOMPENSES ET DES PEINES

### DE THAI-CHANG <sup>1</sup>

@

#### Commentaire

p.001 *Thai-chang* (1-2), le très élevé <sup>2</sup>, est la dénomination du personnage que la secte des Tao-ssé vénère le plus.

Les actions bonnes ou mauvaises des hommes, font une impression sur les esprits du ciel et de la terre. Faire cette impression s'appelle ici *kan* (3), mot qui signifie *affecter, émouvoir*.

Les esprits du ciel et de la terre envoient aux hommes, suivant la nature de leurs actions, une récompense ou un châtiment. Cette rétribution s'appelle *ing* (4), mot qui signifie *répondre* ou *correspondre*. P'ien (5), signifie *livre*. C'est le Traité que nous allons expliquer.

#### Histoires

p.002 Il y avait autrefois, sous la dynastie des Song <sup>3</sup>, un homme de la province du Ssé-tchouen, de la ville de 'O-meï-hien, dont le nom était Wang, et dont le surnom était Siang. Ayant ouvert son cœur au bien, il eut l'intention de mettre en pratique quelques dizaines des préceptes renfermés dans ce livre. Mais un jour, il fut saisi d'un accès

---

<sup>1</sup> *Thai-chang* est l'abréviation de *Thai-chang-lao-kiun*, le Très haut prince Lao, expression honorifique par laquelle les Tao-sse désignent Lao-tsee, le fondateur de leur secte, qui vivait dans le sixième siècle avant notre ère. (Encycl. chin., *Jin-we*, liv. X.)

<sup>2</sup> Les numéros 1, 2, 3, 4, 5, placés entre parenthèses, répondent aux cinq caractères du titre, que le commentaire chinois explique l'un après l'autre. Nous avons disposé le texte original de droite à gauche, suivant la méthode adoptée par les Chinois, lorsqu'ils écrivent dans une direction horizontale.

<sup>3</sup> Cette dynastie a régné en Chine depuis l'an 960 jusqu'en 1279.

## **Le livre des récompenses et des peines**

de chagrin, et mourut subitement. Il se sentit emporté au milieu des airs, et, de là, il entendit retentir dans sa maison les pleurs et les plaintes de ses enfants. Peu d'instants après, il entendit encore des hommes qui disaient :

— Wang-siang avait eu tout à l'heure l'intention de mettre en pratique le Livre des Récompenses et des Peines ; il est juste de le renvoyer promptement sur la terre.

Wang-siang revint à la vie, et vécut encore jusqu'à cent deux ans.

\*

Il y avait un homme du département de Souï-ning-fou, dont le nom de famille était Tcheou, et dont le surnom était Hou. S'étant procuré le Livre des Récompenses et des Peines, il le lisait tous les jours, et ne cessait de le développer et de l'expliquer aux autres hommes. Un jour, il mourut subitement. Il ressuscita le lendemain, et dit à sa femme :

— J'ai été emporté dans l'autre monde, et j'ai vu debout devant le tribunal, des hommes couverts de haillons. C'étaient en grande partie des gens du même village que moi, qui étaient morts de faim. A ce spectacle, <sup>p.003</sup> j'ai été saisi d'une crainte profonde. Celui qui était assis au tribunal, ressemblait exactement à ces génies des étoiles qu'on nous peint sur la terre. Il m'appela par mon nom, et, m'ayant fait approcher, il me parla en ces termes :

« Dans l'origine, tu étais au nombre des hommes qui doivent mourir de faim ; mais tu as été pénétré de respect pour le Livre des Récompenses et des Peines de Thaï-chang, tu as mis ton plaisir à le développer aux autres hommes ; et quoique tu n'aies pas encore pratiqué un ou deux de ses préceptes, cependant, parmi les hommes qui t'ont entendu l'expliquer, il y en a beaucoup qui se sont convertis, et qui sont revenus au bien ; il y en a même plusieurs qui ont observé fidèlement les maximes qu'il renferme, et qui sont devenus immortels. C'est à ta conduite méritoire que doivent être attribués ces heureux

## Le livre des récompenses et des peines

effets. Aujourd'hui tu te trouves amené ici au milieu de tous ces malheureux ; mais, pour te récompenser, je prolonge l'espace de temps qui t'était fixé dans le livre de la vie, et je te renvoie sur la terre. Il faut que tu fortifies ton cœur dans le bien, afin de pouvoir rendre témoignage à la vérité du tao <sup>1</sup>. Tu n'as pas besoin de revenir ici.

\*

Un homme du district de Chouï-'an, nommé Hoang-fong, qui exerçait la médecine, s'abstenait de tuer, et délivrait les animaux <sup>2</sup>. Il grava le Livre des Récompenses et des Peines de Thaï-chang, l'imprima et le fit distribuer gratuitement. Un jour, se trouvant dangereusement malade, il rêva que deux démons l'avaient porté jusqu'à <sup>p.004</sup> la moitié du chemin qui conduit dans l'autre monde. Il aperçut trois hommes debout au milieu des airs. L'un d'eux, qui était vêtu de jaune, dit en le voyant :

— Cet homme est Hoang-fong. Jusqu'ici il n'a cessé de pratiquer avec respect le Livre des Récompenses et des Peines. Il faut au plus vite le renvoyer sur la terre.

Sur-le-champ les deux démons le relâchèrent, et il revint à la vie.

Après avoir eu ce songe, il s'appliqua encore davantage à pratiquer ce livre. Il en répandit au loin les préceptes, et, par son exemple, il excita au bien les hommes de son siècle. A la fin, il devint immortel, et fut enlevé au ciel.

\*

Un homme du département de Ho-kien-fou, nommé Yang-cheou-nié, lisait tous les jours le Livre des Récompenses et des Peines. Il avait déjà atteint l'âge de soixante ans, et n'avait point encore d'enfants : il en était profondément affligé. Un jour, il tomba malade et mourut.

---

<sup>1</sup> Le mot *tao* désigne ici la doctrine des Tao-ssé.

<sup>2</sup> Il rachetait les animaux pris à la chasse ou destinés à la boucherie, et les mettait en liberté.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Quelque temps après, il revint à la vie, et dit aux personnes de sa maison :

— Aussitôt que je fus arrivé dans l'autre monde, je vis un magistrat qui tenait un registre, et effaçait des noms avec un pinceau. Il me dit que j'avais été condamné à ne point avoir d'enfants dans cette vie, mais que, comme j'avais constamment lu le Livre des Récompenses et des Peines, il était juste de prolonger ma vie et de m'accorder un fils.

L'année suivante, il eut en effet un fils, qui le nourrit dans sa vieillesse, et lui rendit, après sa mort, les devoirs funèbres.

\*

Il y avait, dans le district de Hoang-yen, un docteur nommé Yang-tchin. A l'époque où il n'avait pas encore <sup>p.005</sup> obtenu ce grade littéraire, il vit un homme de son village qui gravait le Livre des Récompenses et des Peines. Il réfléchit en lui-même qu'il était dépourvu de moyens, et que tout ce qu'il pouvait faire était de profiter de l'heureuse occasion qui se présentait, et d'aider cet homme dans son travail. Il grava, pour lui, la dix-septième page du livre. La nuit suivante, il eut un songe, et vit un Esprit qui lui dit :

— Vous obtiendrez, au concours, un rang proportionné à celui de la planche que vous avez gravée.

Dans la suite, il obtint en effet la dix-septième place sur la liste des docteurs.

On voit, par les exemples que nous venons de rapporter, que tous ceux qui respectent ce livre et en pratiquent les maximes, arrivent à un âge avancé, obtiennent des fils et de riches traitements, et quelquefois même sont élevés au rang des immortels.

Si les hommes d'aujourd'hui peuvent respecter ce livre et en pratiquer les préceptes, ils augmenteront sans efforts la somme de leur bonheur et la durée de leur vie, et le ciel leur accordera tout ce qu'ils désirent.

之惡善召自人惟門無福禍日上太  
形隨影邪報

@

Thaï-chang <sup>1</sup> dit : le malheur et le bonheur de l'homme ne sont point déterminés d'avance ; seulement l'homme s'attire lui-même l'un ou l'autre par sa conduite. la récompense du bien et la punition du mal les suivent comme l'ombre qui suit les corps.

\*

Commentaire

p.006 Quand un homme périt sous les eaux, ou au milieu des flammes, qu'il est dépouillé par les voleurs, qu'il tombe malade, qu'il meurt, qu'il est exposé, s'il occupe une charge, à la malignité du public, qu'il échoue en cherchant à acquérir du mérite et de la réputation, qu'il perd le capital qu'il avait placé dans une spéculation commerciale, tout cela s'appelle *ho* (4), malheur.

Quand un homme acquiert de la réputation, ou des avantages pécuniaires ; quand sa maison s'élève et devient florissante ; quand il a un grand nombre de fils et de petits-fils ; quand un homme riche le tire d'une position difficile ; quand on le sauve du milieu du danger ; quand il trouve de quoi se rassasier et se réchauffer, ou qu'il obtient les douceurs du repos ; tout cela s'appelle *fo* (5), bonheur.

p.007 L'expression *wou-men* (6-7) veut dire qu'il n'y a point de porte ni de chemin déterminés d'avance par le ciel, qui conduisent au bonheur ou au malheur <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire Lao-tsee. Voyez page 1.

<sup>2</sup> Le texte est souvent accompagné d'une glose qui n'offre en général qu'un mot-à-mot aride, destiné à faire entendre le sens littéral. Par exemple, *ing* (17) signifie *ombre* ; *soui* (18) veut dire *suivre*. Nous croyons devoir retrancher ces sortes de gloses toutes les fois qu'elles nous paraîtront sans intérêt pour la majorité de nos lecteurs.

## Le livre des récompenses et des peines

Le mot *chen* (12) veut dire faire ce qui est bien, faire de bonnes actions, comme ce que nous voyons plus bas dans le texte : *Ne point fouler un sentier tortueux*, c'est-à-dire le chemin du vice, etc.

Le mot *'o* (13) veut dire faire le mal, faire de mauvaises actions, comme ce que nous voyons plus bas dans le texte : *Agir contrairement à la justice*, etc.

Le mot *pao* (15) signifie rétribuer, c'est-à-dire récompenser ou punir en proportion de la vertu ou du vice.

Lao-tse dit : « Parmi les hommes, les uns tombent dans le malheur, les autres obtiennent le bonheur. Il n'y a point de chemin déterminé d'avance qui conduise à l'un ou à l'autre. Il dépend de l'homme seul de se les attirer par sa conduite. Si l'homme fait le bien, il obtient le bonheur pour récompense ; s'il fait le mal, il reçoit le malheur pour châtement. Ils sont constamment proportionnés, avec une égalité rigoureuse, à l'importance des vertus ou à la gravité des crimes.

Aussitôt qu'il y a quelque part un corps animé ou inanimé, il projette en même temps une ombre qui répond exactement à sa forme et à sa dimension. Si ce corps est petit, son ombre est petite ; si ce corps est grand, son ombre est grande. Elle se déplace et se meut avec lui, et le suit sans le quitter jamais.

p.008 De même un homme qui a de grandes vertus, obtient naturellement un grand bonheur, un homme qui a de grands vices, éprouve naturellement de grands malheurs. Par sa conduite, il est lui-même l'artisan de son sort. Ainsi l'on ne peut dire qu'il y ait jamais eu un chemin déterminé d'avance qui conduise au bonheur ou au malheur. Les anciens disaient : « Le ciel envoie toute espèce de bonheur aux hommes vertueux ; il fait descendre toute sorte de malheurs sur les méchants. » Le *I-king* dit : « Dans la maison de l'homme qui accumule de bonnes actions, il y a toujours une surabondance de bonheur ; dans la maison de l'homme qui accumule de mauvaises actions, il y a toujours une surabondance de malheurs. » Ces deux passages expriment fidèlement notre pensée.



## **Le livre des récompenses et des peines**

Cependant il y a des hommes qui sont immédiatement punis ou récompensés ; il y en a qui ne le sont que très tard. Les hommes d'aujourd'hui voient seulement que tel homme a fait le bien, et qu'il a éprouvé du malheur ; que tel autre homme a fait le mal, et qu'il a éprouvé du bonheur. Ils ignorent que le châtement ou la récompense qu'on reçoit promptement, sont toujours légers, et qu'ils s'accroissent en proportion de leur retard. Tantôt un homme qui a fait beaucoup de mauvaises actions, en reçoit aussitôt le châtement ; tantôt un homme qui a fait beaucoup de bonnes actions, en reçoit aussitôt la récompense. Quelquefois un homme vertueux se tourne au mal, et son bonheur se change en malheur ; quelquefois on se repent de ses mauvaises pensées, et le malheur qu'on devait éprouver se change en un bonheur durable. En général, toute action amène infailliblement une récompense ou un châtement.

Les anciens disent : « Pour le bien, on reçoit bonne récompense ; pour le mal, on reçoit une mauvaise récompense, c'est-à-dire un châtement. Si l'on n'a pas <sup>p.009</sup> encore reçu l'une ou l'autre, c'est que le moment n'est point encore venu. » Ils disent encore : « Quand la récompense ou la punition sont éloignées, elles échoient aux fils et aux petits-fils ; mais si l'une ou l'autre doit arriver à une époque rapprochée, nous la recevons nous-mêmes. C'est pourquoi nous ne devons point porter un jugement sur ce sujet d'après ce qui se passe sous nos yeux.

Cette première section renferme l'idée générale de tout le livre. Dans les deux grandes sections qui vont suivre, on distingue et l'on fait ressortir, l'une après l'autre, les bonnes et les mauvaises actions.

Pour se conformer aux préceptes de cet ouvrage, les hommes du siècle doivent pratiquer le bien, et se corriger de leurs fautes.

輕犯所人依神之過司有地天以是  
患憂逢多耗貧則減算算人奪以重  
星惡之避慶吉之隨禍刑之惡皆人  
歿則盡算之災

@

C'est pour cela qu'il y a au ciel et sur la terre des esprits chargés de rechercher les fautes des hommes, et qui, suivant la légèreté ou la gravité de ces fautes, retranchent de leur vie des périodes de cent jours. Quand les périodes de cent jours <sup>1</sup> ont été une fois diminuées, la pauvreté les mine peu à peu ; ils sont en butte à une foule de chagrins et d'infortunes ; tous les hommes les poursuivent de leur haine ; les supplices et les malheurs les accompagnent ; le bonheur et la joie les fuient, et des astres sinistres leur envoient des calamités. Quand toutes les périodes de cent jours sont épuisées, ils meurent !

\*

#### Commentaire

p.010 On voit, dans cette section, que les Esprits du ciel et de la terre observent en tout temps les fautes des hommes, et font descendre sur eux des malheurs, pour les punir.

Dans le ciel, il y a trois intendants <sup>2</sup> et cinq p.011 empereurs <sup>3</sup>. Sur la terre sont les esprits qui président aux cinq montagnes <sup>1</sup> sacrées. Jour

---

<sup>1</sup> Le mot *souan* (19), nombre, est employé ici dans une acception particulière aux Tao-ssé.

<sup>2</sup> Le premier est Tsé-weï-ti-kiun, qui donne le bonheur ; il est l'intendant du ciel : le second est Tsing-ling-ti-kiun, qui pardonne les crimes ; il est l'intendant de la terre : le troisième est Yang-kou-ti-kiun, qui délivre du danger ; il est l'intendant de l'eau. (*Seou-chin-ki*, liv. 1, fol. 20.)

<sup>3</sup> Voici les noms des cinq empereurs du ciel, suivant le livre *Siao-hio-kan-tchou* : 1° Tsing-ti-ling-weï-niang ; 2° Tchi-ti-tchi-piao-nou ; 3° Hoang-ti-han-tchou-nieou ; 4° Pé-ti-pé-tchao-kiu ; 5° Hé-ti-hié-kouang-ki.

## Le livre des récompenses et des peines

et nuit, ils parcourent l'univers pour observer les fautes qui se commettent parmi les hommes, et, suivant leur légèreté ou leur gravité, ils retranchent de la vie un nombre plus ou moins grand de périodes de cent jours. Si l'homme a commis une faute légère, ils lui retranchent un petit nombre de jours ; s'il a commis un crime, ils retranchent une grande partie de son existence. Celui dont la vie a été ainsi diminuée, se trouve rangé parmi les hommes coupables. Comment ces Esprits permettraient-ils qu'il vécût dans la richesse et l'abondance ? Ils ne manquent pas de le pousser à consumer peu à peu sa fortune, et de le plonger dans la misère ; et comme ils ne peuvent souffrir qu'il goûte la joie et le repos, ils lui font rencontrer en tous lieux des peines et des angoisses, des malheurs et des dangers. Les hommes, le voyant faire le mal, le haïssent et le repoussent. Les anciens disent : « Celui qui ne trompe point son propre cœur, c'est-à-dire qui ne fait pas le mal en secret, ne sera point en butte aux châtiments de la justice humaine ; celui qui ne commet point de fautes cachées, ne <sup>p.012</sup> sera point exposé aux malheurs inopinés qu'envoie la colère céleste.

Mais si un homme s'abandonne au mal, les châtiments, les malheurs, les dangers, le suivent constamment sans qu'il puisse jamais y échapper. Les événements fortunés, les succès heureux, n'arrivent point jusqu'à lui, et il ne réussit jamais dans aucune entreprise. Des astres sinistres lui envoient en tout temps des calamités ; et quand vient le compte général, il arrive que pour telle faute commise aujourd'hui, on a retranché de sa vie tant de périodes de cent jours, tant pour telle autre faute commise le lendemain ; de sorte qu'à force de retrancher ainsi, le temps qui lui était assigné finit par s'épuiser entièrement. Alors le souffle vital s'éteint, et le corps meurt. L'homme descend dans l'autre monde, et là il est exposé à parcourir l'une des trois carrières malheureuses, que l'on appelle *san-tou*. Tantôt il est

---

<sup>1</sup> Ce sont, 1° la montagne de l'est, ou le *Thaï-chan*, dans la province de Chan-tong ; 2° la montagne du sud, ou le *Heng-chan*, dans la province de Hou-kouang ; 3° la montagne de l'ouest, ou le *Hoa-chan*, dans la province de Chen-si ; 4° la montagne du nord, ou le *Heng-chan*, dans la province de Chan-si ; 5° la montagne du milieu, ou le *Song-chan*, dans la province de Ho-nan. (*Seou-chin-ki*, liv. 1, fol. 25 sqq.)

## **Le livre des récompenses et des peines**

condamné à être une bête de somme, tantôt à être un démon affamé, tantôt enfin à subir les supplices de l'enfer. Ce n'est pas tout, et sa mort seule ne suffit point pour régler ses comptes, souvent son châtement s'étend sur ses descendants.

On voit, d'après ce qui précède, que tant que l'homme est sur la terre, il doit absolument s'abstenir de toute espèce de fautes. C'est là le moyen le plus efficace pour jouir d'une longue vie.

La longévité occupe le premier rang parmi les cinq espèces de bonheur. Aussi, pour punir les crimes des hommes, le ciel commence toujours par diminuer la durée de leur vie.

\*

又有三台北斗神君在人頭上錄人  
罪惡奪其紀算

@

Il y a encore les trois conseillers, et le boisseau du nord, le prince des esprits, qui sont placés au-dessus de la tête des hommes. Ils inscrivent sur un livre leurs crimes et leurs fautes, et leur retranchent des périodes de douze ans et de cent jours.

\*

Glose

p.013 *San-thai* (2-3), les trois conseillers <sup>1</sup> ; ce sont le conseiller supérieur, le conseiller du milieu, et le conseiller inférieur.

Les mots *Pe-téou-chin-kinn* (5-8) désignent le génie de la partie du ciel appelée *Tsé-ki* <sup>2</sup>. Il préside, avec les trois conseillers, à la vie et à la mort, à la longévité et à la mort prématurée.

Les mots : *Ils sont placés au-dessus de la tête de l'homme*, indiquent qu'ils sont très près de lui, et qu'ils ne le quittent pas un seul instant.

p.014 Le mot *ki* (19) veut dire (suivant les Tao-ssé) un espace de douze ans dans la vie de l'homme.

Commentaire

On voit, dans cette section, que non seulement il y a au ciel et sur la terre des démons et des esprits qui nous observent et nous surveillent constamment, mais encore que, tout près de notre corps, il y a des

<sup>1</sup> Les Chinois appellent ainsi six étoiles, placées deux à deux, qui correspondent à ι κ — λ μ — ν ξ de la Grande Ourse. Voyez Morrison, Part. II, p. 1072, et l'Encyclopédie chinoise, *San-tsaï-tou-hoeï*, vol. I, fol. 12, recto.

<sup>2</sup> Le Pé-téou, boisseau du nord, est une constellation de sept étoiles qui répondent α β γ δ ε ζ de la Grande Ourse. Voy. *San-tsaï-tou-hoeï*, vol. I, fol. 15, recto, et Morrison, Part. II, p. 1072.

## **Le livre des récompenses et des peines**

esprits qui épient et enregistrent nos actions les unes après les autres. Si nous commettons un crime, si nous faisons une faute, ils retranchent immédiatement douze années de notre vie, ou bien une période de cent jours.

On dit communément : « Regardez en haut ; il y a des dieux à trois pieds de votre tête. » Ceci exprime fidèlement notre pensée.

On voit par-là que tout homme doit s'efforcer de ne point faillir, même de l'épaisseur d'un cheveu.

·日申庚到每中身人在神尸三有又  
·過罪人言·曹天詣上輒

@

Il y a encore trois esprits appelés *san-chi*, qui résident au-dedans de notre corps. Aussitôt que le jour *keng-chin* est arrivé <sup>1</sup>, ils montent au palais du ciel, et rendent compte des crimes et des fautes des hommes.

\*

#### Glose

p.015 *San-chi* (3-4), ou les trois *chi*. Ce sont : le *chi* d'en haut, qui s'appelle Peng-kiu ; le *chi* du milieu, qui s'appelle Peng-tchi ; et le *chi* d'en bas, qui s'appelle Peng-kiao. Ces trois esprits habitent dans les trois régions du corps que l'on appelle *San-tsiao* <sup>2</sup>.

Le jour *keng-chin* est celui où, dans le palais du ciel, on juge les fautes et les crimes des hommes.

#### Commentaire

Nous voyons, dans cette section, que non seulement très près de nous il y a des dieux qui nous observent et notent nos actions, mais que même au-dedans de notre propre corps il y a des esprits qui nous surveillent assiduellement. Chaque fois qu'arrive le jour *keng-chin*, où l'on juge au tribunal suprême les délits et les fautes p.016 que les hommes ont commis pendant les soixante jours précédents, ils profitent du temps de leur sommeil pour monter au palais du ciel, et raconter l'une après l'autre, avec vérité et sans aucun déguisement, les mauvaises pensées que nous avons formées tel jour, les mauvaises actions que

---

<sup>1</sup> Le 53e jour du cycle.

<sup>2</sup> Dict. de Basile : La tête, l'estomac et le ventre.

## **Le livre des récompenses et des peines**

nous avons faites tel autre jour. Ainsi nous ne devons pas nous pardonner la plus légère faute.

C'est pourquoi le Thaï-hio enseigne aux hommes à rectifier leur cœur, à purifier leurs pensées ; et le Tchong-yong dit que le sage doit veiller sévèrement sur ce qui se passe au fond de sa conscience.

Quand le jour *keng-chin* est arrivé, les hommes doivent redoubler de zèle pour examiner leurs fautes et épurer leur cœur.



## 然亦神竈·日之晦月

@

Le dernier jour de la lune <sup>1</sup>, l'esprit du foyer en fait autant.

\*

### Glose

p.017 *Tsao-chin* (5-6), l'Esprit du foyer, préside à la vie de toutes les personnes d'une maison. Il possède au suprême degré la faculté de changer le malheur en bonheur et le bonheur en malheur.

L'expression *i-jen* (8-9), *de même*, indique que l'Esprit du foyer note et va rapporter au ciel, comme le font les autres Esprits, les bonnes et les mauvaises actions des hommes.

### Commentaire

Nous voyons dans cette section que, non seulement les dieux qui habitent dans l'espace examinent attentivement nos bonnes et mauvaises actions, mais que, même dans l'intérieur de notre maison, l'Esprit du foyer p.018 enregistre l'une après l'autre les actions bonnes ou mauvaises que nous faisons chaque jour. Puis, quand le dernier jour de la lune est arrivé, il monte au ciel, et va en rendre un compte fidèle et véridique. Si nous avons fait le bien, le ciel nous envoie le bonheur ; si nous avons fait le mal, il nous envoie le malheur. Nous ne pouvons ni cacher ni déguiser nos actions de l'épaisseur d'un cheveu.

---

<sup>1</sup> L'ouvrage intitulé *Seou-chin-ki* (liv. XIV, fol. 5) lui donne le titre de *Ssé-ming-Tsao-chin*, l'Esprit du foyer qui préside à la destinée. Son nom de famille est *Tchang*, son petit nom *Tan*, et son nom honorifique *Tsen-kouo*. On le représente ordinairement vêtu de rouge, comme une belle femme. Son épouse, nommée *King-ki*, lui a donné six filles, qui toutes se nomment *Thsa*.

## Le livre des récompenses et des peines

### Histoire

#### La visite du dieu du foyer à Iu-kong

Sous la dynastie des Ming, dans les années appelées Kia-tsing (de 1522 à 1567), il y avait, dans la province de Kiang-si, un homme nommé Iu-kong. Son nom posthume était Tou, et son titre honorifique Liang-tchin. Il était doué d'une rare capacité, et avait acquis une érudition aussi solide que variée ; il obtint, à l'âge de dix-huit ans, le grade de bachelier. A chaque examen, il ne manquait jamais d'être le premier de tous les concurrents. Mais quand il eut atteint l'âge de trente ans, la détresse dans laquelle il se trouvait l'obligea de donner des leçons pour vivre, et s'étant associé à une dizaine de bacheliers qui avaient étudié dans le même collège, il commença à offrir avec eux des sacrifices au dieu Wen-tchang-ti-kiun. Il gardait avec soin le papier écrit ; il donnait la liberté aux êtres vivants ; il s'abstenait des plaisirs des sens, du meurtre des animaux et des péchés de la langue. Après avoir suivi fidèlement cette règle de conduite pendant de longues années, il se présenta sept fois de suite au concours des licenciés, et ne put obtenir le grade auquel il aspirait.

Il se maria et eut cinq fils ; le quatrième tomba malade et fut emporté par une mort prématurée. Son troisième <sup>p.019</sup> fils, qui était doué d'une jolie figure et d'une rare intelligence, avait deux taches noires sous la plante du pied gauche. Son père et sa mère avaient pour lui une tendresse toute particulière. A l'âge de huit ans, il alla jouer un jour dans la rue, et se perdit, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu.

Il eut quatre filles, et ne put en conserver qu'une. Sa femme perdit la vue à force de pleurer ses enfants. Quoique Iu-kong travaillât péniblement tout le long de l'année, sa détresse ne faisait que s'accroître de jour en jour. Il rentra en lui-même, et voyant qu'il n'avait pas commis de grandes fautes, il se résigna, non sans murmure, aux châtements que lui envoyait le ciel.

## Le livre des récompenses et des peines

Quand il eut passé l'âge de quarante ans, chaque année, à la fin de la douzième lune, il écrivait une prière sur du papier jaune, qu'il brûlait devant l'Esprit du foyer, en le priant de porter ses vœux jusqu'au ciel.

Il continua cette pratique pendant plusieurs années, sans en recevoir la plus légère récompense.

A l'âge de quarante-sept ans, il resta assis le dernier soir de l'année auprès de sa femme aveugle et de sa fille unique. Réunis tous trois dans une chambre qui offrait le plus triste dénûment, ils tâchaient d'adoucir leurs peines en se consolant l'un l'autre, lorsque tout à coup on entend frapper à la porte.

Iu-kong prend sa lampe, et va voir d'où vient ce bruit. Il aperçoit un homme vêtu de noir et portant un bonnet carré, dont la barbe et les cheveux étaient à moitié blanchis par l'âge. Ce personnage lui fit un profond salut, et alla ensuite s'asseoir.

— Mon nom de famille est Tchang, dit-il à Iu-kong ; j'arrive d'un long voyage. J'ai entendu vos soupirs et vos plaintes, et je viens exprès pour vous consoler dans voire détresse.

Iu-kong fut rempli d'étonnement, et lui donna toutes <sup>p.020</sup> les marques de déférence et de respect.

— Pendant ma vie entière, dit-il à Tchang, je me suis livré aux lettres et à la pratique de la vertu, et cependant je n'ai pu obtenir jusqu'ici aucun avancement. La mort m'a enlevé presque tous mes enfants ; ma femme a perdu la vue, et à peine pouvons-nous gagner de quoi nous garantir de la faim et du froid.

Il ajouta qu'il n'avait cessé d'implorer l'Esprit du foyer, et de brûler devant lui des prières écrites.

— Il y a bien longtemps, reprit Tchang, que je connais toutes les affaires de votre maison. Vous avez comblé la mesure de vos mauvaises pensées. Uniquement occupé du soin d'acquérir une vaine renommée, vous adressez au ciel des

## **Le livre des récompenses et des peines**

suppliques offensantes, qui ne sont remplies que de plaintes et de récriminations. Je crains bien que votre châtement ne s'arrête pas là.

Iu-kong fut frappé d'effroi.

— J'avais appris, dit-il avec émotion, que, dans l'autre monde, les plus petites vertus étaient inscrites sur un livre. J'ai juré de faire le bien, et pendant longtemps j'ai suivi avec respect les règles qui m'étaient tracées. Peut-on dire que je n'ai travaillé qu'à acquérir une vaine réputation ?

— Mon ami, lui répondit Tchang, parmi ces préceptes, il en est un qui recommande de respecter les caractères écrits. Et cependant, vos élèves et vos condisciples se servent souvent des feuillets de livres anciens pour revêtir les murs de leur chambre et faire des enveloppes ; il y en a même qui les emploient à essuyer leur table. Puis ils s'excusent en disant que, s'ils salissent ce papier, ils le brûlent immédiatement. Cela se passe tous les jours sous vos yeux, et cependant vous ne leur adressez jamais une parole pour les en empêcher. Vous-même, si vous trouvez dans la rue un morceau de papier écrit, vous le rapportez chez vous et vous le jetez au feu. Dites-moi un <sup>p.021</sup> peu, à quoi sert de le brûler ? Il est vrai que, tous les mois, vous mettez en liberté des animaux destinés à périr ; mais vous suivez aveuglément la foule, et vous n'agissez que d'après les conseils des autres. Il semble que vous resteriez incertain et irrésolu s'ils ne vous donnaient les premiers l'exemple. La bonté, la compassion, n'ont jamais ému votre cœur. Vous souffrez qu'on serve sur votre table des chevrettes et des écrevisses : ne sont-elles pas douées aussi du principe de la vie ? Je passe aux péchés de la langue. Vous brillez par la facilité de l'élocution et par la force du raisonnement, et vous ne manquez jamais de vaincre et de réduire au silence tous ceux qui discutent avec vous. Vous n'ignorez pas que, dans ces circonstances, les paroles qui

## Le livre des récompenses et des peines

s'échappent de la bouche blessent le cœur et affaiblissent l'amitié des autres. Souvent même, entraîné par la chaleur du discours, vous abusez de votre supériorité, et vous déchirez vos adversaires par de mordantes railleries. Vous les percez des traits acérés de votre langue, et vous attirez sur vous la colère des dieux. Vous ignorez le nombre de vos fautes qui sont inscrites dans l'autre monde, et vous vous peignez comme le plus vertueux des hommes. Qui est-ce qui prétendrait me tromper ? Croyez-vous qu'on puisse en imposer au ciel ?

« Il est vrai que vous ne faites aucune action déshonnête ; mais quand vous apercevez une belle femme dans la maison d'autrui, vous la dévorez des yeux, un trouble subit vous agite, et vous ne pouvez la bannir de vos pensées. Dès ce moment, vous avez commis un adultère au fond de votre cœur ; seulement vous ne l'avez pas consommé ! Rentrez un instant en vous-même : auriez-vous assez d'empire sur vous pour imiter le sage Lou-nân-tseu <sup>1</sup>, si vous vous trouviez dans la même position que p.022 lui ? Ainsi, vous dites que vous vous êtes conservé pur et chaste pendant toute votre vie, et vous croyez pouvoir vous présenter sans crainte devant le Ciel et la Terre, devant les démons et les Esprits ! Vous mentez à vous-même. Si donc vous suivez ainsi les préceptes que vous avez juré d'observer, qu'est-il besoin de parler de tous les autres ?

« J'ai présenté au ciel les suppliques que vous avez brûlées devant mon autel. Le maître suprême a chargé un Esprit d'observer assidûment vos bonnes ou mauvaises actions ; et pendant plusieurs années, il n'a pas trouvé en vous une seule vertu qui fût digne d'être inscrite sur son livre.

---

<sup>1</sup> Lou-nân-tseu se voyant un jour obligé de passer la nuit dans une maison où se trouvait une femme seule, il alluma une lampe, et lut jusqu'au matin, de peur de donner lieu à d'injustes soupçons.

## **Le livre des récompenses et des peines**

« Quand vous êtes seul et livré à vous-même, je ne vois dans votre cœur que des pensées d'avarice, des pensées d'envie, des pensées d'égoïsme, des pensées d'orgueil, des pensées de mépris, des pensées d'ambition, des pensées de haine et d'ingratitude contre vos bienfaiteurs et vos amis. Elles naissent, elles pullulent en si grand nombre au fond de votre cœur, qu'il me serait impossible de les énumérer jusqu'au bout. Les dieux en ont déjà inscrit une multitude, et les châtiments du ciel ne feront que s'accroître de jour en jour. Puisque vous n'avez pas même le temps d'échapper aux calamités qui vous menacent, à quoi bon prier pour obtenir le bonheur !

A ces mots, Iu-kong fut frappé de terreur ; il se prosterna contre terre et versa un torrent de larmes.

— Seigneur, s'écria-t-il en soupirant, puisque vous savez les choses cachées, je reconnais que vous êtes un dieu. Je vous en supplie, daignez me sauver ! p.023

— Mon ami, lui dit Tchang, vous étudiez les livres des anciens, vous êtes éclairé sur vos devoirs, et l'amour du bien vous a toujours causé une véritable joie. Quand vous entendez prononcer une parole vertueuse, vous êtes dans le moment transporté de zèle et d'émulation ; la vue d'une bonne action vous fait bondir de joie. Mais à peine l'une et l'autre ont-elles cessé de frapper vos yeux et vos oreilles, que vous les oubliez sur-le-champ. La foi n'a pas jeté dans votre cœur de profondes racines, et c'est pour cela que vos bons principes n'ont pas de base solide. Aussi, les paroles et les actions vertueuses de votre vie entière n'ont jamais eu qu'une vaine apparence et des dehors spécieux. Avez-vous jamais fait une seule action qui décelât une vertu vraie et solide ? Et cependant, lorsque votre cœur est rempli de mauvaises pensées, qui vous lient et vous enveloppent de toutes parts, vous osez demander au ciel la récompense qui n'appartient

## Le livre des récompenses et des peines

qu'à la vertu ! Vous ressemblez à un homme qui sèmerait tout son champ de chardons et d'épines, et qui en attendrait une riche moisson. Ne serait ce pas le comble de la folie !

« Dorénavant, armez-vous de courage, et bannissez toutes les pensées cupides, les pensées obscènes, et en général toutes les pensées déréglées qui se présenteront à votre esprit. Vous recueillerez une moisson de pensées pures et vertueuses, et c'est alors que vous devrez tourner tous vos efforts vers la pratique du bien. S'il se présente une bonne action proportionnée à vos forces, hâtez-vous de la faire d'un cœur ferme et résolu, sans calculer si elle est grande ou petite, difficile ou facile, si elle vous rapportera du profit ou de la réputation. Si cette bonne action est au-dessus de vos forces, employez de même tout votre zèle et toute votre ardeur, afin de montrer au moins l'intention pleine et entière de <sup>p.024</sup> l'exécuter. Votre premier devoir est une patience sans bornes, votre second devoir est une infatigable persévérance. Gardez-vous surtout de vous laisser aller à la tiédeur ; gardez-vous de vous tromper vous-même. Quand vous aurez suivi longtemps cette règle de conduite, vous en retirerez des avantages incalculables. Vous m'avez servi dans l'intérieur de votre maison avec un cœur pur et respectueux, et c'est pour cela que je suis venu exprès vous apporter ces instructions. Si vous vous hâtez de les pratiquer de toute la force de votre âme, vous pourrez apaiser le ciel, et le disposer à changer sa décision.

En disant ces mots, il entra dans l'intérieur de la maison. Iu-kong se leva avec empressement et le suivit. Mais, quand il fut arrivé auprès du foyer, il disparut. Il reconnut alors que c'était l'*Esprit du foyer*, qui préside à la destinée des hommes. Il brûla aussitôt des parfums en son honneur, et le remercia en se prosternant jusqu'à terre.

Le lendemain, qui était le premier jour de la première lune de l'année, il adressa ses hommages et ses prières au ciel ; il se corrigea

## Le livre des récompenses et des peines

de ses fautes passées, et commença à faire le bien dans toute la sincérité de son cœur. Il changea son nom honorifique, et adopta celui de *Tseng-i-tao-jin*, c'est-à-dire *le Tao-ssé dont les pensées sont pures*, et écrivit le serment de bannir toutes les pensées coupables.

Le premier jour, mille pensées confuses venaient l'assiéger en foule ; tantôt il tombait dans le doute, tantôt dans l'indifférence et la tiédeur. Il laissait passer sans fruit les heures et les jours, et il ne tarda pas à rentrer dans la voie où il s'était perdu. Enfin, il se prosterna devant l'autel du grand dieu Kouân-in, qu'il adorait dans sa maison, et versa des larmes de sang.

— Je jure, dit-il, que mon unique désir est de ne plus former que de bonnes <sup>p.025</sup> pensées, de me conserver pur et intègre, et d'employer toutes les forces de mon âme pour avancer de plus en plus dans la perfection. Si je me ralentis de l'épaisseur d'un cheveu, puissé-je tomber pour toujours dans les profondeurs de l'enfer !

Tous les jours, il se levait de grand matin, et prononçait cent fois, d'un cœur sincère et pénétré, le nom sacré de *Ta-tsé, ta-peï* <sup>1</sup>, afin d'obtenir l'assistance divine.

Dès ce moment, il observait ses pensées, ses paroles, ses actions, comme si des esprits eussent été constamment à ses côtés ; il n'osait se permettre le plus léger écart.

Toutes les fois qu'il se présentait quelque chose d'utile aux hommes ou aux animaux, il n'examinait pas s'il s'agissait d'une grande ou d'une petite affaire, s'il avait du loisir ou s'il était sérieusement occupé, s'il avait ou n'avait pas les moyens et la capacité nécessaires pour l'exécuter. Il se hâtait de l'entreprendre avec une joie qui tenait de l'enthousiasme, et ne s'arrêtait qu'après avoir complètement réussi. Il faisait le bien aussi souvent qu'il en trouvait l'occasion, et répandait au loin des bienfaits secrets. Il remplissait fidèlement ses devoirs et

---

<sup>1</sup> Ces deux dissyllabes signifient *très bon, très compatissant*. Ce sont les épithètes ordinaires de Kouân-in.



## Le livre des récompenses et des peines

s'appliquait à l'étude avec un zèle infatigable. Il pratiquait l'humilité, supportait les affronts, et s'efforçait de convertir et de diriger vers le bien tous les hommes qu'il rencontrait. Les jours entiers ne suffisaient pas à tant de bonnes œuvres. Le dernier jour de chaque mois, il faisait le résumé de toutes ses actions et de toutes ses paroles pendant les trente jours qui venaient de s'écouler, et l'écrivait sur un papier jaune qu'il brûlait devant le dieu du foyer. Iu-kong se mûrit bientôt dans la pratique de toutes <sup>p.026</sup> les vertus. Faisait-il un mouvement, il était suivi de mille bonnes œuvres ; restait-il en repos, nulle pensée coupable ne venait troubler la pureté de son âme. Il persévéra ainsi pendant trois ans.

Quand il eut atteint l'âge de cinquante ans (c'était la deuxième année du règne de Wan-li <sup>1</sup>), Tchang-kiang-lin avait la charge de premier ministre d'État. L'examen des Tsin-ssé <sup>2</sup> étant terminé, il chercha un maître pour faire l'éducation de son fils.

Toutes les personnes qu'il consulta lui recommandèrent Iu-kong d'une voix unanime. Le ministre alla l'inviter lui-même, et l'emmena à la capitale avec sa famille.

Tchang, pénétré de respect pour la vertu de Iu-kong, usa de son influence pour le faire entrer dans le collège impérial. L'année ping-tsée (1576), il se présenta au concours, et obtint le grade de licencié. L'année suivante il fut élevé au rang de Tsin-ssé (docteur).

Un jour, il alla rendre visite à un eunuque nommé Yang-kong.

Yang lui présenta ses cinq fils, qu'il avait fait acheter dans les différentes parties de l'empire, afin qu'ils fussent la consolation de sa vieillesse. Parmi eux se trouvait un jeune homme de seize ans. Iu-kong crut reconnaître les traits de sa figure, et lui demanda quel était son pays natal. — Je suis, dit le jeune homme, du pays de Kiang-yeou. Dans mon enfance, j'entrai par mégarde dans un bateau de grains qui

---

<sup>1</sup> L'année 1574.

<sup>2</sup> L'examen des candidats qui aspirent au grade de docteur.

## Le livre des récompenses et des peines

partait. Je me souviens encore, quoique confusément, du nom de ma famille et de celui du village où je suis né.

Iu-kong éprouva un mouvement de surprise et d'émotion. L'ayant prié de découvrir son pied gauche, il <sup>p.027</sup> reconnut les deux taches noires, et s'écria d'une voix forte :

— Vous êtes mon fils !

Yang-kong partagea l'étonnement du père, et lui rendit son fils, qui l'accompagna dans son hôtel.

Iu-kong courut avertir sa femme de cet heureux événement. Elle embrassa tendrement son fils, et versa des larmes de douleur et de joie. Le fils, pleurant à son tour, serra dans ses mains le visage de sa mère, et effleura ses yeux aveugles avec sa langue, et soudain elle recouvra la vue.

Iu-kong fit éclater sa joie au milieu des larmes qui humectaient encore ses yeux.

Dès ce moment, il renonça aux emplois, et prit congé de Tchang-kiang-lin pour retourner dans son pays natal. Tchang, touché de sa vertu, ne le laissa partir qu'après lui avoir fait accepter de riches présents.

Iu-kong, étant arrivé dans son pays natal, continua à pratiquer le bien avec une nouvelle ardeur. Son fils se maria, et eut de suite sept fils, qu'il éleva tous, et qui héritèrent des talents et de la réputation de leur aïeul, Iu-kong composa un livre où il raconta l'histoire de sa vie, avant et après son heureuse conversion, et le fit apprendre à ses petits-fils. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et tout le monde regarda cette longue vieillesse comme la récompense de ses actions vertueuses, qui avaient changé en sa faveur la décision du ciel.

@

## 算奪則小紀奪則大過有人凡

@

Quand un homme commet une grande faute, on lui retranche douze ans ; s'il en commet une légère, on lui retranche cent jours.

\*

### Commentaire

p.028 Cette section résume ce qui vient d'être énoncé plus haut dans le texte. L'auteur dit que les Esprits observent notre conduite avec une vigilance infatigable. De sorte que nous ne pouvons dérober à leur connaissance les fautes grandes ou petites que nous commettons, et, pour nous en punir, ils nous retranchent tantôt cent jours, tantôt douze ans, sans faire jamais le plus léger mécompte.

Les livres sacrés disent : Quand un homme vient au monde, les périodes de cent jours que le ciel lui accorde sont enregistrées au ciel. Lao-tsee a ordonné aux Esprits de parcourir le monde, et d'examiner l'une après l'autre les actions des hommes. Au bout de trois jours, ils font un rapport verbal, au bout de dix jours un rapport écrit, au bout de cent jours une récapitulation générale. Si l'homme a pratiqué le bien et fait des actions méritoires, on prolonge ses jours ; mais si, par hasard, il a commis un crime, on retranche immédiatement une portion de sa vie. Si la faute est grave, on lui ôte douze ans ; si elle est légère, on lui ôte seulement cent jours.

\*

### Histoires

p.029 Leou-ssé-té, qui vivait sous la dynastie des Tang <sup>1</sup>, obtint dans l'armée le grade de Tso-kiao-weï-lang-tsiang <sup>2</sup> ; quelque temps après il

---

<sup>1</sup> Cette dynastie a régné depuis l'an 618 jusqu'en 904 de notre ère.

<sup>2</sup> Général du second corps de cavalerie.

## Le livre des récompenses et des peines

fut élevé à la charge de moniteur impérial. Un jour il se leva de bon matin, et se disposait à se rendre auprès de l'empereur, lorsque tout à coup il vit paraître devant lui le génie d'une planète qui lui dit :

— Vous avez tué par erreur deux hommes ; pour ce délit, vous avez mérité qu'on vous retranche une période de douze ans. L'éclat des astres va s'éteindre pour vous.

Sur-le-champ Leou-ssé sentit ses esprits se troubler.

— Pendant toute ma vie, dit-il aux personnes de sa suite, j'ai veillé sur moi-même avec une attention assidue, mais parce que j'ai tué par erreur deux hommes, on va tout à l'heure m'ôter l'espace de douze ans, et m'enlever à la vie.

Il mourut en effet aussitôt qu'il eut cessé de parler.

C'est ainsi que le ciel punit les grandes fautes en retranchant aux hommes des espaces de douze ans.

\*

Fou tchong-sin, qui vivait sous la dynastie des Song, était issu de parents obscurs, et avait su s'élever à un rang distingué. A l'âge de vingt-cinq ans, il tomba malade, et rêva qu'il était emporté dans l'autre monde. Il rencontra plusieurs de ses anciens amis que la mort y avait conduits.

— Seigneur, lui dirent-ils, comment êtes-vous venu dans ce lieu ?

p.030 Ils allèrent tous ensemble saluer un magistrat, qui leur dit :

— Dans l'origine cet homme devait mourir de faim et de froid, mais il aimait à faire l'aumône, et c'est pour cela qu'il a pu élever une maison florissante. Il était destiné à vivre cinquante-neuf ans, mais comme il ne brûle point de parfums, qu'il aime à dormir, et se lève tard, sa carrière va finir aujourd'hui.

— Ce sont là deux fautes légères, répondirent-ils.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Ne point brûler d'encens, reprit le magistrat, c'est ne révéler ni le ciel, ni la terre. Se lever tard du lit, c'est montrer qu'on aime avec excès la mollesse et le plaisir. Peut-on dire que ce sont là de légères fautes !

— Si pour de semblables motifs, s'écrièrent-ils en soupirant, on diminue la vie d'un homme aussi vertueux que Fou-tchong-sin, comment traitera-t-on les autres hommes !

Fou-tchong-sin, s'étant éveillé, raconta les paroles qu'il venait d'entendre.

Cette histoire montre que, même pour de légères fautes, le ciel diminue la durée de notre vie.

## 先者生長求欲事百數有小大過其 之避須

@

Il y a plusieurs centaines de grandes et de petites fautes. Il faut d'avance les éviter avec soin, si l'on veut obtenir l'immortalité.

\*

### Commentaire

p.031 Cette section est la suite du paragraphe précédent. « Si la faute est grande, on retranche douze ans, si la faute est petite, on retranche cent jours. » Ainsi les fautes, sans distinction de grandes ou de petites, nous causent également du préjudice. Voir ce qui nous cause du préjudice et ne pas le fuir, c'est ce qu'on appelle une véritable démenche. Lao-tsee, qui est pénétré de compassion pour les hommes, leur indique le moyen d'éviter les fautes.

Par « fautes grandes et petites », on entend les actions comprises dans le texte qu'on va lire, depuis « Ne faites pas un seul mouvement qui soit contraire à la justice, jusqu'à « Ne tuez point les tortues ni les serpents ». On distingue plusieurs centaines de choses qu'il faut éviter. Dès que nous avons commis une faute, on diminue la durée de nos jours. Si vous voulez obtenir une longue vie qui dure cent ans, si vous voulez obtenir l'immortalité, quoique vous n'ayez point encore fait de bonnes œuvres, commencez par fuir, avec l'attention la plus sévère, toute espèce de fautes grandes ou petites, gardez-vous de pécher de l'épaisseur d'un cheveu, et votre existence sera prolongée suivant le degré de vos mérites.

## ·退則道非·進則道是

@

Avancez dans la bonne voie, et reculez devant la mauvaise voie.

\*

### Glose

p.032 *Chi-tao* (1-2), *la bonne voie*, c'est la raison, qui est droite, grande et lumineuse ; c'est comme la grande route que les hommes foulent pendant la vie.

Les mots *tsé-tsin* (3-4), *alors avancez*, signifient qu'il faut aller en avant avec une résolution bien arrêtée, et marcher d'un pas ferme et intrépide.

Les mots *féi-tao* (5-6), *la mauvaise voie*, désignent les choses qui ne sont point d'accord avec la raison. C'est comme un sentier tortueux et détourné.

Les mots *tse-toui* (7-8), *alors reculez*, signifient qu'il faut revenir sur ses pas d'un cœur ferme et résolu, et se garder de marcher en avant.

\*

### Commentaire

Cette section est la base principale des deux sections qui vont suivre. Les préceptes énumérés depuis « Ne foulez point un sentier oblique », jusqu'à « Donnez aux hommes sans en éprouver du regret », sont comprises dans ce que l'auteur appelle ici *chi-tao* (1-2), *la bonne voie*.

Aussitôt que vous avez reconnu *la bonne voie*, vous devez employer toutes vos forces pour faire toutes les p.033 bonnes actions qu'elle embrasse ; et alors, le bonheur vous arrive de lui-même.

## Le livre des récompenses et des peines

Les défenses énumérées depuis « Ne faites pas un seul mouvement qui soit contraire à la justice », jusqu'à « Ne tuez point les tortues et les serpents », sont comprises dans ce que l'auteur appelle *feï-tao* (5-6), *la mauvaise voie*.

Dès que vous avez reconnu que vous êtes dans la mauvaise voie, vous devez reculer en arrière, et vous garder d'y marcher ; et alors, le malheur s'éloignera de lui-même.

Par la distinction de ces mots : *chi* (1), *bon*, et *feï* (5), *mauvais*, Lao-tsee enseigne aux hommes à bien examiner, à bien peser d'avance ce qu'ils veulent faire. Quand ils ont reconnu clairement que telle ou telle action est conforme à la raison, ils doivent de suite mettre la main à l'œuvre, et la faire sans hésiter. Le plus léger écart, fût-il de l'épaisseur d'un cheveu, peut entraîner une erreur de mille lis !

Le mot *tsé* (3-7), *alors*, répété deux fois, indique que nous devons prendre aussitôt une ferme résolution. Loin de nous cette lenteur, cette hésitation, cette pusillanimité, qui empêchent d'avancer quand il le faut. Gardons-nous aussi de cette aveugle confiance en nos propres forces, qui ne permet pas de reculer lorsque la raison le commande.

### Histoires

Tchao-tsing-hien-kong disait ordinairement : « Tout ce que je fais dans le jour, je l'annonce le soir au ciel en brûlant de l'encens ; et je n'ose jamais faire des choses dont je n'oserais lui exposer l'aveu. »

\*

p.034 Sou-hoang-men avait écrit en gros caractères ces paroles du roi des enfers : « Ne manquez pas d'enregistrer le soir ce que vous avez fait pendant le jour. Ne faites pas les choses que vous n'oseriez inscrire. »

Dès que ces deux hommes avaient vu clairement ce qui était bien, ils prenaient la ferme résolution de le faire.



## 徑邪履不

@

Ne foulez point un sentier tortueux.

\*

### Commentaire

p.035 L'homme qui ne conserve pas un cœur droit, fait beaucoup de choses qui ne sont pas droites. La beauté peut troubler notre âme, l'amour du gain peut égarer notre prudence. Pour peu qu'on manque de veiller sur soi-même, on marche dans un sentier tortueux. Les uns veulent acquérir un rang élevé, et cherchent, par tous les moyens, la route qui peut les conduire à l'emporter sur les autres. Pour parvenir à la fortune et aux honneurs, ils flattent les hommes puissants, et poussés par leur intérêt personnel, ils font une foule de choses qui répugnent à l'équité et à la raison. Quoique, pour le moment, ils aient obtenu l'objet de leur ambition, ils ignorent que la colère des dieux était déjà allumée contre eux avant qu'ils réussissent. Après leur élévation, ceux qui les connaissaient les tournent en ridicule et les poursuivent de leurs railleries. C'est pourquoi les hommes doivent avant tout rectifier leur cœur. Celui qui peut rectifier son cœur ne fera jamais des choses qui s'écartent de la droiture et des convenances.

### Histoires

Autrefois Tchao-pien était général en chef des troupes du royaume de Cho. Il y avait une courtisane qui p.036 portait dans ses cheveux des fleurs d'abricotier. Tchao-pien lui dit un jour en badinant avec elle :

— Les fleurs d'abricotier qui ornent votre touffe de cheveux produisent un effet charmant.

## Le livre des récompenses et des peines

— Pour cueillir la prune suspendue à sa branche <sup>1</sup>, lui répondit-elle, on ne peut se passer d'entremetteurs.

Le soir étant venu, le général envoya un vieux soldat à la jeune fille, pour l'inviter à venir le trouver. L'ayant attendue en vain pendant fort longtemps, il entra en colère, et s'écria d'une voix forte :

— Tchao-pien ne peut souffrir qu'on lui manque à ce point.

Il ordonna à quelqu'un de rappeler le vieux soldat. Celui-ci répondit en allongeant la tête en dehors de la fenêtre :

— Je ne suis point allé inviter la jeune femme, et, de cette manière, Son Excellence n'est point entrée de l'épaisseur d'un cheveu dans le sentier du vice.

Cette aventure fut presque aussitôt assoupie.

\*

Un homme de Tchang-tcheou, nommé Siu-kong-hi, remplissait au tribunal la charge de greffier. Il était humble et réservé, rempli de sévérité pour lui-même et d'indulgence pour les autres. Un chef militaire nommé Ou-ki ayant été vaincu, craignait d'être puni de mort ; il voulut prier Siu-kong-hi d'intercéder pour lui. Mais comme il était sans fortune et qu'il ne pouvait lui offrir des présents proportionnés au service qu'il sollicitait, il l'invita à venir dîner chez lui. Il ordonna à sa femme de l'exciter à boire, et s'esquiva, afin de les laisser tous deux ensemble. Sa femme, qui était douée d'une rare beauté, s'étant approchée de lui d'un air caressant, <sup>p.037</sup> Siu-kong-hi déchira le pan de son habit par lequel elle le retenait, et s'enfuit.

Cette nuit même, il rédigea une pétition, et obtint la grâce de son mari. Dans la suite, il devint vice-président du tribunal, et après plusieurs promotions successives, il siégea parmi les membres du bureau de la guerre. Enfin, dans les années *siouen-té* (de 1426 à 1436), il fut nommé vice-gouverneur de la province de Kan-sou.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire pour obtenir les bonnes grâces d'une femme.

## Le livre des récompenses et des peines

Les deux hommes dont nous venons de parler n'ont point foulé le sentier tortueux du plaisir et de la volupté.

\*

Tchin-king-tsong était président du collège impérial de Nan-king. L'examen de neuf ans étant terminé, il se rendit à la cour. A cette époque, un eunuque nommé Wang-tchin était à la tête du gouvernement. Comme il portait depuis longtemps une grande amitié à King-tsong, il désirait l'élever à une plus haute magistrature. Un jour, il fit part de ses intentions à Tcheou-wen, surnommé Siang-kong. Celui-ci engagea King-tsong à aller rendre visite à Wang-tchin.

— Je suis chargé d'enseigner les autres et de leur donner l'exemple, répondit King-tsong ; si j'avais rendu visite à un eunuque, comment oserai-je demain me présenter devant mes disciples ?

King-tsong n'alla point saluer Wang-tchin. Quoiqu'il n'eut point été élevé par Wang-tchin à une plus haute dignité, les lettrés et les magistrats chargés de présenter aux emplois, louèrent la pureté et la noblesse de son caractère.

\*

Tchin-liang-mo voyageait pour son instruction dans le département de Kouang-te-fou. L'inspecteur des études, <sup>p.038</sup> nommé Tchang, lui dit :

— Wou-kong, gouverneur du district de Koueï-'an-hien, sera cet automne intendant supérieur du concours. Je vous présenterai chez lui, et lorsqu'on fixera le rang des candidats, il ne manquera pas de s'intéresser à votre succès.

Tchin-liang le quitta en promettant de faire la visite qu'il lui conseillait ; mais, se dit-il en lui-même, c'est le destin qui décide si l'on doit échouer ou réussir dans les concours. Si j'obtiens de l'avancement par des moyens contraires à l'équité, les personnes qui le sauront ne

## Le livre des récompenses et des peines

manqueront pas de critiquer sévèrement ma conduite. Aussitôt il prit un prétexte pour ne point aller saluer Wou-kong, et quelque temps après il devint un de ses employés. S'il eût été le saluer lorsqu'on le lui conseillait, il lui eût été aussi difficile qu'à Wou-kong de justifier cette nomination aux yeux du public.

Tchin-king-tsong et Tchin-liang-mo, dit le commentateur, n'ont point foulé *un sentier tortueux* pour obtenir de l'avancement. Il y a encore une multitude de circonstances où les hommes peuvent *fouler un sentier tortueux* ; c'est alors qu'ils doivent veiller sur eux-mêmes. Dans la route de la vie, l'écart le plus léger entraîne une erreur immense. Si, par hasard, *le pied vous glisse*, vous laissez à votre mémoire une tache ineffaçable.

## 室闇欺不

@

Ne trompez point dans le secret de la maison.

\*

### Commentaire

p.039 Le mot *ki* (2) veut dire *tromper son cœur*, s'abuser soi-même, connaître clairement ce qui est mal et le faire de propos délibéré.

On entend par '*an-chi* (3-4), *maison obscure*, un lieu où les autres hommes ne nous voient ni ne nous entendent, et qui n'est connu que de nous.

Toutes les fois qu'un homme *trompe son cœur*, et veut faire une mauvaise action, il n'ose choisir un endroit où il serait vu et aperçu de tout le monde. Mais lorsqu'il est dans un lieu retiré et solitaire, il s'imagine que sa conduite échappera à la connaissance des hommes. C'est alors qu'il perd son cœur et étouffe tout sentiment de vertu. Il ignore que les paroles furtives que l'on prononce tout bas sur la terre retentissent dans le ciel comme le tonnerre, et que les mauvaises actions que l'on commet dans le secret de la maison brillent aux yeux des dieux comme des éclairs éblouissants.

On dit communément : Si vous voulez que les hommes n'aient point connaissance de vos mauvaises actions, le plus sage parti est de vous en abstenir. C'est pourquoi, lorsque vous êtes dans un lieu où personne ne vous voit, vous devez redoubler d'efforts pour régler les mouvements p.040 de votre volonté, de peur de *tromper* votre propre cœur et de tomber dans le mal. C'est là ce qu'on appelle être

## Le livre des récompenses et des peines

véritablement vertueux. Une telle conduite contribuera puissamment à attirer sur vous les *bienfaits secrets* <sup>1</sup> du ciel.

### Histoires

Hoang-tsing-koué, qui vivait sous la dynastie des Song (de 960 à 1278), remplissait les fonctions de juge dans l'arrondissement de I-tcheou. Un jour, il rêva qu'il était dans l'autre monde. Un magistrat du sombre empire lui dit :

— Savez-vous que lorsque vous étiez à I-tcheou, il s'est passé une belle action ?

Il ordonna à son secrétaire de prendre un registre et de le lui faire voir. Il lut ce qui suit :

« Un médecin, nommé Nié-tchong-tchi, étant allé dans la maison d'un certain Yang, du district de Hoa-ting, pour lui donner ses soins, la femme de celui-ci, nommée Ki-chi, fut éprise de Tsong-tchi, et courut après lui. Tsong-tchi l'a repoussée et n'a point voulu répondre à ses sollicitations.

Le Chang-ti (le maître suprême) a décidé que la vie de Tsong-tchi serait prolongée de douze ans, et que, pendant trois générations, ses fils et ses petits-fils obtiendraient le grade de docteur.

Hoang-tsing-koué s'étant éveillé et étant revenu sur la terre, raconta à Tsong-tchi ce qu'il venait d'apprendre.

— Le fait est exact, lui répondit Tsong-tchi avec étonnement, mais je ne l'ai pas encore raconté à ma femme. <sup>p.041</sup> Je ne croyais pas qu'il fut déjà inscrit sur le registre qui se tient dans l'autre monde.

Dans la suite, ses fils et ses petits-fils obtinrent en effet le grade de docteur.

---

<sup>1</sup> Il existe un petit traité de morale intitulé *In-tchi-wen*, c'est-à-dire Le livre des Bienfaits secrets. Son but est de montrer que la pratique de la vertu est le plus sûr moyen d'obtenir les bénédictions du ciel.

## Le livre des récompenses et des peines

\*

Un homme de Iu-yao, nommé Wang-hoa, logeait dans la maison d'un magistrat qui, quoiqu'il eut un grand nombre de concubines, n'avait pas encore pu obtenir de fils. Un jour il écrivit un billet, qu'il remit à une de ses femmes, en lui ordonnant d'aller passer la nuit avec Wang-hoa. Celui-ci la repoussa avec force, et ne voulut point répondre à ses désirs.

— Telle est, lui dit-elle, l'intention de votre hôte.

Elle prit alors le billet et le lui fit voir. Il y lut ces mots : *Je désire obtenir un fils d'un autre homme* <sup>1</sup>.

Wang-hoa prit un pinceau, et écrivit à la suite : *Je crains les esprits du ciel*. Il se refusa à ses instances et la congédia. Le lendemain matin, il quitta son logement et partit. Quelque temps après, le magistrat offrit un sacrifice et fit réciter les prières prescrites.

Le Tao-ssé qui avait officié eut un songe. Étant arrivé à la porte du ciel, il vit l'affiche destinée à proclamer le Tchoang-youen (le premier des docteurs) de la promotion de printemps. Le magistrat lui ayant demandé s'il se rappelait les noms du Tchoang-youen, il répondit qu'il ne les avait pas vus ; seulement, il avait lu sur un étendard brillant que tenait un homme à cheval : *Si vous voulez obtenir un fils d'un autre homme, craignez les esprits du ciel* <sup>2</sup>.

p.042 L'année suivante, Wang-hoa obtint en effet le grade de Tchoang-youen, et son fils, le docteur Yang-ming, fut nommé par l'empereur, comte de Sin-kien.

Les deux hommes dont nous venons de parler n'ont point voulu abuser des femmes des autres, quoique ce fut pendant la nuit et dans des lieux où ils n'étaient vus de personne.

---

<sup>1</sup> Littéralement, *d'entre les hommes*.

<sup>2</sup> Mot à mot : Désirer, demander, hommes, entre, fils, craindre, redouter, ciel, en haut, esprits. Les dix mots chinois dont se composent les deux passages soulignés, sont exactement les mêmes.

## Le livre des récompenses et des peines

\*

Un homme de Mouan-tcheou (père de Yang-pou, qui devint premier ministre) vivait à Hoaï-yang, où il exerçait la profession de marchand. Il faisait tous ses efforts pour pratiquer la vertu.

Un jour, un marchand de sel de la province de Chen-si, ayant une affaire pressante qui l'obligeait de s'en retourner dans son pays, lui donna en dépôt mille onces d'argent.

Trois années s'étant écoulées sans qu'il revînt, il prit les mille onces d'argent, les emporta chez lui et les enfouit au fond d'un pot de fleurs. Il envoya quelqu'un dans le Chen-si, pour savoir ce qu'était devenu le maître de cette somme. Le marchand de sel était mort, et n'avait laissé qu'un fils, qui n'avait aucune connaissance de cette affaire. Il le fit venir, et lui dit, en montrant le pot de fleurs :

— Mille onces d'argent que votre père m'avait confiées sont renfermées dans ce vase.

Le fils refusa de les prendre.

— Cette somme vous appartient, lui dit-il ; pourquoi faire tant de difficultés pour la recevoir ?

Le fils se prosterna jusqu'à terre, prit l'argent et s'en alla.

Dans la suite, cet homme eut un fils, nommé Yang-pou, qui fut élevé au rang de premier ministre d'État. Ses <sup>p.043</sup> petits-fils devinrent présidents de tribunaux suprêmes, et membres de l'Académie.

\*

King-san-tsi, surnommé Té, était un homme droit et intègre, fidèle à sa parole, et incapable de tromper. Un de ses amis se voyant dangereusement malade, s'inquiétait vivement sur le sort de son fils, qui montrait les plus mauvaises dispositions. Il prit mille onces d'argent qu'il donna secrètement à San-tsi, et lui dit :



## Le livre des récompenses et des peines

— Quand je ne serai plus, mon fils ne manquera pas de se livrer au vice et de dissiper tout son héritage. Attendez, pour lui donner cet argent, qu'il soit réduit à mourir de misère.

Le fils consuma follement tout ce qu'il possédait, et fut bientôt réduit à toutes les rigueurs de la pauvreté et du besoin. San-tsi le fit venir, et lui dit :

— Votre père vous avait laissé du patrimoine, comment se fait-il que vous soyez réduit à cette extrémité ?

Le fils fut pénétré de honte, et n'eut pas la force de répondre.

— J'ai quelque argent à vous offrir, lui dit San-tsi ; mais je crains que vous ne le dissipiez encore au milieu du vin et des fleurs <sup>1</sup>.

Le fils prit le ciel à témoin et fit serment de se corriger.

— Si je ne répons pas à vos intentions, lui dit-il, que la mort soit mon châtiment !

San-tsi prit alors les mille onces d'argent, que son père lui avait confiées en dépôt, et les lui remit, intactes, enveloppées dans le même paquet.

p.044 Le fils le remercia en pleurant. Dès ce moment, il se corrigea et pratiqua la vertu.

San-tsi eut trois fils, dont l'aîné, nommé Tchong-youen, fut élevé au rang de ministre d'État.

Les hommes que nous venons de citer n'ont pas touché à l'argent qui leur avait été remis loin de tous témoins, et dont les propriétaires étaient morts depuis longtemps.

Si les hommes peuvent ne point tromper dans le secret de la maison, leur vertu touchera le ciel, et, en récompense de leur conduite, ils deviendront riches et heureux.

---

<sup>1</sup> Le mot *hoa*, fleurs, est une expression délicate qui désigne ici les filles de joie.

## 功累德積

@

Accumulez des vertus, et entassez des mérites.

\*

### Commentaire

p.045 Le mot *tsi* (1) veut dire *ajouter, rassembler*.

*Té* (2), *vertu*. C'est la bonté que nous conservons dans notre cœur.

Aujourd'hui vous formez une bonne intention, demain vous formez une bonne pensée. Vous continuez de une jusqu'à dix, de dix jusqu'à cent et ainsi de suite. Par exemple : un pauvre demande du riz. Celui-ci lui en donne une pincée, celui-là une poignée. De cette manière, en réunissant plusieurs petites quantités de riz, il finit par en avoir une grande provision.

*Loui* (3), *entasser*. C'est ajouter, élever.

*Kong* (4), *mérite*. C'est la bonté qui se manifeste par les œuvres.

Aujourd'hui vous faites une bonne action, demain vous en faites une autre et ainsi de suite. C'est comme lorsque l'hirondelle ou la pie construisent leur nid. Si elles amassent chaque jour une becquée d'argile, si elles apportent chaque jour un petit morceau de bois, elles finissent par entasser les uns sur les autres tous les matériaux nécessaires, et à donner à leur nid la solidité et l'élévation convenable.

Mais si aujourd'hui vous ouvrez votre cœur à une bonne pensée, et que demain vous formiez une pensée p.046 coupable, alors votre bonne pensée manquera de pureté. Si vous faites aujourd'hui une bonne action, et que demain vous commettiez une action honteuse, alors les *vertus* et les *mérites* ne se succéderont point, et vous ne pourrez jamais les *accumuler* ni les *entasser*.

## Le livre des récompenses et des peines

Lieou-sien-tchou faisait à son fils la recommandation suivante : Ne négligez pas de pratiquer une vertu parce qu'elle est de peu d'importance.

On lit dans le traité intitulé *Ming-sin-pao-kien* (c'est-à-dire Le précieux miroir pour éclairer le cœur) : « Suivez-le bien, comme si vous montiez sans interruption. » Cette pensée exprime avec précision l'idée d'*accumuler* et d'*entasser*. C'est pourquoi, voici comment doit agir tout homme qui veut aider ses semblables et être utile aux animaux. S'il se sent capable de faire une chose, qu'il y emploie tous ses moyens et ses efforts ; s'il ne se sent pas capable de la faire, qu'il invite les autres hommes à se joindre à lui et à l'aider. Ainsi, le texte dit plus bas : Si l'on fait treize cents bonnes actions, on peut devenir un immortel du ciel ; en faisant une bonne action chaque jour, c'est seulement l'affaire de quatre ans. Si l'on fait trois cents bonnes actions, on peut devenir un immortel de la terre. En faisant une bonne action par jour, il ne faut pas un an.

Que l'homme s'applique au bien de toutes ses forces, et dans la sincérité de son âme, et il ne trouvera aucune difficulté à *accumuler des vertus* et à *entasser des mérites*.

### Histoires

Sous la dynastie des Song, vivait un homme du pays de Yen-chan, nommé Teou-iu-kiun. Il avait atteint sa trentième année, et n'avait pas encore de fils. Il vit en songe son père, qui lui dit :

— Il est écrit dans le livre du destin <sup>p.047</sup> que tu n'auras point de fils, et de plus que tu ne jouiras pas d'une longue vie. Il faut de suite faire tous les efforts pour pratiquer la vertu.

Iu-kiun suivit les instructions de son père. Un de ses domestiques lui avait dérobé deux cent mille maces (20.000 onces d'argent), et craignait que cette affaire ne vint à être connue. Cet homme avait une fille âgée de douze à treize ans. Il écrivit lui-même un billet pour la vendre, et le lui attacha au bras. Ce billet était ainsi conçu : « Je vends cette jeune fille, pour toute sa vie, à mon maître Teou-iu-kiun, afin de

## Le livre des récompenses et des peines

compenser l'argent que je lui dois. Quant à moi, je m'enfuis dans une contrée éloignée.

A cette vue, Iu-kiun fut touché de compassion. Il prit le billet, le jeta au feu, et ordonna à sa femme d'élever cette jeune fille avec la tendresse d'une mère, jusqu'à ce qu'elle fut devenue grande. Ce n'est pas tout : il lui donna deux cents onces d'argent, et lui fit épouser un homme d'une famille distinguée.

\*

Iu-kiun, se trouvant le premier jour de l'an dans le temple appelé Kaï-youen-ssé, ramassa par terre deux lingots d'or qui valaient plusieurs dizaines d'onces d'argent.

Il attendit la personne qui avait perdu ces deux lingots, et les lui rendit. Celle somme lui servit à racheter le crime de son père, qui gémissait en prison.

\*

Un parent éloigné de Iu-kiun venait de perdre son père, et se trouvait hors d'état de faire les dépenses nécessaires pour les funérailles. Celui-ci fournit tout l'argent dont il avait besoin pour accomplir ce devoir sacré.

\*

p.048 Il y avait vingt-sept familles dont les filles n'avaient pu trouver d'époux, à cause de leur extrême pauvreté. Il leur donna à chacune une dot et les maria.

\*

Vingt-huit de ses anciens amis étaient réduits à l'indigence. Il leur prêta des sommes proportionnées aux besoins de chacun d'eux, et leur fournit les moyens de faire un petit négoce qui leur procura une existence assurée.

## Le livre des récompenses et des peines

Il serait difficile de compter les lettrés de toutes les parties de l'empire à qui sa recommandation fit obtenir des emplois.

\*

Il fit construire quarante écoles, dans chacune desquelles il rassembla mille volumes, et chargea d'habiles lettrés d'y donner publiquement des leçons. Si parmi les pauvres étudiants des différentes parties de l'empire, il s'en trouvait qui montrassent des dispositions pour les lettres, il leur donnait tous les livres dont ils avaient besoin, sans s'informer s'ils étaient ou n'étaient pas de ses connaissances.

Quant à lui, il vivait simplement, et observait dans sa maison la plus stricte économie. Quelque temps après, il vit en songe son grand-père, qui lui dit :

— Depuis plusieurs années, vous avez *accumulé des vertus* et *entassé des mérites*. Pour vous en récompenser, le maître du ciel a décidé que votre vie serait prolongée de trente-six ans, et que vous auriez cinq fils qui seront élevés aux honneurs.

p.049 Iu-kiun vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans, et il eut cinq fils et huit petits-fils qui obtinrent des charges éminentes.

\*

Il y avait, dans le département de I-hing-fou, un homme nommé Wou-chin-chan, qui n'avait point d'enfants. Un lettré, nommé Li, lui offrit la recette suivante pour en obtenir.

— Nous voici, lui dit-il, dans une année de disette ; c'est une occasion favorable que vous présente le ciel. Pratiquez les bonnes œuvres énumérées sur cette liste.

Premièrement, payez pour les pauvres gens les impôts d'une once et au-dessous.

Secondement, lorsqu'un homme a commis un léger larcin, et qu'il a rendu l'objet qu'il avait dérobé, donnez-lui l'argent nécessaire pour racheter sa liberté.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Troisièmement, établissez, à chaque porte de la ville, des pavillons ouverts, où vous ferez distribuer du riz cuit.

Quatrièmement, faites porter en toute saison des aliments à ceux de vos parents et de vos amis qui sont dans l'indigence.

Cinquièmement, fournissez vous-même du millet aux pauvres habitants des villages.

Sixièmement, donnez des médicaments aux personnes atteintes de maladies épidémiques.

Septièmement, ensevelissez les ossements épars.

Huitièmement, construisez des ponts.

Neuvièmement, achetez des fermes dont les revenus seront consacrés à faire des aumônes.

Dixièmement, achetez des terres dont le produit aidera les étudiants.

Wou-chin-chan pratiqua avec joie ces dix préceptes, et eut de suite trois fils.

p.050 On voit par ces exemples que, pour avoir accumulé des vertus et entassé des mérites, celui qui devait mourir jeune a joui d'une longue vieillesse, et que celui que le ciel avait condamné à mourir sans enfants a obtenu de suite plusieurs fils.

Voilà la conduite que les hommes doivent imiter et mettre en pratique.

·物於心慈

@

Montrez-vous humains envers les animaux.

\*

Commentaire

p.051 Les mots *tsé-sin* (1-2), cœur bienveillant, désignent ici l'humanité, qui est la base de toutes les vertus. Si l'on veut sincèrement *accumuler des vertus* et *entasser des mérites*, il faut aimer non seulement tous les hommes, mais même tous les animaux. Par l'expression *wé* (4), nous entendons les oiseaux, les poissons, les insectes, et en général tous les êtres, différents de l'homme, qui volent, courent et se meuvent. Quelque petits que soient un grand nombre d'entre eux, un même principe de vie les anime ; tous sont attachés à l'existence, tous redoutent également la mort. Il ne faut point se livrer à cette barbarie qui porte certains hommes à les tuer.

Histoires

L'aïeul de l'historien Han, nommé Yong-tchong, qui était originaire de Tchang-tcheou, se levait tous les jours de grand matin pour balayer les mollusques <sup>1</sup> qui grimpaient le long du rivage, et les rejeter au fond de l'eau, de peur qu'ils ne fussent ramassés par les pêcheurs. p.052 Quelquefois, quoiqu'il fût tourmenté par la faim, il continuait à balayer ainsi ces animaux sur une étendue de plusieurs lis.

Dans la suite, Han se présenta à l'examen. Il vit en songe un Esprit qui lui dit :

— Votre aïeul s'est constamment efforcé de conserver la vie des animaux ; il s'est acquis par là de grands mérites. En

---

<sup>1</sup> Le mot chinois *lo-ssé* désigne de petits animaux marins recouverts d'une coquille en spirale.

## Le livre des récompenses et des peines

récompense de ses vertus, vous entrerez dans la première classe des Han-lin (Académiciens).

Cette promesse se réalisa dans la suite.

\*

Un homme de Koueï-ki, nommé Tao-chi-liang, passant un jour, avec Tchang-tchi-ting, devant le temple appelé Ta-chen-ssé, c'est-à-dire le temple de la grande bonté, vit, sur l'étalage d'un marchand de poissons, plusieurs milliers de ces petites anguilles qu'on nomme *chen-iu*. Il eut le désir de les acheter pour les mettre en liberté et leur sauver la vie.

— Mes moyens, dit-il à Tchang, ne me permettent pas de faire seul cette bonne œuvre. Voudriez-vous vous charger de quêter auprès des personnes qui nous entourent ; de cette manière, il sera facile d'y réussir.

Tchang consentit à sa demande. Sur-le-champ, Tao offrit le premier une once d'argent ; les assistants suivirent son exemple, et la collecte qu'il fit parmi eux se monta promptement à huit onces. Ils achetèrent les poissons et les jetèrent dans les fossés remplis d'eau qui entouraient la ville.

L'automne suivante, Tao vit en songe un Esprit qui lui dit :

— Dans l'origine, vous ne deviez pas obtenir de grade littéraire ; mais en *sauvant des animaux* destinés à périr, vous avez acquis de grands mérites : dans peu de temps <sup>p.053</sup> vous obtiendrez un grade élevé.

Il obtint en effet le grade de kiu-jin (licencié).

— Quoique j'aie eu cette bonne intention, s'écria Tao en riant, j'ai eu besoin que mon ami Tchang-tchi-ting fît une quête pour compléter la somme nécessaire. Pourquoi en recueillié-je seul tout le fruit ?



## Le livre des récompenses et des peines

Quelques jours après, en parcourant la liste des étudiants qui avaient réussi au concours de la province de Nan-king, il vit que Tchang-tchi-ting avait obtenu comme lui le grade de licencié.

\*

La femme d'un militaire nommé Fan était atteinte de consommation et se trouvait à l'article de la mort. Un Tao-ssé lui donna une recette qui consistait à nourrir cent passereaux avec du riz mêlé de certains médicaments, pendant un espace de trois à sept jours ; puis, au bout de ce temps, on devait prendre leur cervelle et la faire avaler à la personne malade.

Fan acheta aussitôt cent passereaux, et les nourrit pendant plusieurs jours de la manière prescrite. Un jour qu'un de ses chefs l'avait envoyé faire une commission, sa femme dit en soupirant, à la vue des passereaux :

— Faut-il que, pour obtenir ma guérison, on tue cent êtres vivants ! J'aime mieux mourir que de souffrir qu'on leur fasse du mal.

A ces mots, elle ouvrit la cage et mit tous les passereaux en liberté.

A son retour, Fan entra en colère, et adressa de vifs reproches à sa femme, qui n'eut point lieu de se repentir de ce qu'elle avait fait : quelque temps après, sa maladie se guérit d'elle-même. Ce n'est pas tout : elle mit au monde un fils qui portait sur les deux mains des marques noires, qui avaient la forme et la couleur des passereaux.

\*

p.054 Yang-pao, qui vivait <sup>1</sup> sous la dynastie des Han, sauva la vie à un petit oiseau jaune, qui lui apporta dans son bec une paire de bracelets de jade, pour lui témoigner sa reconnaissance. Pendant

---

<sup>1</sup> Nous avons tiré la fin de ce trait historique d'un Recueil de nouvelles intitulé *Sing-chi-heng-yen*, liv. VI, p. 2. Le *Thai-weï* et le *Ssé-tou* étaient deux des trois *Kong* (*San-kong*), qui, sous la dynastie des Han, avaient le rang de ministres d'État.

## Le livre des récompenses et des peines

quatre générations, ses fils et ses petits-fils furent élevés à la dignité de San-kong.

Yang-pao eut un fils, nommé Tchín, qui remplit la charge de Thaï-weï, sous le règne de Ming-ti. Ping, fils de Tchín, obtint la même dignité sous le règne de Ho-ti. Ssé, fils de Ping, fut élevé au rang de Ssé-tou, sous le règne de 'An-ti. Pieou, fils de Ssé, succéda aux fonctions de son père sous le règne de l'empereur Ling-ti.

\*

Song-kiao, qui vivait sous la dynastie des Song, ayant un jour tressé de petits roseaux pour faire passer un ruisseau à des fourmis, obtint le grade de Tchoang-youen <sup>1</sup>.

\*

Sous la dynastie des Youen, vivait un homme de Thaï-hou, nommé Tchín-wen-pao, qui, avec toute sa famille, mettait en liberté les animaux destinés à périr. Il échappa à la peste.

p.055 On voit, dit le commentateur, que ceux qui montrent de l'humanité pour les animaux, reçoivent tous la récompense du bien qu'ils ont fait.

Sou-tseu-tchen disait : « Laissez toujours du riz pour les rats ; par pitié pour les papillons, n'allumez pas de lampe. »

Les livres de Fo disent :

« Les hommes qui ne tuent point les êtres vivants obtiennent en récompense une longue vie.

« Empêchez sévèrement vos enfants de prendre pour leur amusement des mouches, des papillons ou les petits des oiseaux. Non seulement cette conduite peut blesser des êtres vivants, mais elle allume encore dans leur jeune cœur l'instinct de la cruauté et du meurtre ; de sorte que, devenus

---

<sup>1</sup> On appelle ainsi celui qui occupe le premier rang sur la liste des docteurs.

## **Le livre des récompenses et des peines**

grands, ils se montrent inaccessibles à tout sentiment d'humanité.

« Soit qu'on marche, soit qu'on s'arrête, que l'on soit assis ou couché, si l'on voit des animaux qui vont périr, il faut songer à leur bien-être, les délivrer et tâcher de leur conserver la vie.

« Dans la flamme de la lampe ou de la chandelle, il y a de petits animaux qui se nourrissent de la lumière. Si vous la soufflez avec la bouche, ils suivent votre souffle et meurent à l'instant.

C'est pourquoi les livres de Fo défendent aux hommes d'éteindre la lampe ou la chandelle avec le souffle de la bouche.

« Il y a dans l'eau de petits animaux que l'homme ne peut apercevoir. Avant de boire de l'eau, il faut avoir soin de la passer dans un filtre.

Si les saints hommes ont montré tant de bonté et de sollicitude pour conserver la vie à des êtres aussi petits et aussi faibles, à plus forte raison devons-nous la conserver aux volatiles et aux quadrupèdes !

## 梯友孝忠

@

Pratiquez la droiture et la piété filiale, ayez de l'affection pour vos frères cadets et du respect pour vos aînés.

\*

### Commentaire

p.056 *Tchong* (1), la droiture, consiste à épuiser notre cœur. Pour cela, il n'est pas nécessaire de braver des dangers ou de mourir en accomplissant son devoir. Ainsi, que le magistrat serve son prince avec zèle, et obéisse avec respect aux ordres de ses supérieurs ; que le capitaine suive respectueusement la volonté de son général ; que l'esclave, le domestique, s'acquittent fidèlement du service qu'exigent leurs maîtres. Ils doivent employer tous leurs efforts pour épuiser leur cœur, et se garder de tromper en quoi que ce soit.

C'est pour cela qu'on les appelle *tchong* (1), hommes droits. On voit, dans l'histoire, un grand nombre de fonctionnaires publics et de simples particuliers qui ont mérité ce titre.

### Histoire

Il y avait, sous la dynastie des Han, un homme nommé Li-chen, qui était domestique de Li-youen, du département de Nan-yang-fou.

Toute la famille de Li-youen était morte de la peste ; il ne restait plus qu'un neveu, nommé Sou, qui n'avait p.057 pas encore atteint un an accompli. Comme la fortune dont il devait hériter s'élevait à dix mille onces d'argent, tous les domestiques résolurent de le tuer, pour partager entre eux ses richesses.

Li-chen ayant été instruit de ce dessein, fut pénétré de la plus vive douleur, mais, n'ayant pas la force de retenir tous les autres domestiques, il prit Sou dans ses bras, et alla se cacher avec lui sur

## Le livre des récompenses et des peines

une montagne. Il le nourrit et l'éleva lui-même. Il se mettait à genoux devant lui toutes les fois qu'il voulait lui parler.

Quand Sou eut atteint l'âge de dix ans, il quitta avec lui la montagne, et le conduisit au préfet du district pour lui faire obtenir justice. Celui-ci, qui se nommait Tchong-li-i, fit arrêter tous les coupables, et les condamna à la peine capitale.

Ce n'est pas tout : il présenta à l'empereur un placet dans lequel il peignit la droiture de Li-chen, et son dévouement pour sauver les jours de son maître.

L'empereur Kouang-wou-ti fit venir Li-chen et Li sou, et leur donna une charge dans la maison de son fils aîné, qui devait lui succéder. Quelque temps après, il nomma Li-chen gouverneur de Ji-nân.

Comme le chemin que suivait Li-chen, pour se rendre à sa destination, traversait le département de Nan-yan-fou, il alla visiter le tombeau de Li-youen. Il se dépouilla de ses habits de cour, enleva avec une bêche les herbes qui le couvraient, et prépara des mets dont il fit une offrande funèbre en disant : « Mon maître, c'est votre serviteur Li-chen qui rend ces devoirs à votre cendre. »

Il pleura pendant plusieurs jours sur le tombeau de son maître et s'en alla.

Ce Li-chen n'était qu'un domestique, qui avait été élevé dans la maison où il servait. S'il a pu, cependant, <sup>p.058</sup> *épuiser* ainsi la *droiture*, et montrer une telle reconnaissance envers son maître, que ne doivent pas faire les hommes qui occupent des charges et reçoivent de riches traitements, ceux qui sont placés au-dessus du peuple et de l'armée, et qui, par l'élévation de leur rang, sont appelés à donner l'exemple de toutes les vertus sociales !

\*

### Commentaire

*Hiao* (2), la *piété filiale*, consiste à servir ses parents de toutes ses forces et dans la sincérité de son cœur. Il n'est pas nécessaire (comme

## Le livre des récompenses et des peines

certains fils que cite l'histoire) de se couper la cuisse, ou de se percer le foie, pour montrer de la piété filiale. Si l'on nourrit ses parents pendant leur vie, si l'on fait leurs obsèques quand ils sont morts, si on leur offre des sacrifices funèbres, il faut accomplir tous les rites avec un cœur vrai et sincère. On ne doit pas se contenter de ces vaines démonstrations auxquelles le cœur reste étranger.

Si vos parents sont bons et tendres pour vous, il est juste de leur témoigner de la piété filiale. Mais si votre père et votre mère sont dépourvus de bonté et de tendresse, c'est le comble de la piété filiale que les servir avec obéissance et avec respect. Un enfant d'une maison noble et opulente peut facilement pratiquer la piété filiale ; mais lorsqu'un enfant, né de parents pauvres, peut épuiser toutes ses forces pour leur témoigner sa soumission et son dévouement, il fait preuve d'une piété filiale plus pure et plus vraie.

### Histoires

Un homme de Wou-tsin, nommé Yang-i, demandait l'aumône pour nourrir son père et sa mère. Quand il avait obtenu du riz cru, il le faisait cuire lui-même, et <sup>p.059</sup> commençait par l'offrir à son père et à sa mère. S'il avait obtenu du riz cuit, eût-il été tourmenté par la faim, il n'osait le goûter avant ses parents. Lorsqu'on lui avait donné du vin, il se mettait à genoux pour le présenter à ses parents. Il chantait des chansons de montagnards pour égayer son père et sa mère. Un homme de son village, voyant sa piété filiale, voulut un jour le louer pour travailler à la journée. Yang-i lui répondit :

— Comment pourrais-je un seul jour abandonner mon père et ma mère ?

Il persévéra ainsi pendant vingt ans. Son père et sa mère étant morts dans un âge avancé, il demanda l'aumône pour leur procurer un cercueil, et ôta les habits déchirés qu'il portait pour les ensevelir. Il passait la nuit à moitié nu à côté de leur tombe, et ne cessait de pleurer du matin au soir et du soir au matin. Pendant toute sa vie, il leur offrit sans interruption des sacrifices funèbres.

## Le livre des récompenses et des peines

### Observations

Yang-i n'était qu'un pauvre homme, réduit à vivre d'aumônes, et cependant il a pu épuiser ses forces pour accomplir tous les devoirs de la piété filiale. Que ne doivent pas faire les enfants qui appartiennent à des familles nobles et opulentes, et ceux qui ont de quoi se procurer une existence aisée !

Un fils, né de parents riches, offre à ses parents tout ce dont ils ont besoin, sans s'inquiéter s'il manquera lui-même d'habits ou de vêtements.

Un fils doit se plier et se conformer entièrement aux désirs de son père et de sa mère. S'il a un père et une mère dépourvus de tendresse pour lui, il doit également obéir avec docilité à tous leurs ordres, sans redouter les difficultés ou les obstacles qu'il pourra rencontrer dans l'accomplissement de ses devoirs. En se conduisant de la sorte, <sup>p.060</sup> il n'y a personne qui ne puisse se distinguer par sa piété filiale.

\*

Un habitant de la capitale, nommé Tchao-kiu-sien, avait un père âgé de quatre-vingt-onze ans, et une mère âgée de quatre-vingt-quatorze ans, qui étaient tous deux d'un caractère rigide et emporté. Kiu-sien et sa femme les servaient avec un soin et une attention infatigables. Chaque nuit ils brûlaient des parfums, et priaient pour la conservation de leurs jours et de leur santé. Les trois esprits qui habitent au-dedans de l'homme, et qu'on appelle *San-chi*, montèrent au palais du ciel pour exposer leur conduite vertueuse. Le dieu suprême envoya auprès d'eux le grand esprit appelé *Feï-tien-ta-chin*, qui, les ayant observés chaque jour, vit que toutes les pensées de leur cœur étaient uniquement appliquées à la pratique de la piété filiale. Le maître du ciel leur donna sept enfants et trois gendres, qui tous obtinrent des fonctions éminentes. Kiu-sien, lui-même, fut élevé au rang des immortels.

Voilà les personnes qu'il faut imiter, quand on sert un père et une mère d'un caractère difficile et emporté.

## Le livre des récompenses et des peines

\*

Siu-i-yong était doué d'une grande piété filiale, mais il était réduit à une extrême pauvreté. Il logeait dans une hôtellerie située sur les bords de la mer. Un jour il eut un songe, et informa le maître de la maison que son père était dangereusement malade.

Il s'en retourna chez lui en toute hâte. Comme il passait pendant une nuit sur une montagne, il rencontra un tigre au milieu du chemin.

— Je reviens en toute hâte, dit I-yong, pour aller soigner mon père qui est dangereusement <sup>p.061</sup> malade ; quand je devrais être déchiré par le tigre, je marcherai sans crainte.

Le tigre se retourna en arrière, baissa la queue et s'en alla.

I-yong étant arrivé dans sa maison, il trouva son père dans un tel accablement qu'il était presque privé de connaissance. Mais, à la vue de son fils, il reprit l'usage de ses sens et lui dit :

— Mon enfant, n'avez-vous pas rencontré sur votre chemin un énorme tigre ? Tout à l'heure je rêvais qu'étant allé à l'audience d'un magistrat, je vis un homme, vêtu de rouge, qui me dit : Il était dans votre destinée de mourir bientôt, mais la rare piété de votre fils est parvenue jusqu'au ciel, et, tout à l'heure, un tigre qui se trouvait à sa rencontre s'est détourné de lui, et n'a pas osé lui faire du mal. A dater d'aujourd'hui, le ciel prolonge votre vie de douze ans.

Voilà l'exemple que doivent imiter ceux dont les père et mère sont pauvres et malades.

\*

Wang-tsiang se fit remarquer par sa soumission et sa piété envers sa belle-mère. Wang-lan, fils de celle belle mère, ordonnait à sa propre femme de servir Wang-tsiang comme s'il eût été son époux. Quand la belle-mère ordonnait à Wang-tsiang de faire une chose, Wang-lan ne manquait jamais d'aller aider son frère aîné. Aussi la plus parfaite harmonie régnait entre eux. Les gens du monde connaissaient



## Le livre des récompenses et des peines

seulement la piété filiale de Wang-tsiang, et ils ignoraient que Wang-lan aidât son frère aîné à accomplir les devoirs de cette piété filiale. Dans la suite, les descendants de Wang-tsiang et de Wang-lan furent élevés pendant neuf générations successives au rang de ministres d'Étal.

Voilà l'exemple que doivent imiter les enfants qui ont <sup>p.062</sup> une belle-mère. Il y a beaucoup de manières de faire le bien ; mais il n'en est aucune qui doive passer avant la droiture et la piété filiale.

### Commentaire

L'amour du frère aîné pour son frère cadet, s'appelle *yeou* (3). Le frère aîné et le frère cadet ont reçu la vie du même père et de la même mère, ils sont comme deux rameaux d'un même arbre ; leurs affections doivent être aussi intimes que les rapports qui existent entre les mains et les pieds. Aimer son frère cadet, c'est témoigner la plus haute estime pour son père et sa mère.

### Histoire

Sous la dynastie des Song, un homme du pays de Tchang-lo, aïeul de Tching-tchao-sien, avait un frère cadet qui fut condamné à mort pour crime d'homicide.

Cet homme fut touché de compassion et de douleur.

— Mon jeune frère, dit-il, n'a pas encore d'enfants, et moi j'ai déjà plusieurs fils. Il est juste que je meure à sa place.

Sur-le-champ, il alla trouver le juge, s'accusa lui-même d'avoir commis l'homicide, et lui sauva ainsi la vie.

Dans la suite, cet homme ayant perdu sa mère, il rencontra un personnage doué d'une puissance surnaturelle, qui lui montra une sépulture réservée aux personnes illustres. Après qu'il eut rendu les derniers devoirs à sa mère, il eut un petit-fils nommé Tchao-sien, qui obtint une magistrature élevée, et procura la paix et le bonheur au peuple qui lui était confié.

## Le livre des récompenses et des peines

Voilà un homme qui a véritablement aimé son frère cadet, pour lequel il n'a pas craint de s'exposer à la mort.

p.063 Cet exemple ne devrait-il pas faire mourir de honte les frères que les liens de la chair et du sang n'empêchent pas de se déchirer les uns les autres !

### Commentaire

Le mot *ti* (4) exprime le respect des frères cadets pour leurs frères aînés. On dit communément : « Un frère aîné est comme un père, une sœur aînée est comme une mère. » En effet, nos parents se reposent sur nos frères et nos sœurs aînés, et leur confient la direction de la maison. Si nous leur manquons de respect, c'est manquer de respect envers notre père et notre mère.

### Histoire

Tchao-yen-siao avait un frère nommé Yen-yun, qui avait le goût du plaisir et de la dissipation, et qui avait consumé follement la moitié de son patrimoine. Yen-yun fut sourd aux remontrances pressantes de son frère, et demanda à partager le reste de l'héritage. Au bout de cinq ans, le frère aîné avait encore dissipé la portion qui lui était échue.

Le dernier soir de l'année, Yen-siao prépara une collation et invita son frère aîné.

— Votre frère cadet, lui dit-il, n'a point l'intention de vivre ailleurs qu'avec vous. Mais comme mon frère aîné n'a pas su user d'économie, je lui tiens en réserve la moitié du patrimoine qui forme tout mon héritage ; elle lui suffira pour vivre dans l'aisance. Je prie mon frère aîné de revenir à la maison, et de se charger, comme auparavant, de la direction de toutes les affaires domestiques.

En disant ces mots, il prit le contrat de pariage et le jeta au feu, et remit ensuite p.064 à son frère toutes les clefs et les cadenas. Ce n'est

## **Le livre des récompenses et des peines**

pas tout ; il employa l'argent qu'il avait amassé à acquitter les dettes et les obligations de son frère.

L'année suivante, Yen-siao et son fils obtinrent tous deux le grade de licencié dans le concours de leur province.

Voilà un homme qui a montré un grand respect pour son frère aîné, et qui lui a donné de bon cœur ses propres richesses. Cet exemple ne devrait-il pas faire mourir de confusion les frères d'aujourd'hui pour qui l'héritage de leurs parents est un sujet continuel de dissensions et de procès !

Rectifiez votre cœur, afin de convertir les autres.

\*

#### Commentaire

p.065 L'expression *tching-ki* (1-2), *se rectifier soi-même*, signifie que nous ne devons agir qu'après avoir rectifié notre propre cœur.

L'expression *hoa-jin* (3-4), *convertir les hommes*, veut dire que les hommes, nous voyant tenir une conduite droite et régulière, sont tous touchés de notre exemple, se convertissent et reviennent à ce qui est droit, c'est-à-dire au bien. Jamais il n'y a eu d'homme qui, n'étant pas droit lui-même, ait pu apprendre aux autres à devenir droits.

#### Histoires

Ssé-ma-kouang, qui vivait sous la dynastie des Song, habitait la ville de Lo-yang. Il se *rectifiait lui-même*, pour donner l'exemple aux autres, et réussit à changer les mœurs publiques et à les tourner au bien. Lorsque, dans le village, un père faisait des remontrances à ses enfants, il ne manquait pas de leur dire :

— Ne faites pas de mauvaise action, de peur que Ssé-ma-kouang ne vienne à le savoir.

Voilà ce que nous entendons en disant que lorsqu'on se *rectifie soi-même*, les autres p.066 hommes se convertissent, et imitent les bonnes actions dont on leur donne l'exemple.

\*

Tchin-hien-tchang, qui vivait sous la dynastie des Ming, se rendait un jour à la capitale, pour assister au concours général, et obtenir le grade de docteur. Il rencontra une bande de voleurs qui montèrent sur

## Le livre des récompenses et des peines

son bateau pour le piller. Hien-tchang, qui se trouvait à l'extrémité du bateau, leur cria :

— Mes effets et mes bagages sont ici ; vous pouvez venir les prendre.

Ces voleurs lui ayant demandé qui il était, il répondit :

— Je suis Tchin hien-tchang.

— Seigneur, s'écrièrent tous les voleurs d'une voix émue, nous sommes venus vous troubler, sans savoir que ce fût vous. Les hommes qui sont avec vous sur ce bateau sont sans doute les compagnons et les amis de Votre Excellence. Nous n'osons toucher à leurs effets ni aux vôtres.

Ils le saluèrent et se retirèrent en lui faisant leurs excuses.

\*

Wang-sin-tchaï, du pays de Haï-ling, avait accompagné son maître Wang-yang-ming, et discourait avec lui sur la vertu native. Un jour, des voleurs ayant envahi sa maison, Sin-tchaï se mit à leur parler de la vertu native.

— Quelle vertu native, répondirent-ils, peut exister encore chez nous, qui exerçons le métier de voleurs ?

— En naissant, leur dit Sin-tchaï, chaque homme a reçu du ciel cette vertu native. Seulement, tous ne savent pas la reconnaître et la suivre. p.067

— En quoi consiste cette vertu native ? reprirent les voleurs.

— Eh hien ! dit Sin-tchaï, ôtez tous vos habits, et cette vertu native éclatera d'elle-même.

A ces mots, tous les voleurs ôtèrent les vêtements qui couvraient la partie supérieure de leur corps mais pas un seul d'entre eux n'ôta son caleçon.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Voilà, s'écria Sin-tchaï, en quoi consiste la vertu native. Si vous n'avez pas ôté vos caleçons, c'est que vous avez été retenus par un sentiment de honte. Toutes les fois qu'un homme fait une mauvaise action, c'est qu'il a oublié ce sentiment de honte. Puisque vous savez rougir de ce qui est mal, vous avez encore cette vertu native dont nous parlons.

Les voleurs furent touchés et ouvrirent leur cœur au bien. Ils saluèrent l'un après l'autre Wang-sin-tchaï, et se retirèrent.

Il n'y a pas d'hommes au monde plus endurcis que les voleurs, et plus difficiles à convertir au bien. Cependant, après avoir entendu prononcer le nom de Hien-tchang, et écouté les paroles de Sin-tchaï, des voleurs ont pu ouvrir leur cœur au bien et se convertir.

On voit par ces exemples qu'on ne doit jamais manquer de se rectifier soi-même. Mais ce précepte s'adresse surtout aux magistrats, et à ceux que leur rang ou leur âge élève au-dessus des autres. C'est par cette conduite que l'on peut ensuite convertir les hommes au bien. Confucius disait : « Si vous donnez aux hommes l'exemple de ce qui est droit, quel est celui qui osera ne pas vous imiter ? »

Ces paroles expriment avec précision la pensée que nous venons de développer.

## 寡卹孤矜

@

Ayez pitié des orphelins, et montrez de la compassion pour les veuves.

\*

### Commentaire

p.068 Les orphelins et les veuves se trouvent sans parents et sans appui ; ils n'ont personne qu'ils puissent implorer dans leur affliction. C'est sans contredit la classe la plus souffrante et la plus à plaindre. Aussi, c'est à eux surtout que doit s'attacher l'intérêt et la compassion des hommes sages et bienfaisants.

### Histoire

Sous la dynastie des Song, vivait un homme nommé Tchhi-liang. Dès son enfance, il accompagnait son maître Song-fou, et étudiait sous sa direction. Dans la suite, Hi-liang s'en revint dans sa famille, après avoir obtenu ses degrés littéraires. Song-fou était mort, et sa femme et ses enfants se trouvaient dans la plus grande détresse. Hi-liang leur offrit cent onces d'argent ; ensuite, il maria la fille de son ancien maître à son propre fils. Un soir, Hi-liang eut un songe ; il vit Song-fou qui lui dit :

— Vous avez comblé de bienfaits ma femme et mes enfants ; mais je n'ai aucun moyen de vous témoigner ma reconnaissance. Tout ce que je puis faire est de prier p.069 pour vous dans l'autre monde.

Dans la suite, Hi-liang obtint une magistrature de troisième classe, et ses enfants et petits-enfants réussirent dans les concours littéraires.

Ainsi, en ayant pitié des orphelins, et en montrant de la compassion aux veuves, non seulement on accumule de grandes vertus dans ce monde, mais on console encore dans l'autre les âmes de ceux qui sont morts.

## 幼懷老敬

@

Respectez les vieillards et chérissez les jeunes enfants.

\*

### Commentaire

p.070 *King* (1) signifie respecter, honorer quelqu'un. Les hommes avancés en âge ont acquis une grande expérience des choses du monde. C'est parce qu'ils ont *accumulé des vertus* et fait de bonnes œuvres, que le ciel leur a accordé une longue vieillesse. Aussi devons-nous les honorer et leur témoigner une profonde estime ; il ne faut pas, parce qu'ils sont vieux, leur manquer d'égards et de respects.

*Hoai* (3) (littéralement, porter dans son sein, *sinu fovere*) renferme l'idée de caresser, ménager, chérir, protéger. Les enfants en bas âge n'ont ni connaissance, ni discernement ; ils ne savent pas parler, et sont encore trop faibles pour marcher seuls. C'est pourquoi nous devons leur montrer de l'intérêt et de l'affection. Gardons-nous de profiter de leur âge débile pour leur faire du mal et les opprimer.

### Histoires

Tcheou-ssé, qui vivait sous la dynastie des Youen, respectait les vieillards comme son père et sa mère. Un jour qu'il traversait le fleuve Kiang, la force du vent et la violence des vagues furent sur le point de submerger le p.071 bateau. Mais tout à coup le vent s'apaisa, et il put regagner le rivage.

Quand il fut descendu à terre, il vit un vieux pêcheur qui lui dit :

— La nuit dernière, il y avait, au bord du Kiang, des hommes qui disaient : Demain nous devons couler à fond un bateau, et noyer vingt personnes mais comme il y a dans ce bateau un



## Le livre des récompenses et des peines

homme nommé Tcheou pou-tong, qui, toute sa vie, a respecté les vieillards, nous ne pourrions le submerger.

« Maintenant que votre bateau a échappé au naufrage, dites-moi s'il s'y trouvait en effet un homme appelé Tcheou-pou-tong.

Il demanda les noms des passagers, et il n'y eut que Tcheou-ssé dont le nom se rapprochait de celui qu'il cherchait.

— C'est cela même, s'écria un des assistants, qui se chargea d'expliquer cette difficulté ; il manque <sup>1</sup> au caractère ssé un trait vertical, dont l'absence ne permet pas (pou) de former le caractère *tong*.

Tous les passagers lui témoignèrent leur reconnaissance.

C'est ainsi que le ciel récompensa Tcheou-ssé de son respect pour les vieillards.

\*

Yang-tchou, qui était membre de l'académie des Han-lin, avait accumulé de grandes vertus. Il avait coutume de se promener sur un âne dont le braiement était la terreur des vieillards qui avaient de petits enfants. Yang en ayant été informé, vendit son âne et marcha à pied.

p.072 Un jour, un enfant ayant renversé une table de pierre qui était placée sur un tombeau, l'homme qui gardait cette sépulture vint en instruire Yang, qui demanda d'abord si l'enfant avait été blessé. Yang fut ravi d'apprendre que l'enfant n'avait éprouvé aucun mal. Il recommanda ensuite au père et à la mère de cet enfant de veiller sur lui avec un soin assidu, et de ne jamais rien faire pour l'effrayer.

Voilà un homme qui avait une véritable affection pour les enfants.

---

<sup>1</sup> Il y a ici une allusion intraduisible, qui ne peut être saisie que par les personnes qui connaissent la différence du mot *ssé* (président) et du mot *tong* (semblable). Voyez le sixième caractère chinois de la page 10. Si l'on ajoute à gauche un trait vertical, ou aura le caractère *tong*.

## 傷可不猶木草蟲昆

@

Ne faites pas de mal, même aux insectes, aux plantes et aux arbres.

### Commentaire

p.073 L'expression *kouen-tchong* (1), comprend tous les insectes qui naissent dans l'humidité, ou par l'effet d'une transformation. Quelque petits qu'ils soient, ils sont doués du même souffle de vie que les autres animaux. Quoique les herbes et les plantes soient privées de connaissance, elles ont aussi en elles un principe vital. C'est le Ciel et la Terre qui donnent à tous ces êtres la vie et la croissance. Si vous les blessez, vous n'imites point la bonté du Ciel et de la Terre, qui aiment à donner la vie aux créatures.

Or, s'il n'est pas permis de tuer même les êtres les plus petits et les plus faibles, pourra-t-on faire du mal à ceux qui sont plus grands et plus forts ?

### Histoire

Lorsque Ing-chen restait dans sa maison, en été, il n'arrachait pas l'herbe ; en hiver, il ne faisait pas démolir les vieux murs, de peur de tuer les insectes qui s'y trouvent. Dans la suite, il eut un fils nommé Jou-iu, qui fut un ministre célèbre sous la dynastie des Song.

## 凶之人憫宜

@

Vous devez compatir aux malheurs des autres.

\*

### Commentaire

p.074 Le mot *i* (1) a le sens de *tang*, il convient. Ce mot, qui implique un devoir pour tous les hommes, se rattache aux passages qui suivent, jusqu'à : *Donnez, et ne vous en repentez pas.*

Le mot *hiong* (5) peut s'expliquer de deux manières. Un commentateur prend *hiong* (5) pour *hiong* (Basil., n° 579), dans la locution *hing-hiong*, faire des actions cruelles, agir avec cruauté. Tout homme qui agit avec cruauté, qui s'abandonne à la perversité de son cœur, n'a pas pour cela perdu toute la bonté qu'il a reçue en naissant. Tantôt la faim et le froid lui inspirent, malgré lui, l'idée de voler ; tantôt, parce qu'il est entraîné par les mauvais conseils des autres hommes, ou parce qu'il n'a point reçu l'instruction nécessaire, il oublie les rites et les lois, et dans un moment d'aveuglement, il s'abandonne au mal, commet des actions cruelles, et encourt les plus sévères châtiments. Un tel homme n'est-il pas digne de toute notre commisération ?

### Histoires

L'empereur Iu, de la dynastie des Hia, voyant un jour une troupe de criminels que l'on conduisait en prison, p.075 descendit de son char et pleura sur leur sort, parce que les crimes qu'ils avaient commis excitaient sa compassion.

\*

Un homme de Pien-liang, nommé Tchang-king, remplissait les fonctions de geôlier. Chaque jour, il balayait lui-même la prison, et

## Le livre des récompenses et des peines

nettoyait <sup>1</sup> les fers et les entraves des prisonniers. « Une invincible nécessité, se disait-il à lui-même, oblige le magistrat de les envelopper dans le filet de la loi. Mais si le gardien de la prison n'a point pitié de ces malheureux, à qui iront-ils exposer leurs peines et demander des consolations ? » Il apportait, dans la préparation des aliments et des potions médicales qui leur étaient destinés, la même propreté et le même soin que si c'eût été pour lui.

— Si vous êtes véritablement coupables, leur disait-il avec bonté, vous devez vous dénoncer vous-mêmes, et vous garder soigneusement de rejeter vos crimes sur des hommes vertueux.

C'est pourquoi on n'avait pas besoin d'appliquer la question, et il était toujours facile au juge de résoudre les cas douteux.

Dans la suite, sa femme mourut de maladie à l'âge de quarante-huit ans. Un Esprit lui dit :

— Votre mari a accumulé en secret de grandes vertus ; il est juste qu'il en soit récompensé par les succès et la prospérité de ses descendants. Vous pouvez retourner sur la terre.

L'année suivante, elle mit au monde un second fils, et elle eut le bonheur de vivre jusqu'à l'âge de quatre-vingt deux ans. Tous ses fils obtinrent de brillants emplois.

### Commentaire

p.076 Un autre commentateur donne au mot *hiong* (5) le sens qu'il a dans l'expression *hiong-weï*, danger. Les uns sont dangereusement malades, et touchent à leur fin, sans avoir personne pour les soigner. Les autres sont en proie à la faim, au froid, à la consommation, ou à une fièvre brûlante, et se trouvent à l'article de la mort. Leur sort doit inspirer une véritable compassion.

---

<sup>1</sup> Il n'est pas aisé de deviner en quoi ce nettoyage pouvait soulager les prisonniers.

## Le livre des récompenses et des peines

### Histoires

Wou-wang, de la dynastie des Tcheou, rafraîchit, avec son éventail, un homme qui était accablé par une chaleur étouffante, et le préserva de la mort. La vue du danger imminent dans lequel cet homme se trouvait, avait ému la pitié de Wou-wang.

\*

Siun-kiu-pé était allé voir, dans un lieu fort éloigné, un de ses amis qui était malade. Il arriva qu'une troupe d'insurgés assiégeaient la ville du district où il habitait. Tous les gens de la maison s'enfuirent, et il ne resta plus que son ami malade.

Kiu-pé demeura à ses côtés, et ne put se décider à s'en aller comme les autres. Les insurgés étant entrés, virent Kiu-pé, et lui dirent :

— A l'approche du gros de l'armée, tout le district est devenu désert : comment avez-vous le courage de rester seul ici ?

— J'ai dans cette maison un ami malade, répondit Kiu-pé, et je n'ai point voulu l'abandonner. Je désire donner ma vie pour la sienne.

Les insurgés furent touchés de ce dévouement héroïque ; ils firent retirer leurs troupes et s'en allèrent.

Réjouissez-vous des avantages des autres.

\*

#### Commentaire

p.077 Le mot *chen* (4), ce qui est *bon*, désigne non seulement les bonnes actions des autres hommes, mais en général ce qu'il y a de louable dans leurs talents, leurs stratagèmes de guerre, leurs compositions littéraires, leurs paroles et leurs qualités. Quand nous voyons un homme doué de *bonnes* qualités, nous devons nous en réjouir pour lui, le louer en toutes circonstances, et l'appuyer de notre recommandation. Alors, ceux qui sont déjà *bons* et vertueux s'efforcent de le devenir encore davantage ; et ceux qui ne le sont pas s'exhortent mutuellement à pratiquer le bien. Les autres hommes avaient sans doute de la vertu ou des talents mais nous avons eu le mérite de les avoir fait valoir.

#### Histoire

Tchin-kouan était doué d'un caractère doux et modeste. Quand il discourait avec les autres, il tâchait d'imiter tout ce qu'il voyait de *bon* en eux, et aimait encore davantage à les encourager au bien. Si un jeune homme prononçait une parole, ou faisait une action qui fût digne d'être imitée, il la louait, et cherchait à lui p.078 donner de la publicité, se disant en lui-même : Il l'emporte sur moi. Dans la suite, Kouan devint ministre.

Parmi les sages de l'antiquité, on cite le grand Chun, qui aidait les autres hommes à faire le bien, et le grand Iu, qui s'inclinait profondément quand il entendait une parole louable. C'étaient là des hommes qui se réjouissaient des avantages des autres.

Secourez les hommes dans leurs besoins.

\*

#### Commentaire

p.079 Le mot *ki* (4), *besoins*, s'applique à un grand nombre de circonstances. Si un homme a faim ou froid, il a besoin d'habits et d'aliments ; s'il est malade, il a besoin d'un médecin et de médicaments ; s'il perd ses parents, il a besoin d'argent pour faire leurs obsèques. Nous devons donner aux hommes nécessiteux, l'espèce de secours que réclame leur position. Aucune action ne peut être plus méritoire.

#### Histoires

Li-ssé-kien, qui vivait sous la dynastie des Souï, ayant un jour plusieurs milliers de boisseaux de riz, les prêta aux habitants de son village. L'année ayant été stérile, aucun d'entre eux ne put lui rendre le riz qu'il avait emprunté. Li fit préparer un diner et invita tous ses débiteurs. Il prit alors tous les billets qu'ils lui avaient souscrits, et les jeta au feu en disant :

— Votre dette est payée ; ne vous en mettez plus en peine.

L'année suivante avant encore été stérile, Li ouvrit ses greniers et secourut tous ceux qui manquaient de riz.

Voilà ce qui s'appelle secourir les hommes dans les besoins pressants de la faim.

\*

p.080 Tchang-yen-ming était habile dans la médecine. Quand un pauvre venait lui demander des médicaments, il n'exigeait jamais

## Le livre des récompenses et des peines

d'argent, mais, au contraire, il les lui offrait de lui-même. Quand un homme riche venait lui demander des médicaments, il lui en donnait autant qu'il en voulait, sans s'embarrasser du prix. Si l'on venait le prier d'aller visiter un malade, il partait sur-le-champ, sans s'occuper de la longueur du chemin. Un homme étant venu réclamer ses soins pendant une nuit où il neigeait, les personnes de sa maison l'engagèrent à ne pas tant se presser de partir.

— Le malade est dans son lit, répondit Tchang, et il attend que je vienne le sauver ; comment pourrais-je tarder un seul instant ?

Dans la suite, ses fils et ses petits-fils obtinrent de brillants emplois.

Voilà ce qu'on appelle secourir les malades dans les besoins pressants de la maladie.

\*

Un homme de Tchao-ko, nommé Tchao-tsieou, aimait à faire l'aumône. Il y avait un de ses voisins, nommé Li-hiouen-tou, qui venait de perdre sa mère, et ne pouvait pas faire ses obsèques. Tchao lui donna une paire de bœufs, dont la vente lui procura les moyens d'accomplir ce devoir sacré.

Dans la suite, comme il voyageait au milieu de la nuit, il rencontra une vieille femme qui lui offrit un vase rempli d'onces d'argent, et lui dit :

— Je veux vous récompenser d'avoir procuré à mon fils les moyens de faire mes funérailles. Quand vous aurez atteint l'âge de cinquante <sup>p.081</sup> ans, vous obtiendrez des richesses et des honneurs.

Quelque temps après, cette promesse se réalisa.

\*



## Le livre des récompenses et des peines

Mi-tsong-li fabriquait continuellement des cercueils et les donnait aux indigents. Il vécut quatre vingts ans. Après sa mort, il apparut en songe à un de ses domestiques et lui dit :

— Pendant toute ma vie, j'ai fabriqué des cercueils que je donnais aux indigents, et je les secourais dans leur détresse. Par là j'ai accumulé des mérites secrets ; j'en serai récompensé dans mes descendants. Vous pouvez annoncer à Chi-ssé-tsi que, l'année prochaine, il obtiendra le rang de Kiaï-youen <sup>1</sup>.

L'année suivante Chi-ssé-tsi, dont le surnom était Kien-kouang, obtint en effet le titre de Kiaï-youen.

Depuis ce moment, ses petits-fils obtinrent, sans interruption, de brillants succès dans les concours.

Voilà ce qui s'appelle secourir les hommes qui n'ont pas le moyen d'ensevelir leurs parents.

\*

Li-ing aimait à faire le bien. Il y avait un homme de Ping-yang, nommé Keng-lien, qui venait d'être condamné, et dont toute la famille allait être traînée avec lui à la capitale. Sa femme était sur le point d'accoucher, mais personne ne voulait la recevoir dans sa maison, de peur de contracter quelque souillure. Cette malheureuse était couchée sur la paille, et pleurait en poussant des cris déchirants. Li l'ayant vue, la fit conduire dans sa maison, p.082 et dit à sa femme :

— Quel est l'homme qui n'est pas exposé au malheur ? Comment pourrait-on emmener cette femme et lui faire supporter les fatigues d'un long voyage ? Si elle vient à accoucher en route, elle sera exposée aux rigueurs du vent et du froid. Ne doit-on pas craindre de voir périr la mère et

---

<sup>1</sup> On appelle ainsi celui qui obtient le premier rang sur la liste des licenciés.

## **Le livre des récompenses et des peines**

l'enfant ? J'aime mieux qu'il m'arrive quelque malheur, que de les laisser mourir.

Quand elle fut accouchée, il ordonna à sa femme de la soigner jusqu'à ce qu'elle fût entièrement rétablie.

Voilà ce qui s'appelle secourir dans leurs besoins les hommes qui passent sur la route, c'est-à-dire qui nous sont totalement étrangers.

Il y a encore bien des genres de besoins où les hommes peuvent implorer notre assistance. Nous devons leur donner tous les secours que réclame leur position particulière.

## 危之人救

@

Sauvez les hommes dans le danger.

\*

### Commentaire

p.083 Le mot *weï* (4) veut dire ici une situation périlleuse, où un homme est entre la vie et la mort. Il est dit, dans le livre intitulé *Yun-ki-tsi-tsien* :

« Si vous sauvez un homme dont la vie est en danger, le ciel prolongera votre existence de douze ans ; ce nombre sera doublé, si celui que vous avez sauvé est un homme vertueux.

On lit dans les instructions de Hiouen-ti :

« Toutes les fois qu'un homme est dans le malheur, ou dans une situation désespérée, si vous employez seulement une parole bienveillante pour le sauver, vous faites honneur à vos ancêtres, et vous préparez le bonheur de vos fils et de vos petits-fils.

### Histoires

Autrefois, le père de Ping-ki, étant sorti de bonne heure dans le fort de l'hiver, vit un homme qui était étendu dans la neige, et dont le corps était à moitié gelé. Il se dépouilla promptement de ses habits pour l'en couvrir, l'aida à s'en retourner et lui sauva la vie. Comme, jusque-là, il n'avait pu avoir d'enfants, il alla prier dans le temple du dieu qui préside au mont Thaï-chan. La nuit suivante, il vit en songe un Esprit qui lui dit :

— Vous avez p.084 sauvé la vie d'un homme, et c'est votre excellent cœur qui vous a inspiré cette belle action. Pour vous

## Le livre des récompenses et des peines

en récompenser, le ciel vous donnera un fils qui se nommera Han-ki <sup>1</sup>.

Dans la suite, il eut un fils à qui il donna le petit nom de Ki. Ce fils obtint de bonne heure le grade de docteur, et parvint à la dignité de Chang-chou, ou président d'un des six tribunaux suprêmes.

\*

Un marchand de Hoeï-tcheou, nommé Wang-tchi-jin, avait atteint l'âge de trente ans sans avoir eu d'enfants. Un physionomiste lui dit :

— Dans dix mois d'ici il vous arrivera un grand malheur.

Wang, qui savait depuis longtemps que cet homme avait une habileté merveilleuse dans son art, rassembla toutes ses marchandises, et se retira promptement à Sou-tcheou.

Au milieu de son voyage, il vit une femme se précipiter dans l'eau avec son enfant. Sur-le-champ Wang appela des pêcheurs et leur promit vingt onces d'argent s'ils pouvaient les sauver. Les pêcheurs volèrent à leur secours, et les tirèrent du milieu des flots. Aussitôt après, Wang leur donna la somme promise. Il demanda ensuite à la femme quel motif l'avait poussée à se jeter dans l'eau.

— Mon mari est un journalier, lui répondit-elle. Nous avons élevé un porc qu'il est allé vendre hier, mais il ne s'est pas aperçu qu'on l'a payé avec de la fausse monnaie. A son retour, il s'est emporté contre moi, et m'a accablée de coups et d'injures. Maintenant nous n'avons plus de quoi subsister.

Wang lui donna le double de la somme.

p.085 Cette femme étant revenue à la maison, elle raconta celle aventure à son mari, qui ne voulut point y ajouter foi. Il alla avec elle trouver Wang, pour s'assurer de la vérité.

Ils arrivèrent chez lui à une heure où il était déjà couché. La femme, ayant frappé à la porte, lui dit :

---

<sup>1</sup> Plus haut, ce fils est appelé *Ping-ki*.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— La femme qui s'était jetée dans l'eau, vient vous remercier.

— Vous êtes une jeune femme, lui cria Wang d'une voix forte, et moi j'habite seul dans cette chambre. Les convenances ne me permettent point de vous recevoir au milieu de la nuit.

Celle-ci ayant répondu que son mari l'accompagnait, Wang s'habilla et sortit pour les voir. Il ne fut pas plus tôt sorti de sa chambre, que le mur s'écroula, et brisa en pièces le lit qu'il venait de quitter. Les deux époux s'en retournèrent remplis de saisissement et d'admiration.

A son retour, Wang alla trouver le physionomiste. Celui-ci poussa un cri d'étonnement, et lui dit :

— Je vois quelque chose d'extraordinaire dans votre figure. Non seulement vous avez échappé à un grand danger, mais vous avez même acquis un bonheur inespéré. Vous ne vous affligerez plus de ne point avoir d'enfants.

Dans la suite, il eut un fils qui obtint le grade de docteur, et parvint à une charge éminente.

\*

Sous la dynastie des Tsing, dans les années Chun-tchi (de 1644 1662), il y avait dans la province de Kiang-nan, un mahométan nommé Hia-kieou, qui avait ouvert une boutique où il vendait du riz cuit.

Un homme du district de Kiang-pou-hien prit cinquante onces d'argent pour aller au chef-lieu acquitter ses impôts, et oublia son argent dans la boutique de <sup>p.086</sup> Hia-kieou. Celui-ci courut après le maître de cette somme jusqu'au bord du fleuve Kiang, où il le rejoignit, et la lui remit intacte.

Dans la suite, cet homme, qui avait recouvré son argent, se trouvant par hasard au bord du fleuve Kiang, il vit un bateau que la violence du vent venait de submerger.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— C'est comme si Hia-kieou ne m'avait pas rendu mon argent, se dit-il en lui-même. Eh bien ! je vais employer une partie de cette somme à faire une bonne action.

Sur-le-champ il appela des pêcheurs qui se trouvaient dans leurs bateaux et leur dit :

— Je vous donnerai cinq onces d'argent pour chaque homme que vous sauverez.

Les pêcheurs coururent à l'envi au secours des naufragés, mais ils ne purent en sauver qu'un seul : c'était le fils de Hia-kieou.

\*

Un homme de Kao-yeou, nommé Tchang-pé-hou, étant allé à Hoaï-an, il aperçut dans le lointain un petit bateau qui tantôt flottait à la surface de l'eau, tantôt paraissait s'enfoncer. Il y avait, à la poupe du bateau, un homme qui appelait au secours. Tchang tira sur-le-champ dix onces d'argent, et les promit à des pêcheurs pour prix de sa délivrance. Quand ils l'eurent amené devant lui, il reconnut que c'était son propre fils.

\*

Sous la dynastie des Ming, dans les années Tching-té (de 1506 à 1522), il s'éleva, au septième mois, un vent impétueux qui fit sortir la mer de son lit. Une nuit, les eaux débordées s'élevèrent jusqu'à la hauteur de vingt pieds, et engloutirent une multitude innombrable d'habitants. Des hommes montèrent sur un radeau de <sup>p.087</sup> bambou, afin de retirer de l'eau des objets précieux. Ils aperçurent une femme qui tenait dans sa main un petit coffre, et que le flot amenait vers eux. Comme elle était sur le point d'atteindre le rivage, un d'entre eux, poussé par le désir de s'emparer du coffre, poussa cette femme avec intention et la noya. Quand il eut ouvert le coffre, il y trouva un billet d'âge, et reconnut que c'était la femme qu'il venait de demander en mariage.

## **Le livre des récompenses et des peines**

On voit, par les exemples qui précèdent, qu'on doit faire tous ses efforts pour sauver les hommes dont la vie est en danger. Le premier, pour avoir sauvé un homme, a obtenu un fils ; le second, pour avoir sauvé une femme, a échappé lui-même à un danger mortel ; le troisième, pour avoir restitué une somme d'argent, a eu le bonheur de voir sauver son fils ; le quatrième, en sauvant un homme, a sauvé son propre fils. Le dernier, pour n'avoir pas voulu sauver une personne qui se noyait, est devenu le meurtrier de sa propre femme.

La Providence céleste sait discerner les hommes vertueux et les coupables, et leur envoie promptement la récompense ou le châtiment qu'ils ont mérité.

已如失之人見得之已如得之人見  
失之

@

Réjouissez-vous des succès des autres, et affligez-vous de leurs revers, comme si vous vous trouviez à leur place.

\*

Commentaire

p.088 Le mot *té* (4) signifie *obtenir* ; par exemple, *obtenir* un succès complet, lorsqu'on cherche à acquérir du mérite et de la réputation ; *obtenir* du profit dans le commerce ; *obtenir* la réussite de ses projets ; *obtenir* la sécurité, lorsqu'on était exposé à un danger imminent, etc. Quand nous voyons un autre homme *obtenir* ce qu'il désirait, nous devons nous en réjouir pour lui.

Le mot *chi* (12) signifie *perdre*, éprouver une perte, un dommage. Par exemple : échouer (littéralement, *perdre* ses espérances) en cherchant à acquérir du mérite et de la réputation ; *perdre* le profit qu'on attendait de son commerce ; tomber dans un malheur ; être volé par des brigands ; recevoir des blessures ; oublier ou *perdre* son argent. Quand nous voyons les autres hommes éprouver une perte ou du dommage, nous devons en être affligés comme si nous étions nous-mêmes à leur place. De cette manière, nous conserverons pour les autres ces sentiments d'équité et de bienveillance que nous demandons pour nous-mêmes.

Histoire

p.089 Sous la dynastie des Ming, un homme nommé Lo-lun, se rendant à la capitale pour obtenir le grade de docteur, descendit dans une hôtellerie de la province de Chan-tong, et y passa la nuit. Son domestique ramassa, dans l'hôtellerie, un bracelet d'or, et le cacha



## **Le livre des récompenses et des peines**

soigneusement sans en parler à son maître. Après qu'ils eurent marché pendant plusieurs jours, Lun dit à son domestique :

— Il nous reste encore un long voyage pour arriver à la capitale, et nos provisions seront insuffisantes. Comment faire ?

— Ne vous inquiétez pas, répondit le domestique.

A ces mots, il tira le bracelet d'or, et lui expliqua d'où il venait. Lun entra dans une grande colère, et voulut sur le-champ aller reporter lui-même le bracelet.

— Si vous retournez sur vos pas, reprit le domestique, il est à craindre que vous ne manquiez le concours.

— Cet objet, dit Lun, a sans doute été perdu par la négligence de quelque servante. On ne manquera pas de lui donner la question pour savoir ce qu'il est devenu. Et si elle est condamnée à mort, à qui en sera la faute ? J'aime mieux ne pas arriver à temps au concours, que d'être cause qu'une personne meure avant l'époque marquée par le destin.

Aussitôt il revint à l'hôtellerie. Il apprit alors qu'une servante, ayant jeté un bassin plein d'eau, avait jeté en même temps le bracelet d'or qui y était tombé. La maîtresse avait frappé la domestique jusqu'au sang, et celle-ci voulait se donner la mort. Le mari ne cessait d'accabler sa femme de reproches et d'injures, et cette femme, poussée par la colère et le désespoir, était sur le point de se pendre.

p.090 Toute la maison retentissait de bruit et de vacarme. Lo-lun étant entré, tira de sa poche le bracelet et le rendit. De cette manière il sauva la vie à deux personnes. Il partit, et retourna de nouveau à la capitale, où il arriva le quatrième jour du second mois. Il se hâta de présenter sa composition aux juges du concours, et obtint le premier rang sur la liste des docteurs.

Les hommes d'aujourd'hui éprouvent un sentiment d'envie en voyant les succès des autres, et ils sont transportés de joie en les

## **Le livre des récompenses et des peines**

voyant essuyer une perte ou un revers. C'est ce qu'on appelle « être jaloux de voir les autres s'enrichir, et craindre de tomber soi-même dans la misère ; porter envie au vainqueur et se réjouir du malheur de celui qui est vaincu. » Est-il possible que les hommes égoïstes et inhumains n'éprouvent pas de grands malheurs en punition de leur conduite ?

## 短人彰不

@

Ne divulguez pas les imperfections des autres.

\*

### Commentaire

p.091 Le mot *tchang* (2) veut dire publier une chose pour en donner connaissance aux autres hommes.

Toutes les fautes ou erreurs que commettent les hommes s'appellent *touan* (4).

Il n'y a personne qui en soit exempt. Par exemple, l'un se trompe par hasard dans un calcul, un autre est pressé par des circonstances impérieuses, et commet une erreur qui fait échouer son projet. Nous devons alors cacher et déguiser leurs fautes, présenter leur conduite sous un jour favorable, et éviter soigneusement de révéler ce qui pourrait nuire à leur réputation. C'est là ce qu'on appelle conserver dans son cœur de la droiture et de la générosité.

\*

Autrefois, lorsque Han-wen-kong remarquait des incorrections dans une composition littéraire, il la mettait lui-même sous enveloppe et la cachetait, de peur que d'autres ne les aperçussent.

\*

Wen-tching-ming n'aimait pas à entendre parler des défauts des autres. Si quelqu'un abordait ce sujet en sa présence, il se mettait à parler d'autre chose.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

p.092 Lieou-tchong-pou, de la ville de Ma-tching, se trouvant auprès de sa femme la première nuit de ses noces, entendit un voleur qui entra dans sa maison. Tchong-pou se leva, et reconnut que le voleur était un homme de ses amis.

— Quoi, c'est vous ! lui dit-il. Je pense que c'est la pauvreté et le besoin qui vous ont poussé à commettre cette mauvaise action.

Il prit alors des ornements de tête <sup>1</sup> appartenant à sa femme, et les lui donna en disant :

— Dès ce moment, changez de conduite, et pratiquez le bien. Je vous promets de ne jamais dire que c'est vous.

Comme sa femme lui demandait continuellement quel était le voleur, il répondait :

— Je lui ai promis de ne jamais révéler son nom.

Dans la suite, son fils, nommé Souï, fut élevé à la dignité de prince. Ses petits-fils et ses arrière-petits-fils obtinrent tous leurs degrés littéraires.

Les hommes dont nous venons de parler n'ont point révélé les fautes et les erreurs des autres.

*Remarque.* Ce qui nous prive le plus souvent des bénédictions secrètes du ciel, c'est de divulguer les choses qui se passent dans l'appartement des femmes.

---

<sup>1</sup> Il y a dans le texte ; ornements de mains. Le mot *cheou*, mains, me paraît employé par erreur pour *cheou*, tête.

Ne vous vantez pas de votre supériorité.

\*

#### Commentaire

p.093 Le mot *hiouen* (2) veut dire ici : se prévaloir de ses talents et de sa capacité, et s'en glorifier.

Le mot *tchang* (4) signifie : des avantages, une supériorité, qui nous placent au-dessus des autres hommes. Si nous avons quelque supériorité, les autres l'aperçoivent d'eux-mêmes. Tout ce que nous devons faire est d'être humbles et modestes. Si nous nous prévalons de nos talents pour mépriser les autres, nous perdons, dès ce moment, notre supériorité.

\*

#### Histoires

A l'âge de sept ans, Li-pi excellait dans la littérature. Il avait coutume de célébrer en vers sa supériorité, et laissait percer dans ses chansons ses vues ambitieuses. Tchang-kieou-ling lui fit des remontrances et lui dit :

— Vous avez obtenu de bonne heure une réputation brillante ; mais prenez garde d'éprouver un échec. Je vous conseille de chercher plutôt à cacher vos talents. Les vers peuvent servir par hasard à célébrer les agréments d'un site champêtre ; mais il n'y a pas là de quoi se glorifier.

Li-pi fut touché de ce conseil, et dès ce moment il cessa de se vanter. Dans la suite, il devint un ministre célèbre.

\*

## **Le livre des récompenses et des peines**

p.094 Un homme de Fou-keou, nommé Tien-tsi, apparut en songe à sa femme, un an après sa mort, et lui dit :

— Ayant obtenu le grade de docteur, dans ma vie passée, je me vantaïs de mes talents, et, en toute occasion, je rabaissais les sages de l'antiquité, et les hommes de mon siècle qui avaient acquis de la réputation. J'aimais à rechercher leurs défauts et à les critiquer, pour exercer à leurs dépens mon pinceau et ma langue. Mon unique but était de satisfaire un caprice d'un moment. J'ignorais le sort qui m'attendait dans l'autre monde. Depuis que j'ai quitté la terre, le dieu de l'enfer a ordonné à deux serpents et à trois scolopendres d'entrer et de sortir continuellement par les neuf ouvertures de mon corps. Je ne pourrais vous exprimer mes douleurs et mes tourments. Au bout de trois cent soixante jours, je dois passer dans le corps d'une femme. Aujourd'hui, que le temps de mon châtiment est expiré, je suis venu exprès pour vous donner cet avis.

Sur-le-champ il partit, et alla prendre possession de sa nouvelle existence.

C'est ainsi qu'il fut puni pour s'être vanté de sa supériorité.

Arrêtez le mal, et exaltez le bien.

\*

#### Commentaire

p.095 Le mot *ko* (1) veut dire arrêter une chose, y mettre obstacle.

Le mot *yang* (3) signifie louer, exalter. Quand un homme est sur le point de faire le mal, nous devons l'arrêter, le retenir, lui adresser des remontrances, afin que sa mauvaise action ne s'accomplisse pas, et pour préserver les autres hommes des maux qui peuvent en résulter.

Quand un homme a de bonnes qualités, nous devons les louer et les exalter en public, afin que la bonté de son cœur se fortifie encore davantage, et qu'à son exemple les hommes s'excitent mutuellement à faire le bien.

#### Histoires

Autrefois, Tchang-tsi-hien ayant un jour donné un repas dans sa maison, un esclave déroba plusieurs pièces d'argenterie.

Tsi-hien, se trouvant derrière un treillis de bambou, le vit distinctement, et se garda de le dénoncer. Dans la suite, il parvint au rang de ministre. Les hommes qui étaient attachés à son service obtinrent tous des places, et il n'y eut que l'esclave qui resta sans emploi. p.096

— Il y a bien longtemps, dit l'esclave, que je sers Votre Excellence ; d'où vient la disgrâce que j'éprouve ?

— Te souviens-tu, lui répondit Tsi-hien, de m'avoir volé autrefois plusieurs pièces d'argenterie ? J'ai renfermé cette affaire dans mon sein pendant vingt ans, et je n'en ai rien dit à personne. Maintenant que je suis ministre, je dois *arrêter le*

## Le livre des récompenses et des peines

*mal et exalter le bien.* Comment pourrais-je appuyer de ma recommandation et de mon crédit un homme qui a commis un vol ? Par pitié pour toi et en considération de ce que tu m'as servi pendant longtemps je le donne 300.000 maces (30.000 onces d'argent). Prends-les, et va-t'en ailleurs.

L'esclave fut frappé d'effroi et versa des larmes abondantes. Il se prosterna aux pieds de Tchang, le remercia et partit.

En examinant la manière dont Tchang traita son esclave, on voit que, dans l'exercice de ses fonctions administratives, il *arrêtait le mal et exaltait le bien*.

\*

Tsin-yun, qui vivait sous la dynastie des Song, était sorti de sa maison le matin du premier jour de l'année, à une époque où il n'avait pas encore obtenu ses degrés littéraires. Il rencontra une troupe de démons, et leur demanda qui ils étaient.

— Nous sommes, répondirent-ils, les démons de la peste. Au commencement de l'année, nous répandons la peste dans les maisons.

— L'avez-vous répandue dans ma maison ? reprit Yun.

— Non, répondirent les démons.

— Comment, dit Yun, a-t-elle pu échapper à la contagion ?

— Dans votre maison, répondirent les démons, depuis <sup>p.097</sup> trois générations, *on cache le mal et on publie le bien* que font les autres. En récompense de cette conduite, vos fils et vos petits-fils seront comblés d'honneurs et de distinctions. Comment aurions-nous osé entrer dans cette maison ?

Après avoir achevé ces mots, ils disparurent.

Voilà un second exemple de la récompense que l'on obtient, lorsqu'on *arrête* les mauvaises actions et qu'on *exalte* les bonnes actions des autres hommes.



## 少取多推

@

Cédez beaucoup, et prenez peu pour vous-même.

\*

### Commentaire

p.098 Le mot *touï* (1) veut dire céder avec modestie. Toutes les fois que les hommes paient une dette, ou partagent un patrimoine, il y en a beaucoup qui se laissent guider par l'amour du gain. Les uns s'entendent ensemble pour s'emparer ouvertement de ce qui ne leur appartient pas, les autres trompent en secret. Ils veulent absolument avoir plus qu'il ne faut. Ils ignorent que ce qui est contraire à la justice et à l'équité, allume la colère des hommes et des dieux, et que, pour l'ordinaire, ce que l'on a dérobé en plein jour, diminue secrètement. Nous perdons bientôt le surplus que nous avons obtenu injustement. Il vaut mieux céder un peu trop aux autres ; car, en perdant une portion de ce qui nous revenait, nous conservons notre droiture et notre probité, et les hommes, touchés de notre exemple, se sentent portés à nous imiter. En général, celui qui a éprouvé quelque détriment, regagne bientôt les avantages dont il avait été privé, et il ne reste pas longtemps avec le faible lot qui lui était échu.

### Histoire

Dans son enfance, Tchang-ssé-siouen vivait chez son oncle, qui avait sept enfants. Avant de partager le p.099 patrimoine qui provenait de son aïeul, l'oncle lui dit :

— Nous allons vivre séparément ; je ferai deux parts de l'héritage.

— Je ne le souffrirai pas, répondit Siouen. Je désire que mes cousins en obtiennent chacun une part.

## **Le livre des récompenses et des peines**

L'oncle ne voulut point y consentir ; mais comme Siouen voulait absolument qu'on partageât les biens en huit lots, il finit par céder à ses instances.

A cette époque, Siouen, qui avait atteint l'âge de dix-sept ans, se rendit à la capitale pour subir ses examens. Un physionomiste s'écria à sa vue :

— Je lis sur toute sa figure des signes qui annoncent une vertu cachée. J'ai la certitude qu'il réussira dans le concours.

Cette prédiction se réalisa.

C'est ainsi que sont récompensés ceux qui, en partageant un héritage avec leurs parents, laissent beaucoup aux autres et prennent peu de chose pour eux-mêmes. Quand nos amis nous paient une dette, nous devons songer que la répartition de l'argent et des richesses est réglée d'avance par le destin, et par conséquent ne recevoir d'eux que ce qui nous est dû d'après les règles de la plus stricte équité.

## 怨不辱受

@

Ne vous irritez point quand vous avez reçu un affront.

\*

### Commentaire

p.100 L'expression *cheou-jo* (1-2) se dit des personnes qui sont en butte à la calomnie, aux injures, aux affronts des autres hommes.

Les mots *pou-youen* (3-4) signifient : ne point concevoir de la colère ou de l'indignation. En général, il y a peu d'hommes qui puissent contenir leur colère et leur indignation, lorsqu'ils ont reçu un affront. Ils ignorent qu'un moment de colère fait souvent naître des querelles et des combats acharnés. Il faut alors se tâter le cœur. Si nous avons agi contre la raison, il est juste que nous éprouvions des affronts de la part des autres ; nous n'avons pas le droit de nous irriter contre eux. Si nous pouvons alors maîtriser notre colère, la haine et l'inimitié des autres s'évanouira sur-le-champ. Mais si nous avons agi suivant la raison, et que les autres nous insultent sans motif, nous devons les regarder comme des insensés, avec lesquels il est inutile de disputer. Si nous pouvons contenir notre colère, les autres hommes auront honte de leur conduite et se corrigeront. D'un côté, nous montrerons une grandeur d'âme qui nous fait supporter patiemment les fautes de nos semblables ; de l'autre, nous nous épargnerons les émotions de la colère, et nous nous p.101 préserverons des malheurs qu'elle entraîne après elle. C'est pourquoi les bouddhistes, dans leurs instructions, placent la patience à supporter les injures au-dessus de toutes les vertus, et la représentent comme le premier et le plus sûr moyen d'arriver à la perfection.

## Le livre des récompenses et des peines

### Histoires

Sous la dynastie des Song, vivait un homme nommé Fou-pi. Lorsqu'il était encore jeune, un homme lui ayant adressé une injure grossière, il fit semblant de ne pas s'en apercevoir.

— C'est vous qu'on insulte, lui dit une des personnes qui se trouvaient à ses côtés.

— Je crois, répondit Fou-pi, que cette injure s'adresse à un autre.

— Vous êtes dans l'erreur, reprit son voisin ; il a prononcé clairement votre nom en vous adressant cette injure.

— N'y a-t-il pas dans le monde, répondit Fou-pi, une foule de personnes qui portent le même nom de famille et le même surnom ?

Celui qui avait injurié Fou-pi, ayant entendu cette réponse, rougit lui-même de sa conduite, et lui fit ses excuses.

\*

Lorsque Liu-meng-tching était ministre d'État, un simple lettré le montra au doigt et le tourna en ridicule. Les collègues de Tching ayant voulu demander son nom, il s'y opposa en disant :

— Si je venais à savoir son nom, peut-être ne pourrais-je point l'oublier ; il vaut mieux que je l'ignore.

p.102 Les deux hommes que nous venons de citer montrèrent une rare magnanimité, et ils obtinrent un bonheur proportionné à leur vertu.

\*

Un homme de Lin-kiang, nommé Hou-pi-cheou, jouait un jour aux échecs avec un étranger. Un individu l'interpella d'un ton grossier, et l'accusa de tromper au jeu.

— Attendez un peu, lui dit Hou-pi.

## Le livre des récompenses et des peines

A ces mots, le même homme renversa le damier, et l'accabla d'injures. L'étranger ne put contenir son indignation.

— Il paraît, dit Hou-pi, d'une voix calme, que vous voudriez me voir perdre tous mes points.

— Cela est vrai, lui dit cet homme.

A ces mots Hou-pi prit le livret sur lequel il avait marqué les points qu'il avait gagnés, et les effaça. Ce n'est pas tout ; il lui donna, avant qu'il partît, un boisseau de riz. Le lendemain il apprit qu'il était mort subitement.

Cet homme était venu avec une intention coupable, mais il s'en retourna sans avoir pu trouver le moyen de la mettre à exécution.

Dans la suite, Hou-pi fut élevé à une magistrature de seconde classe.

\*

Un homme de Tchang-tcheou, nommé Yeou-ong, avait ouvert une maison de prêt sur gages. A la fin de l'année, un homme vint, sans argent, réclamer les objets qu'il avait mis en gage. Le chef du bureau les lui ayant refusés, cet homme entra en colère et l'accabla d'injures.

— Je connais vos intentions, lui dit doucement Yeou-ong ; c'est uniquement pour passer les fêtes du <sup>p.103</sup> nouvel an que vous réclamez vos effets. C'est une bagatelle. A quoi bon cette querelle et ces injures.

A ces mots, il fit chercher les effets mis en gage. C'étaient des habits et des couvertures, au nombre de quatre ou cinq. Yeou-ong, lui montrant un habit ouaté, lui dit :

— Ceci vous est nécessaire pour vous garantir du froid ; vous ne pouvez vous en passer : prenez-le.

Il lui montra encore un manteau de cérémonie, et lui dit :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Je vous donne encore ceci pour faire vos visites du nouvel an. Quant aux autres effets, qui ne vous sont pas absolument nécessaires, je les garde pour le moment.

Cet homme resta interdit et s'en alla. Il mourut subitement la nuit suivante.

Si cette affaire fut arrivée à un autre qu'à Yeou-ong, elle aurait suscité un procès qui eût pu durer un an. L'homme dont nous venons de parler était chargé de dettes, et, comme il savait que Yeou-ong était facile à tromper, il était venu à son bureau avec de coupables intentions. Mais il ne put trouver moyen de les exécuter, et, presque aussitôt, le malheur se détourna de Yeou-ong, et vint l'accabler lui-même. Yeou-ong dit à cette occasion, aux personnes qui l'entouraient :

— Lorsque vous éprouverez une injustice, songez toujours qu'il y a sans doute quelque chose qui lui sert de prétexte. Mais si vous vous abandonnez alors à la plus légère impatience, vous tomberez aussitôt dans le malheur.

Il est facile de voir, par ce qui précède, que ceux qui éprouvent des affronts peuvent éviter, en n'y faisant pas attention, les malheurs que la colère entraîne après elle. A quoi bon s'irriter contre les autres hommes.

Recevez les faveurs des princes avec un sentiment de crainte.

\*

### Commentaire

p.104 L'expression *cheou-tchong* (1-2) signifie en général recevoir du souverain <sup>1</sup> des richesses, des honneurs, des distinctions brillantes.

Les mots *jo-king* (3-4) (littéralement, *comme effrayés*) signifient que nous devons éprouver une crainte intérieure, et nous figurer que nous sommes indignes de ces faveurs.

Lorsque les hommes reçoivent des richesses, des honneurs, ou des distinctions brillantes, c'est que ce bonheur était dans leur destinée. S'ils savent réprimer leur vanité naturelle, se tenir dans les bornes de la modestie, et bannir toute espèce d'orgueil, ils pourront jouir pendant toute leur vie des honneurs dont le souverain les a comblés.

### Histoires

Wang-tan, qui vivait sous les Song, montait en dignité à mesure qu'il avançait en âge. Toutes les fois que quelqu'un l'en félicitait, il l'arrêtait en disant :

— Le p.105 malheur l'a voulu ; c'est pour moi une source de nouveaux chagrins. A quoi bon m'en féliciter ?

Quand il fut nommé ambassadeur de l'empereur, il sortit du palais, monté sur un char ; tous les fonctionnaires publics l'accompagnèrent jusqu'aux portes de la ville et lui offrirent un repas splendide. Il n'y avait personne qui ne parlât avec admiration de la haute faveur qu'il venait de recevoir.

---

<sup>1</sup> Cette pensée est tirée du Tao-té-king de Lao-tsee, liv. I, § 13.

## Le livre des récompenses et des peines

— Pour moi, dit-il, je n'éprouve que de l'inquiétude et du tourment.

Toutes les fois qu'on lui apportait ses appointements, s'il voyait des domestiques devant le vestibule, il s'écriait en soupirant :

— C'est la graisse et le sang du peuple ! Qu'ai-je besoin d'un si grand revenu ?

C'est ainsi que Wang-tan recevait les faveurs du souverain avec un sentiment de crainte ; aussi put-il jouir toute sa vie de la gloire qui y était attachée.

L'empereur le nomma prince, et lui donna le titre de Wen-tching-kong.

\*

Le père de Liu-to-sun, qui vivait sous les Tang, ayant appris que son fils avait été nommé *Tsan-tching* <sup>1</sup>, il en éprouva un vif déplaisir.

— Ma famille, lui dit-il, ne comptait jusqu'ici que de simples lettrés, et voilà que tout à coup vous arrivez à ce haut point de fortune et d'honneurs. Je ne sais pas comment cela finira.

To-sun ne fit nulle attention aux paroles de son père ; il finit par perdre sa charge.

\*

Quand Tchong-fang eut reçu la dignité de *Thaï-tchao*, sa réputation s'étendit au loin dans l'empire. Sa mère <sup>p.106</sup> en fut affligée, et lui dit :

— Je vous engageais toujours à ne point chercher une vaine célébrité. Maintenant que vous êtes connu de tout le monde, vous ne pourrez trouver de repos nulle part.

Fang ne tint aucun compte des avis de sa mère, et il finit par perdre sa réputation.

---

<sup>1</sup> Espèce de conseiller adjoint au trésorier d'une province.



## **Le livre des récompenses et des peines**

On voit par là qu'il ne faut point s'appuyer sur la faveur des princes. C'est pourquoi les lettrés regardent l'amour de nous-mêmes comme ces maladies que l'on contracte à force de manger des mets exquis. Les bouddhistes regardent les marques de respect et les émoluments qui accompagnent les charges, comme des ennemis caressants qui nous flattent pour nous perdre. Lorsqu'on compare les paroles des saints hommes qui appartiennent aux trois religions, on dirait qu'elles sont sorties d'une seule et même bouche.

## 報求不恩施

@

Accordez des bienfaits sans en attendre de récompense.

\*

### Commentaire

p.107 Les mots *chi-ngen* (1-2) veulent dire accorder des bienfaits aux autres hommes.

*Pou-kieou-pao* (3-4-5), c'est ne point espérer que les autres hommes nous récompenseront ou nous témoigneront de la reconnaissance. Si vous accordez des bienfaits aux autres hommes, vous montrez que vous aimez à faire des actions méritoires ; mais si vous avez l'intention d'obtenir par là une récompense, vous n'agissez plus que par un intérêt sordide ; vous n'acquerez pas le plus léger mérite, et il vaudrait même mieux que vous ne donnassiez rien du tout.

### Histoires

L'empereur Wou-ti, de la dynastie des Liang, dit un jour à un religieux nommé Ta-mo-tsou-ssé :

— Toute ma vie, j'ai aimé à accorder des bienfaits aux hommes ; ai-je acquis des mérites ?

— Aucun, lui répondit celui-ci ; vous aviez l'intention d'en obtenir une récompense, et dès lors ces bienfaits intéressés n'étaient plus des actions méritoires.

\*

p.108 Liang-chang-tchang, qui vivait sous la dynastie des Han, partagea entre ses frères ses appointements et les récompenses qu'il avait obtenues dans deux combats. Une grande disette étant survenue, il fit distribuer aux quatre portes de la ville du bœuf, du riz, du sel, des

## Le livre des récompenses et des peines

légumes et de l'argent, et ne demanda point les noms des pauvres qu'il avait secourus.

\*

Chao-ling-fou, du département de I-ing-fou, avait amassé plusieurs milliers de boisseaux de grains. L'année ayant été stérile, quelques personnes lui conseillèrent de vendre ses grains.

— Ce serait, dit Chao, profiter du malheur public.

D'autres personnes l'engagèrent à distribuer du riz cuit.

— Ce serait, dit-il encore, rechercher la réputation d'homme bienfaisant.

Il tira tous les grains de ses greniers, et loua des ouvriers pour ouvrir une route de quarante lis (quatre lieues), depuis le district qu'il habitait jusqu'au lac Thaï-hou. Ensuite il creusa le bassin de la rivière Li, dans une étendue de huit lieues, et fit communiquer la rivière Ngo-hoa-ki avec le lac Tchín-tsé. Les habitants pauvres de la ville vinrent à l'envi lui demander du travail, et obtinrent tous des moyens d'existence. Ainsi, tout en secourant le peuple, il fit construire des routes et des canaux qui devinrent pour le pays une source de prospérité.

Dans la suite, Chao vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et ses fils et ses petits-fils furent tous élevés aux honneurs.

\*

p.109 Le docteur Iu-iu-tchin était fort habile dans l'art de la médecine. Il y avait un pauvre lettré qui était dangereusement malade, et dont la vie était dans un état désespéré. Tchin lui donna ses soins et lui rendit la santé, sans lui demander la plus légère rétribution. Quelque temps après. Tchin passa par hasard devant sa porte, et comme la nuit approchait, on le retint à coucher. Le lettré qu'il avait guéri étant absent, sa belle-mère dit à sa femme :

— Cet homme est le médecin qui a sauvé la vie à votre époux. Que n'allez-vous passer la nuit avec lui, pour le

## Le livre des récompenses et des peines

récompenser de ses soins et lui témoigner votre reconnaissance.

La jeune femme obéit, et alla trouver l'étranger au milieu de la nuit.

— Cela ne se peut pas, lui dit Tchin.

Celle-ci ayant employé les instances les plus pressantes pour partager son lit, Tchin la repoussa de nouveau en disant *pou-kho, pou-kho* (cela est impossible). Quelques instants après, il fut sur le point de céder à ses sollicitations. Quand elle fut partie, il se leva et écrivit sur sa table :

« Les deux mots *pou-kho* (cela est impossible) sont bien difficiles à mettre en pratique.

Dès que le jour fut venu, il quitta la chambre et partit.

Dans la suite, le fils de Tchin se présenta au concours. Le président voulait rejeter sa composition, lorsqu'il entendit une voix qui lui disait : *pou-kho* (cela ne se peut pas) ; il la regarda une seconde fois, et voulut encore la rejeter, et il entendit de nouveau la même voix qui lui disait : *Pou-kho, pou-kho* (cela ne se peut pas, cela ne se peut pas). Quelques instants après, il regarda une troisième fois cette composition, et prit la ferme résolution <sup>p.110</sup> de la rejeter, lorsqu'il entendit crier à haute voix :

— Les deux mots *pou-kho* sont bien difficiles à mettre en pratique.

Le président du concours se vit obligé d'admettre cette composition, et accorda au fils de Tchin le grade qu'il sollicitait. Quand on eut publié la liste des candidats qui avaient réussi au concours, il prit des informations exactes, et parvint à connaître l'aventure du docteur Tchin.

On voit par cette histoire que ceux qui font le bien sans chercher à en être récompensés, le sont toujours dans l'autre monde.

Les anciens disaient : « Quoique vous dispensiez des bienfaits à une foule de personnes qui ne les ont point mérités, il arrive un temps où ils se réunissent tout à coup, et deviennent pour vous une source de bonheur. »

## **Le livre des récompenses et des peines**

Ils disaient encore : « Ne faites point naître de haines ni de ressentiments contre vous : il est à craindre que vous ne rencontriez votre ennemi dans un chemin étroit, et que vous ne tombiez sous ses coups. »

Ces maximes renferment de grandes vérités.

悔追不人與

@

Donnez sans en éprouver de regret.

\*

Commentaire

p.111 C'est une bonne action que de faire part aux autres de ses richesses. Mais si, après avoir donné, vous ne pensez à cette action que pour en éprouver du regret et du repentir, alors, votre bonne intention disparaît, et vous perdez le mérite que vous aviez acquis.

Histoires

Sous la dynastie des Song, vivait un homme originaire de Meï-chan, et nommé Sou-tchong-tsiouen.

Dans une année de famine, il vendit des terres pour secourir les indigents. L'année suivante ayant été abondante, les hommes qu'il avait soulagés vinrent tous lui rendre ce qu'il leur avait donné. Il ne voulut rien recevoir. Il vendit aussitôt son patrimoine et le dépensa en aumônes. Il endura à son tour les rigueurs de la faim et du froid ; mais il n'éprouva aucun regret de sa libéralité.

Dans la suite, son fils Siun, et ses neveux Sou-chi et Sou-tché, se distinguèrent par leurs talents littéraires et par une vertu à toute épreuve, et furent élevés à des charges éminentes. Sou-tchong-tsiouen eut le bonheur de voir sa seconde génération.

\*

p.112 Un homme de la province de Kiang-si, nommé Chou-ong, s'arrêta dans une hôtellerie de la province de Hou-kouang. Comme il s'en retournait dans son pays, il vit un jour une femme qui fondait en larmes et s'abandonnait à la plus vive douleur. Il lui en demanda la cause.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Mon mari, lui répondit-elle, est accablé de dettes, et il veut me vendre pour les acquitter. J'ai plusieurs enfants en bas âge qui, privés de mes soins, sont menacés d'une mort certaine. Voilà la cause de mes pleurs et de mes gémissements.

Ong lui demanda à quelle somme se montaient les dettes de son mari.

— A treize onces d'argent, lui répondit-elle.

— Tous les hommes de notre bateau, lui dit Ong, sont des habitants du Kiang-si. Si chacun d'eux donne une once d'argent, vous serez bien vite hors d'inquiétude. Allons, ne pleurez plus.

Il alla au bateau, et informa les passagers de la promesse qu'il venait de faire à cette femme. Tous gardèrent le silence. Alors Ong lui donna seul la somme entière. Trois jours avant qu'il arrivât dans son pays, les vivres se trouvèrent épuisés. Les autres hommes achetèrent du riz avec l'argent qu'ils avaient amassé, mais le sac de Ong était vide. La plupart d'entre eux se moquèrent de lui ; il y en eut cependant qui eurent pitié de lui et l'invitèrent à venir partager leur repas. Ong accepta leur offre, mais il n'osa satisfaire sa faim. Quand il fut arrivé chez lui, il dit à sa femme :

— J'ai enduré la faim pendant deux jours ; hâtez-vous de faire cuire du riz.

— Je n'en ai point, lui répondit-elle.

— Eh bien ! allez en emprunter chez le voisin, lui dit son mari.

— J'en ai déjà emprunté une grande quantité, repartit sa femme, et <sup>p.113</sup> j'attendais justement votre retour pour le rendre. Comment oserais-je aller en emprunter encore ?

Ong raconta à sa femme comment il avait donné tout l'argent qu'il possédait à une femme qu'il avait rencontrée en route.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— En ce cas, lui dit sa femme, je saurai trouver une espèce de riz qui ne manque jamais aux indigents.

Elle alla sur la montagne voisine, et cueillit quelques herbes amères qu'elle fit bouillir avec leurs racines. Ils les mangèrent ensemble et apaisèrent leur faim.

Le soir étant venu, ils se mirent au lit. Tout à coup ils entendirent dehors une voix qui leur criait :

— Ce soir, vous avez mangé des herbes amères, l'année prochaine, vous aurez un fils qui obtiendra le titre de Tchoang-youen (le premier rang sur la liste des docteurs).

L'année suivante, ils eurent en effet un fils, à qui ils donnèrent le nom de Fen, et qui, après avoir obtenu le titre de Tchoang-youen, parvint au rang de ministre d'État. Ong lui-même fut nommé par l'empereur membre du tribunal de la magistrature.

Les hommes que nous venons de citer ont fait l'aumône et ont même souffert les rigueurs de la faim, sans en éprouver le moindre regret ; c'est pourquoi le ciel les en a récompensés en les comblant de bonheur.



## 人善謂所

@

Voilà ce qui s'appelle être un homme vertueux.

\*

### Commentaire

p.114 Cette phrase résume le texte précédent. Depuis les mots *pou-li-sié-king* (ne foulez pas un sentier tortueux), jusqu'à ce passage, nous avons vu une série de bonnes actions à faire.

Celui qui est capable de mettre en pratique ces bonnes actions, mérite le titre d'homme vertueux. Quand il a acquis le titre d'homme vertueux, le ciel ne manque jamais de l'en récompenser, en lui envoyant toute sorte de bonheur.

## 之敬皆人

@

Tous les hommes le respectent.

\*

### Commentaire

p.115 Quelle récompense obtient l'homme vertueux ? Il est vrai que l'homme vertueux fait le bien sans espérer d'obtenir par là l'estime et les respects des autres. Cependant, comme tous les hommes ont reçu du ciel un sentiment d'honnêteté et de droiture, lorsqu'ils voient un homme véritablement vertueux, ils se sentent portés à l'estimer, à le respecter et à le chérir.

### Histoire

Sous la dynastie des Ming, dans les années Tching-tong, l'eunuque Wang-tchin avait entre ses mains la puissance suprême, et tous les fonctionnaires publics étaient empressés à lui obéir. Un seul magistrat, nommé Sié-kong-siouen, refusa de suivre leur exemple. Wang-tchin fit peser sur Sié-kong une fausse accusation et le condamna à mort. Un jour, lorsqu'il était sur le point de faire mourir Sié-kong, il vit un vieux domestique qui avait toute sa confiance, pleurer devant la cuisine, en donnant les marques de la plus vive douleur. Wang-tchin lui en ayant demandé la cause,

— J'ai appris, répondit-il, qu'aujourd'hui vous alliez faire périr Sié-kong.

— Quelle p.116 espèce d'homme est donc Sié-kong, lui repartit Wang-tchin, pour que tu pleures ainsi sur son sort ?

Le domestique lui fit connaître, dans les plus grands détails, l'intégrité, le désintéressement et la bienfaisance de Sié-kong, qui le faisaient regarder comme l'homme le plus sage de son siècle. Wang-tchin,

## **Le livre des récompenses et des peines**

touché de ce récit, envoya l'ordre d'épargner la vie de Sié-kong et de le mettre en liberté.

On voit par le trait que nous venons de raconter, à quel point un homme droit, un vrai sage, sans chercher à être connu des hommes, peut devenir connu même d'un esclave, d'un serviteur obscur, et s'attirer son respect et son affection.

Ne peut-on pas dire avec raison, qu'à la vue d'un sage, la bonté native de l'homme s'éveille d'elle-même, et se produit au-dehors par ces heureux effets ?

## 之祐道天

@

La providence le protège.

\*

### Commentaire

p.117 Le mot *yeou* (3) veut dire assister, protéger. On dit communément : « La Providence n'affectionne personne en particulier ; mais elle favorise toujours les hommes vertueux. » En effet, les actions de l'homme vertueux s'accordent avec les intentions du ciel ; et c'est pour cette raison que le ciel l'assiste et le protège.

### Histoires

Lieou-ki-tchi, qui vivait sous la dynastie des Song, s'acquittait de sa charge avec une droiture à toute épreuve, et il avait le courage de dire la vérité à l'empereur. Il lui représenta, dans plusieurs rapports, que Tchang-tchun était un homme médiocre qui ne méritait pas d'être employé à son service.

Tchang-tchun ayant été appelé aux affaires, exila Lieou-ki dans une contrée lointaine, et l'obligea à s'y rendre par un chemin dangereux et dans la saison la plus chaude de l'année.

Lieou-ki vogua longtemps sur la mer et courut les plus grands périls. Tout le monde disait qu'il périrait infailliblement dans le trajet, et il arriva sain et sauf. Il p.118 envoya un homme pour sonder les intentions de Tchang-tchun, et il apprit que celui-ci avait le désir de le faire mourir. Tchun ayant été nommé juge du tribunal suprême auquel il était déjà attaché, partit immédiatement pour le pays où il avait exilé Lieou-ki.

Il n'en était plus éloigné que de vingt lis, lorsqu'au milieu de la nuit qui précédait le jour de l'exécution, il entendit soudain le son d'une

## **Le livre des récompenses et des peines**

cloche. Tout son argent fut pillé, et il mourut en vomissant des flots de sang.

C'est ainsi que la Providence protégea Lieou-ki, et empêcha qu'il ne périt sous les coups des méchants.

\*

Le père de Tsié-tching avait consacré toute sa vie à soulager les hommes, et à faire du bien à toutes les créatures avec un zèle infatigable.

Un homme de son pays, qui avait la charge de Weï-kouan. devait à l'État une somme considérable, et était sur le point de vendre sa femme pour l'acquitter. Il répondit pour lui et remboursa toute la somme.

Dans la suite, comme il cherchait un endroit pour enterrer son père et sa mère, un géomancien lui conseilla de choisir une caverne qui se trouvait dans la propriété du magistrat dont il avait autrefois payé les dettes. Il donna la somme nécessaire pour acheter ce terrain, et vint y enterrer ses parents. Au moment où il allait les inhumer, il se forma un peu plus haut une autre ouverture, d'où s'échappèrent des torrents de pluie, au milieu des tonnerres et des éclairs. Aussitôt il eut un fils, nommé Wou-tching, qui fut élevé à la charge de moniteur impérial. Wou tching eut quatre ou cinq frères qui obtinrent tous le grade de docteur. C'est ainsi que la Providence accorde à ceux qu'elle protège des richesses et des honneurs.

Le bonheur et les emplois l'accompagnent.

\*

#### Commentaire

p.119 Les anciens disent : « Le bonheur et les emplois sont le lot de l'homme vertueux. » Dès que vous avez acquis le titre d'homme vertueux, le bonheur et les emplois vous suivent pour vous récompenser.

Le mot *souï* (3) « suivre, marcher à la suite de », indique que l'homme vertueux obtient naturellement ce bonheur et ces emplois, sans se donner la peine de les chercher.

On voit que quelque chose que fasse l'homme vertueux, toute espèce de prospérité et d'avantages semblent le suivre et l'accompagner.

#### Histoires

Tong-yong, qui vivait sous la dynastie des Han, était réduit à une extrême pauvreté. Ayant perdu son père, il se vendit afin de gagner, par son salaire journalier, de quoi l'enterrer et lui élever un tombeau. Le maître du ciel eut pitié de lui, et lui envoya la déesse Tchi-niu pour qu'elle devînt sa femme. Elle lui tissa chaque jour une pièce de soie, jusqu'au moment où elle put le racheter. Après quoi elle lui donna un fils, et remonta au ciel.

p.120 Sous le règne de King-ti, Tong-yong se distingua par sa piété filiale et son désintéressement, et obtint le grade de docteur, et fut élevé à la charge de Tchong-weï. Son fils, Tchong-chou, devint ministre du roi de Kiang-tou.

## Le livre des récompenses et des peines

Ainsi, le bonheur et les emplois ont accompagné Tong-yong, parce qu'il avait rempli les devoirs de la piété filiale.

\*

Peï-tou, qui vivait sous les Tang, avait été plusieurs fois exclu des concours. Un devin lui dit :

— Si vous n'arrivez pas aux honneurs, vous êtes destiné à mourir de faim.

Dans la suite, comme il se trouvait dans un temple, il ramassa un paquet, et attendit au même endroit pour le rendre à la personne qui l'avait laissé.

Le lendemain matin, une femme vint en effet le chercher. Peï-tou l'ayant interrogée, elle lui dit :

— Mon père est en prison pour avoir commis un crime. Hier je m'étais procuré deux ceintures, l'une en jade, et l'autre en corne de rhinocéros, afin de racheter la peine de mon père ; mais j'ai eu le malheur de les perdre ; c'en est fait de lui !

Peï-tou lui rendit sur-le-champ les objets qu'elle avait perdus. Dans la suite, il fut élevé à la dignité de ministre, et reçut le titre de prince de Tsin. Il vécut soixante-seize ans, et eut cinq fils qui obtinrent des charges éminentes.

\*

Sous la dynastie des Ming, un ami de Youen-lieou-tchoang avait un jeune domestique rempli de finesse et d'habileté. Youen soupçonna qu'il voulait attenter à la vie de son maître, et avertit son ami, qui ne put s'empêcher de le chasser.

p.121 Un jour que celui-ci se reposait dans un temple, il aperçut, dans l'angle d'un mur, une soutane toute déchirée, dans laquelle se trouvaient plusieurs centaines d'onces d'or et d'argent. Il se dit en lui-même : « Que ma destinée est malheureuse ! Je suis réduit à la condition d'esclave, et encore me voilà chassé par mon maître. Si je

## Le livre des récompenses et des peines

m'empare de cette somme, le ciel me poursuivra avec une nouvelle rigueur. »

A ces mots, il s'assit en attendant la personne qui avait laissé cet argent. Quelque temps après, il vit accourir une femme qui lui dit en pleurant :

— Mon mari a commis un crime qui entraîne la peine de mort. Hier j'ai vendu mes propriétés, et j'ai même emprunté de l'argent pour gagner le Tchi-hoeï <sup>1</sup>, et obtenir la délivrance de mon mari. Si je ne retrouve pas aujourd'hui la somme que j'ai perdue, c'en est fait de sa vie et de la mienne !

Le domestique lui rendit la somme entière.

La femme, touchée de cette belle action, alla la raconter à tout le monde. Le Tchi-hoeï l'interrogea, et fut rempli d'admiration en entendant son récit. Il prit le jeune domestique chez lui ; et comme il était fort avancé en âge et qu'il n'avait point d'enfants, il l'adopta pour son fils, et lui transmit l'héritage de sa charge, qui le rangeait parmi les magistrats de troisième classe.

Ainsi le bonheur et les emplois ont accompagné ces deux hommes, parce qu'ils avaient restitué des objets perdus.

\*

p.122 Dans les années Kia-tsing <sup>1</sup> vivait un homme de Taï-tcheou, nommé Ing, qui devint président d'un des six tribunaux suprêmes. A l'époque où il n'avait encore obtenu aucun degré littéraire, il se livrait à l'étude au milieu des montagnes. Pendant la nuit, il entendit un démon qui disait :

— Tel homme et telle femme pressent leur bru de se remarier, parce que leur fils ne revient point d'un voyage qu'il a entrepris depuis longtemps. Demain soir, elle doit venir en

---

<sup>1</sup> Sous la dynastie des Ming, le *Tchi-hoeï* était une espèce d'aide-de-camp d'un général.



## Le livre des récompenses et des peines

cet endroit pour se pendre. Je pourrai entrer dans son corps et en prendre possession.

Ing, ayant entendu ces paroles, vendit une portion de terre dont il tira quatre onces d'argent. Il fabriqua une lettre, que le fils absent était censé écrire à ses parents, et par laquelle il leur annonçait l'envoi de cette somme d'argent et son prochain retour. Le père et la mère conçurent des doutes en voyant que l'écriture de cette lettre était différente de celle de leur fils. Mais ils se dirent en eux-mêmes que, s'il y avait un mensonge dans la rédaction de la lettre, il ne pouvait y en avoir dans l'envoi de l'argent qu'ils venaient de recevoir ; et que peut-être leur fils se portait bien. Dès ce moment, ils ne songèrent plus à faire remarier leur bru. Quelque temps après, le fils revint en effet, et les deux époux se trouvèrent réunis.

Ing entendit une autre fois un démon qui disait :

— Je devais prendre possession du corps de cette femme, mais, par malheur, ce bachelier a détruit mes espérances.

— Pourquoi ne pas le plonger dans le malheur ? lui dit un <sup>p.123</sup> autre démon.

— Le maître du ciel répondit-il, voyant que cet homme avait l'âme vertueuse, a ordonné qu'en récompense de ses bienfaits secrets, il deviendrait président d'un tribunal suprême. Comment pourrais-je le plonger dans le malheur ?

Dans la suite, Ing fut élevé en effet à la dignité de Chang-chou.

Cet homme fut ainsi récompensé pour avoir sauvé une femme d'un danger imminent, et avoir conservé l'un pour l'autre deux époux qui s'aimaient tendrement. On voit, par ce qui précède, qu'il faut faire le bien en tous lieux. Si vous faites de bonnes actions, le bonheur et les emplois vous accompagneront.

---

<sup>1</sup> On donne ce nom aux années du règne de Chi-tsong, de la dynastie des Ming, qui a occupé le trône de 1522 à 1567.

## 之遠邪衆

@

Tous les démons s'éloignent de lui.

\*

### Commentaire

p.124 Par les mots *tchong-sié* (1-2), on entend les démons, et, en général, toute sorte d'esprits malfaisants.

Les mots *youen-tchi* (3-4), s'éloignent de lui, signifient qu'ils se tiennent éloignés et n'osent lui faire du mal.

On dit communément : « Si votre cœur est droit, vous pouvez arrêter les influences des mauvais esprits. » On dit encore : « Si vous êtes doué d'une vertu solide, les démons et les esprits vous respecteront. »

Si donc les démons et les esprits respectent et craignent l'homme vertueux, comment oseraient-ils s'approcher de lui pour lui faire du mal ?

### Histoires

Hi-min-kong, qui vivait sous la dynastie des Tch'in, appartenait à une famille qui, pendant une longue suite de générations, avait amassé de bonnes œuvres. Comme l'appartement qu'il habitait à Sou-tcheou-fou, et qu'il avait appelé Tsun-king-ko, était continuellement infesté par de malins esprits, il s'établit dans un pavillon qu'il avait fait construire sur une montagne, pour se mettre à l'abri des chaleurs de l'été. Au milieu de la nuit, étant à p.125 moitié endormi, il vit à la clarté de la lune une troupe de démons qui buvaient ensemble. L'un d'eux vint le flairer, et dit à ses compagnons :

— La chair de cet homme répand une odeur exquise ; ce serait un mets délicieux !

## Le livre des récompenses et des peines

Un démon qui était assis à une place plus élevée lui dit, d'un ton courroucé :

— C'est Hi-ming, l'homme de bien ; comment oserions-nous lui faire du mal ?

A ces mots ils s'enfuirent.

\*

King-tsing, en se rendant au concours général, traversa un pays appelé Chun-hoa, où se trouvait une jeune fille qu'obsédaient les malins esprits. King passa la nuit dans sa maison, et les esprits n'osèrent y entrer ; mais ils revinrent aussitôt qu'il fut parti. La jeune fille leur en demanda la cause :

— Nous avons peur du bachelier King, répondirent-ils.

La jeune fille en informa son père, qui courut après King-tsing. Celui-ci écrivit sur un morceau de papier les quatre mots : *King-tsing-tsaï-tseu* (King-tsing est ici), et lui conseilla de le coller sur sa porte. Dès ce moment les démons ne revinrent plus.

Ces deux traits historiques prouvent que *tous les démons s'éloignent de l'homme vertueux.*

Les esprits célestes l'entourent et le défendent.

\*

#### Commentaire

p.126 L'homme qui fait le bien touche, par sa vertu, les esprits du ciel et de la terre. S'il se trouve exposé à un malheur ou à un danger, ils viennent aussitôt le garder et le défendre.

#### Histoires

Yang-kong-i était autrefois gouverneur de Hoa-tcheou. C'était un homme d'un caractère pur et intègre, et d'une humanité sans bornes. Avant appris, au milieu de la nuit, que le fleuve Jaune avait rompu une de ses digues, il se mit à la tête de tous ses employés, et courut avec eux pour arrêter les ravages de l'inondation. Au plus fort du danger, ils aperçurent un vieillard qui conduisait un bateau rempli de pieux et de planches, et qui se portait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour prêter secours aux travailleurs. Quand la digue fut réparée, Kong-i chercha le vieillard, mais il avait disparu. Il reconnut alors que c'était un Esprit.

\*

Sous le règne de Chun-tchi, dans l'année *Kia-ou* (1655), un homme nommé Kou-tching, qui demeurait p.127 à l'orient de la ville de Tsin-ling, avait choisi pour son fils une épouse nommée Tsien-chi. Quand elle retourna, au bout de quelque temps, chez sa mère, une maladie contagieuse envahit le pays de son mari, et se communiqua avec une rapidité effrayante. Les plus proches parents n'osaient se visiter les uns les autres. Kou-tching avait été atteint le premier par la contagion. Sa femme et ses enfants gisaient au lit, et attendaient leur dernière heure.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Tsien-chi, en ayant été informée, voulut partir immédiatement pour aller leur donner ses soins ; mais son père et sa mère firent tous leurs efforts pour la retenir.

— Un mari, répondit-elle, prend une femme pour l'aider à servir son père et sa mère pendant leur vie, et à leur rendre les honneurs funèbres après leur mort. Maintenant mon beau-père et ma belle-mère sont dangereusement malades ; si j'avais le cœur assez dur pour ne point retourner vers eux, je ressemblerais à une bête fauve ! Je pars, et si je meurs, je n'ose point espérer que mon père et ma mère viendront me visiter.

A ces mots, elle partit seule. Le lendemain elle vit une troupe de démons qui disaient :

— Les esprits célestes protègent le retour de cette femme, qui est douée d'une rare piété filiale. Nous commettrions un crime énorme, si nous ne nous éloignons pas de son chemin.

Le dévouement de cette femme préserva huit personnes d'une mort certaine.

Il réussit dans toutes ses entreprises.<sup>1</sup>

\*

### Commentaire

p.128 Les mots *so-tso* (1-2), ce qu'il fait ou entreprend, s'appliquent aux bonnes actions. Lorsqu'un homme ne réussit point dans ce qu'il entreprend, c'est que sa vertu n'a point de base solide, et que ses bonnes pensées sont fugitives comme une vapeur légère (B). Mais si la vertu de l'homme s'accorde avec les intentions du ciel, il réussira dans toutes ses entreprises.

### Histoires

L'aïeul de Ché-pen-ning (ou Ché-yong-ning), qui était originaire du district de Hi-hien, exerçait la profession de marchand de bois. Un jour, les magistrats de la ville décidèrent la construction d'un pont de pierre qui devait coûter environ quatre mille onces d'argent. Ché conçut le projet d'entreprendre cette construction à ses propres frais, mais les fonds qu'il possédait ne p.129 s'élevaient qu'à quatre mille onces d'argent. Il avait acheté du bois qui était encore sur pied. Il alla pour vendre promptement son bois et revenir se mettre à l'œuvre.

Quand il fut arrivé en cet endroit, le prix du bois se trouva considérablement augmenté. Il retira deux fois la valeur de son bois, et acheva la construction du pont sans toucher à son capital.

On a raison de dire que, lorsqu'un homme forme un souhait vertueux, le ciel ne manque jamais d'en favoriser l'accomplissement.

---

<sup>1</sup> Je possède une édition incomplète du Livre des Récompenses et des Peines, intitulée *Kan-ing-p'ien-thou-choué*, qui commence en cet endroit. Je la désignerai par la lettre B toutes les fois que je traduirai le commentaire ou les histoires qui accompagnent le texte.

Il peut espérer de devenir immortel.

\*

Commentaire

p.130 Tong-hiang-ssé-ming <sup>1</sup> disait :

— Si un homme doué d'une grande droiture et d'une grande piété filiale, quitte la vie aujourd'hui, demain il montera au rang des immortels.

Tchong-li-tsou disait :

— Les immortels cherchent les hommes avec plus d'empressement que les hommes eux mêmes ne cherchent les immortels.

Chun-yang-tsou disait :

— Les hommes nous cherchent partout jusqu'aux extrémités de l'univers. Cependant je suis allé jusqu'aux bornes du monde, j'ai cherché partout, et je n'ai pas vu un seul homme.

On voit par là que l'homme véritablement vertueux obtient non seulement le bonheur, les emplois et une longue vieillesse, mais qu'il peut même espérer de devenir immortel.

Histoires

Sous la dynastie des Thang, Li-hi-lié se révolta à l'époque où Yen-tchin-king était président d'un des six <sup>p.131</sup> tribunaux suprêmes. Liu-ssé fit un rapport à l'empereur pour l'informer de cet événement. Comme Hi-lié avait un caractère féroce, l'empereur pensa que Tchou-king, qui

---

<sup>1</sup> Personnage dont les Tao-ssé ont fait un dieu. Son nom honorifique signifie : Celui qui préside à la vie des hommes dans le district de l'orient.

## Le livre des récompenses et des peines

s'était rendu célèbre par ses vertus, était le seul homme qui pût lui en imposer et l'engager à faire sa soumission. Il le chargea donc de porter ses ordres à ce sujet rebelle. Hi-lié éleva un bûcher au milieu de sa cour et lui dit :

— Si vous ne m'obéissez pas, je vous fais jeter dans le feu.

Tchin-king lui lut les ordres de l'empereur qui sévit contre les méchants, et comble de bienfaits les hommes vertueux. Il lui rappela ensuite les devoirs que les sujets sont tenus de rendre à leur souverain, et se précipita dans les flammes.

Les rebelles furent frappés de stupeur, et le retirèrent eux-mêmes du milieu du feu. Tchin-king, connaissant le danger de sa position, écrivit un rapport avant de mourir, et composa lui-même son épitaphe.

Il persista jusqu'à la fin à ne point vouloir s'asseoir en face de ces brigands. Ceux-ci le pendirent pour se venger de son mépris.

Les rebelles ayant fait leur soumission, transportèrent eux-mêmes son corps pour qu'on pût lui rendre les honneurs funèbres. Le bois du cercueil se pourrit, mais le visage de Tchin-king resta aussi vermeil que s'il eût été encore vivant.

Un Tao-ssé, nommé Hing-ho-po, s'écria en le voyant :

— L'état de son corps montre qu'il a été élevé au rang des immortels.

Quelque temps après, un serviteur de Tchin-king vit son maître se promener dans le palais, et l'on reconnut alors qu'il était devenu immortel.

\*

p.132 Il y avait un homme de Kiang-yang, nommé Ki-kio, dont le père était marchand de riz. Kio n'avait encore que quinze ans lorsque son père le mit à la tête de son commerce.

Lorsque quelqu'un lui achetait du riz, il lui présentait le boisseau et l'engageait à mesurer lui-même. Il se contentait de gagner quelques



## Le livre des récompenses et des peines

deniers sur chaque boisseau, pour nourrir son père et sa mère. Kio vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, sans dévier de cette ligne de conduite. Il arriva qu'un ministre d'État nommé comme lui Ki-kio, partit pour aller gouverner le pays de Hoaï-nan. Kio se cacha et changea son nom en celui de Ki-kouan.

Un jour le ministre Ki-kio rêva qu'il entrait dans un palais souterrain, où il vit une table d'or sur laquelle était écrit le nom de Ki-kio. Il en fut ravi de joie. Il aperçut tout à coup un jeune homme à qui il demanda le nom du lieu où il se trouvait.

— Vous êtes, lui répondit-il, dans la grotte céleste appelée Hoa-yang-tong-tien. Ce nom que vous voyez n'est point le vôtre ; c'est celui d'un simple particulier de Kiang-yang.

Le lendemain, le ministre fit chercher cet homme qui portait le même nom que lui, et le trouva. Il lui demanda alors ce qu'il avait fait pour que son nom fût inscrit dans le palais des dieux. Ki-kouan lui raconta la conduite qu'il avait tenue lorsqu'il vendait du riz. Le ministre fut transporté d'admiration en entendant ce récit. Ki-kouan vécut au-delà de cent ans. Trois jours après sa mort, son cercueil s'ouvrit subitement. Quand on y jeta les yeux, le corps avait disparu.

Si les hommes peuvent remplir fidèlement les devoirs de la justice et de la piété filiale, s'ils *accumulent* des vertus, et *entassent* des mérites, il n'en est pas un seul qui ne puisse espérer de devenir immortel.

求欲善百三千一立當者僊天求欲  
善百三立當者僊地

@

Si l'on veut devenir un immortel du ciel, il faut faire mille trois cents bonnes œuvres ; si l'on veut devenir un immortel de la terre, il faut faire trois cents bonnes œuvres.

\*

Commentaire

p.133 Nous avons vu dans le texte précédent que celui qui fait le bien peut espérer de devenir immortel. Ce paragraphe montre le chemin que doit parcourir, les actions que doit faire celui qui aspire à devenir immortel.

Par *tien-sien* (3-4), immortels du ciel, on entend cette classe d'immortels qui peuvent s'élever au ciel, et voler au milieu des airs.

L'expression *ti-sien* (15-16) immortels de la terre, désigne les immortels qui restent sur la terre pour y jouir d'une vie éternelle, et que la mort ne peut atteindre.

Le mot *li* (7), établir, fonder, veut dire faire le bien avec toute la franchise et la sincérité de son cœur ; ce n'est point faire le bien pour obtenir une récompense, ou acquérir une vaine renommée.

*Treize cents* : c'est le nombre des bonnes œuvres requises pour arriver au rang des immortels du ciel.

Le Tao-king dit : Si un homme a fait une bonne œuvre, tous les esprits l'amplifieront. S'il a fait dix bonnes p.134 œuvres, le dieu qui préside à la vie lui amassera des périodes de cent jours ; s'il a fait cent bonnes œuvres, le dieu Tong-hoa inscrira son nom. S'il a fait mille bonnes œuvres, son bonheur remontera jusqu'à son septième ancêtre.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Si ses bonnes œuvres vont jusqu'à dix mille, il pourra s'élever au ciel en plein jour.

### **Histoire**

Tchong-li-kao-tsou avait donné à Liu-tsou la pierre des immortels, dont il suffisait de toucher le fer pour le convertir en or, et lui dit qu'il pourrait employer ce métal précieux à soulager les hommes. Liu-tsou lui demanda si cet or se changerait un jour, ou s'il se conserverait dans toute sa pureté.

— Dans cinq cents ans, lui répondit Tchong, il redeviendra fer.

— Ce changement, reprit Liu-tsou, nuira aux hommes qui naîtront dans cinq cents ans. Je ne veux point étudier l'art que vous enseignez.

— Pour devenir immortel, lui répondit Tchong avec l'accent de l'admiration, il faut avoir amassé trois mille mérites et huit cents actions vertueuses. Les paroles que vous venez de prononcer vous en tiendront lieu.

## 行而理背動而義非苟

@

Former des pensées contraires à la justice, et agir contre la raison.

\*

### Commentaire

p.135 Le mot *i* (3), justice, désigne ici ce qui est commandé par la raison, les convenances, le devoir.

Le mot *tong* (5) exprime ici l'action de *concevoir* une intention, de *former* une pensée.

Le mot *hing* (9) veut dire faire une chose. Tout homme qui fait une action, a dû auparavant en concevoir la pensée au fond de son cœur.

Si l'on forme une mauvaise intention, si l'on conçoit une mauvaise pensée, on finira nécessairement par faire de mauvaises actions. C'est pourquoi Lao-tseu enseigne d'abord aux hommes à conserver la droiture du cœur. Dès que notre cœur est droit, nous ne faisons pas une action qui ne soit droite, c'est-à-dire conforme à la droite raison.

Nous voyons dans le texte précédent, que celui qui fait de bonnes actions reçoit le bonheur pour récompense. Mais si les hommes *manquent à la justice, s'ils résistent à la raison*, s'ils font les centaines de mauvaises actions énumérées depuis ici jusqu'à cette partie du texte : *faire périr des tortues et tuer des serpents* ; quoique beaucoup de ces actions ne soient pas toutes de la même gravité, il p.136 leur sera impossible d'échapper à tous les malheurs qui doivent en être la punition.

### Histoire

Dans la garnison de la ville de Sieou-chouï-siouen, il y avait un homme appelé Fan-ki, qui faisait une multitude d'actions contraires à la justice. Il engageait les hommes à se susciter des querelles ou des

## **Le livre des récompenses et des peines**

procès, à s'emparer de vive force des biens des autres, et à déshonorer leurs femmes et leurs filles. S'il n'y réussissait pas, il employait les plus odieux stratagèmes pour arriver à son but.

Mais un jour il mourut subitement, et revint à la vie vingt-quatre heures après. Il ordonna à sa femme de rassembler ses parents et ses voisins, et leur raconta qu'il avait vu le roi du sombre empire, qui lui dit :

— Les morts reçoivent ici le châtement de leurs crimes ; les vivants ignorent le sort qui leur est réservé. Ils sont jetés dans un brasier dont l'ardeur est proportionnée à la gravité de leurs crimes, ou du mal qu'ils ont fait à leurs semblables.

Tous les assistants conçurent des doutes sur ce récit, et refusèrent d'y ajouter foi.

Or, comme Fan-ki avait comblé la mesure de tous les crimes, le roi des enfers voulut se servir de lui pour effrayer les hommes par son exemple. Fan-ki prit aussitôt un couteau, et se mutila lui-même en disant :

— Voilà mon châtement pour avoir excité les hommes à la débauche.

Il se creva les deux yeux en disant :

— Voilà mon châtement pour avoir regardé mes parents d'un air courroucé, et avoir jeté des regards coupables sur les femmes et les filles des autres.

Il se coupa la main en disant :

— Voilà mon châtement pour avoir tué une multitude d'animaux.

Il s'ouvrit les entrailles et s'arracha le cœur <sup>p.137</sup> en disant :

— Voilà mon châtement pour avoir fait périr les autres par des stratagèmes cruels.

Enfin, il se coupa la langue pour se punir d'avoir trompé les hommes et de les avoir accablés d'injures.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Le bruit de cet événement se répandit au loin, et l'on accourait de toutes parts pour voir ce malheureux.

Sa femme et ses enfants, couverts de honte, fermèrent la porte pour empêcher de le voir. Fan-ki leur dit d'une voix inarticulée :

— Je n'ai fait qu'exécuter les ordres du roi des enfers, qui veut se servir de moi pour effrayer les hommes par mon exemple. De quel droit les empêcheriez-vous de me voir ?

Pendant six jours, il se roula par terre au milieu des plus horribles douleurs. Au bout de ce temps, il se trouva réduit à l'état de squelette et mourut.

On voit par là quels châtiments sont réservés au crime. Comment les hommes oseraient-ils *violer la justice et agir contre la raison* ?

能爲惡以

@

Regarder la méchanceté comme une preuve de talent.

\*

Commentaire

p.138 Le mot *ngo* (a) veut dire méchant. Il s'applique ici aux hommes d'un caractère violent et cruel.

Le mot *neng* (4) signifie ici adroit, habile. Celui qui regarde la méchanceté comme une preuve de talent, fera des actions cruelles pour subjuguier les autres hommes. S'il voit en vous cette mauvaise qualité, il vous représentera que vous avez la même habileté que lui et vous engagera à l'imiter. Si un homme forme une mauvaise pensée, s'il fait une mauvaise action, on peut encore espérer qu'il se repentira de sa conduite et qu'il rentrera dans la bonne voie. Mais si vous regardez sa méchanceté comme un talent louable, il se plaira à faire le mal, et n'aura point de repos qu'il n'ait accompli ses mauvais desseins. Il est évident que cet homme bannira de son cœur toute espèce de bonne pensée. Comment ne serait-il pas puni du mal qu'il a fait ?

Histoire

Comme j'allais à la capitale, disait Tchîn-liang-mo, pour obtenir le grade de docteur, le bateau s'arrêta un jour près du rivage du fleuve Kiang. Ceux qui naviguaient p.139 avec moi étaient tous mes condisciples. Tout à coup j'entendis un homme du bateau se quereller et se battre avec un habitant de l'endroit. Je vis que c'était mon domestique. Je lui adressai de légers reproches, et j'engageai doucement l'étranger à se retirer. Aussitôt un de mes camarades accourut, et lui dit d'un ton courroucé :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Qui es-tu pour monter sur notre bateau et piller nos effets ? Comment oses-tu accuser un homme attaché à notre service de t'avoir frappé ?

A ces mots, il l'accabla d'injures et de mauvais traitements. L'étranger demanda grâce en pleurant, et se retira. Tous ceux qui étaient dans le bateau applaudirent à la conduite violente de leur camarade et vantèrent son habileté. Lui-même, se regardant comme un homme doué de rares talents, m'adressa la parole et me dit :

— D'où vient, mon ami, cette molle indulgence ? Bientôt vous allez obtenir une charge, et tout votre mérite devra consister à montrer de l'habileté, de la prudence. Quant à cette bonté naturelle, cette raison qu'on dit émanée du ciel, tout cela n'est bon à rien !

Je ris de ses paroles mais je ne lui répondis point.

Dans la suite, cet homme fut nommé juge d'instruction. Il abusait de son habileté pour tyranniser le peuple. Bientôt après, il tomba en disgrâce et fut destitué. Ce n'est pas tout. Il n'eut point de fils, ses affaires se dérangèrent et il finit par être ruiné.

Après cet exemple, comment pourrait-on regarder la méchanceté comme une qualité louable, et mépriser la bonté naturelle et la raison que le ciel a mises en nous ?



## 害殘作忍

@

Avoir un cœur inhumain, et traiter les autres avec cruauté.

\*

### Commentaire

p.140 Le mot *jīn* (1) veut dire ici avoir un cœur inhumain, un cœur cruel.

L'expression *tsan-hai* (3-4) signifie blesser et tuer. Celui qui a le cœur assez cruel pour blesser les animaux et immoler ses semblables, montre qu'il est dépourvu de tout sentiment d'humanité. Comment pourrait-il échapper à son châtiment ?

### Histoires

L'impératrice Wou-heou, de la dynastie des Thang, s'étant emparée de l'autorité suprême, chargeait Tcheou-hing et Laï-tsiun-tchin d'exécuter ses vengeances. Toutes les fois qu'ils jugeaient un accusé, ils le traitaient avec la dernière rigueur. Ils outrepassaient toujours la loi dans l'application des peines, et faisaient mourir les condamnés avec un raffinement de cruauté. Quand ils instruisaient une affaire criminelle, ils enveloppaient une foule de personnes dans la même accusation, et faisaient mourir plusieurs milliers d'hommes. Dans la suite, Tcheou-hing ayant été envoyé en exil, il fut tué sur la route par un de ses ennemis. Tsiun-tchin fut décapité en punition de ses crimes.

\*

p.141 Sous la dynastie des Song, Tsao-han se rendit maître de Kiang-tcheou. Pour châtier les habitants de la ville principale de ce qu'ils avaient refusé de se rendre, il les fit tous massacrer. Han mourut bientôt après, et ses enfants furent réduits à demander l'aumône.

## Le livre des récompenses et des peines

On voit par là qu'il ne faut ôter la vie ni aux hommes du peuple, ni en général à aucun être vivant.

\*

Tsaï-siang, qui vivait sous la dynastie des Song, aimait à manger des cailles. Au milieu de la nuit, il rêva qu'un jeune homme vêtu de jaune, lui disait :

— Demain je dois perdre la vie ; je vous supplie, seigneur, de me faire grâce.

Siang lui ayant demandé qui il était, il répondit par huit vers dont voici le sens :

— Je mange quelques grains de millet afin de fournir à votre table quelques bouchées de viande. Un seul bouillon coûte la vie à plusieurs êtres vivants, et encore n'est-ce pas assez pour apaiser votre faim. Cette avidité coupable fera succéder le malheur à la prospérité dont vous jouissez. Je vous en prie, seigneur, gardez-vous de faire périr des animaux. La mort et la vie alternent rapidement comme la roue qui tourne sur son axe.

Il s'éveilla et alla visiter sa cuisine, où il trouva plusieurs dizaines de cailles qu'il mit aussitôt en liberté. La nuit suivante, il vit en songe une troupe d'hommes vêtus d'une étoffe grise, qui lui dirent avec l'accent de la reconnaissance :

— Grâce à votre bonté, seigneur, nous avons obtenu la vie.

« p.142 Nous avons prié pour vous le maître du ciel, qui a décidé que vous obtiendriez une charge éminente et un riche traitement.

Dans la suite, Tsaï-siang parvint à la dignité de ministre d'État.

\*

Wang-iu coupa la langue d'une pie dont les cris l'importunaient. Dans la suite, il mourut d'un ulcère à la langue.

## Le livre des récompenses et des peines

\*

Tchang-lin, irrité contre des grenouilles qui troublaient son repos, les arrosa d'eau de chaux bouillante. Quelque temps après, il tomba dans une chaudière d'eau bouillante, et y périt au milieu des plus cruelles douleurs.

\*

Tcheou-'ang, fatigué par les cris continuels des petits d'une hirondelle, leur donna à manger une mauvaise herbe appelée *tsi-li*. Dans la suite, il eut plusieurs fils qui naquirent muets.

On voit, par ces deux derniers exemples, quels châtiments sont réservés à ceux qui se montrent cruels envers les animaux.

Nuire secrètement aux hommes vertueux.

\*

Commentaire

p.143 L'homme vertueux est respecté des hommes et protégé par le ciel. Celui qui lui nuit en secret, commet une action plus cruelle que s'il lui lançait une flèche dans l'ombre. Tchoang-tseu disait :

— Celui qui fait le mal au grand jour, doit être puni par les hommes ; celui qui fait le mal en secret, doit être puni par les démons.

Histoires

Li-lin-fou nuisait en secret aux autres hommes. Toutes les fois qu'il haïssait quelqu'un, il l'enveloppait dans une fausse accusation et le faisait mourir.

Il fit construire une maison qu'il appelait Yen-youeï-tang. Tous les jours, il s'enfermait dans cette maison pour imaginer quelque moyen de nuire aux autres hommes. Quand il avait trouvé quelque stratagème utile à son dessein, il en était ravi de joie, et sortait promptement pour le mettre à exécution. Un jour, cette maison s'écroula subitement.

Dans la suite, Li-lin-fou rencontra en plein jour un démon qui se saisit de lui et le garrotta. Aussitôt son sang s'échappa par les sept ouvertures de son corps, et il mourut subitement. Après sa mort, son gendre dénonça ses p.144 crimes. On l'accabla d'imprécations, on le dépouilla de sa dignité, on ouvrit son cercueil, on mit en pièces son cadavre, et l'on ravagea sa maison. Quelque temps après, la sixième année du règne de Hien-tsong (en 812), la foudre tua, dans l'arrondissement de Hoeï-tcheou, une femme enceinte, sur le ventre de

## Le livre des récompenses et des peines

laquelle étaient écrits ces mots en caractères rouges : *Li-lin-fou-heou-chin* (enfant posthume de Li-lin-fou). Plus tard, sous la dynastie des Song, dans les années Hi-ning (de 1068 à 1078), le tonnerre tua, à Han-tcheou, une jeune fille qui portait sur son corps les mots suivants : Parce que Li-lin-fou fut un ministre pervers, et qu'il *aimait à nuire secrètement aux hommes de bien*, je suis condamnée à faire le métier de prostituée pendant trois générations ; à la septième génération je deviendrai une génisse. Après avoir été une génisse, je subirai, de siècle en siècle, une multitude de transformations, et à la fin je tomberai pour toujours dans la classe des monstres des eaux.

\*

Lin-ki avait nui secrètement à Yen-tchin-king. Dans la suite, il fut banni et mourut dans une contrée lointaine.

\*

Un jour, Tsin-kouei nuisit en secret à Yo-feï ; le ciel le priva de postérité.

Tous ces hommes sont les plus coupables de ceux que l'histoire cite comme ayant nui secrètement à leurs semblables. Il y en a encore d'autres qui nuisent secrètement aux hommes ; mais le ciel punit doublement ceux qui emploient des moyens cachés pour faire du mal aux gens de bien.

Mépriser en secret son prince et ses parents.

\*

#### Commentaire

p.145 Le mot *wou* (2) veut dire mépriser.

Le mot *kiun* (3) désigne l'empereur.

Le mot *t'sin* (4), parents, s'applique ici à nos père et mère.

L'empereur et nos parents méritent au plus haut degré notre respect et notre vénération. Les uns leur obéissent en public et se révoltent secrètement contre eux ; il en est d'autres qui les calomnient en arrière. C'est le plus grand des crimes.

#### Histoires

Wan-chi-kiun vivait sous la dynastie des Han. Quand l'empereur lui envoyait chez lui des mets de sa table, il ne manquait jamais de mettre ses habits de cérémonie, et n'en faisait usage qu'après s'être prosterné jusqu'à terre. On eût dit qu'il était en présence de l'empereur. Il n'était point de ces hommes qui méprisent secrètement leur souverain.

\*

Quand Kou-ti recevait en voyage une lettre de son père, il avait coutume de la saluer et de se mettre à p.146 genoux pour la lire. A chaque phrase qu'il lisait, il faisait une réponse respectueuse.

Ce n'était pas un homme qui méprisait secrètement ses père et mère. Il est aisé de juger combien sont coupables ceux qui méprisent en secret leur prince et leurs parents.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

Sous le règne de Ing-tsong, de la dynastie des Ming, Wang-yong-in, de In-tcheou, était lié d'amitié avec Iu-lin. Lin se rendit célèbre par la piété filiale et le respect qu'il montrait envers ses parents. Le dernier soir de l'année Keng-wou, Yong-in, après avoir jeûné, était allé passer la nuit dans le temple de Wen-tchang-hing-kong. Quand il se fut couché, il eut un songe et entendit le dieu Tsé-tong-ti-kiun monter dans une salle supérieure. Il se leva et sortit pour le voir. Il aperçut <sup>1</sup> une troupe d'esprits qui tenaient un registre et le déposèrent devant une colonne. Yong-in ayant demandé furtivement quel était ce registre, on lui répondit que c'était la liste des licenciés qu'on portait au dieu pour qu'il la signât. Il demanda si son nom et celui de son ami Iu-lin s'y trouvaient ; on lui répondit que non. Mais, soudain, le dieu parcourut la liste, et confirma par sa signature la nomination de la plupart des candidats ; quelques-uns furent privés de cette faveur. Les esprits s'étant retirés, le dieu fit appeler devant lui Wang-yong-in.

— Je vous ai fait venir, lui dit-il, à cause de votre droiture et de votre sincérité. Votre nom avait été porté sur la liste des licenciés, mais lorsque vous apercevez la statue de Fo, vous le priez afin d'obtenir des succès littéraires et vivre avec votre épouse Yang-chi <sub>p.147</sub> jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Cependant vous oubliez votre mère dans son veuvage, et vous ne prononcez jamais son nom dans les prières que vous adressez aux dieux. Pour cette raison, votre nom ne sera inscrit qu'au cinquante-troisième rang sur la liste des licenciés.

Yong-in demanda quel était le sort de son ami Iu-lin. Le dieu examina la liste.

— Iu-lin, lui dit-il, devait obtenir le grade de licencié, mais parce qu'en servant ses parents, il commet souvent l'action appelée *fo-fei* <sup>2</sup>, pour l'en punir je l'ai mis hors de concours.

---

<sup>1</sup> J'ai intercalé dans cet endroit un passage emprunté à l'édition B.

<sup>2</sup> Littéralement, *in ventre*, i. e. *in corde*, *vituperare*.

## Le livre des récompenses et des peines

Yong-in ayant demandé au dieu ce qu'on entendait par l'expression *fo-feĩ*, il lui répondit :

— Quand les parents de Iu-lin disent ou font quelque chose, il les blâme au fond de son cœur, et ne leur obéit qu'avec effort et avec contrainte. La sincérité de son naturel s'efface de jour en jour, et elle est remplacée par la fausseté et la dissimulation. Il traite son père et sa mère comme des étrangers. Cette conduite excite au plus haut point la colère des dieux. Tâchez à l'avenir d'observer sévèrement votre conduite.

Voilà deux hommes qui *méprisaient en secret leurs parents*. Tous ceux qui mettent leur intérêt particulier au dessus du bien public, ne peuvent faire connaître leurs sentiments au prince ; *ils méprisent secrètement leur prince*. Tous ceux qui nourrissent leurs père et mère, et n'ont que les vains dehors de l'amour et du respect, ne peuvent leur faire connaître les sentiments qui les animent ; *ils méprisent secrètement leurs parents*. Or, ceux qui méprisent secrètement leur prince et leurs parents, finissent toujours par leur désobéir en public.



## 生先其慢

@

Manquer de respect à ses professeurs.

\*

### Commentaire

p.148 Le mot *man* (1) signifie manquer de respect à quelqu'un.

L'expression sien-sing (3-4) désigne ceux qui dirigent nos études littéraires, et en général toutes les personnes qui sont chargées de notre éducation. Nous devons avoir, pour notre précepteur, le même degré de respect que pour notre père et notre mère. C'est par ses leçons que nous acquérons de l'instruction, que nous devenons des hommes. Si nous lui manquons de respect, nous commettons le même crime que ceux qui offensent leurs supérieurs.

### Histoires

Un homme de Lou-tchao, nommé Ti-ling-king, avait été, dans sa jeunesse, le disciple de Youan-cho. Celui-ci voulut lever des troupes pour défendre le souverain légitime et châtier un chef de rebelles nommé Siao-tao-tching. Ce projet ayant transpiré, Youan-cho fut mis à mort par Tao-tching. Youan-cho avait laissé un fils âgé de dix ans. Sa nourrice le prit dans ses bras, et se réfugia chez Ti-ling-king. Celui-ci, loin de protéger le jeune enfant, le prit et alla le dénoncer à Tao-ching, qui le fit massacrer. p.149 La nourrice passait les jours à pleurer et à invoquer contre lui la vengeance du ciel. Bientôt après, Ti-ling-king vit ce même enfant entrer dans sa maison, monté sur un dogue qui l'étrangla ainsi que toute sa famille.

On voit par là que, pour punir Ti-ling-king de n'avoir pas voulu sauver la vie au fils de son professeur, le ciel le fit périr et extermina toute sa famille.

## Le livre des récompenses et des peines

\*

Sous la dynastie des Ming, vivait Ni-youan-lou, qui avait la charge de Chao-ssé-ma. Quand il demeurait chez lui, il ne manquait jamais, en passant devant la porte de son professeur, de descendre de sa chaise à porteurs, et de marcher à pied.

Puisque Youan-lou se conduisait ainsi dans un âge avancé, à l'égard de son ancien maître, on peut dire avec vérité qu'il n'était point du nombre de ceux qui manquent de respect à leurs professeurs.

### Remarque

On lit dans le Li-ki : « Si un homme a dix ans de plus que vous, servez-le comme un frère aîné ; s'il a le double de votre âge, servez-le comme un père. » En général, on peut donner le nom de *sien-sing* <sup>1</sup> à tous ceux qui sont plus âgés que nous. Nous ne devons jamais leur manquer de respect.

---

<sup>1</sup> Le mot *sien-sing* (5-4) signifie né auparavant, *antea natus*.

## 事所其叛

@

Se révolter contre ceux que l'on sert.

\*

### Commentaire

p.150 Le mot *pan* (1) veut dire résister, se révolter contre quelqu'un ; par ex. : se révolter contre son maître. L'expression *so-ssé* (3-4) désigne les maîtres que l'on sert. Par exemple : un magistrat sert son prince ; un capitaine sert le général en chef ; les domestiques servent leurs maîtres. Voilà les personnes qu'il faut servir. Si vous vous révoltez contre elles, vous manquez de la manière la plus grave aux devoirs qui vous sont imposés. Vous ne pourrez échapper aux malheurs qu'attire une conduite aussi coupable.

Je n'ai pas besoin de dire que, depuis l'antiquité, ceux qui se sont révoltés contre leurs maîtres en ont tous été punis.

### Histoire

Sur la fin de la dynastie des Youen, un homme de Tong-kouan, nommé Wang-tching, se mit à la tête d'un parti d'insurgés. Ho-tchin leva des troupes pour arrêter ses progrès. Il promit aux soldats rangés sous ses ordres, qu'il donnerait dix mille onces d'argent à celui qui lui amènerait Wang-tching lié et garrotté. Alors, un esclave de Wang-tching lia son maître et vint l'amener à p.151 Ho-tchin. Celui-ci lui accorda la récompense promise. Il ordonna de placer sur un char une chaudière remplie d'eau bouillante. Ensuite il y fit jeter l'esclave qui avait trahi son maître. Des hommes furent chargés de promener le char aux yeux de la multitude, en criant :

— Hommes du siècle, n'imites pas ce serviteur qui a amené son maître lié et garrotté ; voilà le châtiment qu'il s'est attiré par sa trahison.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Tout le peuple reconnut qu'il avait mérité ce supplice.

On peut juger par là des peines qui sont réservées aux autres personnes qui se révoltent contre leurs maîtres.

Profiter de l'ignorance des hommes pour les tromper par des paroles mensongères.

\*

Commentaire

p.152 Si vous trompez les hommes à leur insu, vous allumez contre vous la colère des dieux.

On lit dans l'ouvrage intitulé Ling-yen-king : Celui qui trompe les ignorants, celui qui se plaît à égarer la multitude, tombera après sa mort dans l'enfer et y souffrira éternellement.

Histoire

Autrefois Pé-tsin rencontra un homme extraordinaire qui lui communiqua une recette pour guérir les furoncles. Cette méthode opérait des cures merveilleuses. Un jour, un courrier du gouvernement lui témoigna le désir de connaître cette recette, afin de la répandre en tous lieux pour le soulagement de ses semblables.

Il offrit dix onces d'argent à Tsin. Celui-ci lui donna une fausse recette qui n'eut aucun succès. Dans la suite, Pé-tsin fut dévoré par un tigre. Il laissa sur la route un petit sac qui fut ramassé par le courrier dont nous venons de parler. Il contenait la véritable recette pour guérir les furoncles.

Cet exemple peut servir de leçon à tous ceux qui trompent les autres par des paroles mensongères.

Calomnier ses condisciples.

\*

Commentaire

p.153 Le mot *pang* (1) veut dire calomnier, inventer des actions honteuses, pour flétrir les autres et causer leur perte.

L'expression *tong-hio* (3-4) désigne les amis, les camarades qui étudient avec nous. Nous devons aimer nos compagnons d'études comme s'ils étaient nos frères. Nous devons en toute occasion les soutenir et les défendre. Si au contraire nous leur imputons injustement des actions honteuses, nous détruisons la réputation dont ils jouissaient. Par-là nous perdons la bonté de notre cœur, et nous étouffons tout sentiment de justice. Un châtiment rigoureux ne manque jamais de fondre sur nous.

Histoire

Sous la dynastie des Song, vivait un étudiant nommé Sou-ta-tchang, qui s'était rendu célèbre par son habileté à expliquer le *I-king*. Étant allé au concours de province, pour obtenir le grade de licencié, il rêva qu'il avait obtenu le onzième rang. Il raconta par hasard son rêve à un de ses condisciples, qui rédigea une accusation, et le dénonça à l'inspecteur général, en disant que Sou-ta-tchang s'entendait avec l'examineur qui l'avait placé le p.154 onzième sur la liste. L'inspecteur général communiqua à l'examineur l'accusation qui lui avait été adressée. Celui-ci ne put s'empêcher de placer toutes les compositions par-dessus celle de l'étudiant dénoncé.

Mais quand on décacheta le coin de la composition qui avait obtenu le premier rang, pour connaître le nom de celui qui l'avait écrite, on reconnut que c'était Sou-ta-tchang. La copie placée derrière toutes les

## **Le livre des récompenses et des peines**

autres, se trouva être précisément celle de son condisciple qui l'avait dénoncé.

On voit par cet exemple que ceux qui portent envie à l'avancement des autres, nuisent au contraire à leur propre avancement.

Le châtement du ciel les atteint avec une justesse qui tient du prodige. Cet exemple doit servir de leçon à toute espèce de calomniateurs.

僞詐誣虛

@

Inventer des choses fausses, employer l'artifice et la fraude.

\*

Commentaire

p.155 Le mot *hiu* (1) veut dire ici citer une chose *vide*, qui manque de fondement, de réalité.

Le mot *wou* (2) signifie donner pour vrai ce qui est faux.

Le mot *tcha* (3) signifie employer la ruse, l'artifice pour perdre les hommes.

Le mot *weï* (4) signifie contrefaire, falsifier une chose pour tromper sur sa nature ou sa qualité.

Ces quatre mots annoncent l'absence de toute sincérité. Si l'homme agit dans de telles dispositions, il ne peut manquer de faire une mauvaise fin.

Histoires

Il y avait à Yong-fou un homme nommé Sié-fou-touan, qui excellait dans l'art de rédiger des accusations. Il inventait des faits controuvés, et, à l'aide d'un style spécieux, il donnait à l'injustice et au mensonge une apparence de justice et de vérité. Il acquit par ce moyen une fortune considérable.

Un jour il pria un Tao-ssé d'offrir pour lui un sacrifice. Celui-ci ayant récité les prières prescrites, se leva et lui dit :

— Le maître du ciel a décidé que votre maison sera p.156 abandonnée au génie du feu, et votre corps au génie de l'eau.

Bientôt après, sa maison devint la proie d'un incendie. Un jour que Sié-fou traversait le fleuve Kiang, le mât de son bateau se brisa au



## **Le livre des récompenses et des peines**

milieu du trajet, et il fut englouti dans les flots. Quelque temps après, son fils fut assassiné par des voleurs.

\*

Il y avait à Yang-Tcheou un homme qui faisait le métier de revendre des bœufs. Il achetait de vieux bœufs à vil prix, leur arrachait les dents pour tromper les laboureurs, et les faisait passer pour des jeunes.

Dans l'année I-mao (1615), du règne de Wan-li, il fut frappé de la foudre au pied du mont Kin-chan, et perdit toutes ses dents. Il avait encore conservé la faculté de parler.

Un prêtre de Fo le fit monter sur un bateau et le ramena dans sa maison. Cet homme raconta ainsi la cause de son malheur.

— J'avais coutume, dit-il, d'acheter de vieux bœufs que je faisais passer faussement pour des jeunes, afin de tromper les laboureurs. Mais tout à coup, je me suis attiré la colère du ciel.

A ces mots, il expira.

Voilà comment le ciel punit ceux qui inventent des choses fausses et qui emploient l'artifice et la fraude. Lo-chan disait :

— Voulez-vous connaître quels sont les hommes qui sont réduits, après leur mort, à la condition de démons affamés : ce sont ceux qui inventent souvent des choses fausses, et disent rarement la vérité. Ces hommes qui n'aiment que le mensonge et la fraude, sont détestés dans ce monde comme dans l'autre.

Divulguer les fautes de ses parents.

\*

Commentaire

p.157 Quand un homme a commis une mauvaise action qui n'est pas encore connue, si on la met au jour avec intention, pour révéler son déshonneur, cela s'appelle *kong-kié* (1-2).

On entend par l'expression *tsong-t'sin* (3-4), les parents qui ont les mêmes aïeux que nous. Les parents proches ou éloignés qui appartiennent à cette classe, sont, les uns comme les autres, des branches qui descendent du même chef de famille.

Si par hasard un d'entre eux commet une faute, ou fait une mauvaise action, vous devez employer tous vos efforts pour voiler sa conduite. Si au contraire vous voulez absolument mettre ses fautes au jour, lorsqu'elles sont encore ignorées du public, afin de ternir sa réputation, vous déshonorez en même temps vos propres aïeux. C'est leur manquer de respect et de piété filiale.

Histoire

Dans les années Kia-tsing (de 1522 à 1567), Lieou-mouan-tang ne manquait jamais, le premier jour de chaque mois, de rassembler ses parents et de leur offrir une collation. Il avait coutume de dire :

— Quand les parents ne vivent p.158 pas en bonne harmonie, c'est qu'on a rompu les liens d'affection qui les unissaient. Si je vous réunis aujourd'hui, ce n'est point uniquement pour vous offrir un repas. Je désire que ceux qui ont de bonnes qualités, exhortent les autres à les imiter, et que ceux qui ont commis des fautes apprennent à s'en corriger.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Si par hasard quelques parents avaient eu une querelle ensemble, ou avaient conçu de l'animosité les uns contre les autres, ils s'empressaient de faire la paix en buvant gaîment à la même table. Ces réunions produisirent les plus heureux effets.

L'homme que nous venons de citer savait faire régner l'harmonie et la concorde entre ses parents. Mais maintenant les hommes du siècle regardent leurs parents comme des étrangers. S'invitent-ils à un repas, c'est pour blesser par leurs paroles, la justice et l'humanité ; ils vont jusqu'à révéler mutuellement leurs fautes. Ils montrent par là qu'ils ont complètement dépouillé les sentiments qui sont la base de leurs devoirs.

仁不強剛

@

Être dur, violent et inhumain.

\*

#### Commentaire

p.159 Ce passage s'adresse à ceux qui s'abandonnent à la violence de leur caractère.

*Kang* (1) signifie *dur* ; *hiang* (2) veut dire violent, brutal. La *dureté* et la *violence* excluent toute espèce de douceur et d'affabilité.

L'expression *pou-jin* (3-4) veut dire inhumain, barbare. C'est être entièrement dépouillé de ces sentiments tendres et affectueux que nous devons avoir pour nos semblables. Un tel homme ne fera jamais une seule action vertueuse ; il ne peut manquer de tomber dans le malheur. Les anciens disaient : « Les hommes violents ne meurent point de leur mort naturelle ; ceux qui aiment à vaincre, finissent par rencontrer des ennemis plus forts qu'eux. » Il faut donc nous mettre en garde contre ces défauts.

#### Histoires

Un général de la province du Fo-kien, nommé Kin, venait de faire fabriquer un sabre dont le tranchant était très acéré. Il alla faire sa prière dans le temple du mont Li-chan.

— Je désirerais, dit-il, trancher moi-même avec ce sabre, les têtes de mille hommes.

p.160 La nuit suivante, il vit en songe le dieu, qui lui dit :

— L'homme ne doit point faire de souhait cruel. Pour te montrer ma protection, je te préserverai de mourir de la main d'un autre homme.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Quelque temps après, il se coupa lui-même la gorge avec son propre sabre.

\*

Wang-tun et Wang-tao étaient allés ensemble chez un homme nommé Wang-kaï. Celui-ci ordonna à une jeune fille, qui était d'une beauté accomplie, de les exciter à boire, la menaçant de la faire mourir sur-le-champ, si elle n'y réussissait pas. Elle présenta d'abord le vin à Wang-tao. Celui-ci était peu accoutumé à boire ; mais craignant que Wang-kaï n'en punit la jeune fille, il fit effort sur lui-même pour vider la coupe. Quand ce fut le tour de Wang-tun, il refusa exprès le vin qu'elle lui présentait. La jeune fille changea de couleur et devint pâle d'effroi. Wang-tun ne fit pas même semblant de s'en apercevoir. Wang-tao s'en retourna et dit en soupirant :

— Mon frère aîné a le cœur dur et cruel ; il n'aura pas une bonne mort.

Quelque temps après, Wang-tun quitta la vie. On brisa son cercueil, et son cadavre fut mis en pièces.

Voilà comment le ciel punit les hommes qui sont durs, violents et inhumains.

## 用自戾狠

@

Satisfaire ses caprices avec une méchanceté opiniâtre.

\*

### Commentaire

p.161 Ceci s'adresse à ceux qui s'abandonnent à leur mauvais naturel.

Les mots *hen-li* (1-2) expriment l'opiniâtreté du cœur jointe à la méchanceté ; c'est manquer tout à fait de douceur et de condescendance pour les autres.

L'expression *tseu-yong* (3-4) veut dire suivre sa fantaisie, ses idées particulières, ne point écouter les avis des autres. En général, un homme qui écoute volontiers les remontrances ou les exhortations qu'on lui adresse, se réjouit d'entendre un bon avis. S'il convient de faire une chose, il la fait ; s'il ne convient pas de la faire, il s'en abstient. Jamais il ne commet de faute, et par conséquent il ne lui arrive aucun malheur. Mais si l'homme s'abandonne à son mauvais naturel et montre une obstination opiniâtre, quand il se présentera une bonne action à faire, personne ne voudra la lui conseiller ; on le laissera agir avec sa folle présomption. Il ne peut manquer de commettre des fautes et de s'attirer de grands malheurs. Un ancien disait : « Celui qui suit les avis des autres est un homme sage ; celui qui suit ses propres avis est un insensé. » Si donc il n'est pas permis de suivre ses caprices, à plus forte raison n'est-il pas permis de les satisfaire avec une méchanceté opiniâtre.

### Histoire

p.162 Autrefois, un homme nommé Tou-i avait pris une seconde femme qui était douée d'une beauté accomplie. Un jour cette jeune femme, ayant reçu une lettre de son père, était occupée à la lire, près de la fenêtre, lorsqu'elle vit venir Tou-i, qui arrivait de dehors. Comme

## **Le livre des récompenses et des peines**

elle était nouvellement entrée dans sa maison, elle rougit et avala la lettre, afin que son mari ne la vît pas. Tou-i, soupçonnant que c'était une lettre d'amour, lui fit ouvrir le ventre. La lettre ayant été extraite avant que sa femme ne fût expirée, il y jeta les yeux et dit en soupirant :

— Pourquoi me suis-je laissé aller à cette coupable précipitation ! J'ai brisé d'une manière cruelle les liens qui maintiennent l'harmonie de la société. Je ne lui survivrai pas longtemps.

En effet, sa femme obtint la vengeance que réclamait sa mort, et il périt avant le dixième jour.

Voilà comment le ciel punit ceux qui satisfont leurs caprices avec une méchanceté opiniâtre.

## 當不非是

@

Violer la justice dans l'appréciation du bien et du mal.

\*

### Commentaire

p.163 Ceci s'applique à ceux qui jugent les affaires.

Le mot *chi* (1) signifie ce qui est conforme à la raison ; le mot *feï* (2), ce qui est contraire à la raison.

Les mots *pou-tang* (3-4) veulent dire rendre une décision qui n'est pas conforme à la justice.

En général, quand vous jugez une affaire qui intéresse d'autres hommes, ils attendent que vous montriez clairement quel est celui qui a tort ou raison, celui dont la conduite est louable ou digne de blâme. Vous devez alors régler votre cœur et maîtriser vos passions. Donnez raison à celui qui a raison, donnez tort à celui qui a tort. L'un sera touché de reconnaissance, et l'autre n'osera se plaindre de votre décision.

Mais si vous rendez une décision inique qui donne tort à celui qui a raison, l'homme de bien sera victime d'une injustice, et le méchant, au contraire, réussira dans ses projets. Vous excitez contre vous l'indignation des hommes et la colère du ciel. Comment pourriez-vous échapper au châtement ? Il y a des hommes qui cèdent aux sollicitations des autres et flattent leurs passions ; il y en a qui se laissent gagner par des présents ; il y en a qui trompent les bons, dans la crainte des méchants ; il y en <sup>p.164</sup> a qui montrent de la partialité pour leurs parents ; il y en a dont l'esprit aveugle ne sait point distinguer la justice ; il y en a qui se laissent aller à la violence de leur caractère. Un seul de ces défauts les empêche de rendre une décision équitable. Comment les autres hommes pourraient-ils se soumettre à une sentence inique qui ne fait qu'aggraver leurs fautes ? Si donc nous



## **Le livre des récompenses et des peines**

devons apporter la plus scrupuleuse attention pour juger les affaires qui intéressent nos voisins ou nos parents, à plus forte raison les magistrats doivent-ils rechercher avec le plus grand soin, tous les détails des causes qui leur sont soumises.

### **Histoire**

Sous la dynastie des Tsi du nord, vivait un président de tribunal nommé Liu-feï, qui mettait toute son habileté à épier les volontés de ses supérieurs. Il y avait dans le même temps un gouverneur de Yang-ti, nommé Tchang-chen, qui tyrannisait le peuple, et s'enrichissait de ses dépouilles. Un moniteur impérial, nommé Wei-hoen-tsun, fut chargé par l'empereur de le mettre en jugement. Le crime était évident, et l'accusation était fondée sur des preuves irrécusables. A force de présents, Tchang-chen fit parvenir à l'empereur une plainte contradictoire, où il accusait Hoeï-tsun d'avoir abusé de son autorité, et de l'avoir mis injustement à la question. L'empereur crut cette imposture, et renvoya l'affaire par devant Liu-feï, afin qu'il la soumît à un nouvel examen. Celui-ci, voyant l'empereur courroucé, ne se donna pas la peine de distinguer lequel des deux avait tort ou raison. Il condamna à mort Hoeï-tsun, et Tchang-chen échappa ainsi au châtiment qu'il avait mérité. Hoeï-tsun, étant sur le point de mourir, fit à son secrétaire la recommandation suivante :

— Tous connaissez, lui dit-il, <sup>p.165</sup> l'injustice dont je suis victime ; rédigez une plainte sur un papier que vous attacherez à mon cadavre, afin qu'elle serve à en instruire le roi de l'autre monde.

Un mois s'était à peine écoulé depuis cet événement, que Tchang chen mourut subitement. Au bout du second mois, la plainte de Hoeï-tsun parvint à l'empereur, qui fit mourir Liu-feï par le poison.

Après cet exemple, comment pourrait-on violer la justice dans l'appréciation du bien ou du mal.

## 宜乖背向

@

Ne pas savoir distinguer les personnes qu'il faut rechercher ou fuir.

\*

### Commentaire

p.166 Ce passage s'adresse à ceux qui vivent en société avec d'autres hommes.

Le mot *hiong* (1) signifie aller vers une personne ou une chose pour s'y attacher.

Le mot *peï* (1) signifie fuir une personne ou une chose et s'en éloigner.

Le mot *kouai* (3) veut dire *se tromper dans, être en opposition avec*.

Le mot *i* (4) désigne ce que la droite raison prescrit de faire.

En général, dans nos relations avec nos amis, il faut bien distinguer ceux qui sont dépravés, et ceux qui sont vertueux. Nous devons fuir les uns et rechercher les autres avec empressement. Si nous fuyons les hommes vertueux, nous ne trouverons aucune bonne action à imiter. Si nous recherchons les hommes dépravés, nous prêterons nécessairement un appui aux méchants, nous perdrons notre réputation, et nous finirons par être enveloppés dans leurs châtiments. L'expérience nous en montre de nombreux exemples. Il y a des personnes qui recherchent les hommes puissants ; il y en a qui s'attachent à ceux qui servent leurs intérêts ; il y en a qui aiment les agréments p.167 de la société ; il y en a qui sont incapables de connaître les hommes. La moindre inattention sur un de ces points nous met en opposition avec notre devoir, et nous attire inévitablement toute espèce de calamité. C'est pourquoi, dans nos relations habituelles avec nos amis, nous ne pouvons nous dispenser d'apporter l'attention la plus scrupuleuse à distinguer ceux qu'il faut rechercher ou fuir. Un magistrat

## Le livre des récompenses et des peines

doit aussi examiner avec la plus grande attention quels sont ceux de ses collègues qu'il doit rechercher ou fuir.

### Histoires

Tchin-ping, qui vivait sous la dynastie des Han occidentaux, s'était lié d'amitié avec Tcheou-po, qui avait la charge de Taï-weï <sup>1</sup>. Ils châtièrent ensemble les rebelles Liu-lou et Liu-tsan, et affermirent le sceptre des Han.

\*

Ma-youan avait d'abord eu pour maître Kong-sun-chou. Dans la suite, ayant rendu visite à l'empereur Kouang-wou-ti, il dit à Weï-hiao :

— Tseu-yang est comme une grenouille qui n'est pas sortie de son puits ! <sup>2</sup> Ce qu'il a de mieux à faire est de tourner ses vues vers les contrées de l'orient.

Aussitôt Sun-chou alla offrir ses services à l'empereur Kouang-wou-ti.

Voilà deux hommes qui savaient distinguer ceux qu'il faut rechercher ou fuir. Aussi purent-ils rendre de grands <sup>p.168</sup> services à l'État, et transmettre à la postérité la plus reculée la renommée de leurs exploits. Quant à ceux qui dans les siècles suivants se sont attachés aux hommes puissants, et qui ont calomnié les hommes justes et vertueux, ils sont morts la plupart au milieu des supplices, et ont laissé après eux un nom couvert d'opprobre. Il en est de même des simples lettrés et des hommes du peuple qui embrassent des doctrines dangereuses, qui calomnient les sages et les saints, qui négligent de fréquenter les hommes vertueux pour rechercher la société des scélérats. Un jour vient où leurs projets sont renversés, et ils subissent la peine qu'ils ont méritée en violant les lois.

N'est-il pas évident qu'ils se sont attiré ces malheurs pour n'avoir pas su distinguer les hommes qu'il fallait rechercher ou fuir ?

---

<sup>1</sup> Le Tai-weï était alors un commandant en chef qui siégeait parmi les ministres d'État.

<sup>2</sup> Ce proverbe s'applique à une personne qui a vu peu de choses, qui a peu d'expérience. Tseu-yang est le nom honorifique de Kong-sun-chou.

## 功取下虐

@

Faire du mal à ses inférieurs pour acquérir du mérite.

\*

### Commentaire

p.169 Le mot *nio* (1), traiter cruellement, s'applique ici à ceux qui dépouillent les hommes de leurs richesses, qui leur ôtent la vie, etc. (B).

Le mot *hia* (2), les inférieurs, désigne les hommes du peuple, les simples employés, les soldats, les esclaves, les domestiques, et toutes les personnes qui sont dans un rang subalterne.

L'expression *tsiu-kong* (3-4) veut dire ici chercher avec avidité des actions d'éclat, des dignités, des récompenses ; n'avoir en vue que son propre avancement, sa fortune, son illustration, ne faire aucun cas de la vie des hommes, quand il s'agit d'arriver à ce but. Par exemple, lorsqu'un magistrat inflige des peines corporelles aux personnes qui n'acquittent pas exactement leurs impôts <sup>1</sup>, qu'il fait subir la question aux accusés pour obtenir des éloges ou des récompenses ; lorsqu'un général massacre sans pitié des hommes inoffensifs, pour se procurer un grand nombre de têtes, et vanter ses exploits dans un rapport pompeux. Ils ignorent que, s'il est facile d'opprimer le peuple placé au-dessous d'eux, il est p.170 difficile de tromper le ciel qui domine au-dessus de leurs têtes. Quand ils obtiendraient de brillants honneurs, comment pourraient-ils les conserver longtemps ?

### Histoires

Hoang-tsing-koué, étant descendu dans l'autre monde, vit une maison dont chaque porte était gardée par des soldats. Il interrogea le gardien, qui lui dit :

---

<sup>1</sup> L'expression *pi-kiao* (Morris. 5586) signifie ordinairement comparer, ou disputer avec. Le sens que j'ai adopté est tiré d'un dictionnaire manuscrit du dialecte du Fo-kien ; *py-caù* : cobra el mandarin las rentas reales.

## Le livre des récompenses et des peines

— C'est ici la prison des fonctionnaires publics du temps des Tang, qui ont traité cruellement leurs subalternes.

Il alla dans un autre endroit et vit un bâtiment semblable.

— C'est, lui dit le gardien, la prison des ministres des Tang, qui se sont révoltés contre leur souverain.

Il demanda combien de temps on les tiendrait ainsi en prison.

— Pour punir ceux qui ont opprimé leurs inférieurs, lui répondit-on, il est décrété qu'ils traverseront d'innombrables *kalpas* <sup>1</sup>, sans voir arriver jamais le jour de leur délivrance.

On voit par là que ceux qui oppriment leurs inférieurs, non seulement ne conservent pas longtemps la gloire qu'ils peuvent avoir acquise, mais qu'ils subissent encore des châtiments éternels.

\*

Tchang-ki, qui vivait sous la dynastie des Song, ayant appris que des fonctionnaires attachés à l'armée de Kiang-in, avaient volé trois cent mille onces d'argent, et avaient laissé écouler douze ans sans remettre cette somme dans la caisse, il dénonça ce crime, et fit arrêter plusieurs dizaines de personnes.

Tchao-lang, qui avait l'intendance du transport des <sup>p.171</sup> grains, s'écria :

— Voilà une capture qui mérite une récompense. Je désire qu'on exile sur-le-champ ces employés qui ont volé l'argent.

Tchang ki lui dit :

— Comment peut-on tuer des hommes pour obtenir une récompense ?

Il convoqua tous les employés, et leur annonça qu'on leur ferait grâce s'ils restituaient la somme ; mais que dans le cas contraire, leur mort était certaine. Les parents et les amis de ces employés en ayant

---

<sup>1</sup> *Kalpas*, siècles, suivant les Bouddhistes.

## **Le livre des récompenses et des peines**

été informés, apportèrent chacun leur contingent, et au bout de dix jours, les trois cent mille onces d'argent furent complètement remboursées. Tchang-ki rejeta le crime sur deux complices du vol qui étaient déjà morts, et fit grâce à tous les autres.

\*

Dans les années Kia-tsing (de 1522 à 1567), un inspecteur impérial, nommé Wang-siun, visitait le pays de San-ou. D'après un ancien usage, celui qui avait pris trois cents voleurs, devait obtenir les appointements d'un inspecteur de quatrième classe.

Les hommes qu'avait pris Siun étaient au nombre de plusieurs mille. Il les examina, et ayant reconnu qu'un grand nombre d'entre eux n'étaient point de véritables voleurs, il les mit tous en liberté, en disant :

— Je n'ose pas abuser du pouvoir dont je suis revêtu pour faire périr des hommes.

Quand il eut achevé la durée de ses fonctions, il fut élevé à la charge de Tso-tou-iu-ssé. Dans la suite, ses quatre fils obtinrent le grade de docteur.

Les hommes que nous venons de citer, n'ont pas voulu faire du mal à leurs inférieurs pour acquérir du mérite. En général, quand un homme a le cœur rempli d'humanité et d'indulgence pour ses semblables, il en est toujours récompensé d'une manière éclatante. Son bonheur ne se borne pas à l'acquisition d'un futile mérite !

Flatter ses supérieurs et chercher à leur complaire.

\*

#### Commentaire

p.172 L'expression *chen-chang* (1-2) veut dire flatter les hommes qui sont au-dessus de nous, par des discours adroits et avec un visage caressant.

Les mots *hi-tchi* (3-4) signifient chercher à s'accommoder à la volonté de quelqu'un. C'est ainsi que les hommes pervers tâchent d'obtenir les bonnes grâces et la protection de leurs supérieurs ; mais les hommes droits se gardent de les imiter.

#### Histoires

Sous le règne de Taï-tsou, de la dynastie des Song, un homme accusa Fou-yen-king, qui avait la charge de Tsié-tou, de former un projet de révolte. Taï-tsou avait l'intention de le faire mourir. Il envoya Wang-yeou, qui avait la charge de Chi-lang, avec ordre d'examiner sa conduite, lui promettant de lui conférer à son retour un rang plus élevé.

Wang-yeou, étant revenu de sa mission, ne flatta point les volontés de l'empereur, et lui dit que Yen-king était innocent. De cette manière, il tira d'affaire Yen-king et lui sauva la vie, ainsi qu'à cent personnes qui composaient sa famille.

p.173 Taï-tsou fut très mécontent de Wang-yeou, et ne lui donna point la charge qu'il lui avait promise.

Le second fils de Wang-yeou, nommé Wang-tan, devint un des ministres les plus célèbres de la même dynastie.

Voilà un homme qui ne flattait point ses supérieurs pour obtenir de l'avancement. En général, les personnes qui flattent leurs supérieurs

## **Le livre des récompenses et des peines**

cherchent uniquement à les satisfaire dans des caprices passagers. Comment pourraient-elles jouir longtemps des honneurs et des dignités qu'elles obtiennent par cette coupable condescendance.

\*

Sous le règne de King-taï, de la dynastie des Ming (de 1450 à 1457), un moniteur impérial, nommé Wang-han, présenta un rapport dans lequel il engageait secrètement l'empereur à changer son héritier présomptif, et à le mettre en prison dans la ville de Nan-tching. Quelque temps après, Tien-chun rentra dans ses droits et monta sur le trône. Han lui conseilla deux mauvaises actions. A l'époque où l'empereur avait de l'affection pour lui, il lui accorda de grandes récompenses, et lui promit une charge élevée. Un jour, Tien-chun visitant le palais appelé Iu-pien-tien, y trouva une multitude d'anciens rapports. Tout à coup le vent fit voler un de ces écrits, et le poussa sous les yeux de l'empereur, qui le prit et le lut. C'était le rapport présenté autrefois par Wang-han pour faire changer l'héritier présomptif et l'emprisonner dans la ville de Nan-tching. Il fit appeler sur-le-champ Wang-han. Celui-ci s'imagina que c'était pour lui accorder encore quelque récompense. Mais l'empereur prit son ancien rapport et le lui montra.

Wang-han se prosterna jusqu'à terre, en versant des <sup>p.174</sup> larmes de sang, et demanda la mort. L'empereur, transporté de colère, ordonna à ses gardes de le chasser dehors et de le décapiter.

Voilà comment fut puni Wang-han pour avoir flatté ses supérieurs et avoir été au-devant de leurs volontés.

Quand les personnes attachées aux magistrats, quand les lettrés, les soldats, les esclaves ou les domestiques, vont au-devant des volontés de leurs supérieurs, cette basse flatterie, cette condescendance coupable, leur fait commettre toute sorte de fautes et de délits dont il est inutile de montrer la gravité. Les magistrats à leur tour, les chefs de maison, qui aiment qu'on se prête docilement à leurs volontés, qui ajoutent foi à la calomnie, fournissent aux hommes



## **Le livre des récompenses et des peines**

l'occasion de répandre le venin de leur méchanceté, et de faire naître des haines éternelles. Comment pourraient-ils échapper aux châtiments qui les attendent dans l'autre monde !

## 感不恩受

@

Ne pas être reconnaissant des bienfaits qu'on a reçus.

\*

### Commentaire

p.175 Les mots *cheou-ngen* (1-2) signifient recevoir un bienfait de quelqu'un ; par exemple, lorsqu'une personne nous procure de l'avancement, nous délivre d'un danger, nous secourt dans la détresse.

L'expression *pou-kan* (3-4) veut dire ne point penser à une chose avec un cœur touché, avec reconnaissance. Les anciens disaient : « Celui qui a reçu le bienfait d'une goutte d'eau, doit donner en récompense toute l'eau d'une source jaillissante. » Ceux qui ne se montrent pas reconnaissants violent les lois de l'équité.

### Histoires

En attendant l'époque de son élection, Kiaï-pou demeurait dans la capitale chez une courtisane célèbre, nommée Li-yun-niang, qui dépensa pour l'aider une grande partie de sa fortune. Kiaï-pou, ayant obtenu la charge de *Tsing-long-weï*, épousa aussitôt Yun-niang, et l'emmena avec lui. Mais réfléchissant qu'il avait dans sa maison sa femme légitime, il se trouvait dans le plus grand embarras. Comme il traversait en bateau la rivière appelée Pien-ho, il précipita Yun-niang dans l'eau, et fit semblant de vouloir la secourir et de pousser des cris de douleur.

p.176 Un jour qu'il était assis avec sa femme clans une salle de son hôtel, il vit venir Yun-niang, qui l'accabla d'injures, et lui dit :

— Je vous ai aidé de mon argent pour obtenir votre charge, et vous, au contraire, vous m'avez précipitée au fond de l'eau.

## Le livre des récompenses et des peines

Kiaï-pou tira son sabre et lui trancha la tête. Elle resta encore quelque temps devant lui, à moitié visible et à moitié invisible. Quelque temps après, comme il voyageait en bateau pour les affaires de sa charge, il aperçut une main qui sortait à la surface de l'eau. Cette main le saisit et l'entraîna au fond de la rivière, où il mourut.

\*

Comme Wang-ssé naviguait sur la mer, la violence du vent brisa son bateau. Il parvint à gagner une montagne où il rencontra une espèce de singe appelé *sing-sing*, qui vint à son secours et le conduisit dans une grotte, et le nourrit de fruits pendant plus d'un an. Un bateau marchand étant venu par hasard à passer, le sing-sing le conduisit jusqu'au rivage, et il se sépara de lui en donnant les marques de la plus vive douleur.

Wang-ssé s'étant embarqué, dit aux hommes qui l'entouraient :

— J'ai appris qu'un habit teint avec du sang de sing-sing conserve sa couleur pendant mille ans. Allons ensemble le prendre.

Les assistants entrèrent en colère et lui dirent :

— Ce sing-sing est un animal, et cependant il a montré qu'il avait un cœur d'homme ; vous, au contraire, vous êtes un homme qui avez le cœur d'une bête féroce !

A ces mots ils se précipitèrent tous sur lui et le mirent en pièces.

On voit que celui qui ne se montre pas reconnaissant des bienfaits qu'il a reçus, est vraiment au-dessous des animaux.

\*

p.177 Du temps des trois royaumes (de 220 à 280), Li-sin-chun nourrissait dans sa maison un chien auquel il était très attaché. Un jour Sin-chun s'étant enivré, s'endormit dans un endroit rempli d'herbes touffues. Le gouverneur, qui était sorti pour chasser, vit ces plantes épaisses et y fit mettre le feu.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Le chien tira Sin-chun par ses habits et le secoua fortement sans pouvoir le réveiller. Il alla se plonger dans un ruisseau voisin, et mouilla, en se roulant par terre, les herbes qui se trouvaient près de son maître. Cette humidité arrêta les progrès du feu. Le chien, qui avait été exposé à la fraîcheur de l'eau et à l'ardeur du feu, fut victime de son dévouement, et alla expirer à côté de son maître. A son réveil, Sin-chun ayant reconnu la cause de sa mort, versa des larmes d'attendrissement, et l'emporta sur ses épaules. Il l'enveloppa dans un linceul et le mit dans une bière, et lui éleva un tombeau, que le gouverneur fit appeler I-kiouen-tchong (le tombeau du chien fidèle).

Si donc un chien a montré un tel dévouement pour son maître, son exemple devrait faire mourir de honte les hommes qui oublient les bienfaits qu'ils ont reçus.

## 休不怨念

@

Penser sans cesse à son ressentiment.

\*

### Commentaire

p.178 Les mots *nien-youen* (1-2) signifient songer à la haine qu'on porte aux autres hommes, et garder contre eux de la rancune.

Les mots *pou-hieou* (3-4) veulent dire ne pas mettre un terme à, ne pas cesser de.

En général, quand un homme vient de nous faire un affront, nous ne pouvons, dans le moment, nous empêcher de lui en vouloir ; mais, au bout de quelque temps, nous devons oublier toute espèce de ressentiment. Nous montrerons par-là de la grandeur d'âme et de l'indulgence pour les fautes des autres, et la personne qui nous a offensé sera elle-même fâchée de sa conduite (et se corrigera). Mais si notre ressentiment remplit sans cesse notre cœur et occupe toutes nos pensées, alors notre haine ne fera que s'envenimer, et le nombre de nos ennemis s'augmentera de jour en jour.

### Histoires

Wang-in-kong était arrivé à la fin de sa carrière sans avoir d'enfants. Il en parla à un de ses amis.

— Je n'ai jamais rien fait dont je puisse rougir, lui dit-il, comment se fait-il que j'éprouve ce châtimement ? Il y a seulement une chose qui me cause du regret. Lorsque, autrefois, je sortis pour aller gouverner Yun-tcheou, un geôlier me traita avec mépris. p.179 Dans la suite, étant devenu ministre, et me trouvant à la tête de l'administration, je lui ôtai secrètement sa place, et je ne le laissai pas une

## **Le livre des récompenses et des peines**

année sans le persécuter. A la fin, il fut réduit à mourir sur la route. Sans doute que le ciel m'a privé d'enfants pour me punir de ma conduite.

Lorsqu'on voit un homme vertueux comme In-kong se repentir amèrement d'avoir autrefois nourri du ressentiment, comment son exemple ne nous servirait-il pas de leçon !

\*

Sous la dynastie des Ming, un homme de Chang-haï, nommé Tchang-kong, avait été exilé aux frontières dans sa jeunesse. Il servait ordinairement un chef militaire qui avait la charge de Weï-kouan. Comme il aimait à lire, un centenier, nommé Mouan, l'avait pris en aversion. Il l'appelait sans cesse, et l'accablait d'injures.

— Esclave que tu es, lui disait-il, qu'as-tu besoin de lire comme les autres hommes ?

Il le traitait continuellement avec une dureté tyrannique.

Dans la suite, Tchang-kong obtint le grade de docteur, et devint membre du tribunal des Peines. Mouan ayant été enveloppé dans une accusation qui se rattachait aux fournitures de vivres, il fut traduit devant le tribunal des Peines pour y être interrogé et subir la question. Mais dès qu'il eut aperçu Tchang-kong, il fut frappé d'un effroi mortel. Tchang lui parla avec douceur, et le pria de lui expliquer en détail pourquoi il était ainsi compromis. Il prit fait et cause pour Mouan, et le mit en liberté.

Ce trait montre la générosité et la grandeur d'âme de Tchang-kong, qui oublia tout à fait son ressentiment. Confucius disait :

— Rendez le bien pour le mal. Pé-i et Cho-tsi ne pensaient point à leurs anciennes injures ; aussi avaient-ils peu d'ennemis.

Pourquoi ne pas les imiter ?

Faire peu de cas de la vie du peuple.

\*

#### Commentaire

p.180 Les mots *king-mié* (1-2) renferment l'idée de faire peu de cas de quelqu'un, et le blesser ou le tuer. L'expression *tien-min* (3-4) veut dire le peuple. Les hommes qui naissent, sont comme les nouveau-nés du suprême maître du ciel ; voilà pourquoi le peuple s'appelle *tien-min*, peuple du ciel. Si les hommes qui sont placés au-dessus du peuple font assez peu de cas de lui pour le blesser ou le tuer, le ciel ne les souffrira pas longtemps sur la terre.

#### Histoires

Tsao-pin, qui vivait sous la dynastie des Song, commandait le corps d'armée chargé de châtier les rebelles. Jamais il ne permit de massacrer les vaincus. Quand il se fut emparé de Souï-tcheou, ses soldats voulaient exterminer tous les habitants de la ville. Tsao-pin seul s'y opposa. Il demanda aux femmes et aux filles qui se trouvaient prisonnières, à quelles familles elles appartenaient, et les renvoya à leurs parents. Lorsqu'il se rendit maître de la province de Kiang-nan, il brûla des parfums, et fit prêter à toute l'armée le serment de ne pas massacrer un seul homme, quand la ville serait prise. On ne saurait p.181 calculer le nombre de personnes qu'il sauva avant et après cette catastrophe.

Dans la suite, les fils et les petits-fils de Tsao-pin furent comblés d'honneurs, et s'élevèrent aux charges les plus éminentes.

\*

Tao-wen, surnommé Hi-kong, disait souvent :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Nous autres hommes, dès que nous sommes entrés en fonctions, nous aurions beau penser sans cesse à secourir nos semblables, et faire du bien aux animaux, nous ne pourrions racheter la dix-millième partie des crimes que nous avons commis pendant notre vie. Je me rappelle avec douleur qu'autrefois, quand je fus envoyé en mission dans le pays de Youé, j'ai employé, pendant un espace de plusieurs milliers de lis, tant d'hommes pour porter ma chaise, tant d'hommes pour haler ma barque. Je songe que ces pauvres gens, qui ont fait un service si pénible, étaient des hommes comme moi. Tantôt, au milieu des ardeurs de l'été, ils étaient inondés de sueur ; tantôt, dans le fort de l'hiver, il leur fallait braver le vent et la neige. Je me reproche toutes leurs peines comme des crimes énormes que je ne pourrai jamais expier.

Les deux hommes que nous venons de citer ne pouvaient souffrir qu'on fît du mal au peuple du ciel. Ceux qui tiennent une conduite opposée à la leur, doivent prévoir quel châtiment leur est réservé.



## 政國亂擾

@

Mettre le désordre dans l'administration du royaume.

\*

### Commentaire

p.182 Les mots *jao-loen* (1-2) signifient introduire des changements, des innovations dans l'administration, ne point se conformer aux lois anciennes.

Par les mots *koué-tching* (3-4) on entend les affaires relatives à l'administration de l'État, les lois, les défenses. Depuis longtemps le peuple est accoutumé à suivre les lois du royaume, et il trouve son repos et son bonheur dans leur observation. Si vous changez les règlements, si vous en établissez de nouveaux, vous renversez les lois fondées par les ancêtres (de votre souverain), vous faites le malheur du peuple. C'est le crime le plus grave qu'un homme puisse commettre. Si le souverain se laisse aveugler, et ne vous inflige point le châtement que vous avez mérité, vous n'échapperez point aux peines de l'autre monde.

### Histoires

Wang-'an-chi, qui vivait sous les Song, avait fabriqué de nouvelles lois, qui ne faisaient qu'aggraver la misère et les souffrances du peuple. Son fils, Wang-fang, se montrait encore plus dur et plus cruel que son père. Dans sa trente-troisième année, il tomba malade et mourut dévoré d'ulcères. Un jour, il vit entrer chez lui un de ses anciens employés qui était mort depuis longtemps :

— Sauriez-vous, lui demanda 'An-chi avec émotion, où est  
p.183 maintenant mon fils Wang-fang ?

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Si vous voulez le voir, lui répondit celui-ci, vous pouvez l'attendre cette nuit dans votre tente.

'An chi obéit et attendit dans l'endroit indiqué. Il vit en effet un homme revêtu d'un manteau rouge, qui vint s'asseoir devant un bureau ; c'était son ancien employé. Bientôt arrivèrent plusieurs soldats attachés à la geôle de l'enfer, qui amenèrent un prisonnier chargé de fers, et qui se traînait péniblement. La terre était souillée du sang qui ruisselait de ses pieds, et l'on ne pouvait entendre sans frémir ses plaintes déchirantes. Cet homme était Wang-fang.

'An-chi n'eut pas la force de parler. Il versa un torrent de larmes, et il expira quelque temps après.

Voilà le châtiment de ceux qui mettent le désordre dans l'administration du royaume, et qui tyrannisent le peuple.

\*

Yang-wen, surnommé Siang-kong-i-tsing, disait :

— Le premier devoir de ceux qui gouvernent consiste à simplifier les affaires et non à les multiplier ; à observer les lois et non à les changer. On doit rechercher la paix plutôt que le trouble et l'agitation, montrer de la douceur et de la bonté plutôt qu'une exigence tracassière. C'est pourquoi ceux qui occupent des charges, doivent se garder de se créer des affaires. Si l'on veut toujours entrer dans les détails les plus minutieux, on affaiblit sa santé, on use les facultés de son esprit, et, de plus, on s'expose à toute sorte de tourments et d'embarras. C'est pour cela que les anciens disaient : « Si vous vous tenez dans les bornes du respect, si vous agissez en tout avec ménagement et modération, vos affaires seront bien réglées, et votre cœur trouvera sur la terre le calme et le repos. » Voilà la vraie science que doit posséder un bon ministre.

## 義非及賞

@

Accorder des récompenses à ceux qui ne les ont point méritées.

\*

### Commentaire

p.184 Le mot *chang* (1) veut dire récompenses. On entend par ce mot les dignités, les appointements, les louanges, les encouragements.

Le mot *ki* (2) signifie arriver à.

Par l'expression *fei-i* (3-4) (*sine justitia*), on entend ici ceux qui ne sont *pas dignes* (des récompenses).

Les récompenses servent à rémunérer ceux qui ont rendu des services à l'État, et à encourager les autres hommes à les imiter. Si vous n'accordez pas de récompenses à ceux qui en ont mérité, vous n'aurez plus aucun moyen d'encourager les hommes. Si, au contraire, vous accordez des récompenses à ceux qui en sont indignes, non seulement vous blessez la justice distributive, mais encore vous montrez pour les méchants une indulgence coupable, qui ne fait qu'augmenter leurs crimes, et les excite à violer les lois. Quel moyen emploierez vous alors pour contenir les inférieurs dans le devoir ?

### Histoire

Lorsque Tchang-yong était gouverneur de Tcho, Lieou-hiu, attaché au corps d'armée appelé Kouang-you-kiun, leva l'étendard de la révolte. Ce magistrat ne p.185 tarda pas à le châtier. Plusieurs soldats apportèrent des têtes de rebelles, et demandèrent une récompense. Yong leur dit :

— Comment, dans une attaque impétueuse et au plus fort de la mêlée, avez-vous eu le temps de prendre ces têtes ? Vous

## **Le livre des récompenses et des peines**

avez sans doute coupé la tête à des hommes qui étaient déjà morts.

Il fit traiter dans le camp tous ceux qui avaient reçu des blessures graves, et inscrivit leurs exploits au premier rang, et mit au second rang ceux qui avaient rapporté des têtes d'ennemis. Tout le monde approuva cette manière de récompenser et de punir.

## 辜無及刑

@

Infliger des châtements à ceux qui n'ont commis aucun crime.

\*

### Commentaire

p.186 Le mot *hing* (1) signifie châtement, peine de mort.

Les mots *wou-kou* (3-4) désignent ici un homme qui n'a point commis de crime. Si vous infligez un châtement à un criminel, il mourra même sans se plaindre. Mais si vous infligez un châtement à un homme qui n'a commis aucun crime, si vous le faites succomber à une accusation injuste, vous ne manquerez pas d'en être puni par les esprits et les démons.

### Histoires

Tchao-chi avait la charge de Kiao-cheou, dans le corps d'armée appelé Wou-weï-kiun. Il vit en songe un homme qui lui dit :

— Tsou-so m'a fait subir une mort injuste.

— Son excellence Tsou, lui répondit Tchao-chi, a une connaissance profonde des lois, et de plus, il se conduit en toute occasion avec la plus stricte équité. Comment aurait-il pu vous faire mourir injustement ?

— Tsou-so, répondit le plaignant, n'avait point l'intention de me faire mourir, mais il manifesta un doute qui empêcha de reconnaître mon innocence, et j'ai été condamné à mort. J'ai dénoncé au roi de l'autre monde p.187 celui qui a été cause de mon injuste condamnation.

Quelque temps après, Tsou-so mourut subitement.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

Lorsque Li-jo-chouï était juge de Hoaï-nan, il y avait dans la prison cinq brigands qui dirent qu'ils avaient eu pour complice un bonze qu'ils désignèrent. Ces cinq criminels ayant été exécutés, il fit amener devant lui le bonze qu'ils avaient dénoncé. Celui-ci protesta avec énergie qu'il n'avait jamais pris part à leurs brigandages. Jo-chouï soutint fortement la déclaration des cinq voleurs. Pendant la nuit, il ordonna de coller avec du papier la bouche et les narines du bonze, et le fit ainsi mourir.

Un mois après cet événement, un soldat de la prison, nommé Ki-neng, s'écria tout à coup :

— Je suis étranger à la mort du bonze ; ce que j'ai fait m'avait été commandé par Jo-chouï.

A ces mots il expira. Le lendemain, le juge Lieou-youen fut emporté subitement ; et, le jour suivant, Li-jo-chouï mourut au milieu des plus cruelles douleurs.

On voit par là qu'une condamnation injuste porte toujours avec elle son châtiment. Les juges criminels doivent donc apporter la plus sévère attention toutes les fois qu'ils rendent une sentence.

\*

Hia-youen-kié était occupé à examiner, pendant la nuit, des pièces de procédure. Il frappait la table et poussait des soupirs. Plusieurs fois il voulut abaisser le pinceau, et s'arrêta au moment d'écrire. Sa femme lui en ayant demandé la cause, il répondit :

— Je dois décider aujourd'hui des exécutions capitales qui auront lieu à la <sup>p.188</sup> fin de l'année. D'un coup de pinceau dépend la vie ou la mort d'un homme. Cette idée me glace de douleur, et je n'ai plus la force d'écrire.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

Hia-ching-kié avait la charge de Ting-weï <sup>1</sup>. A chaque hiver, époque où l'on prononce les condamnations capitales, Ching-kié tenait le pinceau à la clarté d'une lampe que lui présentait sa femme. Il pleurait avec elle et disait :

— Il ne faut point infliger des peines trop rigoureuses aux coupables.

Il remplit cette charge pendant douze ans, et ne condamna jamais personne injustement. Tout le monde, dans l'empire, exalta sa justice et son indulgence.

Voilà l'attention sévère que ces deux hommes vertueux apportaient dans l'application des peines.

---

<sup>1</sup> Officier de justice qui avait le contrôle des châtiments et des exécutions capitales.

## 財取人殺

@

Tuer les hommes pour s'emparer de leurs richesses.

\*

### Commentaire

p.189 Ce passage s'applique également à ceux qui volent à main armée, et à ceux qui attentent secrètement à la vie des autres pour s'emparer de leurs richesses. Ils ne manquent jamais de recevoir, quand il le faut, la peine due à leurs crimes. Quelquefois aussi des hommes qui avaient employé la ruse pour immoler leurs semblables, ont reçu immédiatement la peine de leur crime.

### Histoires

A une époque où la famine régnait dans le pays de Tcho, un étranger qui portait cinq boisseaux de riz, traversa un village où il demanda à passer la nuit. L'hôte et sa femme formèrent le complot de le tuer pendant son sommeil. Leur fils, qui ignorait ce cruel dessein, alla dormir avec l'étranger. Vers la fin de la nuit, celui-ci se leva pour aller quelque part. L'hôte s'approcha du lit avec une hache, et distinguant, au milieu de l'obscurité, un homme qui dormait d'un profond sommeil, il lui fendit la tête. Puis il appela sa femme et lui dit :

— Les cinq boisseaux de riz sont à nous.

Sa femme apporte une lumière pour l'éclairer, et reconnaît que c'est son fils qui vient d'être assassiné. Elle pousse des cris perçants et verse p.190 un torrent de larmes. L'étranger l'entendit de dehors, et s'enfuit avec effroi. Quand le jour fut venu, il alla dénoncer ce crime au magistrat, qui condamna l'hôte à la peine capitale.

Hélas ! (ajoute le commentateur) pendant cette année de disette, l'étranger voulait nourrir sa famille avec ces cinq boisseaux de riz, et



## **Le livre des récompenses et des peines**

son hôte voulut le tuer pour s'en emparer. Aussi le ciel n'a point souffert qu'il vécût plus longtemps, et il a voulu qu'il devînt lui-même son meurtrier. Quelle surprenante issue ! quel prompt châtement !

\*

Il y a encore des magistrats, remplis d'une basse cupidité, qui infligent de cruelles tortures aux accusés pour leur extorquer des présents, il y a des charlatans qui traînent en longueur le traitement de leurs malades pour augmenter leurs honoraires, et qui finissent par les faire mourir. Ce crime les met au rang des assassins.

Un certain Ti, de Li-yang, était gouverneur du district de Ting-youen, dépendant de la province de Yun-nan. Un homme riche, étant mort, laissa à sa femme une immense fortune. Le frère cadet du défunt forma le projet de lui disputer cet héritage en justice, et promit au gouverneur de le partager également avec lui, s'il pouvait en dépouiller sa belle-sœur.

Ti fit amener la veuve devant lui, et, à l'aide des plus rigoureuses tortures, il parvint à lui arracher quarante mille onces d'argent, dont le frère du défunt donna la moitié au juge. La veuve mourut avec le ressentiment dans l'âme. Quelque temps après, Ti quitta sa charge et retourna dans sa famille. S'étant une fois endormi pendant le jour, il vit cette femme qui tenait un poisson de forme arrondie. Elle vint le suspendre au-dessus de son <sup>p.191</sup> chevet et disparut à l'instant. Bientôt après tout son corps se couvrit d'ulcères qui avaient la forme du poisson qu'il avait vu en songe. Il les toucha avec la main, et reconnut des insectes vivants, pourvus de quatre pieds. La douleur pénétrait jusqu'à la moelle de ses os, jour et nuit il poussait des cris affreux, et mourut au milieu des plus cruelles souffrances. Il eut cinq fils et sept petits-fils qui moururent des mêmes ulcères.

\*

Un chirurgien nommé Siu, de la province de Kiang-nan, traitait un vieillard riche qui était affligé d'ulcères et qui lui avait promis de lui

## **Le livre des récompenses et des peines**

donner trois cents onces d'argent. Siu, qui désirait recevoir promptement cette somme, ne se pressa point de le guérir. Il introduisit dans ses plaies des morceaux de papier, enduits d'une préparation irritante. Le malade souffrait des douleurs inexprimables. Son fils eut plusieurs discussions avec le docteur, et ne put se dispenser de lui donner la moitié de la somme promise. Il y avait déjà trois veilles que les morceaux de papier étaient enfoncés dans les plaies du vieillard. Quand on les eut arrachés, il mourut en perdant tout son sang. Son fils traduisit le chirurgien devant le tribunal ; mais celui-ci gagna le juge à force de présents et se tira d'affaire. Quelques jours après, Siu se vit frapper en plein jour par le vieillard qu'il avait fait mourir.

— Grâce, grâce, s'écria-t-il ; j'ai eu tort, sans doute, mais vous ne devez accuser que l'avarice de votre fils.

Au bout de quelques jours il mourut en vomissant des flots de sang.

Voilà encore comment le ciel punit ceux qui tuent les hommes pour s'emparer de leurs richesses.

## 位取人傾

@

Renverser les autres pour s'emparer de leurs places.

\*

### Commentaire

p.192 Le mot *k'ing* (1) signifie faire tomber quelqu'un (c'est à-dire le faire destituer).

Le mot *weï* (4), place, veut dire ici emploi, charge d'un magistrat. Quand on renverse une autre personne pour s'emparer de sa charge, on peut bien être entouré d'honneurs, mais on ne manque jamais de s'attirer la haine et l'animadversion publique. La justice céleste nous rend bientôt la pareille, de sorte qu'en renversant les autres nous n'avons fait que préparer notre propre chute.

### Histoires

Sous la dynastie des Song, Liu-to-sun était jaloux du ministre d'État Tchao-pou, dont la charge éminente avait appelé sur lui l'estime et l'attention du public. Il eut recours à l'influence de Fong-wang, et, réunissant ses efforts aux siens, il parvint à le renverser, en l'accusant d'un crime secret. Tchao-pou fut alors destitué, et sa charge passa à To-sun. Mais bientôt Tchao-pou justifia sa conduite, et recouvra sa charge de ministre d'État. Liu-to-sun fut exilé dans un pays lointain appelé Tchou-yai.

\*

p.193 Mi-té-tchao devint jaloux de Tsao-pin, qui faisait partie de l'intendance militaire appelée Tchou-mi-youen, et dont le rang élevé attirait sur lui l'estime et l'attention publiques. Il l'accusait chaque jour de violer les lois, et, à force de calomnies, il finit par le faire destituer. Tsao-pin fut alors dépouillé de sa charge, qui passa à Té-tchao. Mais au

## **Le livre des récompenses et des peines**

bout de quelques jours, Tchao-pou réussit à démontrer son innocence, et l'empereur le rétablit dans sa charge. Té-tchao fut exilé dans un pays lointain appelé Kiong-tcheou, et y mourut.

On voit par ces deux exemples, comment le ciel punit ceux qui *renversent les autres hommes pour s'emparer de leurs places.*

## 服戮降誅

@

Tuer les ennemis qui se rendent,  
et massacrer ceux qui viennent se soumettre.

\*

### Commentaire

p.194 Le mot *hiang* (2) signifie se rendre au vainqueur.

Le mot *fo* (4) veut dire ici venir se soumettre (avant le combat).

Les deux mots *tchou* (1) et *lou* (3) signifient également tuer.

Quand les hommes se rendent au vainqueur, ou viennent volontairement faire leur soumission, tantôt c'est parce qu'ils ont épuré leur cœur, et qu'ils se laissent guider par l'amour de la justice. Nous devons louer les motifs qui les font rentrer dans le devoir. Tantôt c'est parce qu'ils sentent leurs forces épuisées, et qu'ils se voient pressés par une nécessité invincible. Nous devons avoir pitié de leur faiblesse, et les accueillir avec bonté. Il y aurait de la barbarie à vouloir absolument les tuer et les massacrer. C'est pourquoi l'on dit : « Il n'y a pas de plus grand crime que de tuer des ennemis qui se sont rendus. » On dit encore : « Celui qui tue des ennemis qui se rendent, est puni jusque dans sa troisième génération. »

### Histoires

Autrefois, Hiang-iu avant fait mourir quatre cent mille p.195 soldats qui s'étaient rendus, son royaume fut détruit, et lui-même périt d'une manière cruelle.

\*

Li-kouang ayant fait mourir huit cents Mongols qui s'étaient rendus à lui, ne put obtenir de principauté.

## Le livre des récompenses et des peines

\*

Sous la dynastie des Song, lorsque Tsaï-kiu-heou était gouverneur de Yun-tcheou, des rebelles abordèrent au pied du mont Liang-chan, et vinrent au nombre de cinq cents lui offrir leur soumission. Kiu-heou les fit tous massacrer. L'année suivante, il mourut couvert d'ulcères. Un de ses parents, nommé Wang-kong, mourut, et ressuscita quelques jours après. Il raconta qu'il avait vu Kiu-heou qui subissait dans l'autre monde la peine de ses cruautés.

Le ciel aime à donner la vie aux hommes ; il déteste ceux qui les font périr. En voyant les malheurs et les châtements de ceux qui ont fait périr des ennemis qui s'étaient rendus, il est permis de juger que ceux qui conservent la vie de leurs semblables, seront comblés de bonheur.

\*

Sous la dynastie des Ming, Hiu-tsiu avait la charge de moniteur impérial. Il bravait la neige, et marchait la nuit pour découvrir les rebelles jusque dans leurs retraites les plus cachées. Il trouva huit cents hommes qui avaient échappé jusque-là à toutes les recherches. Un fonctionnaire public, qui avait le titre de Tsiang-kiao, s'imagina que le moniteur impérial allait obtenir une principauté. p.196

— Le but qu'on doit se proposer lorsqu'on fait marcher des troupes, lui dit Hiu-tsin, c'est de rendre aux peuples la paix et le repos. Comment serais-je assez inhumain pour fonder mes exploits sur le nombre de têtes que j'aurais coupées ? Si je fais mourir ces malheureux qui sont réduits à l'extrémité et demandent la vie, ce sera me révolter contre le ciel. Celui qui se révolte contre le ciel est privé de postérité.

De cette manière, huit cents hommes échappèrent à la mort qui les menaçait.

Dans la suite, les trois fils de Hiu-tsin devinrent présidents de tribunaux suprêmes. C'est ainsi que le ciel le récompensa pour n'avoir pas voulu tuer des ennemis qui s'étaient rendus.



@

Exiler les hommes vertueux et faire destituer les sages.

\*

#### Commentaire

p.197 Le mot *pien* (1) signifie exiler quelqu'un dans une contrée lointaine.

Le mot *tching* (2) veut dire un homme droit.

Le mot *paï* (3) signifie pousser quelqu'un, lui faire perdre la place qu'il occupait.

Le mot *hien* (4) signifie un sage lettré.

Les hommes droits, les sages lettrés, sont le principal appui du prince et du peuple. Si vous les expulsez, si vous les éloignez de leurs emplois, vous fermez la route aux hommes vertueux, vous faites le malheur de l'État ; et comme vous avez montré une extrême méchanceté envers vos semblables, vous ne pouvez manquer de subir un châtement cruel.

#### Histoires

Sous les derniers princes de la dynastie des Tch'in vivait un homme, nommé Ssé-ma-chin, qui aimait à faire destituer les autres. Comme il dormait pendant le jour dans l'hôtel d'un Chang-chou (président d'un tribunal suprême), il fut assailli par une multitude d'oiseaux de proie qui lui déchirèrent la bouche et les lèvres. Il baigna de son sang le lit où il était couché, et expira quelques instants après.

\*

p.198 Sous le règne de Chi-tsong, de la dynastie des Tcheou (de 954 à 960), Tao-kou aimait aussi à faire destituer les autres. Quand il fut

## **Le livre des récompenses et des peines**

mort, on l'enterra dans le temple de Tchao-kio. Tout à coup on entendit de violents coups de tonnerre, accompagnés d'une pluie d'orage. La foudre brisa la porte de son tombeau, et son corps disparut sans qu'on pût le retrouver.

Voilà le châtement de ceux qui exilent les hommes vertueux, et font destituer les sages.



寡逼孤凌

@

Insulter les orphelins et opprimer les veuves.

\*

Commentaire

p.199 Le mot *ling* (1) signifie insulter quelqu'un, lui faire un affront.

Le mot *kou* (2) veut dire un fils qui a perdu son père.

Le mot *pi* (3) signifie user de violence envers quelqu'un pour l'obliger à faire une chose.

Un fils qui a perdu son père, une femme privée de son époux, se trouvent sans parents, sans appui ; ce sont les êtres les plus malheureux du monde. Les uns les insultent parce qu'ils sont faibles et sans défense, et profitent de la première occasion pour les tromper et leur nuire ; les autres s'emparent de leurs terres. Ceux-ci les dépouillent de leurs richesses ; ceux-là leur font perdre, par d'indignes artifices, les occupations dont ils ont besoin pour subsister. Alors les orphelins et les veuves errent au loin sans asile, et n'ont plus personne qu'ils puissent implorer dans leurs souffrances. Mais bientôt la Providence se montre avec éclat, et elle envoie des démons et des esprits qui vengent leurs injures.

Histoires

Un homme de Kié-chouï, nommé Tcheou-tchou, s'empara d'un champ appartenant à son neveu, qui était p.200 devenu orphelin, et fit bâtir à la place deux pavillons. Le neveu n'osa pas plaider contre son oncle. Il se contenta de brûler des parfums, et de dénoncer au ciel l'injustice dont il était victime. Dans la deuxième année de la période Hong-tchi (1490), il s'éleva un vent violent, accompagné de tonnerre et d'éclairs, qui transporta les deux pavillons dans un autre endroit, et lui

## Le livre des récompenses et des peines

rendit son champ sans qu'il y manquât un pouce de terrain. Tcheou-tchou resta pendant sept jours à genoux sur l'emplacement de ses pavillons, et ne put proférer aucune parole. Au bout de ce temps, il commença à parler :

— Je reconnais, dit-il, le crime que j'ai commis en insultant à la faiblesse d'un orphelin.

Deux ans ne s'étaient pas encore écoulés, lorsqu'il tomba malade et mourut au milieu des plus cruelles douleurs.

Voilà comment le ciel châtie ceux qui insultent à la faiblesse des orphelins.

\*

Sous le règne de Tsong-tching, un homme du district de Wou-kiang, nommé Tchang-ssé-pé, vint à mourir. Sa femme, Tchinchichi, était encore dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Tsé-song, frère aîné de Ssé-pé, forma le projet de la vendre, en qualité de seconde femme, à un homme riche du pays, nommé Siu-hong. Tchinchichi n'avait aucune connaissance de ce dessein. Ssé-song prévint bien qu'il ne pourrait lui faire abandonner la résolution qu'elle avait prise de ne point se remarier. Il chargea une vieille femme du voisinage, nommée Iu, de trouver un prétexte pour lui demander à passer la nuit chez elle.

La nuit suivante, il vint à la tête d'une bande de scélérats, qui pénétrèrent dans la maison dont la vieille leur ouvrit la porte, se saisirent de Tchinchichi, et <sup>p.201</sup> l'emmenèrent de force dans un bateau. La jeune femme poussa des cris de douleur, et jura qu'elle mourrait plutôt que de violer sa résolution. Son père, nommé Tchintsin, porta plainte devant le chef du district, qui traîna l'affaire en longueur, et n'exerça aucune poursuite contre les coupables.

Il plaida de nouveau auprès de Lou-kong, qui avait la charge de Tchintchi. Siu-hong gagna d'anciens fonctionnaires qui présentèrent contre Tchinchichi une fausse accusation, et la firent condamner comme ayant insulté son mari. Cette malheureuse subit la torture des doigts,

## Le livre des récompenses et des peines

et fut ensuite jetée en prison. Tchîn-chi s'abreuva de ses larmes, et refusa pendant trois jours toute espèce de nourriture. Le Ssé-li <sup>1</sup> étant venu dans ce district, fut informé de l'injustice dont elle était victime, et la mit en liberté. Il la présenta au Tchîn-tchi, à qui elle fit connaître en pleurant l'accusation indigne à laquelle elle avait succombé ; puis elle prit un couteau et se coupa la gorge. La terre fut inondée de son sang. Lou-kong s'élança de son tribunal, s'inclina profondément devant elle, et lui promit de venger ses injures. Au même instant ses yeux se fermèrent et elle expira.

Le Tchîn-tchi rédigea de suite un rapport qu'il adressa à l'empereur. Les scélérats furent tous punis de leur crime. Ssé-song et Siu-hong périrent sous la bastonnade ; le gouverneur fut condamné à l'exil et mourut le lendemain ; la vieille Iu expira avant le troisième jour ; les employés qui s'étaient laissés suborner par des présents, devinrent muets et ne purent parler pendant tout le reste de leur vie. Voilà comment le ciel punit ceux qui *oppriment les veuves*.

---

<sup>1</sup> Je crois que le Ssé-li est le chef de la justice dans toute l'étendue d'un département.

## 賂受法棄

@

Violer les lois, et recevoir des présents.

\*

### Commentaire

p.202 L'expression *k'i-fa* (1-2) (littéralement abandonner les lois) signifie ne pas obéir aux lois établies par l'empereur.

Les mots *cheou-lou* (3-4) signifient recevoir de l'argent des criminels.

Quand un magistrat a reçu de l'argent, il met de côté les lois du royaume, et ne manque jamais de prononcer une condamnation injuste. Mais ordinairement on reçoit d'avance de l'argent des criminels, et ensuite on ne peut s'empêcher de violer les lois.

Dans ce passage, Lao tsee ne dit point : « Recevoir des présents et violer les lois », mais il dit : « Violer les lois et recevoir des présents. » L'auteur veut dire que les magistrats cupides, les employés corrompus par l'amour du gain, ne font nulle attention aux lois de l'empereur. Leur seul but, leur unique désir est d'obtenir de l'argent. Ils violent d'abord les lois et reçoivent ensuite des présents. On voit qu'ils sont plus coupables que ceux qui reçoivent des présents avant de violer les lois.

### Histoire

p.203 Un homme du département de King-tcheou-fou, nommé Weï-tchao, qui avait la charge de Touï-kouan <sup>1</sup> était allé à I-ling pour examiner le cadavre d'une personne qu'on venait d'assassiner. La route qu'il devait suivre traversait un chef-lieu où demeurait un ancien magistrat nommé Siu-chao-king. Celui-ci vit en songe un esprit qui lui dit :

---

<sup>1</sup> Le Touï-kouan était le chef de la justice dans l'étendue de quatre départements.

## Le livre des récompenses et des peines

— Demain soir, Weï-tchao, qui a la charge de Touï-kouan, passera par ce chef-lieu. C'est un homme qui ira loin ; on peut juger d'avance qu'il deviendra un jour membre du tribunal de la magistrature.

Le lendemain du jour où Siu avait reçu cette communication, Weï-tchao arriva en effet. Il le retint chez lui à coucher, et le traita de la manière la plus splendide. Quelques jours après, Siu vit encore en songe un esprit qui lui dit :

— N'est-il pas surprenant qu'en partant d'ici, Weï-tchao ait reçu d'un criminel, une somme de quatre cents onces d'argent ? Il a condamné sciemment un homme innocent, qui est mort avec la rancune dans le cœur. Le maître du ciel lui a déjà ôté sa charge et ses appointements, et il ne prolongera pas longtemps ses jours.

Chao-king prit des informations, et reconnut la vérité de ce qu'on lui avait dit. Bientôt après, Weï-tchao perdit sa mère ; sa fortune fut promptement ruinée, et il mourut lui-même au bout d'un an.

Voilà le châtiment que le ciel réserve aux magistrats qui violent les lois et reçoivent des présents. Quant aux magistrats retirés des affaires, qui reçoivent de l'argent en <sup>p.204</sup> toute occasion, qui se font les avocats des mauvaises causes et empêchent les magistrats d'observer les lois, ils doivent s'attendre à être punis de la même manière.

\*

Un licencié de Taï-tcheou, nommé Tso-pi, se rendit au concours de la capitale pour obtenir le grade de docteur. Il présenta une composition si parfaite, qu'un examinateur adjoint lui décerna la première place. Il s'endormit aussitôt, et vit en songe un esprit qui lui dit :

— La composition que vous tenez est celle de Tso-pi. Lorsqu'il vivait à la campagne, il a reçu telles et telles sommes de divers criminels qu'il offrait de défendre. Il a été cause que les

## **Le livre des récompenses et des peines**

lois ont été violées, et que beaucoup d'hommes innocents ont été mis à mort. Le ciel lui a ôté l'avancement qu'il pouvait espérer et a diminué la durée de sa vie. Gardez-vous de l'élire.

Sur-le-champ l'examineur mit Tso-pi hors de concours. Quand la liste fut publiée, on examina les compositions, et l'on reconnut que celle qui avait été éliminée était en effet celle de Tso-pi. Au bout de quelque temps, il mourut loin de son pays, sur le mont Yen-chan.

Tchou-ki disait : Cette pensée, *violier la loi et recevoir des présents*, ne s'applique pas seulement aux magistrats. En général, les greffiers, les simples employés des tribunaux, qui ressemblent, comme dit le proverbe, au renard qui emprunte la puissance redoutable du tigre, qui manient le pinceau pour violer les lois et commettre toutes sortes de prévarications, et qui entassent crimes sur crimes, ne manquent jamais d'encourir les châtiments du ciel. S'il en était autrement, ils pourraient jouir en paix des richesses qu'ils auraient acquises par des moyens odieux et cruels.

## 直爲曲以曲爲直以

@

Donner tort à celui qui a raison, et donner raison à celui qui a tort.

\*

### Commentaire

p.205 Le mot *tchi* (2), droit, signifie ici ce qui est conforme à la raison, à la justice.

Le mot *k'io* (4), tortu, signifie le contraire de *tchi*. — *Tchi-k'io*, le juste et l'injuste.

Si un magistrat donne tort à celui qui a raison, et donne raison à celui qui a tort, il blesse l'équité et les lois, et fait peser sur un homme innocent une fausse accusation. Il ne pourra échapper aux malheurs qui sont le châtiment du crime.

### Histoires

Un licencié nommé Yang-tchi-ki s'était levé de grand matin pour aller voir la liste des docteurs qu'on venait d'afficher. Sa femme était également sortie de bonne heure pour rendre visite à ses parents. Sur la route, elle rencontra un homme ivre qui l'accabla de coups et d'injures. De suite elle alla porter plainte devant le magistrat. A cette époque, c'était Wen-tchong-chou qui jugeait toutes les causes du tribunal de Kaï-fong-fou. Le juge ayant vu des traces d'ongles sur la figure de l'homme ivre, le renvoya absous, et châtia la femme qui l'avait accusé. p.206 Celle-ci refusa pendant plusieurs jours de prendre de la nourriture. Le mari, affligé du traitement qu'on avait fait subir à sa femme, alla trouver le juge du département, afin qu'il réparât l'injustice qu'il avait commise ; mais Tchong-chou ne voulut point l'entendre. Le mari et la femme, sans s'emporter contre le juge, coururent ensemble à la rivière et se noyèrent.

## Le livre des récompenses et des peines

La nuit suivante, Tchong-chou vit en songe le dieu du temple de Kaï-fong-fou, qui lui adressa des reproches, et lui dit :

— Vous avez commis une imprudence coupable. Votre décision injuste envers une femme vertueuse a entraîné la mort de deux personnes innocentes. J'en ai déjà informé le dieu du mont Taï-chan, qui, à son tour, a fait son rapport au maître du ciel : le malheur va s'appesantir sur vous.

Le lendemain, l'empereur ayant appris cet événement, destitua Tchong-chou pour avoir manqué aux devoirs de sa charge. Il mourut quelque temps après.

\*

Tchin-mo était chargé de juger toutes les causes criminelles dans le ressort de la province de Tché-kiang. La seconde femme d'un habitant de Hang-tcheou, nommée Hia-tchin-hiang, étant occupée à laver du linge au bord d'un puits, le fils de la femme légitime tomba au fond de l'eau. Celle-ci dit aussitôt que c'était Tchin-hiang qui avait poussé son fils dans le puits, et l'accusa devant le magistrat. Tchin-mo, sans se donner la peine d'examiner cette injuste condamnation, fit jeter Tchin-hiang dans la prison des personnes condamnées à mort. Quelque temps après, Tchin-mo revint à la capitale, et ayant appris qu'un religieux, attaché au temple appelé Hing-miao, était très versé dans la science des Tao-ssé, il alla le <sup>p.207</sup> trouver et l'interrogea sur ce qui devait lui arriver. Celui-ci ne lui répondit rien. Dans la suite, il dit à un parent de Tchin-mo :

— Savez-vous ce qu'est devenue Tchin-hiang ?

Tchin-mo en ayant été informé, il fut atterré par cette question, et une sueur froide coula de tout son corps. Il se priva d'aliments et mourut.

C'est ainsi que ces deux hommes furent punis pour avoir *donné tort à des personnes qui avaient raison*, c'est à-dire pour avoir condamné des innocents.



## Le livre des récompenses et des peines

\*

Wang-tsi, qui vivait sous la dynastie des Tsin, ordonna un jour à un de ses serviteurs d'aller chercher dans sa chambre, un vêtement qu'il devait demander à une servante. Celle-ci le sollicita de céder à ses désirs. Le serviteur s'y refusa :

— Si tu ne m'écoutes pas, lui dit la servante, je vais crier de toutes mes forces.

Le serviteur lui ayant résisté jusqu'à la fin, elle poussa des cris perçants, en disant :

— Un tel veut me faire violence.

Wang-tsi entra aussitôt en colère. Il ordonna de tuer le serviteur, sans lui laisser le temps de se justifier, et accorda de grands éloges à la chasteté de la servante. Le serviteur dit en pleurant :

— La servante est coupable, et moi je suis innocent. Je ne devrais pas subir cet injuste châtement. Vous avez mérité que je vous accuse au tribunal du ciel.

Wang-tsi tomba aussitôt malade. Il vit en songe son domestique, qui lui dit :

— Ce que je vous ai affirmé avant-hier était l'exacte vérité. Pour ne pas avoir su la reconnaître, vous allez bientôt me rejoindre.

Tsi mourut avant la fin du jour.

On voit par là que ceux qui jugent doivent entrer dans le détail de tous les faits, et distinguer le juste de l'injuste. Il ne faut point agir avec précipitation, ni recevoir <sup>p.208</sup> des présents. Alors personne ne succombera à une fausse accusation, et les juges eux-mêmes ne seront exposés à aucun malheur.

Non seulement les magistrats ne doivent point confondre le juste de l'injuste, mais même les particuliers qui, dans un village, sont appelés à juger une affaire, doivent donner raison à ceux qui ont raison, et engager doucement ceux qui ont tort à réparer leur faute. De cette

## **Le livre des récompenses et des peines**

manière le peuple se soumettra de bon cœur à leurs décisions, et la justice éclatera dans tout son jour. Ils empêcheront les hommes d'avoir recours à l'autorité judiciaire, et de se susciter d'interminables procès.

Une telle conduite leur méritera les plus grands éloges.

Mettre les fautes au rang des crimes.

\*

Commentaire

p.209 Le mot *hing* (2) signifie une faute légère.

Le mot *tchong* (4) signifie une faute grave. Ce passage veut dire appliquer aux fautes les lois pénales réservées aux crimes. Par exemple, lorsqu'un homme a mérité la bastonnade, le condamner à l'exil, lorsqu'un homme a mérité l'exil, le condamner à la peine de mort. Celui qui subit ainsi un châtement injuste conserve du ressentiment dans l'âme. Comment le juge ne serait-il pas puni de son iniquité ?

Histoires

A l'époque où Tchîn-hien n'avait pas encore obtenu ses degrés littéraires, il rêva qu'il se trouvait devant un magistrat, et qu'il voyait, sur un côté de la porte, une tablette où étaient écrits en caractères d'or, les mots *Tso-tching-Tchîn-hien* (c'est-à-dire Tchîn-hien ministre de gauche) ; et, sur l'autre côté de la porte, une seconde tablette avec les mots *Yeou-tching-Hoang-li* (c'est-à-dire Hoang-li ministre de droite). Dans la suite, Hoang-li fut élevé à la dignité de Yeou-tching, ou ministre de droite ; et Tchîn-hien obtint seulement le rang de Hio-ssé. Sur la fin de sa vie, Tchîn-hien dit à ses enfants :

— J'ai p.210 commencé ma carrière sans aucune fortune, et pendant toute ma vie je n'ai commis aucune injustice. Cependant le rang que j'obtiens aujourd'hui ne répond point à celui qui me fut promis en songe. Je me souviens qu'autrefois, lorsque j'étais gouverneur de Hang-tcheou, un Ta-kouan amena devant moi un vieux soldat auquel il voulait faire donner la bastonnade. Comme le vieux soldat avait plus

## **Le livre des récompenses et des peines**

de soixante-dix ans, la loi défendait de le frapper, et lui permettait de racheter sa peine. Le Ta-kouan m'ayant adressé des reproches, je ne pus m'empêcher de faire châtier le vieux militaire. Mais, au bout de quelques instants, il expira sous les coups de bâton. Il y a déjà vingt ans que cet événement est arrivé, et j'y pense sans cesse avec le plus vif repentir. J'ai violé la loi pour flatter les passions d'autrui, et je me suis attiré un cruel châtiment en faisant mourir un homme qui était digne d'indulgence. Il est juste que je n'obtienne pas une charge éminente. Vous mes enfants, redoublez de vigilance et d'attention.

Ce n'est point, ajoute le commentateur, qu'il redoutait la colère du Ta-kouan ; il cherchait seulement à obtenir un rang plus élevé. Mais, en rendant une sentence injuste pour flatter les passions d'un autre homme, il a nui à son propre avancement.

Cet exemple devrait ouvrir les yeux des hommes qui, pour complaire à leurs supérieurs, punissent les fautes avec la même sévérité que les crimes.

\*

Fan-chun-jin était gouverneur de King-tcheou. Ayant vu que la geôle était remplie de prisonniers, il conseilla au juge de les renvoyer après leur avoir appliqué un châtiment proportionné à leurs délits,

— Ces gens, lui répondit le juge, sont la plupart des marchands bouchers qui <sup>p.211</sup> ont trompé les acheteurs. Si vous les mettez en liberté, ils se feront encore traduire en justice.

— Au bout du compte, reprit Chun-jin, que leur fera-t-on ?

— En général, répondit le juge, on les laisse mourir en prison ; c'est le meilleur moyen de préserver le peuple de leur friponnerie.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Est-il juste, répartit Chun-jin, qu'un magistrat veuille faire périr un homme que la loi ne condamne pas à mort ?

Sur-le-champ, il fit appeler devant lui tous les détenus ; il leur adressa des reproches sévères et leur dit :

— Le juge ne veut pas vous rendre la liberté parce que vous êtes des gens incorrigibles ; il craint que vous ne trompiez encore le peuple, et que vous ne vous fassiez de nouveau traduire en justice. Mais si vous voulez vous corriger de vos fautes, je vous ferai sortir de prison.

Tous les détenus se prosternèrent jusqu'à terre et lui dirent :

— Comment oserions-nous désobéir à vos instructions ?

Sur-le-champ il les mit tous en liberté. Les prisonniers sortirent transportés de joie, et s'encouragèrent les uns les autres à faire le bien. Dans la suite, les délits devinrent extrêmement rares.

L'homme que nous venons de citer ne mettait pas les fautes au nombre des crimes. Le Chou-king dit : « Quand un délit est douteux, que la peine soit légère. » Il dit encore : « Il vaut mieux mettre un coupable en liberté que d'emprisonner un homme innocent. » Comment ne pas apporter sur ce point la plus sérieuse attention ?

怒加殺見

@

S'emporter avec colère  
contre les hommes qu'on voit conduire à la mort.

\*

Commentaire

p.212 Quand nous voyons un criminel que l'on conduit à la mort, son sort devrait exciter en nous un sentiment de commisération. Si au contraire nous nous emportons contre lui avec colère, c'est montrer une barbarie qui exclut toute espèce de pitié. Comment ne nous attirerions nous pas les plus grands malheurs.

Histoires

Autrefois Tseu-kao, étant chef de la justice dans le royaume de Weï, faisait couper les doigts des pieds aux condamnés. Des troubles étant survenus dans le royaume de Weï, Tseu-kao songea à se sauver. Des hommes, à qui il avait fait subir ce supplice, l'engagèrent plusieurs fois à fuir et à se cacher. Tseu-kao leur dit :

— Autrefois je vous ai fait couper les doigts des pieds, et aujourd'hui que je suis dans le malheur, il serait naturel que vous voulussiez vous en venger. Comment, au contraire, m'engagez-vous à fuir et à me cacher ?

— Si vous nous avez fait couper les doigts des pieds, lui répondirent-ils, c'est que nous l'avions mérité par nos crimes. Nous nous rappelons qu'autrefois, lorsque vous nous avez condamnés à ce p.213 supplice, vos traits respiraient la tristesse et la compassion ; voilà pourquoi nous sommes pénétrés de reconnaissance.

## Le livre des récompenses et des peines

Telle fut la récompense de Tseu-kao pour n'avoir point aggravé par sa colère la peine de ceux qu'il avait condamnés.

\*

Sous la dynastie des Liang, Yang-tao-sing était un des généraux du prince de Chao-ling, et son frère aîné était gouverneur de Kiang-tcheou. Tao-sing alla un jour lui rendre visite. Quand il partit, son frère aîné lui offrit le repas d'adieu. Tao-sing aperçut sur la route un homme qu'on avait attaché à un arbre, et qui le suppliait de le délivrer. Tao-sing lui ayant demandé quel crime il avait commis.

— J'ai eu l'imprudence de m'évader, répondit le prisonnier.

— C'est un crime odieux, lui dit Tao-sing.

A ces mots il descend de cheval, lui arrache les yeux avec un couteau <sup>1</sup>, et presse son frère aîné de le tuer sur le-champ.

Tao-sing ne put prendre aucun breuvage et mourut suffoqué. Tel fut son châtement pour s'être emporté avec fureur contre un prisonnier.

---

<sup>1</sup> J'ai omis à dessein un autre trait de férocité.

## 改不過知

@

Connaître ses fautes et ne pas s'en corriger.

\*

### Commentaire

p.214 Le mot *kouo* (2) n'est pas synonyme du mot *ngo* <sup>1</sup>. On entend par *ngo* une mauvaise action faite de propos délibéré ; on entend par *houo* (2) une faute d'un moment, commise sans intention. Si vous vous apercevez de votre faute, vous devez alors vous en repentir et vous corriger ; vous êtes encore un homme vertueux. Mais si vous reconnaissez la gravité de votre faute et que vous y retombez, alors ce que vous aviez fait d'abord sans intention, se change en une action préméditée et vous vous attirez le même châtiment que si vous aviez péché de propos délibéré.

### Histoires

Lorsque Ting-tchi était jeune, il se distinguait déjà par son esprit vif et pénétrant ; mais il avait la passion du jeu. Son père, l'ayant réprimandé sans succès, le chassa immédiatement. Ting-tchi alla étudier à la capitale, et obtint le grade de licencié. Un physionomiste examina les traits de son visage, et y remarqua les signes les plus favorables.

— Dans le prochain concours, lui dit-il, c'est p.215 vous qui obtiendrez le premier rang sur la liste des docteurs.

Ting-tchi sentit redoubler son orgueil, et continua à jouer sans relâche. Ayant vu deux de ses condisciples de la province du Ssé-tchouen, qui possédaient de grandes richesses, il usa d'adresse pour les engager à

---

<sup>1</sup> Dictionnaire de Basile, n° 2.925.



## Le livre des récompenses et des peines

jouer avec lui, et leur gagna soixante mille onces d'argent. Un jour, il rencontra le même devin qui lui dit :

— Votre physionomie est bien changée ! N'auriez-vous pas eu recours à la ruse pour acquérir de l'argent, et fait quelque mauvaise action de propos délibéré ?

Ting-tchi fut rempli d'étonnement et de crainte, et avoua la vérité.

— Eh bien ! s'écria-t-il, je vais aujourd'hui rendre toute la somme : qu'en dites-vous ?

— Puisque vous ouvrez votre cœur au bien, lui dit le devin, les esprits ne manqueront pas de le savoir. Si vous vous corrigez en effet, vous pouvez encore obtenir la sixième place.

Sur-le-champ, Ting-tchi restitua la somme entière, et vit son nom placé au sixième rang sur la liste des docteurs.

Voilà un homme qui reconnaissait ses fautes et qui savait s'en corriger.

\*

Un jour, un homme de Liu-tcheou, nommé Siu-'an, ayant acheté, suivant sa coutume, plusieurs dizaines de bœufs, leur faisait passer le fleuve Kiang dans un bateau. Tout à coup il s'éleva une tempête. Les bœufs tremblaient de frayeur. Siu-'an adressa sa prière au ciel et à la terre, et promit avec serment qu'au lieu de vendre ses bœufs à des bouchers, il les vendrait à des laboureurs, aussitôt qu'il serait arrivé chez lui. Dès qu'il eut achevé sa prière, le vent s'apaisa sur-le-champ, et le bateau échappa au naufrage. Quelque temps après, le p.216 gouvernement se trouvant en guerre avec les Japonais, les magistrats s'empressèrent d'acheter des bœufs pour l'armée. Siu-'an sentit renaître sa cupidité. Il songea qu'en leur vendant des bœufs, il pourrait gagner beaucoup d'argent.

## **Le livre des récompenses et des peines**

De suite, il embarqua des bœufs sur le bateau d'un boucher attaché à l'armée. Ces bœufs furent saisis d'effroi, et il s'éleva une violente tempête qui ensevelit Siu 'an au fond de la rivière.

Voilà un homme qui connaissait ses fautes et ne sut pas s'en corriger.

Connaître ce qui est bien et ne pas le faire.

\*

Commentaire

p.217 Celui qui sait clairement qu'il faut pratiquer le bien, et qui ne se donne pas la peine de faire de bonnes actions, montre par là qu'il est entièrement dénué de l'amour de la vertu. Il ne peut manquer d'éprouver les plus grands malheurs.

Histoires

Sou-tching, qui vivait sous la dynastie des Thang, était d'un naturel dépravé. Toutes les fois qu'il voyait rapporter dans un livre ancien, une parole ou une action vertueuse, il disait que c'était un mensonge. S'il voyait un homme faire le bien, il le calomniait ou le tournait en ridicule. A l'âge de trente ans, il tomba dans la plus grande détresse ; toutes les parties de son corps se rapetissèrent insensiblement, et il finit par se changer en chien. Il mourut l'année suivante.

\*

Wang-wen-siao-kong ayant reçu de l'empereur une dignité éminente, s'affligeait de la mort prématurée de son fils Wang-heng. Celui-ci lui apparut en songe et lui dit :

— Vous souvenez-vous qu'en refusant un certificat, vous avez causé la mort de soixante-douze personnes ?

p.218 Wang-wen demeura interdit. Il faut savoir que, quelque temps auparavant, un inspecteur des mers arrêta des marchands qu'il prenait par erreur pour des pirates. Une multitude de personnes eurent pitié de ces malheureux, et supplièrent Wang-wen de leur donner un certificat qui aurait pu leur sauver la vie. Wang-wen se refusa obstinément à leur

## **Le livre des récompenses et des peines**

demande. Ces soixante-douze hommes reçurent tous la bastonnade et expirèrent sous les coups. Telle était la cause de la mort prématurée de son fils.

On voit par là qu'il faut faire le bien en toute occasion, et chercher sans cesse à être utile à ses semblables. Nous ne devons point être arrêtés par la crainte d'encourir le blâme des autres, ou de nuire à notre propre considération.

Le saint homme Tchang-tchun dit :

— Notre premier devoir est de faire du bien à nos semblables. Mettons-nous de suite à l'œuvre si nos forces nous le permettent. Si nous échouons dans notre entreprise, que ce soit pour nous un sujet de regrets et de douleur. Si les hommes d'aujourd'hui ne font pas le bien, ce n'est pas qu'ils n'en aient le désir. Mais les uns ont l'amour de la réputation. S'il se présente une grande affaire, ils craignent de se compromettre ; et si c'est une affaire peu importante, ils ne daignent pas s'en occuper. Les autres ont le désir d'obtenir une récompense. Dans le commencement, ils montrent un zèle louable, mais ils finissent bientôt par tomber dans la tiédeur et la paresse. Il y en a qui ne font pas une seule bonne action pendant toute leur vie, et qui veulent se faire passer pour des hommes vertueux. On en voit d'autres qui dépensent mille onces d'argent pour nourrir des religieux et bâtir des temples ; mais ils laissent leurs proches parents dans la dernière détresse, sans songer à leur tendre une main secourable. Toutes ces personnes doivent être rangées parmi celles qui ne font pas le bien.

## 他引罪自

@

Rejeter ses propres crimes sur les autres.

\*

### Remarque

p.219 Quoique celui qui fait du mal à ses semblables, sans aucun motif, puisse quelquefois échapper aux peines que prononcent les lois de l'État, il ne manque jamais de recevoir son châtiment dans l'autre monde.

### Histoires

Tcheou-pi-ta, qui vivait sous la dynastie des Song, était gouverneur du département de Lin-'an-fou. Le feu ayant pris par accident dans un magasin public, l'incendie se propagea et consuma plusieurs maisons particulières. Le gardien devait être condamné à mort.

— Si le feu eût pris par mon imprudence, demanda Pi-ta, quelle peine me ferait-on subir ?

— On se contenterait de vous ôter votre charge, lui répondit le greffier.

Sur-le-champ Pi-ta alla s'accuser d'être l'auteur de l'incendie, et le garde-magasin échappa à la mort.

Dans la suite, Pi-ta devint un ministre célèbre de la dynastie des Song.

Il est beau de prendre sur soi les crimes des autres pour les arracher à la mort. Que doit-on penser de ceux qui rejettent leurs propres crimes sur les autres ?

\*

## **Le livre des récompenses et des peines**

p.220 Dans la première année du règne de Hi-tsong (1626), un docteur de Tchang-chou-hien, nommé Wang-i, avait deux domestiques : l'un fin et rusé, l'autre tout à fait stupide. Le premier, ayant volé une somme d'argent à son maître, rejeta ce crime sur son camarade.

Le docteur et son fils, qui occupaient des fonctions publiques, ne se donnèrent point la peine d'examiner l'affaire. Ils traduisirent le domestique imbécile devant le magistrat, afin qu'il le châtiât et lui fit rendre l'argent. Tous les autres serviteurs soupçonnaient qu'il était victime d'une injuste accusation. Mais le domestique intelligent persista dans son faux témoignage. Le domestique imbécile n'ayant pu se justifier, on l'attacha pendant la nuit au pied d'une perche à laquelle était suspendu un drapeau, et on le donna à garder à son camarade qui l'avait accusé. Au milieu de la nuit, la perche qui soutenait le drapeau se brisa tout à coup en deux et tua le domestique intelligent. Toute la ville fut ébranlée par ce bruit, et cependant le domestique imbécile se trouva sain et sauf à côté de lui, et assura qu'il n'avait rien entendu. Le jour étant venu, on fit une perquisition dans la chambre du domestique rusé, et on y trouva la somme qui avait été volée. Cet événement fit éclater l'innocence du domestique imbécile.

On voit par là que celui qui a commis un crime doit en subir la peine, et qu'il ne fait que l'aggraver en le rejetant sur les autres.

Arrêter l'exercice des arts et des métiers.

\*

Commentaire

p.221 Les mots *yong-sé* (1-2) signifient arrêter, retenir, empêcher qu'une chose ne s'étende : comme si l'on arrêta avec une digue le cours d'une rivière pour l'empêcher de couler.

La profession des hommes qu'on va consulter, savoir des médecins, des gens qui tirent les sorts et des astrologues, celle des neuf classes d'hommes appelées *khieou-lieou* <sup>1</sup>, et les arts mécaniques, sont compris sous la dénomination de *fang-chou* (3-4).

Ceux qui exercent les plus humbles professions cherchent seulement à gagner de quoi vivre et se vêtir ; ceux qui cultivent les sciences les plus nobles et les plus relevées, ont pour but d'être utiles au monde. Si vous leur fermez la route, et que vous les empêchiez de circuler dans l'empire pour exercer leur art ou leur métier, vous les réduisez à laisser mourir de faim et de froid leurs père et mère, leurs femmes et leurs enfants, ou à tomber d'inanition au milieu d'un chemin. N'est-ce pas une faute p.222 des plus graves ? Cependant il faut aussi examiner quel genre de profession les hommes exercent. Si ce sont des charlatans qui répandent des doctrines dangereuses, des sorciers, des médecins ignorants, des alchimistes qui peuvent compromettre la fortune, la santé ou la vie des hommes, ce n'est point un crime d'empêcher l'exercice de leur profession. Quant à ceux qui sauvent les hommes de maladies mortelles, qui distribuent des pilules et des remèdes

---

<sup>1</sup> Suivant le dictionnaire du dialecte du Fo-kien, ce sont : 1° Les médecins, 2° les lettrés, 3° les peintres, 4° les devins, 5° les journaliers, 6° les marchands, 7° les laboureurs, 8° les pêcheurs, 9° les bûcherons.

## **Le livre des récompenses et des peines**

salutaires, qui font imprimer et répandent à leurs frais des recettes médicales, il n'est pas permis d'arrêter leur zèle et leur dévouement.



Railler et calomnier les saints et les sages.

\*

Commentaire

p.223 Le mot *chan* (1) signifie critiquer quelqu'un, le tourner en ridicule.

Le mot *pang* (2) veut dire calomnier.

L'expression *ching-hien* (3-4) désigne les saints hommes et les sages lettrés de l'antiquité. L'empereur lui-même les honore et les respecte, comment pourrions-nous les railler et les calomnier ? A plus forte raison devons-nous respecter les saints et les sages des trois religions ?

Quoique les religions des Lettrés, des Bouddhistes et des Tao-ssé diffèrent entre elles, cependant leurs principes tendent également à rendre l'homme vertueux. Dans le monde, il y a des hommes qui ne suivent point les préceptes de ces religions et qui, poussés par leur perversité naturelle, les critiquent et les tournent en ridicule ; d'autres, fiers de leurs talents, les méprisent et les calomnient. Ils se rendent coupables du plus grand des crimes.

Histoires

Sous la dynastie des Song, dans le district de Li-tchi-hien, dépendant du département de Nan-tchang-fou, le temple du Saint homme (de Confucius) étant délabré et prêt à tomber en ruines, on en construisit un nouveau p.224 au midi du district. Quand on voulut transporter sa statue, dix hommes ne purent la faire bouger de place. Un lettré qui se trouvait à côté d'eux, dit en plaisantant :

## Le livre des récompenses et des peines

— Voilà donc celui qu'on appelle Tchong-ni <sup>1</sup> !

Le magistrat du district le réprimanda sévèrement et lui dit :

— Quoi ! vous être lettré, et vous osez insulter le Saint homme !

Le lettré se retira en tremblant. La nuit suivante, il vit en songe un homme vêtu de rouge qui le fit conduire au bas du vestibule, et le condamna à recevoir vingt coups de bâton. A son réveil, il se trouva comme frappé de stupidité. Ses yeux ne pouvaient plus reconnaître un seul caractère. Si donc ce lettré devint coupable pour avoir laissé échapper un mot de plaisanterie, il est facile de prévoir le sort qui est réservé à ceux qui raillent et calomnient les sages et les saints.

\*

Dans le district de Wou-kong-hien, il y avait un temple où l'on avait rassemblé une collection de livres religieux.

Six élèves de l'école du district venaient souvent dans le temple pour étudier. Un jour d'hiver, quatre d'entre eux brûlèrent de ces livres religieux pour se chauffer ; un autre élève brûla un ouvrage afin de faire tiédir de l'eau pour sa toilette. Un seul d'entre eux, nommé Kang touï-chan, fut indigné de leur conduite, mais il n'osa proférer un mot de blâme. La nuit suivante, Kang-touï-chan eut un songe et se vit conduit avec ses condisciples devant le tribunal du dieu San-kouan-ti-kiun. Les six étudiants se prosternèrent devant lui.

— Fo est un grand saint, leur dit-il ; comment avez-vous osé brûler ses livres <sup>p.225</sup> sacrés pour vous chauffer ?

Les quatre étudiants frappèrent la terre de leur front, et demandèrent pardon de leur crime. Ils furent condamnés à la mort. Celui qui avait fait tiédir de l'eau pour sa toilette fut condamné à n'obtenir aucun avancement pendant toute sa vie. Enfin le dieu demanda à Kang-touï-chan pourquoi il n'avait pas adressé des représentations à ses camarades.

---

<sup>1</sup> Nom de Confucius.

## Le livre des récompenses et des peines

— Je savais qu'ils faisaient mal, répondit Kang, mais comme ils étaient plus âgés que moi, j'ai craint de les offenser par des reproches.

— Je vous pardonne, lui dit le dieu, mais quand vous serez élevé à une charge éminente, ne manquez pas de donner appui et protection à la religion de Fo.

A son réveil, Kang écrivit le songe qu'il avait eu. Il obtint le grade de Tchoang-youen (le premier rang sur la liste des docteurs). Dans la suite, les cinq autres étudiants échouèrent dans leurs examens, et furent mis hors de concours. Six mois après, la peste s'étendit dans leur pays, et ils périrent avec toute leur famille.

L'étudiant qui avait brûlé un ouvrage sacré pour faire chauffer de l'eau, devint dans sa vieillesse un pauvre maître d'école. Il mourut de faim dans la septième année du règne de Chi-tsong de la dynastie des Ming (1529).

Or, détruire par le feu les livres sacrés, c'est un crime encore plus grave que de railler et de calomnier les sages et les saints. Le papier, écrit ou imprimé, offre souvent des maximes qu'ils nous ont léguées. Si nous l'employons à des usages immondes, si nous le foulons aux pieds, au lieu de le conserver avec respect, nous commettons un crime aussi grave que de les railler et de les calomnier.

\*

p.226 Tsé-tong-ti-kiun dit :

— Les lettrés que j'employais dans mon bureau, lorsque j'étais magistrat, étaient tous des hommes qui respectaient les livres composés par les sages et les saints de l'antiquité.

\*

Le père de Wang-in-kong avait pendant toute sa vie montré un grand respect pour le papier écrit. Toutes les fois qu'il en voyait par

## Le livre des récompenses et des peines

terre, il le ramassait et le brûlait. Un soir il vit en songe Siouen-ching, qui lui toucha l'épaule d'une main caressante et lui dit :

— Parce que vous avez constamment respecté mes écrits, je vous ferai obtenir un fils nommé Tseng-tsan, qui illustrera votre maison.

Quelque temps après, sa femme lui donna In-kong, qui reçut le petit nom de Tseng. Il fut successivement le premier des licenciés, des docteurs et des Han-lin (membres de l'académie) ; enfin l'empereur l'éleva au rang de ministre d'État.

\*

Yang-tsiouen-chen avait coutume d'enterrer le papier écrit. Pendant cinq générations ses fils et ses petits fils obtinrent le grade de docteur.

\*

Li-tseu-tsaï enterrait le papier écrit ; il arriva au faîte des honneurs.

\*

Yang-pé-hing, s'étant assis sur un livre canonique, il fut attaqué de la lèpre, ainsi que toute sa famille.

\*

p.227 Sien-iu-kouen ayant détruit un exemplaire de Meng tseu, toute sa famille fut exterminée.

Nous voyons des étudiants qui gâtent leurs livres et qui foulent aux pieds le papier écrit. Ils échouent tous dans leurs examens, et l'âge blanchit leur tête avant qu'ils aient obtenu aucun avancement. Ils ont des fils et des petits-fils que leur ignorance et leur stupidité rendent incapables de continuer la réputation littéraire de leurs ancêtres. Ils sont punis de la sorte pour avoir méprisé les sages et les saints.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Parmi les hommes d'aujourd'hui, il y en a, il est vrai, qui savent conserver le papier écrit, mais ils s'en servent pour coller l'intérieur de leurs appartements ou pour faire des enveloppes. Ils sont entièrement dépourvus de respect pour les livres des sages, et ils ne sont pas moins coupables que ceux qui salissent le papier écrit ou qui le foulent aux pieds. Comment pourraient-ils échapper au châtement qu'ils ont mérité !

德道凌侵

@

Insulter et traiter avec cruauté ceux qui se livrent à l'étude de la raison et de la vertu.

\*

Commentaire

p.228 Le mot *tsin* (1) signifie insulter, attaquer. Le mot *ling* (2) veut dire traiter quelqu'un avec cruauté ou l'accabler d'outrages. L'expression *tao-té* (3-4) désigne ceux qui possèdent la science du Tao, et ceux qui se distinguent par une conduite vertueuse. Les anciens disent : « Si vous possédez à un haut degré le Tao, les dragons et les tigres tomberont à vos pieds ; si vous êtes doué d'une vertu éminente, les esprits vous respecteront. » Ils disent encore : « Les hommes qu'aiment et protègent les esprits du ciel, sont ceux qui possèdent la science du Tao et ceux qui cultivent la vertu. » Si donc vous osez insulter les saints hommes et les traiter avec cruauté, même lorsqu'ils ne disputent pas avec vous, l'esprit qui préside à l'examen des fautes des hommes s'irritera de cette attaque coupable, et vous infligera un châtiment sévère.

Histoires

Tchoang-ki-hien, qui obtint le grade de Tchoang-youen (le premier rang sur la liste des docteurs), avait dans sa jeunesse un goût passionné pour le vin. Un jour, s'étant enivré, il alla dans le temple de Tching-tien-ssé, et vit un prêtre de Fo qui expliquait le livre sacré appelé p.229 *Ling-yen-king*. Il entra en colère, prit un papier écrit, le jeta à terre et le foula aux pieds. Ce n'est pas tout, il renversa la statue du dieu Weï-feï. Quelques mois après, comme il voulait donner un coup de pied à un esclave, il frappa par mégarde contre une colonne, et se meurtrit les doigts du pied. Il s'y forma un ulcère qui lui faisait souffrir

## **Le livre des récompenses et des peines**

des douleurs inouïes. Il vit en songe le dieu Wei-feï, qui lui adressa de sévères reproches. A son réveil il mourut subitement.

\*

Sous le règne de Hien-tsong, de la dynastie des Ming (de 1465 à 1488), un inspecteur impérial de Tsao-kiang nourrissait une haine implacable contre les religieux de Fo et les Tao-ssé qui voyageaient pour prêcher leur doctrine. Il les chassait avec une dureté sans exemple. Tout à coup parut un moine mendiant de la secte de Fo, sans qu'on pût savoir d'où il venait. Il était assis sur le pont appelé Ta-tchong-kiao, et instruisait le peuple. L'inspecteur impérial en ayant été informé, entra dans une violente colère, et alla lui-même pour se saisir de lui. Le mendiant resta assis sans qu'il pût le faire bouger. L'inspecteur s'irritant de plus en plus, chargea ses employés de l'arracher de sa place ; mais ils ne purent y réussir. Sur-le-champ il leur ordonna de lui appliquer des soufflets. On vit alors tout son visage resplendir d'un éclat brillant comme le soleil et la lune. L'inspecteur fut frappé d'effroi, et ressentit dans les jambes une telle faiblesse, qu'il lui fut impossible de rester debout. Quand on l'eut ramené chez lui, il dit à sa femme :

— Cet homme est un esprit du ciel qui s'est illustré par l'étude de la raison et de la vertu. J'ai eu l'imprudence de le prendre pour un de ces sectaires qui répandent de fausses doctrines. C'est pour cela que je vais mourir aujourd'hui.

A ces mots il expira.

走逐飛射

@

Lancer des flèches aux oiseaux, et chasser les quadrupèdes.

\*

Commentaire

p.230 Le mot *feï* (2) désigne ici les oiseaux qui volent. Le mot *tseou* (4) signifie les quadrupèdes qui courent. Les uns volent, les autres courent pour chercher à manger et pourvoir à leur subsistance. Si vous les frappez à coups de flèches, et si vous les chassez avec des armes meurtrières ; si vous vous servez d'une lance empoisonnée, de fusil, de gluaux, de lacets, etc., pour les blesser ou les tuer, c'est le comble de la barbarie. Si la chasse devient votre occupation habituelle, vous ne pouvez manquer d'être puni de cette cruauté.

Histoires

Un soldat placé sous les ordres du général Tsien avait pris une oie sauvage, et l'avait placée dans une cage à l'arrière du bateau sur lequel il était monté. Une autre oie qui volait dans les airs, suivait le bateau en poussant des cris plaintifs. Lorsqu'on fut sur le point de débarquer, l'oie qui était dans le bateau allongea le cou en dehors de la cage en poussant de grands cris. L'oie qui suivait le bateau vint s'abattre sur la cage. Elles entrelacèrent leurs cous et moururent. Le général Tsien en ayant été informé, entra dans une violente colère, et fit donner trente coups p.231 de bâton à chacun des soldats qui se trouvaient sur le bateau.

\*

Un homme de la province de Ho-nan, nommé Pan-tching, prenait un grand plaisir à la chasse. Un jour il alla sur une montagne, et perça d'une flèche un singe femelle. L'animal arracha la flèche au milieu des



## **Le livre des récompenses et des peines**

plus cruelles souffrances. Il prit subitement son petit et l'allaita ; ensuite il cueillit plusieurs grandes feuilles, en forma une espèce de coupe qu'il remplit du reste de son lait, et la plaça à côté de lui. Quelques instants après il mourut en poussant des cris perçants. A ce spectacle, Pan-tching fui saisi d'un sentiment de douleur, et dès ce moment il renonça à la chasse.

On voit par là que tous les animaux sont doués d'une nature semblable à la nôtre, et qu'ils éprouvent la même affection pour leur famille.

Quand les oiseaux et les quadrupèdes errent loin de leur nid ou de leur gîte, et qu'ils sont tués par une flèche, on peut les comparer à un homme qui, étant éloigné de sa maison, tomberait au milieu d'une grande route, sous les coups d'un brigand. Toute sa famille l'attend avec une douloureuse anxiété. Cet exemple peut faire juger de la cruauté du chasseur. Les anciens disaient : « De grâce, ne tuez pas un oiseau âgé de trois printemps. » Les petits, qui sont encore dans le nid, attendent le retour de leur père et de leur mère. On peut en dire autant des quadrupèdes.

\*

Un soldat, nommé Han-kin, allait habituellement à la chasse aux oiseaux, et vivait du produit de leur vente. Un jour qu'il faisait chaud, et qu'il avait du loisir, il <sup>p.232</sup> s'assit à la porte d'un temple pour respirer le frais. Il prit une flèche et s'en servit pour se nettoyer l'intérieur de l'oreille. Mais tout à coup le vent ferma la porte contre laquelle il était appuyé. La pointe de la flèche, poussée avec force, s'enfonça dans sa tête et lui traversa les deux oreilles. Il mourut subitement, et fut ainsi puni pour avoir tué des oiseaux à coups de flèches.

\*

Wou-tang, de Liu-ling, emmenait ordinairement son fils à la chasse. Un jour, ils rencontrèrent un cerf qui folâtrait avec son faon ; la vue de Tang leur fit prendre la fuite. Celui-ci saisit une flèche et tua le faon. Le

## **Le livre des récompenses et des peines**

cerf effrayé s'enfuit en poussant des cris douloureux. Tang s'étant caché au milieu des herbes touffues, le cerf vint lécher la blessure de son faon. Tang tendit de nouveau son arc et le tua. Quelque temps après, il aperçut un autre cerf, et lui lança une flèche. Mais la flèche se détourna de sa direction et alla percer son fils. Tang jeta son arc et embrassa son fils en pleurant. En cet instant il entendit, au milieu des airs, une voix qui lui dit :

— Tang, le cerf aimait son petit autant que tu aimais ton fils.

Tang regarda autour de lui, lorsqu'un tigre s'élança du bois voisin et lui coupa la main avec ses dents. Le père et le fils périrent tous deux d'une mort cruelle. C'est ainsi que Wou-tang fut puni pour avoir chassé des quadrupèdes.

棲驚蟄發

@

Faire sortir les insectes de leurs trous, effrayer les oiseaux qui sont endormis sur les arbres.

\*

#### Commentaire

p.233 Le mot *tchi* (2) désigne ici les insectes qui sont cachés sous la terre. Si vous la retournez avec une bêche, et que vous les mettiez à découvert, ils se trouvent sans asile, et il en meurt un grand nombre.

Le mot *tsi* (4) s'applique aux petits oiseaux qui reposent et dorment sur les arbres. Si vous les dispersez en les effarouchant, quand la nuit sera venue, ils ne sauront plus où se réfugier ; ils ne peuvent manquer d'être blessés ou tués. Un homme qui éprouve un sentiment de compassion pour les animaux, ne tiendra jamais une semblable conduite.

#### Histoires

Tsao-pin, qui vivait sous la dynastie des Song, habitait une maison qui était délabrée de toutes parts. Ses enfants l'ayant prié de la faire réparer, il leur répondit :

— Dans la rigueur de l'hiver, les crevasses des murs et les interstices des tuiles et des pierres servent d'asile à toutes sortes d'animaux ; il ne faut pas les exposer à perdre la vie.

Dans la suite ses fils et ses petits-fils arrivèrent au comble des honneurs.

\*

p.234 Wang-tsun imagina un stratagème pour chasser de leurs nids les oiseaux qui l'importunaient par leurs cris. A l'aide d'une longue

## **Le livre des récompenses et des peines**

perche de bambou, il approchait de leur retraite des pétards dont l'explosion les effrayait et les faisait fuir. Quelque temps après, Wang-tsun tomba malade et mourut d'une frayeur subite. Dira-t-on maintenant que c'est une faute légère que d'effaroucher les oiseaux endormis ?

## 巢覆穴填

@

Boucher les trous des insectes, détruire les nids des oiseaux.

\*

### Commentaire

p.235 Le mot *hioué* (1) signifie les trous extérieurs des cavités où se logent les insectes. Ces trous sont comme les portes de nos maisons. Si vous les bouchez et si vous empêchez ainsi ces animaux de sortir, n'est-il pas à craindre que la famille entière ne meure ?

Le mot *tch'ao* (4) signifie les nids des oiseaux. Ces nids sont comme les habitations des hommes. Si vous les détruisez, où voulez-vous qu'ils aillent déposer leurs œufs et nourrir leurs petits ? Vous montrez par là que vous êtes dépourvu d'humanité et d'amour pour les animaux.

### Histoires

Il y avait autrefois un mendiant de la secte de Fo qui savait qu'un samanéen (un prêtre bouddhiste) devait mourir au bout de sept jours. Il lui recommanda de s'en retourner dans sa maison. Le prêtre s'étant mis en route, vit un filet d'eau qui était sur le point d'entrer dans un trou de fourmis. Il ôta promptement ses habits, et en fit une espèce de sac qu'il remplit de terre. Il arrêta l'eau et l'empêcha de pénétrer dans le nid de ces insectes. De cette manière, il sauva la vie à des milliers de fourmis. Huit jours après, il revit le moine mendiant, qui fut rempli p.236 d'étonnement, et n'osait même s'en rapporter au témoignage de ses yeux. Il lui demanda ce qu'il avait fait depuis leur première entrevue. Le prêtre lui raconta comment il avait sauvé la vie à une fourmilière, en arrêtant un filet d'eau qui allait l'inonder.

— Cette bonne action, lui dit le moine, vous a rendu digne d'obtenir une longue vie.

## Le livre des récompenses et des peines

Quant aux hommes qui conservent les nids d'hirondelles, ils font une action louable qui montre la bonté de leur cœur.

\*

Dans le village de Jo-tchi, vivait un homme nommé Tchou, qui avait toujours eu une extrême aversion pour les nids d'abeilles. Toutes les fois qu'il en voyait une entrer dans son nid, il prenait une échelle, s'il était placé trop haut, et s'empressait de le boucher. Dans la suite il eut deux fils chez lesquels la voie-du-riz <sup>1</sup> était fermée. Quelqu'un lui ayant conseillé de l'ouvrir avec une broche de fer rougi, ses deux enfants moururent subitement. C'est ainsi qu'il fut puni pour avoir bouché les trous des nids d'insectes.

Dans le département de Sou-tcheou, le jeune fils d'un homme nommé Sié avait coutume de monter sur les arbres pour briser les nids d'oiseaux et prendre les petits. Un jour qu'il était monté sur un arbre, il aperçut un serpent qui l'avait devancé et qui dévorait les petits oiseaux d'un nid. L'enfant fut glacé d'effroi et ouvrit une bouche béante par laquelle le serpent entra tout entier. Il tomba de l'arbre et mourut. C'est ainsi qu'il fut puni pour avoir détruit les nids des oiseaux.

---

<sup>1</sup> En latin, *podex*.

## 卵破胎傷

@

Tuer les femelles qui portent, briser les œufs des oiseaux.

\*

### Commentaire

p.237 Les animaux sont vivipares, les oiseaux sont ovipares. Lorsque les petits ou les œufs sont encore renfermés dans le sein de la mère, il faut prendre des soins extrêmes pour les préserver de tout accident. Mais si vous tuez les femelles à cette époque, vous anéantissez les moyens dont se servent le ciel et la terre pour donner la vie aux animaux. C'est un crime des plus graves.

### Histoires

Tchin-tsong, de la dynastie des Song, sacrifiant un jour à la partie méridionale de la rivière Fen, il aperçut une brebis qui vint se jeter le long de la route. L'empereur en fut surpris, et en demanda la cause. On lui répondit que ce jour-là son chef de cuisine avait tué le petit de cette brebis. Tchin-tsong éprouva un sentiment de douleur, et dès ce moment il ne permit plus qu'on tuât pour sa table de jeunes agneaux.

\*

Un conseiller impérial nommé Tcheou-ieu, faisant cuire un jour de ces petites anguilles qu'on appelle Chen, en vit plusieurs qui se repliaient sur elles-mêmes et faisaient p.238 tous leurs efforts pour s'élancer hors du vase. Il les ouvrit et les trouva remplies d'œufs. Il comprit alors qu'elles s'étaient repliées sur elles-mêmes et avaient tâché de sortir de l'eau chaude afin de préserver leurs petits.

Si les hommes du siècle réfléchissent bien à ces deux exemples, comment oseront-ils encore ôter la vie aux animaux ?

## **Le livre des récompenses et des peines**

\*

Dans les années Siouen-ho (de 1119 à 1126), un riche marchand nommé Yang-siu vit en songe un esprit qui lui dit :

— Vous êtes condamné à mourir dans dix jours ; mais vous échapperez à ce malheur, si vous pouvez sauver la vie à un milliard d'animaux.

— Le terme fatal est si rapproché, reprit Yang-siu, qu'il me sera impossible d'atteindre à ce nombre.

L'esprit lui dit :

— On lit dans les livres de Fo : « Les œufs de poissons qui n'ont pas trempé trois ans dans la saumure, peuvent encore recevoir la vie. » Pourquoi ne pas recourir à ce moyen ?

Yang siu écrivit ce passage en gros caractères, et l'afficha au milieu de la grande route. Tous les hommes qui le lurent profitèrent de cet avis, et dès qu'ils voyaient une personne sur le point d'ouvrir un poisson, ils l'achetaient et allaient le jeter dans la rivière. Yang-siu revit en songe le même esprit qui lui dit :

— Le milliard est complet ; votre vie sera prolongée.

Dans la suite, il vécut en effet jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Quant aux poules qui ont pondu leurs œufs, elles les couvent jusqu'à ce que leurs petits soient sortis de la coquille. Mais si vous mangez leurs œufs, la mère restera des mois entiers blottie dans son nid, et songera douloureusement à ses petits. Si les hommes avaient cette idée devant les yeux, comment auraient-ils le cœur de briser les œufs des oiseaux !



## 失有人願

@

Désirer que les autres hommes éprouvent des pertes.

\*

### Commentaire

p.239 Le mot *youen* (1) signifie ici former une pensée au fond de notre cœur et désirer que telle chose arrive aux autres. Les anciens disaient : « Quand un homme forme un vœu louable, le ciel ne manque pas de l'accomplir. » On voit par là que le ciel loue la sincérité avec laquelle un homme se porte au bien, et le protège de mille manières. Mais si l'homme forme un vœu coupable, le ciel s'irrite aussitôt contre lui, et ne lui accorde jamais ce qu'il désire.

Le mot *youen* (1), qu'on va voir employé plusieurs fois, doit recevoir le même sens que dans le texte.

Le mot *chi* (4) signifie perdre, par exemple : perdre sa réputation, sa fortune, perdre ses espérances. Les pertes, les succès, des autres hommes dépendent du destin ; ainsi nous ne devons point nous en occuper. Si donc nous souhaitons que les autres éprouvent des pertes, nous montrons non seulement une basse jalousie, mais même un égoïsme et une dureté inexcusables.

Ordinairement nous éprouvons des pertes avant ceux à qui nous en avions souhaité.

### Histoires

Li-ssé-heng avait été envoyé en ambassade en Corée avec Siu-ing, et ils s'en revenaient dans leur pays avec p.240 une multitude de marchandises d'un grand prix. Ing craignant que le vaisseau ne prît l'eau, mit dans la cale toutes les marchandises de Ssé-heng, et plaça les siennes sur le pont. A peine eut-on mis à la voile, qu'il s'éleva une

## **Le livre des récompenses et des peines**

violente tempête. Les matelots demandèrent avec instances qu'on allégeât la charge du vaisseau pour l'empêcher d'être submergé. Dans le trouble où ils étaient, ils prirent tout ce qu'ils trouvèrent sous leur main et le jetèrent à la mer. Quand le vent fut apaisé, on fit le compte des objets perdus ; c'étaient les marchandises appartenant à Siu-ing. Ssé-heng ne perdit pas la plus légère partie de ses marchandises, qui avaient été placées dans la cale du vaisseau.

\*

Dans les années Kien tao (de 1068 à 1070), un étudiant nommé Lieou, et son condisciple Siu qui était de son pays, se trouvaient l'un à côté de l'autre dans la même salle du concours. Ils examinèrent mutuellement leurs compositions. Lieou voyant que celle de Siu était supérieure à la sienne, conçut le désir de la lui voir perdre. Il fit semblant de la jeter au milieu d'une foule d'étudiants, et la laissa tomber par terre. Puis, afin de tromper Siu, il lui dit :

— Je l'ai perdue.

Siu fondit en larmes et se mit à chercher sa composition. Un employé de la salle du concours ramassa cette composition, et, s'étant informé de la vérité, la rendit à celui qui l'avait écrite, en disant :

— A l'instant je viens de voir quelqu'un jeter par terre cette composition ; je l'ai ramassée : la voici.

Siu obtint le titre de docteur, et Lieou ne put de sa vie y parvenir.

C'est ainsi que Siu-ing et Lieou furent punis pour avoir désiré que les autres éprouvassent des perles.

## 功成人毀

@

Détruire le mérite acquis par les autres.

\*

### Commentaire

p.241 Un homme a besoin d'efforts longtemps soutenus pour acquérir du mérite. Si on l'empêche d'accomplir une œuvre méritoire, lorsqu'il est sur le point d'y réussir, ou bien si on détruit cette œuvre méritoire lorsqu'elle est déjà accomplie, cette conduite perfide est aussi pernicieuse que le venin du serpent ou la piqure du scorpion.

### Histoires

Autrefois Wang-kin-jo ayant détruit le mérite de Keou-tchun, mourut d'une mort prématurée sans laisser d'enfants.

\*

Tsin-koueï ayant détruit le mérite de Yo-feï, perdit ses fils et ses petits-fils.

\*

Sous la dynastie des Ming, dans les années Kia-tsing (de 1562 à 1567), Tseng-sien, gouverneur général des trois frontières, en qualité de Tou-iu-ssé, voulut châtier les rebelles de Ho-tao. Un ministre d'État nommé Yen-song fut jaloux du mérite qu'il avait acquis. Il calomnia p.242 Tseng-sien et Youen-tsaï-hia, en disant que de leur propre mouvement, ils avaient provoqué les hostilités des peuples des frontières. Ils eurent tous deux la tête tranchée. Mais quelque temps après Yen-song fut dépouillé de ses biens, et son fils Chi-fan fut condamné à être coupé en deux.

## **Le livre des récompenses et des peines**

On voit par là que celui qui calomnie les autres finit par en être cruellement puni. Comment les hommes pourraient-ils persister dans leur aveuglement !

## 安自人危

@

Exposer les autres hommes au danger,  
pour se mettre soi-même en sûreté.

\*

### Commentaire

p.243 Voici le sens du texte : Par exemple, vous demeurez avec une autre personne, et vous lui ordonnez de s'exposer au danger, tandis que vous restez dans un lieu sûr et tranquille ; vous êtes associé avec un autre homme dans une entreprise, et vous faites tomber sur lui seul les pertes que vous deviez partager.

### Histoires

Sous la dynastie des Song, Li-tchou était à la tête de l'armée de Yong-'an. A cette époque parut une troupe de brigands commandés par un chef audacieux. Tchou craignit de tomber sous leurs coups, et, à l'aide d'un stratagème perfide, il réussit à se faire remplacer par Fan-hing. Hing prit alors le commandement de Yong-'an, et Tchou put quitter sa charge et s'éloigner du danger. Quelque temps après, les rebelles s'emparèrent de Yong-'an et massacrèrent toute la famille de Fan-hing. Li-tchou fut nommé gouverneur de Hang-tcheou-fou, mais il rencontra en route des brigands qui le firent périr avec toute sa famille. Ainsi il éprouva à son tour le malheur auquel il avait voulu se soustraire en y exposant Fan-hing.

\*

p.244 Trois hommes de Pao-tsing-tcheou, Yang-ta, Wang-tcheou, et Tsien-ho-eul voyageant avec un homme d'une intelligence bornée, se retirèrent dans le creux d'une montagne pour se mettre à l'abri de la pluie. Tout à coup un tigre vint à passer devant eux. Ils poussèrent hors

## **Le livre des récompenses et des peines**

de leur retraite leur compagnon, pensant que le tigre se contenterait d'une victime et s'en irait. Mais leur attente fut trompée. Le tigre emporta l'homme à quelque distance et le déposa par terre, sans s'éloigner de la montagne. Tout à coup le rocher s'écroula. Le tigre effrayé de sa chute, s'enfuit sans avoir fait de mal à l'homme qu'il avait emporté, mais les trois autres voyageurs furent écrasés sous des masses de pierres. C'est ce qu'on appelle déployer toutes les ressources de son esprit, et ne réussir qu'à compromettre sa propre vie.

Ces deux exemples font ressortir avec éclat la vérité des préceptes du livre appelé *San-kouan-king*.

Chercher son avantage aux dépens des autres.

\*

Commentaire

p.245 Le mot *kien* (1) signifie diminuer, retrancher.

Le mot *i* (4) veut dire *ajouter, augmenter* (Littéralement : s'augmenter en diminuant les autres). Par exemple lorsqu'un magistrat s'engraisse (c.-à.-d. s'enrichit) des dépouilles du peuple ; lorsqu'un homme riche et puissant retire de grands profits aux dépens des autres ; lorsqu'on rabaisse les exploits de ses compagnons d'armes pour augmenter son propre mérite ; lorsqu'un homme diminue les richesses des autres pour ajouter à son opulence ; lorsqu'on emploie toute espèce de moyens pour faire du tort aux autres, et rechercher son propre intérêt. On finit par perdre en secret les biens dont on s'était emparé ouvertement, et on se trouve plus pauvre que celui qu'on avait voulu dépouiller.

On lit dans le livre intitulé San-kouan-king :

« Vous coupez la chair de votre semblable (c.-à.-d. vous le dépouillez de son bien), sans songer que vous allez le réduire à la misère ; vous ne pensez qu'à vous enrichir. Pour engraisser votre famille, pour nager dans l'opulence, vous déployez toutes les ressources de votre esprit, et vous ne réussissez qu'à compromettre votre propre existence. Dès que le crime a pris racine au fond de votre cœur, il est impossible de l'extirper. Quand nous cherchons avidement p.246 les richesses et que nous ne songeons qu'à notre propre intérêt, tantôt la foudre éclate sur notre tête, tantôt la contagion se répand dans notre pays ; elle nous enveloppe et nous frappe de son influence mortelle. La colère du ciel que

## **Le livre des récompenses et des peines**

nous nous sommes attirée, se cumule avec nos crimes, dont le châtement s'étend jusqu'à nos enfants et nos petits-enfants.

On voit par là que ceux qui diminuent le bien des autres pour ajouter au leur, ne font qu'augmenter leurs crimes.

### **Histoires**

Tchin-ki avait trois jeunes frères. Craignant qu'ils ne demandassent, à leur majorité, le partage égal de la succession paternelle, il hypothéqua secrètement les terres entre les mains d'un de ses amis intimes, nommé Mao-lié. Quand ses frères furent devenus grands, Ki partagea également le reste de la succession, dans l'espoir de racheter ensuite avec de l'argent, les terres qu'il avait engagées. Mais Mao-lié connaissant son intention, reçut l'argent et ne lui rendit point le contrat d'hypothèque. Ki entra en colère, et alla accuser Mao-lié dans le temple de l'est (le temple du mont Thaï-chan). Tchin-ki et Mao-lié furent frappés de mort.

Quelque temps après, Ki revint à la vie, et raconta que quand ils se présentèrent devant le roi des enfers, Mao-lié s'appuya sur la possession du contrat pour montrer son innocence. Mais le roi des enfers montrant du doigt le cœur de Mao-lié, lui dit :

— Ce contrat est une preuve insuffisante ; je ne m'en rapporte qu'au témoignage de votre cœur.

Mao-lié reconnut son crime, et fut condamné à une double peine. Tchin-ki ayant abusé de sa supériorité d'âge pour faire du tort à ses jeunes frères, p.247 vit diminuer l'espace de temps que le ciel lui avait assigné, et revint ensuite sur la terre.

Ainsi, Tchin-ki, qui avait voulu diminuer le lot de ses frères, pour augmenter le sien, fut dépouillé de son bien par Mao-lié. Mao-lié lui-même, qui avait voulu dépouiller Tchin-ki pour s'enrichir, fut châtié de son crime dans l'autre monde. Si nous avons recours à la ruse pour nous emparer secrètement des biens des autres, à la fin il ne nous en



## **Le livre des récompenses et des peines**

restera pas la plus légère parcelle. Quel avantage nous revient-il donc de diminuer ce qui appartient aux autres ?

\*

Un homme de Tchang-tcheou, nommé Sou-i, avait la charge de geôlier. Il était riche et avare. Un jour qu'il avait acheté une propriété, il voulut revenir sur le marché et obtenir une diminution. Le vendeur, qui était gêné, se vit obligé de céder à sa demande. Les fils de Sou-i prièrent leur père de donner à cet homme quelque chose de plus.

— Un jour, lui dirent-ils, nous vendrons cette propriété et nous en retirerons le double de ce qu'elle a coûté.

Le père fut ébranlé par ces paroles, et se rendit aux instances de ses fils.

Ces deux exemples devraient dissiper l'aveuglement des hommes qui, pour s'enrichir, diminuent ce qui revient aux autres.

## 好易惡以

@

Donner de mauvaises marchandises en échange de bonnes.

\*

### Commentaire

p.248 Le mot *i* (1) signifie employer.

Par *ngo* (2), *mauvais*, on entend des objets d'une qualité inférieure, ou dont la nature est falsifiée.

Le mot *i* (3) veut dire échanger.

Par *hao* (4), *bon*, on entend des marchandises sans mélange et de bonne qualité. Si on échange une marchandise falsifiée contre une marchandise de bonne qualité, si on donne un objet laid et défectueux en échange d'un objet agréable et sans défaut, on trompe les autres, et on ressemble tout à fait à un voleur.

### Histoire

Sou-tong-po avait un beau morceau de jade auquel il attachait le plus grand prix. Un homme, nommé Tchang-tchi, vint le lui emprunter pour le voir, et lui rendit à la place une de ces pierres qu'on appelle *Yen-chi*. Sou-tong-po ne savait pas que cet homme l'avait trompé, Mais, au bout de quelques jours, ayant voulu regarder son morceau de jade, il reconnut la supercherie de Tchang-tchi et se contenta d'en rire.

Quelque temps après, Tchang-tchi fut exilé à p.249 Thaï-tcheou et y mourut. On ignore à qui revint le beau morceau de jade. En général, les objets précieux ne font que passer de mains en mains. Si vous vous en emparez par la ruse, une ruse semblable vous les fera perdre. A quoi servent les échanges frauduleux ? Il est vivement à désirer que les hommes du siècle s'abstiennent du vice que nous signalons.

Abandonner le bien public par des motifs privés <sup>1</sup>.

\*

### Commentaire

p.250 Le mot *ssé* (2) peut s'appliquer à nos affaires particulières, à notre amitié particulière (à notre partialité), à nos inimitiés particulières.

Le mot *kong* (4) désigne à la fois les affaires publiques, les intérêts de l'État, et les décisions justes, les règles de l'équité.

Le mot *feī* (3) veut dire abandonner une chose, ne pas en faire usage. Il y a des personnes qui, par égoïsme ou partialité, mettent de côté la justice, et ne veulent pas même en entendre parler. Ce ne sont ni des ministres fidèles, ni des lettrés pénétrés de leurs devoirs.

### Histoires

Tchao-pien était moniteur impérial. Il eut un jour un différend avec Fan-tchin, en discutant sur une affaire administrative.

Wang-'an-chi étant devenu ministre, Fan-tchin p.251 révéla plusieurs fois ses fautes. 'An-chi en conçut un violent ressentiment contre lui. Un jour l'empereur lui demanda :

— Quel homme est-ce que Fan-tchin ?

— Si Votre Majesté veut le savoir, répondit 'An-chi, elle n'a qu'à interroger Tchao-pien.

L'empereur ayant adressé la même question à Tchao-pien, il répondit :

— Fan-tchin est un serviteur fidèle.

---

<sup>1</sup> Les mots *ssé* (2) et *kong* (4) ont encore le sens de partial et de juste. De sorte qu'on pourrait traduire aussi : « Abandonner les intérêts de la justice par partialité. » Ce sens est confirmé par le commentaire et la seconde histoire.

## Le livre des récompenses et des peines

— Comment le savez-vous ? lui demanda l'empereur.

— Autrefois, répondit-il, Jin-tsong étant tombé malade, Fan-tchin le pria d'instituer son successeur. Il présenta jusqu'à dix-neuf placets, et attendit l'ordre impérial pendant cent jours. Sa barbe et ses cheveux en devinrent blancs. N'est-ce pas là un fidèle serviteur ?

L'empereur tomba de son avis. Quand Tchao-pien fut sorti du palais, Wang-'an-chi lui dit :

— Seigneur, n'avez vous pas eu un différend avec Fan-tchin ?

— Comment aurais-je osé, répondit Tchao-pien, oublier la justice pour une querelle particulière ?

'An-chi fut couvert de confusion.

\*

Pong-tsouï, qui vivait sous la dynastie des Ming, avait été inspecteur des études dans le département de Nan hiong.

A l'époque de l'examen de province <sup>1</sup> dans le Yunnan, il fut invité à remplir les fonctions de sous-inspecteur du concours. Quand il arriva dans le Kouang-si, un homme qui prenait le titre de bachelier demanda à le voir, et lui offrit, à l'occasion de sa visite, une somme considérable.

Pong se mit à rire et refusa ce riche présent. Au bout <sup>p.252</sup> de trois jours, le bachelier se mit à le suivre dans le même but. Pong entra en colère et ordonna à ses gens de le saisir, mais ils ne purent l'atteindre. A son arrivée dans la province de Yun-nan, les magistrats le traitèrent de la manière la plus brillante, et s'en rapportèrent à sa décision pour tout ce qui regardait les examens.

Quand le concours fut terminé, ils apprirent que le prince de Kien, qui avait des intelligences avec l'inspecteur en chef, avait fait porter sur la liste des licenciés, un grand nombre d'étudiants sans mérite. Ils

---

<sup>1</sup> L'examen des bacheliers qui veulent obtenir le grade de kiu-jin ou de licenciés.

## **Le livre des récompenses et des peines**

prireut des informations et reconnurent que Pong était le seul qui ne se fut point laissé gagner.

Les deux hommes dont nous venons de parler n'ont point sacrifié par des motifs privés ou par partialité, les intérêts de la justice ou ceux de l'État. Ceux qui s'écartent de cette règle de conduite ne restent jamais impunis.

Usurper les talents des autres.

\*

Commentaire

p.253 Le mot *ts'ié* (1) veut dire prendre furtivement, dérober.

Le mot *neng* (4) signifie talent, capacité. Par exemple, s'emparer secrètement d'une composition littéraire, et dire qu'on en est l'auteur ; s'emparer secrètement des exploits des autres, et en revendiquer la gloire ; dérober les plans, les stratagèmes de guerre des autres, et dire qu'on les a tracés soi-même ; emprunter les talents des autres, usurper leur nom, etc. Cette conduite allume au plus haut point la colère des dieux.

Histoire

Kao-ling avait étudié dans sa jeunesse la doctrine des Tao-ssé. Sur la fin de sa vie il fut tourmenté par les démons. Il invoqua le secours de Lao-tseu, qui rendit cette décision :

— Il y a déjà longtemps que Kao-ling a perdu sa vertu, et que les démons se disputent sa possession. Ce n'est pas tout, il a dérobé une inscription antique, et a voulu faire croire qu'il en était l'auteur. Que l'intendant des eaux le châtie pour avoir usurpé les talents des autres et acheté des éloges à prix d'argent. Il a mérité d'être mis à la tête des fourbes et des imposteurs. C'est une punition à laquelle il ne saurait échapper.

Kao-ling mourut quelque temps après.

On voit par là que celui qui trompe les autres, ne manque jamais d'encourir les châtiments du ciel.

Cacher les bonnes qualités des autres.

\*

Commentaire

p.254 Le mot *pi* (1) signifie cacher, couvrir quelque chose ; empêcher qu'elle ne se répande, qu'elle ne soit connue du public.

Le mot *chen* (4) veut dire les bonnes qualités de quelqu'un. Quand un homme a de bonnes qualités, vous devez les proclamer avec éloge, afin que sa réputation s'étende jusqu'à la postérité la plus reculée. Si, au contraire, vous les cachez avec intention, afin qu'elles restent ensevelies dans l'oubli, vous attirez sur vous la colère des hommes et des démons.

Histoires

Lorsque Hiu-tchin était au monde, il bâtit un temple de Tao-ssé, et eut le désir de transmettre à la postérité la mémoire de cette bonne œuvre. Ayant trouvé par hasard une vieille inscription qui était déjà presque effacée par le temps, il enleva en grattant les anciennes traces des caractères et en grava une nouvelle. Un jour il fut frappé d'une émotion subite, et entendit au milieu des airs une voix qui lui dit :

— Quoique les caractères de l'inscription antique fussent déjà effacés, le lettré qui l'a jadis composée vous accusera d'avoir usurpé son nom pour p.255 obtenir de la réputation. Hâtez-vous de réparer votre faute.

Hiu-tchin chercha le texte de l'ancienne inscription, et le fit graver sur une nouvelle table de pierre. La nuit suivante, il vit en songe un homme qui lui dit avec l'accent de la reconnaissance :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Grâces à votre bonté, seigneur, mon nom a été remis en lumière ; dès ce moment vous rendez témoignage à la vérité du Tao.

On voit par là qu'après leur mort, les hommes (qui sont dans l'autre monde) désirent encore qu'on mette au grand jour les caractères qu'ils ont tracés. A plus forte raison cette publicité doit-elle s'étendre aux bonnes qualités des hommes, qui sont bien plus importantes que les caractères qu'ils ont écrits !

\*

Sous la dynastie des Ming, dans les années Wan-li (de 1573 à 1620), on fit rédiger une histoire particulière du district de Kiang-in-hien, et on chargea de ce travail un bachelier pensionné. Il vit, dans un mémoire, deux femmes que l'on citait pour leur chasteté ; mais ne trouvant point que leur vertu fût appuyée de preuves solides, il prit la liberté d'effacer leurs noms. Quelques jours après, un Tao-ssé entendit en songe deux femmes éplorées, qui adressaient des plaintes au dieu du temple de la ville auquel il était attaché.

— Pendant notre vie, disaient-elles, nous avons gardé la chasteté, et nous sommes mortes pour la défendre. C'est à ce titre que nous étions citées dans les mémoires historiques du district. Mais tel étudiant, au lieu de s'informer de notre famille et de nos actions, et de faire connaître hautement notre vertu, a osé effacer notre nom, et éteindre pour jamais la réputation que nous avions acquise.

Le dieu dit à ces femmes :

— Cet étudiant devait parvenir au grade de docteur, mais puisqu'il <sup>p.256</sup> a montré un tel mépris pour des femmes qui ont préféré la mort au déshonneur, il ne doit ni obtenir de l'avancement ni jouir d'une longue vie.



## **Le livre des récompenses et des peines**

Les deux femmes saluèrent le dieu en pleurant et se retirèrent. Le lendemain, le Tao-ssé raconta à l'étudiant ce qu'il avait entendu, mais celui-ci l'accusa d'imposture.

L'année suivante ce bachelier fut mis hors du concours, et en mourut de chagrin.

On voit par là que les personnes qui sont mortes désirent encore dans l'autre monde qu'on loue et qu'on fasse connaître leurs bonnes qualités. A plus forte raison doit-on se garder de cacher les bonnes qualités des hommes vivants !

醜之人形

@

Faire ressortir les défauts des autres.

\*

Commentaire

p.257 Le mot *hing* (1) signifie mettre au jour, manifester, publier.

Le mot *tcheou* (4) veut dire défauts, imperfections. En général, quand un homme fait une action blâmable, tantôt c'est le résultat d'une erreur passagère, tantôt d'un accident malheureux. Nous devons employer tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour cacher sa faute. Nous montrerons par là des sentiments nobles et généreux. Si, au contraire, nous mettons au jour les fautes des autres, si nous ajoutons même de nouveaux détails pour les faire ressortir davantage et les aggraver, si nous publions en tous lieux leur déshonneur, ils concevront contre nous une haine éternelle, et nous perdrons le mérite des vertus que nous avons pratiquées en secret.

Histoires

Nié-tsong-i aimait à composer des vers satiriques. Il fut condamné pour avoir calomnié le gouvernement, et mourut en exil à Teng-tcheou.

\*

Tchang-tsi avait inséré dans une comédie une pièce de vers satiriques qui mettait à découvert les défauts d'une p.258 personne. Sur la fin de ses jours, il fut atteint d'une maladie cruelle. Il se coupa la langue avec ses dents, et mourut.

Nous n'achèverions pas de raconter toutes les espèces de châtiments qui sont réservés aux hommes médisants. Mais rien ne nuit plus aux bienfaits secrets que nous attendons du ciel, que de révéler ce

## **Le livre des récompenses et des peines**

qui se passe dans l'appartement des femmes. Ceux qui attirent sur les autres hommes une honte qui les suit pendant toute leur vie, et ceux qui leur donnent des sobriquets ridicules, seront punis plus sévèrement encore que Tchang-tsi.

Mettre au jour les affaires cachées des autres hommes.

\*

Commentaire

p.259 Le mot *kié* (1) signifie révéler.

Le mot *ssé* (4) s'applique ici aux projets secrets, aux affaires privées. En général ce que les hommes craignent le plus, c'est qu'on ne vienne à connaître leurs affaires secrètes. Si vous voulez absolument les découvrir et les révéler au grand jour, afin de leur faire perdre l'estime dont ils jouissent, vous vous attirerez leur haine et leur inimitié, vous diminuerez vos vertus, et vous appellerez sur vous les plus cruels malheurs.

Yao-chun-mo disait : « Quand une chose s'est passée devant vous, à peine devez-vous ajouter foi au témoignage de vos yeux. Quand vous avez appris quelque chose de louche sur le compte d'une autre personne, gardez-vous d'en ouvrir la bouche. »

Youen-tseu-fan disait : « Toutes les fois qu'une chose intéresse la vie entière d'un homme, quand vous l'auriez vue de vos yeux et entendue de vos oreilles, gardez-vous d'en parler. Abstenez-vous avec le plus grand soin de toute parole qui pourrait nuire au respect et aux égards que vous devez aux autres, fût-ce un propos sans conséquence ou une plaisanterie inspirée par la gaîté du vin. »

Il disait encore : « Il ne faut point parler des défauts des hommes vivants, il ne faut point souffrir qu'on parle des défauts de ceux qui sont morts. » p.260

Confucius disait : « Ne révélez pas les fautes des hommes. »

## Le livre des récompenses et des peines

Tseu-kong disait : « Je hais ceux qui révèlent les fautes des hommes, afin de passer pour droits <sup>1</sup>. »

On voit, par ce qui précède, combien sont coupables ceux qui recherchent les fautes des autres avec une avide curiosité, pour satisfaire la démangeaison de leur langue.

### Histoire

Lieou-pin et Lieou-jou se trouvant un jour ensemble dans le même hôtel, le premier dit à son compagnon :

— J'ai entendu dire qu'avant-hier vous avez bravé la pluie pour aller à l'ouest de cet arrondissement ; quel était le motif de cette visite ?

Jou lui répondit :

— Il y avait bien longtemps que je n'avais vu le seigneur Ting ; voilà pourquoi je suis allé lui rendre visite.

— Ting est maintenant juge au tribunal des peines, lui dit Lieou-pin en badinant ; est-ce que vous auriez par hasard quelque chose à lui demander ?

Jou fut blessé de cette question, et il en conçut un ressentiment qu'il n'oublia jamais. Quelque temps après, Lieou-pin obtint des renseignements sur la visite que son ami avait faite au seigneur Ting, et il reconnut qu'il en avait deviné le motif secret.

On voit qu'un mot de plaisanterie, échappé par imprudence, fait naître quelquefois des haines implacables. Combien sont plus blâmables encore ceux qui révèlent à dessein les défauts des autres ! Comment pourraient-ils ne pas appeler sur leur tête les plus cruels malheurs ?

---

<sup>1</sup> [Lun-iu, II, chap. IX, § 23.](#)

## 財貨人耗

@

Consumer sourdement la fortune des autres.

\*

### Commentaire

p.261 Le mot *hao* (1) signifie dissiper, dissoudre secrètement, d'une manière inaperçue. Le passage cité s'applique à ceux qui engagent les autres à se livrer au jeu ou à la débauche, qui les entraînent dans des parties de plaisir, qui suscitent entre eux des querelles et des procès, qui les trompent à l'aide des prétendus secrets de l'alchimie, qui leur font consumer peu à peu ce qu'ils possèdent, et tirent profit de leur ruine.

Ceux qui se rendent coupables d'une méchanceté aussi odieuse, ne manquent jamais d'en être cruellement punis.

### Histoires

Un homme de la province de Ssé-tchouen, nommé Wen-ki, trompait les hommes à l'aide de l'alchimie, et il avait déjà ruiné un grand nombre de personnes du rang le plus distingué. Un riche marchand nommé Li-chi-won, qui avait amassé d'immenses richesses, devint également la dupe de Wen-ki. Au bout de trois ans d'expériences alchimiques, sa fortune se trouva entièrement épuisée. Il se pendit de désespoir.

Wen-ki alla exercer son art trompeur à Kien-tcheou ; mais un jour le feu prit dans sa maison et la réduisit en p.262 cendres. Il s'enfuit avec précipitation, et dans son trouble il se jeta au milieu d'un bois, d'où il fut chassé par des bêtes fauves et des oiseaux de proie. Le lendemain matin il fut pris et décapité au milieu de son laboratoire.

\*

## **Le livre des récompenses et des peines**

Dans les années Kia-tsing (de 1522 à 1567), il y avait un homme riche nommé Siu-tchi, qui était connu par sa ruse et ses supercheries. Un jour, il imagina un stratagème pour s'emparer de la maison de Siu-pa. Il trompa son fils Siu-tchin, et l'entraîna au jeu et à la débauche.

Celui-ci vendit aussitôt sa maison à Siu-tchi pour acquitter les dettes onéreuses qu'il venait de contracter. Dans la suite, les deux fils de Siu-tchi et ses cinq petits-fils furent attaqués de consommation. Siu-tchi fit offrir un sacrifice pour obtenir leur guérison. Il rencontra un mendiant qui lui demanda s'il n'était pas Siu-tchi.

— Hier soir, ajouta-t-il, comme je dormais dans le temple, j'entendis un homme vous accuser devant le dieu, d'avoir ruiné en secret sa fortune, et de vous être emparé frauduleusement de son patrimoine. Le dieu fut courroucé contre vous.

Siu-tchi frémit de crainte en entendant ce récit. Il s'en retourna aussitôt chez lui et mourut subitement. Ses deux fils et ses cinq neveux périrent tous ensemble de consommation.

Ces deux exemples montrent quel châtement est réservé à ceux qui minent sourdement la fortune des autres.

### **Conclusion**

Mao-ki-tsong disait : « Je vois souvent des hommes puissants et comblés d'honneurs, des personnes qui se sont subitement enrichies, dont les fils ou les neveux se livrent <sup>p.263</sup> à tous les excès du luxe et du plaisir. Tantôt leurs biens passent secrètement en d'autres mains avant qu'ils n'aient quitté la vie ; tantôt leur corps n'est pas encore refroidi, que déjà des étrangers se sont partagé les débris de leur fortune. Les pères ont amassé denier à denier d'immenses richesses, et leurs enfants les jettent et les prodiguent comme si c'était du sable ou de la boue. Et cependant, ces enfants dissipés sont pour la plupart doués d'intelligence et d'esprit. D'où vient cela ? Parce que dans l'origine leurs pères, abusant de leur autorité et de leurs lumières, ont pressuré le

## **Le livre des récompenses et des peines**

peuple ou l'ont fait tomber dans leurs pièges pour amasser cette grande fortune. Ils ont commencé par miner secrètement la fortune des autres, et à la fin leur propre fortune a éprouvé le même sort.

On dit communément : « Ce n'est que justice si les richesses mal acquises sont follement dissipées. » Cet axiome, qui exprime fidèlement notre pensée, peut servir de leçon aux avares, qui ne songent qu'à entasser des monceaux d'or.



## 肉骨人離

@

Séparer les parents qui sont unis comme la chair et les os.

\*

### Commentaire

p.264 Le mot *li* (1) signifie désunir, séparer.

Par les mots *ko-jou* (3-4), la chair et les os, on entend les plus proches parents, le père et le fils, les frères aînés et les frères cadets, le mari et la femme. Ceux-ci, par leurs paroles, sèment la discorde au milieu d'eux, et éteignent les sentiments d'affection qui les animent, ceux-là les séparent les uns des autres, et empêchent qu'ils ne soient jamais réunis. Une telle conduite détruit les vertus qu'ils ont accumulées en secret. Il faut donc employer tous ses soins, toute sa vigilance pour s'en préserver.

### Histoires

Lorsque Youen-kong vivait dans la province de Chen-si qui était sa patrie, une troupe de brigands vint à surgir tout à coup, et répandit le trouble dans tout le pays. Ayant perdu son fils dans sa fuite précipitée, il chercha un asile dans la province de Kiang-nan, et eut le désir de prendre une femme du second rang afin d'avoir un autre fils. Il arriva par hasard qu'un homme vendait sa femme. Youen-kong l'acheta pour trente onces d'argent. A peine cette femme fut-elle arrivée chez lui, qu'elle se mit à fondre en larmes, en tournant le dos à la lampe. Il lui en p.265 demanda la cause.

— Nous étions réduits à une extrême misère, lui répondit-elle, et nous étions sur le point de mourir de faim. Voyant que mon mari voulait se détruire, je lui ai offert de me vendre pour lui procurer de quoi vivre. Je pense aux bontés qu'il avait pour moi, et à l'attachement mutuel qui nous unissait. Ce bonheur

## Le livre des récompenses et des peines

a disparu en un matin, et maintenant me voilà réduite à servir un autre homme ! Telle est, seigneur, la cause des larmes amères que vous me voyez verser.

Youen-kong fut touché de compassion, et n'osa user de ses droits. Le lendemain matin il la reconduisit à son mari, et n'exigea rien au delà du prix qu'elle lui avait coûté. Ce n'est pas tout : il leur donna cent onces d'argent afin qu'ils pussent se procurer les moyens de gagner leur vie. Les deux époux le saluèrent en pleurant, et acceptèrent cette somme d'argent. Ils formèrent le projet de lui chercher une jeune femme qui pût lui donner un autre fils. Quand ils furent arrivés à Yang-tcheou, ils rencontrèrent plusieurs hommes qui allaient vendre un jeune garçon. Puisque nous n'avons pas pu trouver une fille, se dirent les deux époux, pourquoi ne pas acheter ce jeune garçon et l'offrir à notre bienfaiteur. Ils s'informèrent du prix qu'on en demandait. On leur répondit qu'on voulait autant d'onces d'argent que le jeune garçon avait d'années ; et comme il était âgé de douze ans, ils l'achetèrent sur-le-champ pour douze onces d'argent, et le conduisirent chez Youen-kong. Celui-ci l'ayant examiné attentivement, reconnut en lui le fils qu'il avait perdu. Le père et le fils s'embrassèrent en pleurant, et bientôt après ils firent éclater leurs transports de joie.

Voilà la récompense qu'obtint Youen-kong pour avoir réuni des parents qui étaient liés comme la chair et les os.

\*

p.266 Il y avait dans la province de Ssé-tchouen un homme appelé Koting-naï. A l'époque où il n'avait encore obtenu aucun grade littéraire, il ne passait jamais devant un certain temple sans faire un profond salut. Le dieu du temple apparut en songe au desservant et lui dit :

— Je vous prie de faire construire un mur devant la porte de mon temple ; car lorsque le docteur Ko <sup>1</sup> vient à passer par ici, il m'oblige à me lever et trouble mon repos.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire Ko, qui doit obtenir un jour le premier rang sur la liste des docteurs.

## Le livre des récompenses et des peines

Le desservant allait faire commencer la construction du mur, lorsqu'il vit encore en songe le dieu du temple, qui lui dit :

— Il n'est pas nécessaire de bâtir le mur dont je vous ai parlé ; Ko a écrit pour un autre homme un acte de divorce ; il ne pourra plus obtenir un grade élevé <sup>1</sup>.

Ko en ayant été informé se repentit de sa faute et pratiqua le bien. Dans la suite il ne put obtenir que le grade de licencié, et tout son avancement se borna à être nommé député. Ko-ting-naï fut châtié de la sorte pour avoir écrit un acte de divorce au nom d'un autre homme. Il aurait été puni d'une manière plus sévère s'il ne se fût point repenti de sa faute, et s'il n'eût point pratiqué la vertu. Il est facile d'apprendre par cet exemple combien est grave le crime de ceux qui, de propos délibéré, séparent les parents que le ciel a unis comme la chair et les os.

---

<sup>1</sup> Pour cette raison, le dieu se croit dispensé de se lever.

## 愛所人侵

@

S'emparer des choses auxquelles les autres hommes sont attachés.

\*

### Commentaire

p.267 Le mot *ts'in* (1) signifie usurper, envahir.

Les mots *so-'ai* (3-4), ce qu'ils aiment, peuvent s'appliquer à un bien patrimonial, à une femme, ou à tout autre objet auquel les hommes sont attachés. Dès qu'un homme aime un de ces objets, comment pourrait-il se décider à le donner à une autre personne ? Mais si vous voulez absolument vous en emparer, croyez-vous que le possesseur verra avec plaisir cette usurpation ? Le ciel lui-même ne le pourra souffrir. Vous perdrez cet objet aussitôt que vous l'aurez obtenu, et, en outre, vous serez puni de la manière la plus rigoureuse.

### Histoire

Il y avait à Yo-tcheou un homme appelé Lin-ta. Un homme du même endroit venait de perdre son père. Les pronostics tirés du vent et de l'eau, annonçaient que l'endroit qu'il avait choisi pour la sépulture était heureusement situé. Lin-ta fabriqua un faux contrat, et dit qu'avant de mourir, le père de cet homme lui avait vendu ce terrain. Celui-ci plaida (pour conserver la possession de son champ) et perdit son procès. Lin-ta transporta en cet p.268 endroit les ossements de son père et les y enterra. Quand il eut achevé cette cérémonie, il vit en songe son père, qui lui dit :

— C'est le cœur de l'homme, et non le sol d'un tombeau, qui est la base du bonheur. Comment pourrait-on fonder le bonheur de ses fils et de ses petits-fils dans le champ que l'on a ravi à un autre homme ? Vous mourrez sans laisser de descendants.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Cette menace s'accomplit dans la suite.

Cet exemple devrait servir de leçon à ceux qui s'emparent de ce qui appartient aux autres.

## 非爲人助

@

Aider les hommes à faire le mal.

\*

### Commentaire

p.269 Le mot *tsou* (1) signifie *aider*. Les uns aident par leurs paroles et leurs discours, les autres prêtent le secours de leurs bras.

Les mots *weï-feï* (3-4) signifient faire de mauvaises actions. Toutes les fois que vous voyez un homme disposé à faire le mal, vous devez l'en détourner par de bons avis, ou l'en empêcher afin qu'il ne puisse exécuter son mauvais dessein. Ces deux choses sont également méritoires. Si au contraire vous aidez un homme à faire le mal, il portera seul la peine de son crime, tandis que votre réputation restera intacte aux yeux du public. Mais les démons et les esprits veillent sur votre conduite, vous ne pouvez manquer d'être puni avec une double sévérité.

### Histoires

Yang-siun était doué d'un caractère adroit et insinuant ; il savait pénétrer les intentions des autres. Yang-kaï, gouverneur du district de Tan-yang, était d'un naturel violent et emporté. Il vivait dans la plus grande intimité avec Yang-siun, et le consultait sur toutes ses affaires. Quand celui-ci voyait clairement que son ami méditait une action coupable, non seulement il n'osait le blâmer, mais en général il lui prodiguait toute sorte de compliments et p.270 d'éloges. Un soir il vit en songe un dieu qui lui adressa de vifs reproches, et lui dit :

— C'est vous qui êtes cause que Yang-kaï met à exécution ses mauvais desseins. Il est sans doute très coupable, mais vous l'êtes autant que lui, et vous subirez le même châtement.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Un mois ne s'était pas encore écoulé, qu'ils tombèrent tous deux malades, et moururent au milieu des plus cruelles douleurs.

On voit par là que c'est aider les méchants que de leur accorder un seul mot d'éloge. Combien sont coupables, à plus forte raison, ceux qui font tous leurs efforts pour seconder les projets criminels des autres !

\*

Un licencié de la province de Tché-kiang avait un ami dont la femme était douée d'une beauté accomplie. Un de ses voisins l'ayant aperçue furtivement, conçut le désir de la posséder. Le licencié se chargea de lui en fournir les moyens. Il inventa une aventure galante qui compromettait gravement la femme de son ami. Celui-ci en ayant été instruit, voulut sur-le-champ répudier sa femme, et vint demander l'avis du licencié, qui l'appuya de tout son pouvoir, et lui offrit même de rédiger l'acte de divorce. Quand le brouillon fut achevé, son ami le mit au net et s'en alla. Il arriva par hasard qu'un marchand de pinceaux vint à passer. Le licencié ayant choisi ceux qui lui convenaient, il mit le brouillon de l'acte de divorce dans le tuyau d'un pinceau. La quatorzième année du règne de Chun-tchi (1658), il se rendit à la capitale pour obtenir le grade de docteur. Il se présenta au concours, oubliant le brouillon qu'il avait autrefois mis dans le tube d'un de ses pinceaux. Les inspecteurs l'ayant trouvé en le fouillant, il fut condamné à recevoir la bastonnade et à porter la cangue, et on le dépouilla de son grade de licencié.

S'abandonner à la violence de son caractère,  
et chercher à en imposer par sa puissance.

\*

### Commentaire

p.271 Tout magistrat qui se montre droit et sincère, inspire naturellement aux autres l'obéissance et le respect ; mais s'il s'abandonne à la violence de son caractère, s'il use arbitrairement de son autorité pour que ses subordonnés le redoutent et lui obéissent, il est à craindre qu'ils ne se soumettent pas du fond du cœur, et que sa conduite ne lui attire dans l'autre monde les châtiments les plus rigoureux.

### Histoire

Un homme de Nan-king nommé Ssé-liang-tso étant devenu inspecteur impérial de la ville de l'ouest, continua à habiter la ville de l'est. Soit qu'il sortit de chez lui ou qu'il y rentrât, il se mettait en colère en voyant que les gens du pays ne s'éloignaient pas de son passage. Un jour, il en fit prendre plusieurs, et les traduisit devant l'inspecteur impérial de la ville de l'est. Celui-ci les ayant interrogés, ils répondirent :

— Le seigneur Ki, l'ancien président du tribunal des peines, est la cause de l'erreur que nous avons commise.

— Quelle erreur ? reprit le magistrat.

— Le seigneur Ki, répondirent-ils, était aussi un habitant de Nan-king. Quand il était en fonctions, nous avions tous p.272 coutume de nous éloigner quand nous le voyions passer ; mais il nous retenait en disant : « Mes amis, je suis du même



## **Le livre des récompenses et des peines**

pays que vous ; je ne puis descendre de mon char toutes les fois que je passe devant la porte de votre village ; mais je vois avec peine que ma présence vous oblige de vous éloigner. » Dans notre simplicité, ajoutèrent les paysans, nous avons cru que le seigneur Ssé pensait sur ce point comme le seigneur Ni, et c'est pour ce motif que nous ne nous sommes pas éloignés de son passage. Nous étions loin de penser que nous nous exposerions à sa colère.

L'inspecteur impérial ne put s'empêcher de rire, et les mit tous en liberté.

On voit par là qu'un homme vraiment honorable obtient naturellement le respect qui lui est dû. Pour cela, il n'est pas nécessaire qu'un magistrat s'abandonne à la colère, et cherche à en imposer par son autorité.

Faire affront aux autres hommes pour l'emporter sur eux.

\*

#### Commentaire

p.273 Les mots *jo-jin* (1-2) signifient humilier quelqu'un, lui donner de la confusion. Ceux-ci attaquent les autres par des sarcasmes et des railleries qui leur ôtent l'assurance nécessaire pour répondre ; ceux-là accablent les autres par la force de leurs raisonnements, et les mettent dans l'impossibilité de leur tenir tête.

Les mots *hieou-ching* (3-4), chercher à vaincre, s'appliquent aux hommes avides d'élévation, qui veulent usurper la supériorité. Ils veulent l'emporter par leurs paroles et par leurs actions, et ils vont jusqu'à faire affront aux autres pour obtenir la victoire. Si par hasard ils y réussissent, croient-ils que leurs concurrents verront avec plaisir l'avantage qu'ils ont remporté ? Il est à craindre, au contraire, qu'en voulant faire affront à des hommes peu disposés à le souffrir, ils n'attirent sur eux les plus cruels affronts.

#### Histoire

Le président d'un tribunal suprême nommé Lin-touï-tchaï, étant à l'article de la mort, ses fils et ses petits-fils se mirent à genoux devant son lit et lui dirent :

— Seigneur, quelles instructions avez-vous à donner à vos enfants ? p.274

— Je n'ai qu'une chose à vous recommander, leur dit-il, c'est d'endurer les affronts. Hélas ! combien d'affaires ont été ruinées depuis l'antiquité, parce que des héros n'ont pas voulu endurer un affront !

## **Le livre des récompenses et des peines**

Celui qui ne veut pas supporter le plus léger affront, est un homme qui aime à l'emporter sur les autres.

On doit redoubler d'attention et de vigilance pour se préserver du défaut que nous venons de signaler.

## 稼苗人敗

@

Détruire les grains qui sont en herbe ou en pleine maturité.

\*

### Commentaire

p.275 Le mot *paï* (1) signifie détruire. Lorsque les grains commencent à pousser on les appelle *miao* (3) ; quand ils sont mûrs on les appelle *kia* (4). Ce sont les précieuses moissons que le ciel nous envoie. Au printemps on laboure, en été on sarcle, et on récolte ensuite les grains quand ils sont parvenus à leur maturité. Le peuple compte sur ces moissons pour subsister et payer ses impôts. Si vous arrêtez les canaux d'irrigation pour dessécher les terres, si vous détruisez les digues pour les inonder, si vous lâchez au milieu des moissons des animaux qui les foulent et les dévorent, de sorte qu'il ne reste plus rien à récolter, vous commettez un crime des plus graves, que le ciel ne manque jamais de punir.

### Histoires

Tsin-koueï possédait une ferme et des terres dans le département de Kiang-ning-fou. Son pâtre, fier de la puissance de son maître, se livrait à des actes de violence et de brutalité. Il conduisait ses troupeaux au milieu des champs voisins qui étaient couverts de moissons naissantes. Les laboureurs le supplièrent en pleurant, mais il ne daigna pas les écouter. Ils se prosternèrent à terre, et p.276 dénoncèrent au ciel cet acte de méchanceté. Un jour que les bœufs de Tsin-koueï paissaient dans les blés d'un laboureur voisin, il s'éleva un orage violent suivi de tonnerre et d'éclairs. Le pâtre fut frappé de mort avec tout son troupeau.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

Un homme de Tchang-tcheou nommé Kieou-pien, avait eu un différend avec un certain Tcheou qui habitait le même village que lui. Tcheou avait quelques dizaines d'arpents couverts de blés dont les épis étaient déjà formés. Kieou-pien y alla la nuit avec une multitude d'hommes pour les arracher, mais il trouva la moisson entièrement desséchée sans qu'il pût en découvrir la cause. Il s'en retourna avec le dépit dans le cœur. Chemin faisant, il rencontra un vieillard qui lui dit :

— Hier soir, comme je dormais dans le temple appelé Long-wang-miao, je le vis tout à coup éclairé par des lampes resplendissantes. Deux hommes, portant un manteau rouge et un bonnet d'or, passèrent devant moi et crièrent à haute voix : « Kieou pien, qui habite ce pays, a voulu arracher la moisson de Tcheou ; il s'est rendu coupable du plus grand des crimes. Il faut que nous allions en instruire le suprême maître du ciel. » Ils revinrent à la quatrième veille. « Par ordre du Chang-ti (du suprême maître du ciel), dirent-ils, le châtiment de Kieou-pien est confié au dieu du tonnerre. » Kieou-pien fut en effet frappé de la foudre. Tcheou fut rempli d'étonnement en apprenant cette nouvelle.

Voilà comment le ciel punit les hommes qui détruisent les grains qui sont en herbe ou en pleine maturité.

\*

Il y avait un homme qui avait formé le projet de s'emparer d'un champ voisin. N'ayant pu y réussir, il ordonna <sup>p.277</sup> secrètement à son domestique, nommé Tsien-i, d'aller y semer de l'ivraie. Celui-ci dit à sa femme :

— Si je sème de l'ivraie, je rendrai stérile le champ du voisin ; si je n'y sème pas de l'ivraie, je désobéirai à mon maître.

Il fit cuire les graines d'ivraie et les sema. Le fils de son maître envoya quelqu'un pour voir s'il s'était acquitté de sa commission, et il reconnut que l'ivraie avait été semé.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Dans la suite Tsien-i eut un fils nommé Meï. Il obtint le grade de docteur, et fut aussitôt élevé en charge. Quelque temps après il reçut de l'empereur le titre de prince, et prolongea sa carrière jusqu'à l'âge le plus avancé. Un Tao-ssé qui avait célébré un sacrifice funèbre à la mort de Tsien-i, fut transporté en songe dans l'autre monde, et y lut l'histoire de l'ivraie cuite qu'il avait semée trente ans auparavant. C'est pour cela qu'il avait été récompensé d'une manière si éclatante dans la personne de son fils.

## 姻婚人破

@

Rompre les mariages des autres.

\*

### Commentaire

p.278 Le mot *p'o* (1) signifie rompre, disjoindre. Ceux-ci, par des paroles calomnieuses, détruisent la réputation des autres ; ceux-là, à l'aide d'un stratagème perfide, les forcent à se séparer. Les uns rompent un mariage lorsqu'il est sur le point de se conclure, les autres lorsqu'il est déjà conclu. Rien ne contribue davantage à leur faire perdre les bénédictions du ciel. Les anciens disaient : « Celui qui pendant une génération (un espace de trente ans) a rompu un mariage, sera pauvre pendant trois générations. » Or, celui qui rompt un mariage de propos délibéré, montre une dureté de cœur qui tient de la cruauté. Il mérite de subir ce châtement.

### Histoire

Un homme du royaume de Tching, nommé Tchong-ho, avait été fiancé dans son enfance à une jeune fille nommée Wang-chi. Ho-tchong ayant perdu son père, fut réduit à une extrême pauvreté. La femme qu'il devait épouser avait un frère aîné nommé Wang-kou, qui était chef de la justice dans l'arrondissement de Wan-tcheou. Il eut le désir de la voir renoncer à cette union ; mais il craignit l'opinion publique, et fut obligé de la laisser marier. Elle p.279 eut un fils qu'elle ne put élever. Wang-kou profita de ce prétexte pour rompre aussitôt ce mariage. Ho-tchong en mourut de colère et de douleur. Wang-kou maria sa sœur à un homme nommé Lo-song, qui avait la charge d'inspecteur des études dans le pays de Tsi-tchouen. Wang-chi vit en songe Ho-tchong, qui lui dit :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— J'ai dénoncé le crime de votre frère au roi de l'autre monde. Il a ordonné au dieu du mont Thaï-chan, dont la puissance s'étend sur l'arrondissement de Kin-tcheou, de poursuivre les coupables et de les punir.

Un mois ne s'était pas encore écoulé lorsque Wang-kou mourut, ainsi que Lo-song. Tous ceux qui, à cette époque, avaient pris part à la rupture du mariage, furent emportés en même temps. Wang-chi seule échappa à la mort, parce qu'elle n'avait jamais eu la plus légère idée de quitter son mari.

Voilà le châtement de ceux qui rompent des mariages conclus depuis longtemps.



驕而富苟

@

S'enrichir par des voies illicites, et s'enorgueillir de sa fortune.

\*

Commentaire

p.280 L'expression *keou-fou* (1-2) se prend en mauvaise part. Elle s'applique à ceux qui s'engraissent des dépouilles du peuple, qui acquièrent des richesses par des moyens illicites, ou par l'effet du hasard, etc.

Le mot *kiao* (4) veut dire se vanter, s'enorgueillir d'une chose.

Tout homme riche doit se montrer humble et modeste, s'il veut conserver longtemps sa fortune. Mais celui qui s'est enrichi en un instant par des voies illicites, et qui traite les autres hommes avec orgueil, ne peut manquer de voir son bonheur se changer bientôt en un malheur complet : il est juste d'ailleurs que le ciel ne le laisse pas jouir en paix de ses biens mal acquis.

Histoires

Sous la dynastie des Song, Nan-king avait été adopté par un homme riche. Fier de son opulence, il ne fréquentait que des magistrats. Il était orgueilleux et violent, et se livrait à toute sorte d'excès. Il persévéra dans cette conduite pendant plusieurs années. Mais tout à coup il fut attaqué d'une maladie cruelle. Un jour il ferma la p.281 porte de sa chambre, et fut aussitôt changé en âne. Quand sa femme entra, il lui restait encore une jambe qui avait conservé sa première forme.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

Dans les années Tching-té (de 1127 à 1135), il y avait un homme de Meï-ki qui était d'une avarice sordide, et qui amassait de jour en jour des monceaux de grains et d'argent. Tchintongtang dit en le voyant :

— Cet homme doit éprouver quelque malheur extraordinaire. Il ne répand point d'aumônes, et de plus il ne fait aucune bonne action. Dans le commencement, il ne songeait qu'à satisfaire sa honteuse avarice ; depuis quelque temps il devient orgueilleux et brutal. Voilà ce qui attire promptement le malheur.

Bientôt après, il fut assassiné par des brigands.

Tchintongtang s'exprime ainsi dans ses instructions intitulées *Kienwen-ki-hiun* :

« La troisième année du règne de Song-tsong (en 1129), notre arrondissement fut frappé d'une grande sécheresse. Presque tous les villages perdirent leurs moissons. Les habitants de mon village purent seuls récolter, parce que leurs terres étaient pourvues de digues qui avaient retenu l'eau. Les magistrats eurent égard à cette calamité, et firent la remise totale des impôts. L'année suivante il tomba de grandes pluies qui inondèrent tous les districts. Les habitants de mon village purent seuls récolter, parce que leurs champs étaient situés dans une position élevée. Les magistrats eurent encore égard à ce malheureux événement, et firent la remise totale des impôts. Les habitants achetèrent à vil prix les meubles et les ustensiles de leurs voisins, et les revendirent trois fois plus qu'il ne leur avaient coûté. Chacun d'eux s'abandonnait sans réserve aux transports de sa joie. <sup>p.282</sup> Je leur dis alors :

— Il est certain que votre village éprouvera une calamité extraordinaire. Ma maison est un peu plus riche que telle et telle, mon malheur se bornera peut être à quelque perte

## **Le livre des récompenses et des peines**

peu importante. Mais je crains bien que les quatre maisons de Iu, de Jouï, de Feï et de Li ne puissent échapper à leur ruine.

Quelque temps après, le village fut frappé de la peste. Les hommes et les femmes de ces quatre maisons périrent jusqu'au dernier. Au bout d'un an, les trois maisons qui appartenaient à ma famille furent consumées par le feu.

Ces exemples montrent que ceux qui s'enrichissent par l'effet du hasard ou par des voies illicites, et qui en conçoivent de l'orgueil, ne tardent pas à tomber dans le malheur.

耻無免苟

@

Échapper par bonheur au supplice, et ne pas rougir de ses crimes.

\*

Commentaire

p.283 Le mot *mien* (2) peut s'appliquer à ceux qui échappent aux supplices ou à un danger imminent.

Les mots *wou-tch'i* (3-4) signifient ne pas éprouver le moindre sentiment de honte. En général tout homme qui rougit de ses fautes, se corrige de lui-même et pratique le bien. Mais lorsque celui qui a fait le mal, échappe au malheur par l'effet d'un heureux hasard, s'il reste comme auparavant insensible à la honte et incapable de repentir, soyez sûr que quoique, pour le moment, il se soit soustrait à la peine qu'il avait méritée, son crime ne restera pas longtemps impuni.

Histoire

Sou-wei avait été un ancien ministre de l'empereur Wen-ti, de la dynastie des Souï. Quand Iu-wen-hoa eut tué l'empereur Yang-ti, Wei ne s'ôta point la vie. Il s'attacha au service de Iu-wen. Iu-wen ayant été renversé, Wei alla offrir ses services à Li-mi. Quand Li-mi eut été vaincu à son tour, il alla à la cour de l'est, auprès de Tong, roi de Youé, qui le nomma gouverneur de province. Lorsque Wang-chi-tchong obtint la charge de premier ministre, Sou-weï eut l'impudence d'aller le prier d'oublier p.284 sa révolte. Peu de temps après, Thaï-tsong, de la dynastie des Thang, ayant rendu la paix à l'empire, Wang-chi-tchong résida dans la capitale de l'est. Sou-weï demanda la permission de rendre visite à l'empereur, et prétexta sa vieillesse et son état souffrant pour se dispenser de faire les salutations prescrites. Thaï-tsong chargea un de ses officiers d'aller lui reprocher son effronterie, et ne se donna

## **Le livre des récompenses et des peines**

pas la peine de le recevoir. Sou-weï en fut accablé de douleur, et mourut sur la route.

On voit que Sou-weï n'avait pas su conserver les principes honorables qui doivent animer un ministre fidèle, et, qu'après avoir échappé bien des fois au châtement qu'il avait mérité, il était parvenu à la vieillesse sans éprouver le moindre sentiment de honte. Thaï-tsong eut raison de lui reprocher son crime avec une âpreté qui le fit mourir de douleur.

過推恩認

@

S'attribuer les bienfaits des autres, et rejeter ses fautes sur eux.

\*

Commentaire

p.285 Le mot *jin* (1) signifie *avouer*. Par exemple, lorsqu'une autre personne a accordé un bienfait à quelqu'un, et que nous *avouons* (nous déclarons) faussement que nous en sommes l'auteur, pour qu'on nous en témoigne la reconnaissance.

Le mot *toui* (3) veut dire rejeter une chose sur une autre personne. Si nous avons commis une faute, et que nous la rejetons sur une autre personne pour nous affranchir de toute culpabilité, nous imitons la conduite des hommes du commun, qui sont naturellement vicieux. Ce n'est pas ainsi qu'agissent les hommes qui ont le cœur droit, et qui rendent à chacun ce qui lui est dû.

Histoires

Sous la dynastie des Song vivait un célèbre devin nommé Wang. Lorsqu'un magistrat demandait à être envoyé en mission, si Wang découvrait, en l'examinant, qu'il était digne de la confiance du souverain, il le renvoyait sans changer de visage ; et quand plus tard le même magistrat venait à obtenir la charge qu'il avait sollicitée, il se gardait bien de lui parler du jugement qu'il avait p.286 porté sur lui. Ses enfants lui ayant demandé pourquoi il ne prévenait pas ces magistrats du succès qu'ils devaient obtenir, il répondit :

— C'est à l'empereur qu'il appartient d'employer les sages. Si je les prévenais sur-le-champ ce serait vouloir acheter leurs bienfaits. Si je cherche à m'attribuer le bienfait de leur élection, n'est-il pas à craindre aussi qu'ils ne me poursuivent de leur haine s'ils ne réussissent pas ?

## **Le livre des récompenses et des peines**

Voilà un homme qui ne s'attribuait pas les bienfaits qui ne venaient pas de lui.

\*

Tsao-pin attaqua le royaume de Tcho de concert avec Wang-tsiouen-pin. Tsiouen-pin fit massacrer environ trois mille hommes qui s'étaient rendus, et ne voulut point écouter les remontrances de Tsao-pin. A leur retour, l'empereur entra en colère, et voulut le mettre en jugement ; mais Tsao-pin s'accusa lui-même du crime de son collègue, et lui sauva la vie.

Voilà un homme qui a pris sur lui le crime d'un autre. Que doit-on penser de ceux qui rejettent leurs propres crimes sur les autres ? Quelque graves ou quelque légères que soient vos fautes, gardez-vous soigneusement de les imputer aux autres hommes.

惡賣禍嫁

@

Faire épouser aux autres son propre malheur, et leur vendre ses mauvaises actions.

\*

Commentaire

p.287 L'expression *kia-ho* (1-2) signifie donner son propre malheur aux autres, et pour ainsi dire le leur *faire épouser*, comme lorsqu'on donne sa fille en mariage à un homme qui se réjouit de la prendre pour épouse.

L'expression *mai'-o* (3-4) veut dire se décharger de ses mauvaises actions sur les autres, et pour ainsi dire les leur *vendre*, comme lorsqu'on vend une marchandise à un homme qui a le désir de l'acheter. Ceux qui emploient ainsi de perfides artifices et des stratagèmes cachés pour causer la perte des autres, ne manquent jamais d'être cruellement punis de leur crime.

Histoires

Sous la dynastie des Song, Yao-tsé et Wang-hou allèrent, par ordre de l'empereur, inspecter ensemble le grenier d'abondance appelé Ta-yun-tsang. Yao-tsé se laissa corrompre par l'intendant de ce grenier, et porta sur les livres de comptes plusieurs milliers de boisseaux qui manquaient <sup>1</sup>. Il rédigea un rapport qu'il signa p.288 furtivement du nom de son collègue. Quand celle imposture fut sur le point d'être découverte, Yao-tsé fit accroire à Wang-hou qu'il avait besoin de faire un petit voyage, et lui confia l'argent qu'il avait reçu en présent. Celui-ci ignorant le motif secret de cette absence, accepta ce dépôt et le garda. Quelque temps après, le magistrat sous les ordres duquel ils

---

<sup>1</sup> Édition B.



## Le livre des récompenses et des peines

étaient placés, soumit cette affaire à une enquête judiciaire. Yao-tsé accusa Wang-hou d'avoir aussi reçu des présents. On fit des recherches chez Wang-hou, et on trouva le dépôt dont il s'était chargé. Celui-ci reconnut alors que Yao-tsé lui avait vendu son crime ; il fut suffoqué de colère, et mourut subitement, Yao-tsé employa un nouveau stratagème. Il mit tout le crime sur le compte de Wang-hou, et se tira d'affaire. Quelque temps après, Yao-tsé fut nommé juge de l'arrondissement de Lou-tcheou. Un jour il aperçut Wang-hou, et en éprouva un tel effroi, qu'il tomba aussitôt malade et devint fou. Il poussait des cris perçants comme si on l'eût accablé de coups. Tsien-yen-nien, gouverneur de cet arrondissement, eut recours à l'adresse de Tao-lou-song, qui le prit et l'amena. Yao-tsé s'étant mis à genoux devant le tribunal, il raconta de point en point comment il s'était laissé gagner par des présents, et de quelle manière il avait *fait épouser* son malheur à Wang-hou. Yen-nien, qui se tenait derrière lui, prit note de tous ses aveux, et les lui montra dans un moment lucide, Yao-tsé mourut de honte et de douleur.

Acheter des louanges mensongères.

\*

Commentaire

p.289 L'expression *kou-maï* (1-2) signifie proprement acheter des marchandises avec de l'argent.

Par les mots *hiu-iu* (3-4) (louanges vides), on entend une réputation brillante qui n'est point fondée sur un mérite vrai et solide. Par exemple, lorsqu'un magistrat, qui ne possède aucun talent administratif, achète à prix d'argent des recommandations honorables, et fait graver son éloge sur des tables de pierre ; lorsqu'un lettré, qui ne possède aucune vertu solide, se fait des amis complaisants qui le vantent à l'envi et ne cessent de faire son éloge. Ces hommes trompent leur siècle de mille manières pour obtenir une réputation usurpée et satisfaire leurs vues ambitieuses. Ils ignorent que les esprits et les démons se tiennent constamment à leurs côtés et observent leur conduite. Tchín-hi-i disait :

— Dans tous les temps, la réputation a été comme un beau vase, qui excite l'envie de celui qui ne l'a pas fait.

Or, celui qui acquiert de la réputation acquiert en même temps le bonheur. Mais l'homme qui achète des louanges sans posséder un mérite réel, ne tarde pas à perdre le bonheur qu'il avait usurpé.

Tsé-tong-ti-kiun dit :

— En empruntant les actions des autres, en usurpant leur réputation, on allume au plus haut point la colère des dieux ; mais il vaudrait encore p.290 mieux exciter la colère des dieux que de s'abandonner à la corruption du siècle.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Il y a des hommes qui empruntent leur réputation, leurs compositions littéraires, leur savoir, leur vertu, et qui réussissent à étendre au loin leur renommée ; mais un beau matin, leur conduite odieuse finit par être dévoilée, et ils perdent à la fois la réputation et la vie. Non seulement ils sont dépouillés du bonheur dont ils jouissaient, mais ils sont encore accablés de malheurs bien plus terribles que ceux qui affligent le commun des hommes.

## 心險貯包

@

Cacher un cœur perfide.

\*

### Commentaire

p.291 Les mots *pao-tchou* (1-2) signifient renfermer intérieurement une chose, de manière que les autres hommes ne puissent ni la sonder ni la découvrir.

Les mots *hien-sin* (3-4) signifient un cœur, des entrailles perfides <sup>1</sup>. Cette expression s'applique à ceux qui cachent un cœur perfide et cruel, et qui nuisent secrètement aux autres. C'est comme si l'on tuait quelqu'un avec une flèche lancée dans l'ombre ; la victime ne peut la voir et l'éviter. Ceux qui tiennent une semblable conduite finissent toujours par en être cruellement punis.

### Histoire

Tchang-tchun étant allé, avec Tchang-'an-min, visiter un général en chef, se mit à calomnier un de ses amis.

— Vous êtes intimement lié avec cet homme, lui dit 'An-min, pourquoi l'avez-vous diffamé avec tant d'acharnement ?

— Je le déteste de toute mon âme, lui dit Tchun, et ce n'est qu'en apparence que je suis lié avec lui.

— Ce que vous dites-là, lui répondit 'An-min, est ce qu'on appelle « faire amitié avec quelqu'un, et p.292 cacher contre lui une haine secrète. »

Dans la suite, Tchang-tchun ayant obtenu un grade élevé, fit destituer 'An-min et tua lui-même son fils. Mais bientôt après 'An-min trouva de

---

<sup>1</sup> *In-hien-sin*. Dictionnaire du Fo-kien : traydor (traître).

## **Le livre des récompenses et des peines**

nombreux vengeurs. Tchun fut envoyé en exil et y mourut. Sa femme et ses enfants furent séparés les uns des autres, et finirent leurs jours dans des pays étrangers.

On lit dans une ancienne pièce de vers :

« Les hommes de l'antiquité ressemblaient extérieurement à des bêtes sauvages, mais ils étaient doués d'une vertu sublime qui les élevait à la sainteté. Ceux d'aujourd'hui ont une figure d'homme et un cœur de bête sauvage qu'il est impossible de sonder. Quand ils vous sourient, ne croyez pas à leur attachement ; quand ils pleurent, ne croyez pas à leur douleur. Leur amitié ne dépasse pas le bout des lèvres, mais le fond de leur cœur est hérissé de ronces et d'épines.

Ces vers paraissent avoir été composés au sujet de ceux qui cachent un cœur perfide.

Les livres de Fo disent :

« Au lieu de réparer les ponts et d'entretenir les routes, aplanissez le terrain de votre cœur. Quand le terrain du cœur est aplani, toutes les autres choses s'aplanissent promptement.

Ce que nous venons de dire devrait dissiper l'aveuglement de ceux qui cachent la perfidie dans le fond de leur cœur.

## 長所人挫

@

Rabaisser les hommes d'un mérite supérieur.

\*

### Commentaire

p.293 Le mot *tso* (1) signifie courber, briser.

Les mots *so-tchang* (3-4), ce en quoi on excelle, désignent ici des talents transcendants. Le ciel donne des talents à l'homme afin qu'il les emploie pour le bien du monde. Si vous êtes revêtu d'une magistrature, vous devez recommander avec zèle les hommes de talent, afin qu'ils puissent travailler au bonheur de leurs semblables. Si vous n'êtes qu'un simple particulier, vous devez leur témoigner la plus grande estime, afin que les hommes du siècle cherchent à les imiter. Si, au contraire, vous déprimez leurs talents, vous étouffez la noble ardeur qui les anime.

### Histoire

Mo-sieou s'était fait une grande réputation par ses talents poétiques. L'empereur Tchín-tsong ayant vu des vers qu'il avait écrits sur un mur du palais, ne put s'empêcher de les louer et de les admirer.

— Comment mes ministres, s'écria-t-il, ne m'ont-ils pas recommandé un homme aussi habile dans les lettres ?

Ting-weï, d'un seul mot, rabaisa sa réputation :

— C'est, répondit-il, que ses actions ne valent pas ses écrits.

Dès ce moment l'empereur ne s'informa plus de Mo-sieou. Ting-weï, qui avait ainsi rabaisé le mérite de Mo-sieou, fut privé, quand il mourut, des honneurs de la sépulture.

Couvrir ses imperfections.

\*

Commentaire

p.294 Le mot *hou* (1) veut dire ici cacher, pallier.

Par les mots *k'i-so-touan* (2-3-4), peut entendre l'infériorité de nos forces, de nos talents comparés à ceux des autres, ou bien les fautes que nous avons commises contre la justice et la raison. Dès qu'un homme connaît ses imperfections, il doit faire tous ses efforts pour s'en corriger. Mais s'il s'obstine à ne point reconnaître ses erreurs, s'il déguise ses vices, s'il met un entêtement opiniâtre à les justifier, si enfin il emploie toute sorte de moyens pour les dissimuler, il ressemble à un homme qui cacherait sa maladie par crainte du médecin. Il contractera infailliblement une affection mortelle, qui rendra inutiles toutes les ressources de l'art.

Histoire

Siu-wen, surnommé Tching-kong, qui vivait sous la dynastie des Ming, inspectait un jour une école dans la province de Tché-kiang. Il y avait un bachelier qui, au milieu de sa composition, avait terminé une phrase par les mots *yen-kou-kong-tcho*. Siu-wen les effaça en disant :

— C'est un passage de Tou-fou.

Ensuite il examina les différentes copies, et prononça sa décision, lorsque le jeune bachelier s'approcha de lui, et lui dit :

— Ces mots p.295 ne sont point de Tou-fou ; ils sont tirés de l'ouvrage du philosophe Yang-tseu, intitulé Fa-yen.

Siu-wen répondit aussitôt :

## Le livre des récompenses et des peines

— Je suis parvenu de très bonne heure à la charge que j'occupe sans l'avoir méritée par mes talents, et jusqu'à présent je n'ai encore lu qu'un petit nombre de livres. Je reçois votre avis avec plaisir.

En disant ces mots, il changea sa décision, et fit monter d'une place le jeune bachelier. Siu-wen montra par cette conduite qu'il était véritablement incapable de couvrir ses torts et ses imperfections.

Cette expression *couvrir ses imperfections*, ne s'applique pas seulement à nous-mêmes. Lorsque nos enfants, nos employés, ou les étrangers que nous recevons chez nous, commettent des fautes, c'est nous seuls qui en sommes cause. Si nous nous plaisons à entretenir leurs mauvaises dispositions, au lieu de prévenir le mal ou de l'empêcher, on peut dire que nous cherchons à couvrir nos fautes. Nous ne pouvons manquer d'être enveloppés dans les châtiments qui leur sont réservés.



Profiter de sa puissance pour violenter ou opprimer les autres.

\*

#### Commentaire

p.296 Les mots *ching-weï* (1-2) signifient s'appuyer sur sa puissance.

Le mot *pé* (3) veut dire forcer, contraindre.

Le mot *hié* (4) signifie opprimer. Par exemple, lorsqu'un magistrat voit un homme qui ne lui obéit pas, et qu'il le *force* à lui obéir ; lorsque quelqu'un ne veut pas lui donner de l'argent, et qu'il le *force* à lui en donner ; lorsqu'il *force* le peuple à exécuter des travaux publics ou à faire des corvées ; lorsqu'il lève des impôts en argent ou en grains, et qu'il les exige en totalité à une époque déterminée. Lorsqu'un homme riche et puissant emploie son autorité pour satisfaire ses passions, qu'il force un homme à lui vendre une propriété qu'il voulait conserver, qu'il force une femme vertueuse à céder à ses désirs. Lorsqu'un homme emploie la violence pour se faire payer de ses débiteurs ; lorsqu'il abuse de sa force pour assouvir sa cupidité ; lorsqu'il exige les loyers des terres jusqu'au dernier denier. Toutes ces actions impliquent l'usage de la puissance pour violenter ou opprimer les hommes. Une telle conduite excite l'indignation des hommes et le courroux des dieux. Elle entraîne toujours après elle les plus cruels châtements.

#### Histoire

p.297 Meï-chi, surnomme Heng-siang-kong, avait été, dans l'origine, gouverneur du district de Kou-'an-hien. Un jour un eunuque du palais lui offrit un pied de cochon, et le pria de le faire payer de ses dettes. Heng-siang ayant fait cuire le pied de cochon, invita l'eunuque à diner, et convoqua en même temps tous ses débiteurs. Quand ils furent

## **Le livre des récompenses et des peines**

devant lui, il les gourmanda avec dureté. Ceux-ci s'excusèrent sur leur pauvreté.

— Comment osez-vous, leur dit-il, apporter un tel prétexte pour ne point payer ce que vous devez à Son Excellence ? Il faut absolument que vous vous acquittiez aujourd'hui. Si vous différez d'un instant, je vous fais périr sous les coups de bâton.

Les débiteurs sortirent en pleurant. L'eunuque parut touché de compassion. Heng-siang les rappela, et leur dit avec un air courroucé :

— Je sais certainement que vous êtes pauvres, et cependant il faut que vous me payiez sans remise. Vendez sur-le-champ vos femmes et vos enfants, et apportez-moi l'argent que vous aurez reçu. Néanmoins, comme je vous tiens lieu de père et de mère, je ne puis souffrir que vous vous sépariez tout à coup de ce que vous avez de plus cher au monde. Je vous fais grâce d'un jour pour aller dire adieu à vos femmes et à vos enfants, que vous ne reverrez plus de votre vie.

A ces mots les débiteurs redoublèrent leurs pleurs et leurs gémissements. L'eunuque se retira en versant des larmes, et renonça à se faire payer d'eux. Il prit les obligations qu'ils lui avaient souscrites et les mit en pièces.

Hélas ! (ajoute le commentateur) si l'on voit dans ce monde des hommes qui profitent de leur puissance pour violenter ainsi leurs débiteurs, c'est qu'ils n'ont point réfléchi à la position cruelle de ceux qu'ils forcent à vendre leurs femmes et leurs enfants.

傷殺暴縱

@

S'abandonner à la cruauté, blesser et massacrer.

\*

Commentaire

p.298 Les mots *tsong-pao* (1-2) signifient s'abandonner à la cruauté de son caractère.

Les mots *cha-chang* (3-4) veulent dire tuer, égorger des hommes ou des animaux. La Providence aime à leur donner la vie ; mais la vie de l'homme est celle qu'elle estime le plus. Si donc le ciel punit celui qui tue un autre homme par imprudence, il est aisé de juger combien est coupable celui qui s'abandonne de propos délibéré à la cruauté de son caractère.

Histoires

Autrefois Chang-yang demeurait près de la rivière Wei. Un jour il fit mourir un si grand nombre de criminels, que les eaux de la rivière Wei en devinrent rouges. Dans la suite Chang-yang fut écartelé tout vivant par cinq chevaux fougueux.

\*

Sous la dynastie des Youen, il y avait dans l'arrondissement de Kouang-tcheou, un homme appelé Hoang, qui avait la charge de Tong-tchi <sup>1</sup>. Le mari et sa femme étaient p.299 dangereusement malades, et dormaient dans deux lits séparés. La femme vit en songe un magistrat qui tenait dans sa main un mandat d'amener. Il était accompagné de plusieurs soldats munis de chaînes de fer. Ayant ouvert les rideaux de son lit, il dit en la voyant :

---

<sup>1</sup> Voyez Morrison, Dict. chin. I part., tome I, p. 827, n° 155.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Ce n'est pas cela.

Puis il passa au lit du mari et s'écria :

— Voici le coupable.

Le mari et la femme s'éveillèrent tous deux en sursaut.

— Ma dernière heure est arrivée, dit alors Hoang. Autrefois, ayant été chargé d'apaiser une révolte, j'ai fait mourir un grand nombre d'hommes innocents. Ce sont eux qui viennent aujourd'hui demander ma mort.

En effet, il expira à la fin du jour.

Quant aux animaux, on peut dire que quoiqu'ils diffèrent de nous par leur forme extérieure, le principe vital qui les anime est le même que chez l'homme. Réfléchissons un instant : si nous tombons malades, est-ce que nous consentons à mourir de suite ? Nous ne manquons jamais d'appeler le médecin, et d'interroger les sorts dans l'espoir d'une prompt guérison. Et lorsque le terme fatal est venu, nous ne sommes nullement décidés à mourir de suite ; nous avons soin de prier le ciel afin que notre vie soit prolongée. Si donc nous craignons la mort, pourquoi les animaux ne la craindraient-ils pas aussi ? Si nous sommes attachés à la vie, pourquoi n'y seraient-ils pas également attachés ? Or, s'il en est ainsi des animaux, à plus forte raison devons-nous respecter la vie des hommes.

Tailler des étoffes sans motif d'utilité.

\*

Commentaire

p.300 Les anciens disaient : « Un pouce de soie a coûté la vie à mille vers à soie, et il faut des milliers de fils de soie pour faire une pièce d'étoffe. Si vous coupez des étoffes à la légère et sans aucun motif raisonnable, si vous les foulez aux pieds, vous diminuez la somme de votre bonheur, et vous perdez l'argent qu'elles ont coûté. Voilà un péché dont il faut se garder avec la plus grande attention. »

Histoires

Tchou-wou-yao était un homme d'une grande opulence. Sa femme et ses concubines étaient vêtues d'étoffes brodées avec une rare magnificence, et portaient des caleçons et des bas de la soie la plus estimée. Ses autres dépenses étaient encore plus ruineuses. Quand Wou-yao fut mort, ses femmes et ses concubines, qui n'avaient plus que des robes en lambeaux et des souliers usés, allèrent demander à leurs voisins quelques aunes de toile pour se couvrir ; mais personne ne leur en voulut donner.

Voilà le châtiment que l'on encourt en détruisant soi-même son bonheur comme Tchou-wou-yao.

\*

Youen-liao-fan avait un fils nommé Yen. Sa mère lui fit elle-même un vêtement. Comme elle voulait acheter de p.301 la bourre de soie pour le garnir, Liao-fan lui dit :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— La soie est légère et chaude. Puisque nous en avons chez nous, à quoi bon acheter de la bourre de soie ?

— La soie est chère, répondit la mère, mais la bourre coûte très peu de chose. Je vendrai la soie que nous avons, et j'achèterai de la bourre de soie ; je pourrai faire un grand nombre de vêtements chauds que je donnerai à ceux de nos parents qui n'ont point d'habits, et qui sont exposés à toutes les rigueurs de l'hiver.

— Vous avez raison, lui dit Liao-fan ; voilà le moyen d'assurer une longue vie à cet enfant.

Dans la suite Yen obtint le grade de docteur ; et non seulement il vécut longtemps, mais il fut encore élevé aux honneurs les plus éminents. Les pères et mères doivent ainsi ménager le bonheur de leurs enfants.

宰烹禮非

@

Tuer des animaux domestiques et les faire cuire, sans y être obligé par les rites.

\*

Commentaire

p.302 Pour offrir un sacrifice, pour nourrir ses parents ou traiter des étrangers, on ne peut se dispenser de tuer des animaux domestiques. C'est un devoir que prescrivent les rites. Mais vous violez les rites si vous les tuez pour satisfaire votre appétit.

Le mot *p'eng* (3) signifie faire cuire.

Le mot *tsai* (4) veut dire tuer. Le livre des Rites dit :

« L'empereur ne tue pas un bœuf sans motif, un Ta-fou ne tue pas un mouton sans motif, un lettré ou un simple particulier ne tue pas sans motif un chien ou un cochon. On viole les rites toutes les fois qu'on tue sans motif un animal domestique.

Il y a des hommes cruels qui tantôt font périr plusieurs animaux pour un seul repas, tantôt en tuent un cent pour préparer un bouillon. Les uns jettent dans la poêle des écrevisses vivantes, les autres élèvent des poissons pour faire du hachis ; ceux-ci prennent des petits arrachés du sein de leur mère, ceux-là des animaux assez tendres pour être mangés crus (par exemple des huîtres). Ordinairement ils les font rôtir et les assaisonnent de mille manières pour satisfaire leur gourmandise et leur voracité. Il n'y a pas un seul de ces crimes qui ne reçoive tôt ou tard son châtement.

Histoires

p.303 Sous la dynastie des Thang, Tchang-i-tchi et ses jeunes frères Tchang-tsong et Tchang-i occupaient des charges éminentes. Tchang-i-

## Le livre des récompenses et des peines

tchi fit construire une cage de fer où il enferma des oies et des canards. Il alluma un feu ardent avec du charbon, et plaça à côté des volatiles un plat de cuivre rempli d'une sauce exquise qu'ils burent avidement, pour apaiser la soif qui les dévorait. Ils moururent bientôt rôtis au-dedans et au-dehors. Tchang-tsong employa le même procédé pour faire rôtir un mulet. Une autre fois il brisa les côtes d'un cheval vivant, et arracha ses entrailles palpitantes. Quelque temps après, Tchang i-tchi et Tchang-tsong furent mis en pièces par des hommes du peuple. Ils mangèrent leur chair, qui était blanche et grasse comme celle d'un porc ou d'un mouton. D'autres hommes brisèrent les deux jambes de Tchang-i, et lui arrachèrent le cœur et le foie.

\*

A Sou-tcheou vivait un certain Siu, qui possédait une grande fortune. Il se livrait avec passion aux plaisirs de la table. Il coupait les morceaux les plus délicats de chaque animal, et jetait le reste ; aussi faisait-il tuer un grand nombre d'animaux. Le quinzième jour du premier mois de la deuxième année du règne de Wan-li (1574), il prépara un repas magnifique où il étala avec profusion les mets les plus recherchés. Tout à coup son ventre s'enfla et il mourut.

Les hommes que nous venons de citer ont été ainsi punis pour avoir tué et fait cuire des animaux hors des cas prescrits par les rites.

\*

p.304 Sous la dynastie des Song, Siao-tchin vit en songe un esprit qui lui dit :

— Vous ne vivrez que jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Quand il eut atteint l'âge de dix-sept ans, son père fut nommé commandant des troupes de la province de Ssé-tchouen. Il ne voulut point l'accompagner. Son père lui en ayant demandé la cause, il lui raconta le songe qu'il avait eu. Son père se moqua de sa simplicité, et le força de le suivre. Ils arrivèrent bientôt dans la province de Ssé-tchouen. D'après un ancien usage, le commandant en chef des troupes



## Le livre des récompenses et des peines

devait, en entrant en fonctions, offrir un grand repas, dans lequel on servait un mets appelé *iu-tchou-keng*. On prenait une vache à lait qu'on approchait d'un feu ardent. On perçait ses mamelles avec un stylet de fer, et on y laissait figer le lait qui en sortait pour le manger ensuite. Siao-tchin étant allé par hasard à la cuisine, vit qu'on attachait une vache à lait près du feu. Dès qu'il eut appris le but qu'on se proposait, il courut en informer son père. Il demanda la liste des plats qu'on devait servir, et décida qu'on renoncerait à ce mets. De plus, il fit écrire au-dessus le mot *yong* (pour toujours). Quelque temps après il eut un nouveau songe, et vit un esprit qui lui dit :

— Vous avez maintenant des vertus cachées ; non seulement vous ne serez pas emporté par une mort prématurée, mais vous pouvez même espérer de vivre jusqu'à cent ans.

Dans la suite il obtint la charge de Ssé-tching, et vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans. Voilà comment fut récompensé Siao-tchin pour n'avoir pas souffert qu'on mangeât un animal domestique hors des cas prescrits par les rites.

Parmi les six animaux domestiques, le bœuf est celui qui éprouve les plus rudes fatigues. Mais il existe des lois <sup>p.305</sup> connues de tout le monde qui empêchent les hommes de tuer, de leur autorité privée, le bœuf qui laboure. C'est un crime dont nous devons particulièrement nous garder pendant toute notre vie.

On lit dans les instructions de Hiouen-ti :

« Le bœuf a une origine céleste, c'est pourquoi il n'est permis de l'offrir qu'au Ciel et à la Terre et aux esprits du ciel. Dans le ciel, son corps répond à une constellation ; ici bas, son travail fait fructifier la terre. Il rend de grands services aux hommes et ne fait de mal à personne. Celui qui le tue est puni par les lois de l'État ; celui qui le mange est châtié dans l'autre monde. Le mot *lao* (prison) est dérivé d'un mot qui signifie *bœuf*, et le mot *yo* (enfer), d'un mot qui veut dire *chien*. Celui qui ne mange point la chair du bœuf ni du chien,

## Le livre des récompenses et des peines

échappera à la prison et aux peines de l'enfer. Mais si un homme en mange pendant trois jours, les démons et les esprits lui enlèveront le principe de la vie ; s'il s'en abstient pendant trois jours, son nom sera inscrit au ciel. Le bœuf se nourrit d'herbes ; quel mal fait-il à l'homme ? L'homme se nourrit de toute sorte d'aliments ; il peut donc s'abstenir de la chair du bœuf et du chien.

\*

Un homme de Kin-ling, nommé Tchou-tchi-fan, qui n'avait pas encore obtenu le troisième degré littéraire, vit en songe un esprit qui lui dit :

— Cette année, c'était Siu hi-ming, de Tchín-kiang, qui devait obtenir le premier rang sur la liste des docteurs. Mais comme il a abusé d'une jeune fille qui s'est enfuie avec lui, je l'ai mis sur-le-champ hors du concours. Depuis plusieurs générations, votre famille pratique comme la sienne des vertus secrètes. Vous deviez être le second sur la liste, et obtenir le grade <sup>p.306</sup> qu'il a perdu ; mais depuis trois générations, personne dans sa famille n'a mangé de la chair de bœuf, tandis que votre père seul ne s'en est pas encore abstenu. S'il peut se corriger promptement, c'est vous sans aucun doute qui obtiendrez le titre de Tchoang-youen (le premier rang sur la liste des docteurs).

A son réveil, il raconta son rêve à son père.

— Les songes sont de pures illusions, lui dit celui-ci ; êtes-vous assez simple pour croire que les noms de ceux qui mangent du bœuf dans tout l'empire retentissent au tribunal du ciel ?

La nuit suivante, le père eut le même songe que son fils, et fut rempli du plus grand étonnement. Le lendemain matin le père et le fils brûlèrent des parfums ; ils adressèrent des prières au ciel, et jurèrent

## Le livre des récompenses et des peines

de ne manger de leur vie, de la chair de bœuf. Cette année, Tchou-tchi-fan obtint en effet le grade de Tchoang-youen, et Siu-hi-meng n'eut que le troisième rang sur la seconde liste.

\*

Sous le règne de Long-khing (de 1567 à 1573), avant l'époque du concours général pour le grade de docteur, deux licenciés nommés Ko-tsou-fou et Kou-taï-wen, de Kiang-in, allèrent se faire inscrire ensemble. Après le concours, Kou-taï-wen vint de grand matin trouver Ko-tsou-fou, et lui dit :

— J'ai vu la liste de la promotion de printemps.

Ko fut rempli d'émotion, et pria son condisciple de satisfaire sa curiosité.

— Hier soir, lui répondit Kou, j'ai rêvé que j'étais transporté au ciel. Je vis sur la liste les mots *Kou-taï-wen*, mais ils étaient presque entièrement raturés. Comme j'en demandais la cause, un magistrat me dit : « Vous aimez à manger de la chair de bœuf ; votre nom a été effacé en punition de ce crime. » A ces mots, mon cœur éprouva un saisissement subit. p.307

« Pourquoi ne priez-vous pas le ciel », me dit un homme qui était placé à mes côtés. Aussitôt je confessai mon crime, et je m'écriai : « Dès ce moment, je renonce à manger de la chair de bœuf. » Le magistrat fut rempli de joie. Il prit un pinceau, et écrivit de nouveau mon nom de famille et mon surnom. Je demandai alors la liste, et l'ayant regardée attentivement, je vis votre nom qui était écrit au-dessous du mien.

Dans la suite, ils obtinrent le titre de docteur. Pendant tout le reste de leur vie, ces deux hommes renoncèrent à manger de la chair de bœuf.

On voit par les exemples qui précèdent, qu'il n'est point permis aux hommes de tuer des animaux pour satisfaire leur appétit ; mais ils doivent surtout s'abstenir de manger de la chair de bœuf.

穀五棄散

@

Laisser perdre ou jeter les cinq sortes de grains.

\*

Commentaire

p.308 Le mot *san* (1) signifie éparpiller.

Le mot *k'i* (2) signifie jeter, gâter, détruire.

Par *wou-ko* (3-4), on entend les grains les plus estimés, savoir : ceux qu'on appelle *tao*, *chou*, *tsi*, *mé* et *so* <sup>1</sup>. Le ciel les envoie pour nourrir les peuples. Nous devons en conséquence les estimer et les ménager comme des choses d'un grand prix.

Si nous les laissons répandus dans le champ sans les ramasser ; si nous les laissons pourrir dans les greniers, si nous les jetons à terre, où ils seront foulés aux pieds ; si nous les jetons dans l'eau ou dans le feu, nous nous attirerons la colère du ciel, qui tantôt frappera nos terres de stérilité, tantôt les désolera par la sécheresse ou l'inondation, et nous serons réduits à mourir de faim.

Histoires

Meng-iu-tchang, père de Hi-min, qui vivait sous les Tchîn, étant allé un jour dans un certain lieu <sup>2</sup>, vit p.309 un tas de riz cuit, qu'on y avait laissé au fond d'une vieille marmite. Il le recueillit, le lava dans une eau pure et le mangea. La nuit suivante, il vit en songe un esprit qui lui dit :

— Le zèle que vous avez mis à faire une bonne œuvre vous a rendu digne d'obtenir le bonheur. Je suis le dieu *Tsé-tong-ti-kiun*. Je vais descendre sur la terre pour illustrer votre famille.

---

<sup>1</sup> 1° *Oryza*, 2° *Milium globosum*, 3° *Holcus sorghum*, 4° *Triticum aestivum*, 5° *Panicum verticillatum*.

<sup>2</sup> En latin *ad foricam*.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Bientôt après il eut un fils nommé Hi-min, qui devint président d'un des tribunaux suprêmes. Son père et sa mère reçurent de l'empereur des lettres de noblesse.

\*

La famille de Tchin, qui obtint la charge de juge, avait honoré, pendant plusieurs générations, le dieu Hiouen-ti. Une nuit ce dieu lui apparut en songe, et lui dit :

— Vos domestiques jettent et laissent perdre les cinq espèces de grains. Comment pouvez-vous souffrir cette conduite coupable, et ne pas les surveiller avec l'attention sévère qui convient à un maître de maison ? Leur crime retombe sur vous : dans quelques jours, il vous arrivera quelque grand malheur !

A son réveil, Tchin alla visiter la cuisine, et reconnut la vérité de l'avertissement qu'il avait reçu.

Aussitôt il appela les domestiques, les envoya tous se promener sur le lac voisin, et les pria de l'attendre. Quand ils furent partis, il lava avec soin le riz qu'ils avaient jeté dans un égout, l'assaisonna avec du poivre, y mêla des légumes, et en fit un potage. Les domestiques attendirent en vain leur maître et ne rentrèrent que fort tard. Comme ils étaient pressés par la faim, ils mangèrent avec avidité le potage que Tchin leur avait préparé. Au bout de quelques jours, le maître expliqua à ses domestiques ce qu'il avait fait ; et dès ce moment, ils se corrigèrent. <sup>p.310</sup> En récompense de cette bonne action, Tchin échappa au malheur dont il était menacé.

\*

Un homme nommé Wang-fou, qui était ministre sous la dynastie des Song, demeurait près d'un temple de Fo. Tous les jours, les eaux qui s'échappaient de l'égout de sa maison, roulaient sans cesse des grains de riz blancs comme la neige. Un religieux recueillit soigneusement ce riz, le lava, le fit sécher au soleil et en forma un monceau. Quelque

## **Le livre des récompenses et des peines**

temps après, la ville de Tsing-khang fut prise d'assaut. Toutes les personnes de la maison de Wang-fou se trouvèrent privées d'aliments. Le religieux fit cuire le riz qu'il avait recueilli peu de temps auparavant, et échappa ainsi aux rigueurs de la famine. Bientôt après Wang-fou fut massacré.

\*

Sous la dynastie des Song, vivait un homme de Long-yeou, dont la femme s'appelait Wou-chi. Un jour elle se disputa avec sa belle-mère pour avoir un plat de riz, et aussitôt qu'elle s'en fut emparée, elle alla le jeter dans l'auge d'un porc. Quelques instants après l'animal et la femme furent frappés de la foudre.

On voit par ces exemples, que ceux qui respectent et ménagent les cinq espèces de grains, obtiennent le bonheur et échappent aux malheurs qui les menaçaient, et que, au contraire, ceux qui les laissent perdre ou les jettent, ne manquent jamais d'en être punis par le ciel.

\*

Lieou-youen-tchin se promenant un jour sur le mont Tchong-nan-chan, rencontra un personnage illustre qui <sup>p.311</sup> lui dit :

— Je suis le dieu de cette montagne. Le maître du ciel voyant le froment en pleine maturité, et sachant que le peuple ne saura pas le ménager, va envoyer le vent et la pluie sur les moissons, pour qu'on n'en récolte que la moitié.

En effet, le vent et la pluie détruisirent la moitié des moissons.

Cet exemple nous montre que les années de stérilité ne viennent que par la faute des hommes, qui laissent perdre les cinq sortes de grains.

Harasser et faire souffrir les hommes et les animaux.

\*

#### Commentaire

p.312 Le mot *lao* (1) signifie ici accabler d'un travail pénible.

Le mot *jao* (2) veut dire tourmenter quelqu'un, lui faire du mal.

L'expression *tchong-seng* (littéralement les êtres vivants) désigne à la fois les hommes du peuple et les animaux domestiques. Celui qui, sans motif raisonnable, accable le peuple de fatigues et fait souffrir les animaux, commet le plus grand des crimes.

#### Histoires

L'empereur Hien-tsong <sup>1</sup>, de la dynastie des Ming, aimait beaucoup les choses rares et précieuses. Un eunuque lui dit un jour que dans les années Siouen-té (de 1426 à 1436), l'empereur avait envoyé Wang-san-pao dans le Si-yang, et qu'il en avait rapporté une quantité immense de choses précieuses. L'empereur ordonna aussitôt au tribunal de la guerre d'examiner le chemin qu'il fallait suivre pour y aller.

A cette époque Lieou-ta-hia était secrétaire du tribunal de la guerre. Il cacha d'avance le mémoire où ce fait se p.313 trouvait consigné. Hiang-tchong, président du tribunal, ordonna à un employé de le chercher de tous côtés, mais il n'y put réussir. Comme il voulait réprimander cet employé, Lieou lui dit :

— Lorsque San-pao alla dans le Si-yang, il accabla l'armée et le peuple de fatigues et de souffrances ; dix mille hommes

---

<sup>1</sup> Il régna dans les années Tching-hoa de 1465 à 1488.

## **Le livre des récompenses et des peines**

moururent à la peine. Quoiqu'il ait rapporté beaucoup de choses précieuses, à quoi ont-elles servi ? Quand l'ancien décret relatif à cette mission existerait encore, il faudrait le jeter au feu. Qu'est-il besoin de faire des recherches pour savoir s'il existe ou s'il est perdu ?

A ces mots, Hiang-tchong descendit de son siège ; il salua Lieou, et lui dit, en avouant sa faute :

— Vous avez accumulé en secret de grandes vertus ; bientôt cette charge vous reviendra.

Quelque temps après Lieou fut en effet nommé président du tribunal de la guerre. C'est ainsi que fut récompensé Lieou-ta-hia pour n'avoir pas voulu harasser et faire souffrir le peuple.

\*

Yang-thaï-tchin (favorite de Youen-tsong de la dynastie des Thang) aimait avec passion le fruit du Li-tchi récemment cueilli. Pour s'en procurer, elle envoyait des cavaliers rapides, qui parcouraient un espace de mille lis depuis Ling-nan jusqu'à Tchang-'an. Dans ces excursions, il mourait toujours un grand nombre d'hommes et de chevaux. Dans la suite, quand le prince 'An-lo-chan se fut révolté, elle accompagna l'empereur dans le pays de Tcho. A peine furent-ils arrivés à Ma weï, que l'empereur lui fit donner la mort.

C'est ainsi que fut punie Yang-hiaï-tchin pour avoir harassé et fait souffrir les hommes et les animaux.



## 實財其取家之人破

@

Ruiner les propriétés des autres, et s'emparer de leurs richesses.

\*

### Commentaire

p.314 Le mot *kia* (4) signifie ici biens, propriétés, patrimoine. Celui qui a le cœur assez pervers pour ruiner les propriétés des autres, et s'emparer de leurs richesses, ne jouit jamais longtemps de cette fortune mal acquise. Bientôt il la perd et tombe dans le malheur.

### Histoires

Teng-yong, qui vivait sous la dynastie des Song, était d'un naturel aussi rusé que pervers. Il y avait dans son village un jeune homme extrêmement riche. Teng lia amitié avec lui ; puis, à force de ruses et de stratagèmes, il parvint à le dépouiller de tous ses biens, et le réduisit à demander l'aumône. Teng, une fois maître des richesses de son ami, fit le commerce de sel, et pendant vingt ans, il parcourut, pour cet objet, les rivières et les canaux. Sur le fleuve Kiang, il tomba entre les mains des voleurs. Dans la troupe, se trouvait un jeune homme qui ressemblait au riche héritier. Il garrotta Teng et son fils, déshonora leurs femmes, et disparut après lui avoir enlevé toutes ses richesses. Yong fut ruiné par cette catastrophe, et mourut dans une extrême misère.

\*

p.315 Un homme de la province de Tché-kiang, nommé Mi-sin-fou, était d'un caractère rusé et avait un extérieur doux et caressant. Il y avait dans son village deux frères très riches qui se disputaient un héritage. Il excita le cadet à plaider contre son aîné, et comme il avait des intelligences avec les magistrats du tribunal, il les ruina tous les

## **Le livre des récompenses et des peines**

deux et s'empara de leurs richesses. Les deux frères en moururent de chagrin.

Sin-fou s'enrichit tout à coup, et garda sa fortune pendant vingt ans. Mais dans la quinzième année du règne de Tch'ing-tsong, de la dynastie des Youen (en 1278), il fut impliqué dans un complot de révolte, et fut traduit devant le tribunal du district. Le juge, qui ressemblait au frère cadet, lui ordonna d'avouer son crime. Sin-fou, rempli de colère et de dépit, en appela au tribunal du département. Mais le juge du département, qui ressemblait encore au frère aîné, lui ordonna d'avouer son crime. Il fut dépouillé de tous ses biens, et mourut en prison avec toute sa famille.

Voilà le châtiment des hommes qui s'emparent de ce qui ne leur appartient pas. Ils ressemblent à ceux qui boivent du vin empoisonné et mangent de la viande corrompue. Quoiqu'ils apaisent un instant leur soif et leur faim, ils ne tardent pas à périr d'une manière cruelle. Ces exemples devraient dissiper l'aveuglement de ceux qui joignent la fraude à la rapacité.

## 居民害以火放水決

@

Ouvrir les digues des rivières, et allumer des incendies pour  
ravager les habitations des autres.

\*

### Commentaire

p.316 L'expression *kioué-chouï* (1-2) signifie creuser la terre et ouvrir un passage à l'eau.

Les mots *min-kiu* signifient les lieux où demeurent les hommes. Tch'ang-tch'un-tchin-jin disait : « Réparer les ponts et les routes, arrêter un incendie ou une inondation, ce sont des actions très méritoires. » Ainsi donc lorsqu'un homme éprouve les désastres de l'eau ou du feu, nous devons faire tous nos efforts pour le sauver et conserver sa vie. Si, au contraire, nous ouvrons les digues d'une rivière pour noyer les hommes, si nous allumons un incendie pour les ruiner, nous serons punis, à la face du monde, par les lois de l'État, et nous serons tourmentés en secret par les démons et les esprits. Ni les lois ni les démons ne peuvent tolérer cette coupable conduite.

### Histoires

Yang-ping, qui vivait sous la dynastie des Song, demeurait près du fleuve Jaune. Il amassait des monceaux de plantes et de fascines ; et quand, par bonheur pour lui, le fleuve rompait ses digues, il les vendait et en retirait un grand profit. Pour mieux parvenir à son but, il p.317 engagea un jour des hommes endurcis dans le crime à percer les digues du fleuve. Le gouverneur du district, qui s'appelait Tchao-tchang-yen, fut instruit de sa conduite. Un jour, après une grande pluie d'automne, les employés qui gardaient les digues poussèrent des cris d'alarme. Tchang-yen leur ordonna de prendre sur-le-champ les plantes et les fascines accumulées dans la maison de Yang, pour boucher les

## Le livre des récompenses et des peines

digues. Ensuite il mit Yang-ping en prison, et lui fit subir la peine qu'il avait méritée.

C'est ainsi que les lois de l'État punissent ceux qui font déborder les eaux pour nuire aux autres.

\*

Li-youen, qui vivait sous la dynastie des Tch'in, servait sa mère avec une piété accomplie. Un jour un étranger vint lui demander à coucher. Youen venait de tuer une poule. Il prépara ensuite du riz pour le dîner, mais il n'offrit point de la poule à l'étranger. Celui-ci entra en colère et refusa de manger. Li-youen lui dit :

— Ma mère est malade, et elle a envie de manger de la viande. C'est pour cela que j'ai tué une poule, et que je ne vous en ai point offert.

L'étranger s'emporta encore davantage et sortit brusquement. Cette nuit même, le feu prit derrière la maison, et était sur le point d'atteindre la cabane de Li-youen. Mais tout à coup le ciel apaisa le vent et envoya une pluie abondante qui éteignit le feu.

Les voisins étant accourus, ils virent un homme étendu par terre et entouré de flammes, qui tenait une torche dans sa main. C'était l'étranger qui était venu demander l'hospitalité à Li-youen.

— Je suis Pou-kouang-ting, leur dit-il ; je m'étais sauvé dans ce pays, pour <sup>p.318</sup> échapper à la mort ; mais comme l'hôte m'a traité d'une manière mesquine, j'ai mis le feu avec cette torche pour le brûler dans sa cabane. Tout à coup le dieu Tsé-tong-ti-kiun apparut au haut des nuages. D'une voix menaçante, il ordonna au feu de s'éteindre, et de me consumer au lieu de l'hôte.

A ces mots, il expira.

C'est ainsi que les dieux punissent ceux qui allument des incendies pour faire du mal aux autres hommes.

功人敗以模規亂素

@

Bouleverser les plans et les projets des autres  
pour détruire leurs exploits.

\*

Commentaire

p.319 L'expression *wen-loen* (1-2) signifie mettre sens dessus dessous, confondre, bouleverser. C'est ne pas se conformer aux plans qu'un autre a tracés.

L'expression *koueï-mo* (3-4) signifie ici un projet bien calculé et bien arrêté ; une ligne de conduite tracée avec sagesse.

Les mots *pai-jin-kong* (6-7-8) signifient renverser et détruire les travaux, les exploits des autres, soit ouvertement, lorsque ces plans heureusement combinés n'ont pas encore reçu leur entière exécution, soit secrètement, en bouleversant ou en changeant ces plans pour obéir à de basses passions. En général, pour tracer et arrêter un plan qui doit contribuer à la prospérité de l'État, ou au bien-être du peuple, il faut souvent déployer toutes les ressources de son esprit. Si, par une basse jalousie, nous renversons de propos délibéré les exploits des autres, il est à craindre que nous ne puissions échapper ensuite au châtement que nous avons mérité.

Histoire

Yang-nié avait été chargé par l'empereur d'aller châtier des rebelles. Quand il fut arrivé à Hoan-tcheou, il p.320 communiqua le stratagème suivant à Wang-sin, qui était inspecteur général de l'armée.

— Dès que mes troupes seront arrivées, lui dit-il, les rebelles ne manqueront pas de s'avancer contre moi avec toutes leurs forces. Alors vous mettrez vos troupes en embuscade à

## **Le livre des récompenses et des peines**

l'entrée de la vallée appelée Chi-kié-kou. J'y amènerai les ennemis, et aussitôt nous fondrons sur eux avec nos troupes réunies ; nous sommes sûrs de les tailler en pièces.

Wang-sin fut jaloux du succès qu'espérait Yang-nié. Il emmena ses troupes et partit. Quand Yang-nié arriva il ne trouva point son collègue. Bientôt après les rebelles firent un prisonnier ; c'était Wang-sin lui-même, qu'ils avaient pris pour un soldat de l'armée de Yang-nié. Ils le coupèrent par morceaux et le mangèrent.

Si Wang-sin avait suivi le plan de Yang-nié, celui-ci aurait acquis une gloire honorable que Wang-sin aurait partagée avec lui. Mais en lui portant envie et en *détruisant ses exploits* il commit un crime que punissent les lois de l'État. Il avait donc mérité d'être coupé par morceaux et mangé par les rebelles.

## 用人窮以物器人損

@

Gâter les outils des autres hommes pour les mettre dans  
l'impossibilité de s'en servir.

\*

### Commentaire

p.321 Le mot *sun* (1) signifie détériorer, détruire.

L'expression *k'i-we* (3-4) désigne, par exemple, le papier et le pinceau d'un lettré, les armes d'un militaire, la hache et le ciseau d'un charpentier, les filets d'un pêcheur, la charrue et la houe d'un laboureur. Ce sont des objets dont ils ont absolument besoin. Si vous les détérioriez secrètement, de manière qu'au moment du travail ils ne puissent en faire usage, alors vous nuisez aux autres hommes, vous empêchez l'exercice de leur profession, vous renversez leurs projets. Comment pourriez-vous échapper au châtement que mérite un tel crime ?

### Histoires

Koué-tching, qui était le précepteur du prince Tchou, racontait le trait suivant.

« Il y avait dans la province de Tché-kiang, deux étudiants qui s'étaient fait un nom par leur habileté à expliquer le Tch'un-ts'ieou <sup>1</sup>. Le soir du jour qui précédait le concours d'automne, l'un d'eux prit le pinceau avec lequel son condisciple se proposait de p.322 mettre au net sa composition, et en coupa la pointe avec ses dents. Quand celui-ci fut entré dans la salle, et qu'il eut tiré son pinceau, il vit que le bout

---

<sup>1</sup> Le Tch'un-ts'ieou est l'un des cinq livres canoniques. Il contient la chronique du royaume de Lou, composée par Confucius.

## Le livre des récompenses et des peines

était entièrement coupé. Il se mit à pleurer amèrement, et voulait jeter le papier destiné à écrire sa composition, et s'en aller. S'étant appuyé sur la table, en faisant semblant de dormir, il sentit que quelqu'un le pressait d'écrire. Il se leva, et vit que son pinceau était entier et intact. Quand il eut fini d'écrire, le pinceau redevint usé comme auparavant. Il remit sa composition à l'inspecteur et sortit de la salle. Il rencontra son condisciple, qui lui dit :

— Êtes-vous content de votre composition ?

— J'ignore si elle est bonne, lui dit-il en le remerciant ; mais du moins je l'ai achevée.

Son condisciple devint rouge de confusion. Le lendemain, l'étudiant qui avait coupé le pinceau fut exclu du concours ; mais son camarade, qu'il avait voulu empêcher de composer, obtint le premier rang.

\*

Il y avait à Thaï-tsang, dans un chef-lieu appelé Cha-ki-tchin, un homme riche nommé Tchin, qui était d'un caractère violent et cruel. Si un voisin avait un champ contigu au sien, il ne manquait jamais d'empiéter sur lui et de dépasser ses limites ; si un voisin avait un filet, une charrue, une charrette, il empruntait ces objets et les détériorait secrètement, dans la crainte qu'il n'usurpât les bénéfices qu'il se promettait. La femme de son jeune fils était la seule personne qui le blâmât et lui fit des représentations. Un jour elle alla rendre visite à sa mère. Elle n'avait pas encore parcouru l'espace d'un *li*, que le tonnerre gronda, accompagné d'une pluie violente. Un dragon entra dans la maison de Tchin ; tous les objets qui s'y trouvaient disparurent en un clin d'œil, et toute la famille fut frappée de mort.



貶流他願貴榮他見

@

Lorsqu'on voit les autres comblés de gloire et d'honneurs, désirer qu'ils soient exilés ou chassés de leur pays.

\*

Commentaire

p.323 L'expression *yong-koueï* (3-4) signifie gloire et honneurs.

Le mot *lieou* (7) veut dire exiler, déporter.

Le mot *pien* (8) signifie chasser, expulser dans une contrée lointaine. La gloire et les honneurs des hommes viennent tantôt de ce que dans leur vie passée, ils ont *planté le bonheur* (c'est-à-dire fait des actions méritoires), tantôt de ce que leurs ancêtres ont accumulé des vertus. Quand nous voyons un homme arrivé à ce point, nous devons lui accorder des éloges, lui témoigner de l'attachement, et le regarder avec un sentiment de respect. Si au contraire nous désirons qu'il soit expulsé de son pays et envoyé en exil, nous montrons tantôt de la haine et de la rancune, tantôt la plus basse et la plus coupable jalousie. Mais ceux qui forment de tels souhaits les voient rarement se réaliser : ils ne font qu'aggraver leurs fautes.

Histoire

Liu-to-sun, qui vivait sous la dynastie des Song, ayant été exilé à Tchou-yaï, Li-fou dit à Tchao-pou :

— Quoique le pays de Tchou-yaï soit situé au-delà des mers, son <sup>p.324</sup> climat n'est pas extrêmement mauvais. Quoique Tchun-tcheou soit situé dans l'intérieur de l'empire, cependant il n'est pas un exilé qui en revienne vivant. Pourquoi ne pas y exiler Liu-to-sun ?

## **Le livre des récompenses et des peines**

Tchao-pou ne lui fit aucune réponse. Quelque temps après, Li-fou fut lui-même condamné à l'exil et envoyé à Tchou-yaï. Cela ne suffit pas pour apaiser la colère de l'empereur. Informé du langage qu'il avait tenu à Tchao-pou, il le fit transférer à Tchun-tcheou, où il mourut avant le dixième jour de son arrivée. Ainsi Li-fou, obéissant à la cruauté de son cœur, désira qu'un autre homme mourût en exil. Il ignorait qu'il mourrait lui-même avant celui qu'il avait souhaité d'y voir périr. C'est ainsi que le ciel punit les hommes qui forment des souhaits cruels.

散破他願有富他見

@

Lorsqu'on voit les autres posséder de grandes richesses, désirer qu'ils les perdent ou les dissipent.

\*

Commentaire

p.325 Les richesses, l'opulence (*fou-yeou*, 3-4), dont jouissent les hommes dans la vie présente, viennent en général de ce que, dans leur vie antérieure, ils ont répandu des aumônes, et se sont attiré ainsi les bénédictions du ciel. Loin d'exciter notre envie, leur fortune même devrait nous pénétrer d'estime et de respect pour eux. Si nous souhaitons de les voir perdre et dissiper les richesses que le ciel leur a départies, il ne s'ensuit pas qu'ils les perdront et les dissiperont sur-le-champ au gré de nos désirs. D'autres ont tourmenté leur esprit et fatigué leurs bras, ils ont enduré la faim et le froid, leurs femmes et leurs enfants ont filé le coton et la soie pendant de longues années, et peu à peu ils ont amassé une grande fortune. Nous devrions avoir pitié de leurs peines plutôt que de leur porter envie. Si nous désirons qu'ils perdent ou dissipent les richesses qu'ils ont péniblement amassées dans une condition obscure, et dont ils savaient se contenter, ne croyez pas pour cela qu'ils les perdront ou les dissiperont. D'autres enfin ont profité des dangers auxquels étaient exposés leurs semblables pour leur tendre des pièges et les dépouiller. Ils ont englouti la fortune des autres, et se sont subitement enrichis. Mais soyez sûr que cette fortune p.326 acquise aux dépens de l'humanité, leur sera bientôt ravie par des voies iniques. Ils trouveront naturellement des ennemis qui se chargeront de venger leurs victimes, ou bien ils auront des fils prodigues et vicieux, qui consumeront en peu de temps le fruit de leurs rapines. A quoi bon souhaiter que les autres perdent ou dissipent leurs

## **Le livre des récompenses et des peines**

richesses ? En général, celui qui veut leur créer des peines et des tourments, ne réussit qu'à attirer sur lui un châtiment rigoureux.

### **Histoire**

Il y avait autrefois deux hommes, nommés Wou et Tchao, qui demeuraient près l'un de l'autre. Tchao, qui était fort âgé et qui avait des enfants encore jeunes, possédait une grande fortune. Un jour Wou dit à quelqu'un :

— Avant peu, cette maison sera ruinée. Nous autres, nous n'aurons que la peine de la voir crouler.

En effet, au bout de quelque temps tous les biens de Tchao furent consumés, sans que Wou se ressentit le moins du monde de la ruine de son voisin. Mais bientôt après, Wou fut réduit à errer à l'abandon dans le royaume de Ts'ou. A peine fut-il de retour dans son pays, qu'il mourut de misère, et, moins heureux que Tchao, il ne laissa point d'héritiers.

Quel avantage nous revient-il donc de souhaiter que les autres perdent ou dissipent leur fortune ? Les hommes du siècle doivent soigneusement bannir de leur cœur ces sentiments de basse jalousie.

之私心起美色他見

@

Voir la beauté des autres, et former le désir de les posséder en secret.

\*

Commentaire

p.327 Les anciens disaient : « Une jolie figure inspire de l'amour à tout le monde ; mais on ne peut tromper le ciel <sup>1</sup>. » Combien d'hommes célèbres, combien de lettrés distingués qui se sont laissé séduire par la beauté, ont détruit les heureux effets de la protection du ciel, ont perdu le bonheur qui leur était réservé, et diminué la durée de leur vie. Il y a des hommes droits, de vrais sages, qui, par une conduite opposée, ont accru leurs vertus secrètes, ont augmenté leur bonheur, et prolongé la durée de leur vie. En général les désirs déréglés ont les plus fâcheuses conséquences ; il n'y a rien au monde qui soit plus capable de troubler et d'égarer l'esprit de l'homme. S'il se laisse ainsi égarer par la volupté, c'est toujours parce qu'il ne conserve pas son cœur dans sa droiture primitive. Si l'homme n'a pas un cœur droit, il pense à la beauté avant de l'avoir vue ; quand une fois il l'a vue, il désire nécessairement de la revoir ; dès qu'il désire de la revoir, les désirs déréglés naissent en foule dans son âme, et il ne cesse ses poursuites qu'après avoir perdu son cœur et p.328 détruit tout sentiment de vertu. C'est pourquoi Lao-tseu ne dit pas : « Posséder en secret une personne belle », mais il dit : « Voir une belle personne et former le désir de la posséder en secret. » Nous devenons coupables dès le moment que nous avons formé ce désir. Si l'homme peut rectifier son cœur lorsqu'il est seul et désœuvré, il pourra le conserver pur et intact au moment du danger. Le meilleur moyen de conserver son cœur, c'est de ne pas regarder les objets qui peuvent l'égarer. Si vous rencontrez une femme ou une fille qui viennent du côté de l'orient, regardez aussitôt du côté de l'occident ; si elles viennent du

---

<sup>1</sup> On verra, par les histoires qui suivent, que ce passage s'applique également à la beauté des hommes et des femmes.

## Le livre des récompenses et des peines

côté de l'occident, regardez aussitôt du côté de l'orient. N'ayant pas vu leur figure, il vous est impossible de former des désirs coupables. Lorsqu'un de vos amis fait en badinant le portrait d'une belle femme, le plus sage parti est de ne pas l'écouter, et par là vous étouffez toute pensée coupable. Si une femme débauchée vient vous obséder par ses sollicitations, pensez à la raison, aux convenances. Alors les désirs déréglés se dissiperont, et vous vous sentirez la force de repousser les atteintes du vice. Voilà le moyen de régler son cœur et de pratiquer la vertu. Ceux qui après avoir vu une belle personne, conçoivent le désir de la posséder en secret, ne manquent jamais de former des stratagèmes coupables pour faire périr les autres. Ils violent les devoirs que la société leur impose, ils déshonorent leurs ancêtres, ils étouffent les germes des vertus que le ciel a mis en eux, ils pervertissent les mœurs publiques ; enfin ils peuvent commettre tous les crimes. C'est pourquoi les lois de l'État sont extrêmement sévères sur ce point. On lit dans le code intitulé *In-liu* :

« Le libertinage est la source de tous les vices. Celui qui déshonore la femme d'un autre homme, sera privé d'héritiers ; celui qui déshonore une vierge, aura des fils et des petits-fils adonnés à la débauche ; il perdra sa <sup>p.329</sup> fortune et périra d'une mort violente. C'est lui-même qui se sera attiré tous ces malheurs !

On voit que le ciel ne se contentera pas de diminuer son bonheur ou d'abrégé les jours qu'il lui avait assignés.

### Histoires

Li-teng ayant obtenu à dix-huit ans le titre de Kiaï-youen (le premier rang sur la liste des licenciés), disait qu'il n'aurait pas de peine à obtenir celui de Tchoang-youen (le premier rang sur la liste des docteurs) ; mais, dans les dix années suivantes, il ne put y réussir. Il interrogea un religieux appelé Yé-tsing-fa-ssé sur l'affaire qui intéressait sa vie entière. Le religieux récita des prières, et la nuit suivante il fut transporté en songe aux portes du ciel, qui étaient encore fermées. Les

## Le livre des récompenses et des peines

juges étaient rangés en dehors. Yé-tsing les ayant interrogés sur l'avenir de Li-teng, un d'entre eux prit la parole et lui dit :

— Quand Li-teng vint au monde, le maître du ciel lui accorda un cachet de jade, et décida qu'à dix-huit ans il obtiendrait le titre de Kiaï-youen, à dix-neuf ans celui de Tchoang-youen, et à cinquante ans la dignité de ministre de la droite. Mais, après avoir obtenu le titre de Kiaï-youen, il regarda furtivement une jeune fille du voisinage, et forma le désir de la posséder en secret. Quoiqu'il n'y eut pas encore réussi, il fit mettre son père en prison. En punition de cette conduite, il est tombé à la vingt neuvième place de la deuxième liste. Quelque temps après, il s'est emparé d'une maison qui appartenait à son frère aîné, et ce crime l'a fait encore descendre à la trente huitième place de la troisième liste. Ce n'est pas tout : lorsqu'il demeurait dans une auberge de Tchang-'an, il vit une belle femme et la déshonora ; et craignant que son père n'en fut instruit, il l'accusa et le fit condamner <sup>p.330</sup> injustement. Pour ce nouveau crime, le ciel lui a effacé son avancement. Récemment encore il vient d'enlever une jeune fille ; et comme il accumule le mal sur le mal sans éprouver le moindre repentir, dès ce moment les jours qui lui étaient assignés sont retranchés du livre de vie. Comment pourrait-il espérer d'obtenir le titre de Tchoang-youen ?

Après son réveil, le religieux raconta à Li-teng tout ce qu'il avait entendu. Li-teng fondit en larmes, et mourut de honte et de douleur.

\*

Une veuve douée d'une rare beauté demeurait à I-hing-fou, dans la rue des Teinturiers. Un marchand de bois la vit et l'aima. Il vint souvent dans sa maison sous prétexte de faire teindre des étoffes, et employa mille stratagèmes pour la séduire, mais il ne put vaincre sa résistance. Se voyant trompé dans son attente, il imagina un stratagème pour la perdre. Pendant la nuit, il fit jeter plusieurs pièces de bois dans sa

## Le livre des récompenses et des peines

maison, et le lendemain il l'accusa de les avoir volées. Il gagna les employés inférieurs du tribunal, et la fit mettre en prison, espérant que la honte et les privations de tout genre la forceraient de céder à ses désirs. Mais cette femme priait jour et nuit le dieu Hiouen-ti.

— Il y a déjà longtemps, disait-elle, que je vous sers dans toute la sincérité de mon âme ; comment se fait-il que vous ne puissiez pas me secourir ?

La nuit suivante le dieu lui apparut en songe et lui dit :

— J'ai donné mes ordres à un tigre noir.

Quelques jours après, le marchand de bois étant allé dans une forêt pour abattre du bois, un tigre sortit du milieu des arbres ; il alla le chercher parmi ses ouvriers, lui dévora la tête et s'enfuit. C'est ainsi que ceux qui, en voyant la beauté des autres, forment le désir de les posséder en secret, sont privés d'avancement et sont punis même par la perte de la vie.

p.331 Nous allons maintenant citer plusieurs personnes qui ont obtenu le bonheur, pour avoir vu la beauté des autres sans former le désir de les posséder en secret.

\*

Un homme de Sin-tcheou, nommé Lin-meou-sien, avait obtenu le grade de licencié. Il était pauvre, et fermait sa porte pour se livrer à l'étude. Une femme voisine, qui était fort riche, fut éprise de ses talents et de sa réputation. Elle vint le trouver la nuit, et le sollicita de répondre à ses désirs. Meou-sien lui adressa des reproches sévères, et lui dit :

— Les esprits du ciel et de la terre nous entourent de toutes parts ; comment pourrait-on pécher en leur présence ?

Cette femme fut couverte de confusion, et se retira.

Dans la suite, Meou-sien eut trois fils, qui obtinrent le grade de docteur.



## Le livre des récompenses et des peines

\*

Il y avait à Nan-king un étudiant qui allait subir ses examens. Sa figure était ornée de tous les agréments de la jeunesse. Dans la maison qui faisait face à son hôtel, demeurait la fille d'un magistrat : elle vit l'étudiant, et en devint éprise. Quand le concours fut terminé, elle envoya une servante pour inviter le jeune homme à un rendez-vous. Mais celui-ci, craignant de perdre les bénédictions du ciel, n'osa point aller au lieu indiqué. Un autre étudiant, qui demeurait avec lui, ayant appris secrètement cette circonstance, prit la place de son condisciple, et alla au rendez-vous. Comme il faisait nuit, et qu'il était difficile de distinguer les traits de sa figure, la servante le conduisit auprès de sa maîtresse, qui le reçut dans son lit. Il arriva par hasard que le père vint à rentrer au milieu de la nuit. Les ayant surpris ensemble, il entra p.332 dans une telle colère qu'il les tua tous les deux. Le lendemain, on publia la liste du concours. Le jeune étudiant n'y vit point le nom de son condisciple qui l'avait remplacé, tandis que le sien figurait parmi les licenciés. Il dit alors aux personnes qui se trouvaient auprès de lui :

— Si je fusse allé au rendez-vous, je serais inscrit aujourd'hui sur le registre des morts.

\*

Dans les années Siouen-té (de 1426 à 1436), Tsao-naï arrêta des voleurs qui avaient enlevé une jeune fille. Cette jeune fille vint le trouver au relais de la poste, et lui fit des propositions qui blessaient ses principes. « Comment oserais-je abuser de cette jeune fille ? » se dit-il avec émotion. Aussitôt il prit un morceau de papier, et y écrivit ces quatre mots : *Tsao-naï-pou-kho* (Tsao-naï ne peut y consentir), et le brûla. Le lendemain, il fit venir les parents de la jeune fille, et la leur rendit. Quelque temps après, comme l'empereur l'interrogeait dans le palais sur l'économie politique, tout à coup le vent fit voler vers lui un papier qui portait les quatre mots *Tsao-naï-pou-kho* (Tsao-naï ne peut y consentir). Son imagination s'enflamma, son élocution devint plus riche et plus fleurie, et il obtint le titre de Tchoang-youen.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Il y a encore beaucoup de personnes qui ont vu la beauté des autres, sans former le désir de les posséder en secret. Les unes ont reçu elles-mêmes leur récompense, les autres ont été récompensées dans leurs fils et leurs petits-fils. Il serait impossible de les citer toutes. Lieou mong-tchin disait :

— Il faut se garder soigneusement des conséquences fatales de la volupté. Il vaut mieux s'exposer à toute sorte de mauvais traitements et de dangers que de céder à des désirs déréglés. Quand vous serez exposé aux séductions du vice, songez aux châtiments qui vous attendent dans l'autre monde.

死身他願財貨他負

@

Désirer la mort de ceux à qui l'on doit de l'argent.

\*

Commentaire

p.333 Le mot *fou* (1) signifie devoir.

Les livres de Fo disent : « Si vous n'acquittez pas vos dettes pendant la vie, il faudra que vous les payiez après votre mort. » C'est pourquoi, lorsqu'on doit de l'argent à quelqu'un, il faut le rendre le plus tôt possible. Si vos moyens ne vous permettent pas de le rendre de suite, que votre dette soit toujours présente à votre esprit ; soyez pénétré de reconnaissance, et désirez sans cesse de vous acquitter. Si au contraire vous désirez la mort de votre créancier, dans l'idée que vous serez quitte de tout dès qu'il ne sera plus, vous ignorez qu'en formant un tel désir vous montrez la férocité du loup. Il est à craindre que, dans votre vie future, vous ne passiez dans le corps d'un chien ou d'un cheval pour acquitter votre dette.

Histoires

Un homme de Yong-kia, nommé Siu-hoen, avait emprunté mille onces d'argent à un riche marchand de Tan-yang. Ce marchand étant mort avant d'avoir été payé, Hoen se garda de parler à personne de la dette qu'il avait contractée envers lui. Quelque temps après, p.334 Hoen eut un fils qui était doué d'une jolie figure et d'une intelligence remarquable. Son père l'aimait avec tendresse. Mais il tomba dangereusement malade à l'âge de huit ans. Hoen appela un médecin, et dépensa toute sa fortune pour obtenir sa guérison. Un jour, l'enfant dit tout à coup à une vieille religieuse à qui il était attaché :

— Je veux m'en retourner.

## Le livre des récompenses et des peines

— Vous êtes dans votre maison, lui dit-elle. Où voulez-vous aller ?

L'enfant lui répondit :

— Je suis un homme de Tan-yang. Siu-hoen m'avait emprunté mille onces d'argent. Il profita de ma mort, et ne me restitua point la somme qu'il me devait : je suis venu ici la chercher.

A ces mots, il expira.

\*

Pé-youen-tong devait à Yang-yun une somme de cinq mille quatre cents copecks <sup>1</sup>. Yun étant mort, Pé garda le silence sur cette dette. L'année suivante, Pé mourut à son tour. Il naquit dans la maison de Yun sous la forme d'un âne. Un jour, le fils de Yun monta sur cet âne, et alla au marché. Tout à coup l'animal fit entendre une voix humaine.

— Je suis Pé-youen-tong, s'écria-t-il. Je devais à votre père cinq mille quatre cents copecks ; voilà pourquoi je suis réduit à l'état de brute. Un marchand de farine du marché du Midi me doit la même somme. Vendez-moi à cet homme, et ma dette sera acquittée.

Le jeune homme y consentit, et alla vendre l'âne au marchand de farine. L'animal mourut au bout de quelques jours.

On voit par ces exemples que Siu-hoen et Pé-youen-tong n'avaient point souhaité la mort de leurs créanciers ; <sup>p.335</sup> seulement ils en avaient profité pour ne point s'acquitter de leurs dettes. Cependant ils ont été obligés de les payer dans la vie suivante <sup>2</sup>. Il est facile de juger par là avec quelle sévérité seront châtiés ceux qui souhaitent la mort de leurs créanciers.

---

<sup>1</sup> Le copeck est une monnaie de cuivre. Il en faut 1.000 pour une once d'argent, qui équivaut à 7 fr. 50 c.

<sup>2</sup> L'expression de *lai-seng*, vie suivante, se rapporte, dans le premier cas, au créancier, et dans le second, au débiteur.

## 恨咒生便遂不求干

@

Détester et maudire ceux qui n'ont pas voulu satisfaire à nos demandes.

\*

### Commentaire

p.336 L'expression *kan-kieou* (1-2), demander, s'applique à ceux qui visitent les hommes riches et puissants pour leur adresser des prières ou des demandes. Par exemple, les prier de nous donner une recommandation, de nous prêter de l'argent, de nous accorder leur secours, de nous donner un objet précieux, de nous pardonner ou d'avoir de l'indulgence pour nous, etc.

Les mots *pou-soui* (3-4) signifient ne pas obtenir ce qu'on désire.

Le mot *tcheou* (7) signifie malédictions.

Le mot *hen* (8) veut dire haine, ressentiment.

Si vous entrez chez quelqu'un pour lui adresser une demande, il est libre d'accorder ou de refuser. Pourquoi voulez-vous absolument qu'il cède à vos sollicitations ? Si vous n'obtenez pas ce que vous désirez, vous devez vous accuser vous-même, et rougir de votre indignité. Mais si vous vous abandonnez à la colère, si vous proférez des malédictions contre cet homme, quel crime avez vous à lui reprocher ? Vos malédictions retomberont sur vous-même.

### Histoires

Un jour, un mendiant alla dans un temple de Fo pour demander à manger. Comme le moment de rompre le p.337 jeûne n'était pas encore venu, les religieux ne voulurent point lui donner de suite ce qu'il demandait. Le mendiant entra en colère, et vomit contre eux des imprécations.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Si j'étais l'empereur, s'écria-t-il, j'écraserais sous mon char toutes ces têtes tondues.

Quelque temps après, comme il dormait sur le bord de la route, un char qui passait rapidement lui écrasa le cou, et le tua.

\*

Il y avait dans la province du Chen-si un homme appelé Tchang-kio, du district de Hia-hien, qui aimait à employer des intrigues pour obtenir de l'avancement. S'il lui arrivait le plus léger échec, il entraînait en fureur, vomissait des injures et des calomnies, et se portait à toute sorte d'excès. A la fin, il mourut en perdant tout son sang.

On voit par là que les malédictions que nous adressons aux autres ne font que retomber sur nous-mêmes.

## 過他說便便失他見

@

Voir les échecs des autres, et les attribuer à leurs fautes <sup>1</sup>.

\*

### Commentaire

p.338 L'expression *chi-pien* (3-4), littéralement perdre un avantage, signifie échouer dans une affaire, être frustré de ses espérances.

Ici-bas, l'homme ne peut réussir en toutes choses. Quand par hasard il échoue dans une entreprise, tantôt cela vient de ce que cet échec était décidé d'avance par le destin, tantôt de ce qu'il n'a pas été favorisé par les circonstances. Son malheur doit nous inspirer un sentiment de tristesse, et nous arracher des soupirs. Mais si nous révélons les fautes qu'il a commises, si nous disons qu'il a mérité l'échec qu'il éprouve, c'est se réjouir de l'infortune des autres, et faire son bonheur des calamités qui les affligent. Comment une telle conduite pourrait elle rester impunie ?

### Histoires

Ho-chin-si était mort de maladie. Sa femme le pleura en donnant les marques de la plus vive douleur. Tchao-chi, la femme de son frère aîné, l'arrêta en disant :

— Quand votre mari vivait, il se livrait au vice et fréquentait les mauvais lieux sans jamais songer à vous ; p.339 qu'avez-vous besoin de le pleurer ainsi ?

Dès ce moment, cette femme cessa de regretter son mari. Mais bientôt après, Tchao-chi vit en songe Chin-si qui lui dit :

---

<sup>1</sup> Littéralement : et raconter leurs fautes.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— La mort et la vie sont réglées par le destin. Pourquoi rechercher les fautes d'un mari en présence de sa veuve, et le poursuivre par la calomnie jusque dans l'autre monde ? Vous allez mourir aujourd'hui, mais après votre mort, vous n'aurez pas le même bonheur que moi.

Tchao-chi fut saisie de terreur ; bientôt après elle tomba malade et mourut. Il arriva que son mari était depuis longtemps en voyage. Ses enfants, qui étaient jeunes et sans discernement, ne purent lui rendre les devoirs funèbres.

On voit, par cet exemple, qu'il ne faut pas révéler les fautes de ceux qui sont morts. A plus forte raison doit-on garder le silence sur celles des hommes vivants.

\*

Li-hiong avait acquis une grande réputation par ses talents littéraires ; mais il se distinguait encore davantage par sa piété filiale. Il tomba malade et mourut, laissant sa femme enceinte. Toute la maison était plongée dans le deuil, à l'exception de Ho-chi, son beau-frère, qui disait à tout le monde :

— Pendant sa vie, Li-hiong flattait la multitude pour acquérir de la réputation, et se vantait de ses talents et de sa capacité. Il a mérité son sort.

Ces paroles ne faisaient qu'exciter le mépris de ceux qui l'entendaient. Ho-chi mourut lui-même au bout d'un an. Le fils de Li-hiong réussit dans les lettres, et continua la réputation de son père.

On voit par ces exemples, que ceux qui se laissent aller à la médisance ne tardent pas à en être sévèrement punis. Quant aux jeunes étudiants, ils doivent se garder de juger <sup>p.340</sup> légèrement les qualités ou les défauts des hommes de l'antiquité. En effet, la prudence et le discernement des hommes ne vont pas bien loin. Ils peuvent, il est vrai, voir les autres, mais ils ne peuvent se voir eux-mêmes. Tel



## **Le livre des récompenses et des peines**

l'homme révèle aujourd'hui les défauts des autres, et il ignore qu'à leur tour ils révéleront aussi les siens. Il faut donc s'abstenir du défaut que nous signalons.

之笑而其不相體他見

@

Voir les infirmités corporelles des autres, et les tourner en ridicule.

\*

Commentaire

p.341 Les mots *thi-siang* (3-4) signifient le corps et la figure.

L'expression *pou-kiu* signifie littéralement incomplet, imparfait ; par exemple, si un homme est privé d'un œil ou s'il boite d'un pied. Les uns sont petits de taille, les autres sont laids de figure ; ils ont reçu cette conformation de leurs parents. D'autres ont apporté en naissant ces infirmités, en punition des fautes qu'ils avaient commises dans leur vie antérieure. Si leur vue excite nos railleries, non seulement nous montrons pour eux un mépris coupable, mais encore nous allumons leur colère, et nous faisons naître des querelles acharnées.

Histoire

Lorsque Yang-koué-tchong présidait à l'élection des fonctionnaires publics, il les faisait venir dans sa maison ; c'était là qu'il proclamait leur nom et leur conférait des emplois. Il ordonna à ses sœurs de les regarder à travers une jalousie. Toutes les fois qu'elles voyaient entrer un lettré laid ou bossu, elles venaient le nommer aux personnes réunies dans la salle, et l'exposaient à leur risée ; de sorte que les plaisanteries de l'assemblée se faisaient p.342 entendre jusque dans la rue. Les lettrés et les magistrats conçurent pour eux une haine profonde. Quelque temps après, lorsque le prince 'An-lo-chan se révolta, Koué-tchong fut tué par un soldat, et ses sœurs moururent toutes à la même époque. Parmi les hommes de l'antiquité qui avaient quelques infirmités corporelles, il en est un grand nombre qui sont parvenus aux charges les plus élevées. Il ne faut pas les traiter légèrement ni les tourner en ridicule.

## 之抑而稱可能才他見

@

Voir dans les autres des talents et une capacité dignes d'éloges,  
et mettre des obstacles à leur avancement.

\*

### Commentaire

p.343 Le mot *i* (8) signifie ici arrêter <sup>1</sup> quelqu'un, l'empêcher d'avancer.

Quand un homme a des talents et de la capacité, nous devons le louer et le recommander, afin qu'il acquière de la réputation dans le monde. C'est là ce qu'on appelle se plaire dans la droite raison et aimer la vertu. Lorsque nous voyons que les talents et la capacité d'un autre homme sont vraiment dignes d'éloges, si nous mettons des obstacles à son avancement, au lieu de le louer et d'exalter son mérite, ce crime excitera la colère des hommes et des dieux.

### Histoire

Hiouen-tsong, de la dynastie des Thang, interrogea Li-lin-fou, et lui dit :

— Yen-ting-tchi mérite d'obtenir une charge éminente. Où est-il maintenant ?

A cette époque, Ting-tchi était gouverneur de Kiang-tcheou. Li-lin-fou eut recours à un stratagème perfide. Il appela le frère cadet de Yen-ting-tchi, et lui dit que l'empereur p.344 était rempli de bienveillance pour son frère, et que, s'il demandait à revenir, sous prétexte de maladie, il pourrait obtenir une audience de son souverain. Yen-ting suivit ce conseil. Aussitôt Li-lin-fou présenta sa supplique à l'empereur.

---

<sup>1</sup> Notre édition explique *i* (8) par cacher, tenir dans l'obscurité. Ce sens se trouvant déjà dans le texte, page 254, et n'étant donné à *i* que par extension, nous avons préféré celui de l'édition B.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Yen-ting est malade, ajouta-t-il ; il serait convenable de lui permettre de quitter sa charge pour soigner sa santé.

L'empereur y consentit en gémissant, et accorda à Ting-tchi le titre honoraire de Youen-waï-chen-ssé. Li-lin-fou étant mort quelque temps après, on brisa son cercueil, et on mit en pièces son cadavre. Tel est le châtiment de ceux qui nuisent aux intérêts de l'État en fermant la route aux sages. Quant à ceux qui ont l'habitude de tenir dans l'oubli les hommes vertueux, ils méritent aussi d'être sévèrement punis.

## 人厭蟲埋

@

Cacher l'effigie d'un homme pour lui donner le cauchemar.

\*

### Commentaire

p.345 Ce passage veut dire cacher dans un endroit l'effigie d'un homme en bois sculpté, pour lui donner le cauchemar.

### Histoire

Kong-sun-tcho étant mort subitement quelque temps après avoir pris possession de la charge de trésorier, il apparut en songe au gouverneur de son district, et lui dit :

— J'ai été victime d'un attentat odieux, et je viens, seigneur, vous prier de me venger. Le moment de ma mort n'était pas encore venu ; mais mes domestiques m'ont donné le cauchemar, et j'ai été suffoqué au milieu de mon sommeil. Si vous envoyez secrètement plusieurs soldats intrépides, aucun d'eux ne pourra vous échapper. Sous la septième tuile du toit de ma maison, se trouve mon image en bois sculpté. Cherchez-la, et punissez les coupables.

Le lendemain, le gouverneur du district fit prendre tous les domestiques, et, après quelques recherches, on trouva en effet sous la tuile désignée une figure d'homme en bois, grande d'un pied, et tout hérissée de clous. Peu à peu le bois se changea en chair, et poussa, lorsqu'on le frappait, des cris inarticulés. Aussitôt le gouverneur du district fit son rapport au préfet du département, qui condamna plusieurs domestiques au dernier supplice.

## 樹殺藥用

@

Faire périr les arbres à l'aide de drogues empoisonnées.

\*

### Commentaire

p.346 Ce passage s'applique à ceux qui, ne pouvant abattre eux-mêmes les arbres des autres, les font mourir en les arrosant secrètement avec de l'eau empoisonnée. Les anciens disaient : « Les arbres qui ont beaucoup d'années servent ordinairement de retraite aux démons et aux esprits. » Si donc celui qui les abat éprouve souvent des malheurs extraordinaires, le ciel ne punira-t-il pas plus sévèrement encore celui qui les fait périr à l'aide de drogues empoisonnées ? En effet, il éteint le principe vital qui émane du ciel et de la terre, et détruit la propriété d'un homme paisible.

### Histoire

Il y avait à Wen-tsiouen un homme nommé Wang-chang-tsin. Derrière sa maison s'élevait un grand arbre qui avait mille ans. Un géomancien lui ayant dit que cet arbre lui porterait malheur, il voulut l'abattre mais il ne put en venir à bout. Le même homme lui fit accroire que cet arbre servait de retraite à des esprits malfaisants. Alors Chang-tsin appela une magicienne pour les chasser. Celle-ci cloua secrètement sur l'arbre une drogue empoisonnée qui le fit périr promptement. Chang-tsin ne lui survécut pas, A quoi sert donc de faire mourir les arbres des autres ?

## 傳師怒恚

@

Conserver de la haine contre son professeur.

\*

### Commentaire

p.347 Les mots *hoeï-nou* (1-2) signifient ici avoir de la haine, de la rancune <sup>1</sup>.

On entend par l'expression *ssé-fou* (3-4), celui qui est chargé de notre instruction morale ou littéraire. Si un homme possède un art ou une science, il en est redevable au maître qui la lui a enseignée. C'est pourquoi ceux qui nous instruisent ont droit à notre reconnaissance, comme le ciel et la terre, comme notre père et notre mère. Aussi sont-ils dignes de tous nos respects. Si au contraire nous gardons de la haine contre eux, c'est nous rendre coupables de la plus noire ingratitude. Nous ne pouvons manquer d'être punis d'une telle conduite.

### Histoire

Un homme de Liu-ling, nommé Tching-chun, avait étudié assiduellement auprès de son précepteur. Il obtint le grade de docteur, et fut élevé à la dignité de juge. Son maître ayant commis un crime qui méritait la mort, il lui rappela alors les bontés qu'il avait eues jadis pour lui, espérant de le toucher et d'obtenir sa délivrance. Mais p.348 Tching ferma l'oreille aux prières de son maître, et lui dit d'un ton courroucé :

— Je dois obéir à la justice et aux lois ;

et de suite il le condamna à mort. Après cet événement, soit qu'il fût en voyage ou en repos, soit qu'il fût assis ou couché, il voyait sans cesse son maître devant ses yeux ; il ne lui survécut pas longtemps. Le

---

<sup>1</sup> La version tartare explique ces mots par : Se mettre en colère, s'emporter contre quelqu'un.

## **Le livre des récompenses et des peines**

proverbe dit : « Toute magistrature vient des livres », c'est-à-dire s'obtient par l'étude et l'instruction. Tching-chun avait vu son maître sur le point d'aller à la mort, et n'avait fait nul effort pour le secourir ; au contraire, loin d'avoir compassion de lui, il l'avait fait mourir en lui montrant une haine implacable. On peut dire que c'était un disciple qui avait oublié le plus sacré de ses devoirs. Non seulement les démons ne pouvaient le laisser impuni, mais le ciel même ne pouvait souffrir qu'il vécût plus longtemps.



## 兄父觸抵

@

Résister à son père et à ses frères aînés, et les offenser ouvertement.

\*

### Commentaire

p.349 Le mot *t'i* (1) veut dire ici résister aux ordres de notre père ou de nos frères aînés, au lieu de leur obéir sur-le-champ ; leur résister par des paroles, avec la même opiniâtreté que si l'on tenait tête à un ennemi, ne point leur céder de l'épaisseur d'un cheveu ; c'est ne pas obéir à ses parents.

Voici le sens de *tch'o* (2). Lorsque nous offensoons, même sans le vouloir, notre père ou nos frères aînés, et que nous provoquons leur colère, lorsque nous leur donnons un juste sujet de chagrin et de douleur, ils souffrent aussi vivement que s'ils étaient blessés par la corne d'un animal furieux ou par une arme acérée. C'est manquer de piété filiale envers nos parents, et de respect envers nos aînés. Il faut songer que notre père nous a donné la vie, et que nos frères aînés nous ont élevés. Si nous osons leur résister et les offenser ouvertement, il est impossible que le ciel et les dieux nous permettent de vivre plus longtemps.

### Histoires

Sous la dynastie des Thang, il y avait dans l'arrondissement de Hoa-tcheou un homme nommé Tchang-i, qui p.350 brûlait tous les jours des parfums et invoquait le ciel, le suppliant d'effacer les fautes de sa vie passée. Un jour, il fut emporté dans l'autre monde. Le roi de ce séjour lui montra un livre noir. Il vit dans ce livre noir la liste de ses péchés, qui avaient tous été effacés l'un après l'autre, à l'exception d'un seul. Il examina le livre avec attention, et se rappela que dans son enfance, comme il se trouvait avec son père dans un champ où l'on moissonnait,

## Le livre des récompenses et des peines

il l'avait regardé de travers, et avait laissé échapper contre lui quelques légères injures. C'est pour cela qu'il n'avait pu obtenir l'entière absolution de ses fautes. Or, suivant le code du ciel, les fautes qui blessent la piété filiale ne peuvent être effacées par le repentir. Si donc de légères injures proférées à voix basse ne se pardonnent pas dans le ciel, avec quelle sévérité ne sera-t-on pas puni pour avoir résisté à son père et à ses frères aînés, et les avoir offensés ouvertement !

\*

In-koueï, du pays de Lin-tong, avait coutume de mépriser son frère aîné, nommé In-fou-koueï. Il mourut la première année du règne de l'empereur Chi-tsong (en 1522), et ressuscita trois jours après. Il se prosterna devant Fou-koueï, et lui dit :

— Désormais je n'oserai plus mépriser mon frère aîné.

Fou-koueï fut frappé de stupeur, et le pria de s'expliquer.

— Une troupe de démons, lui répondit-il, m'ont traîné dans le temple de la ville, et, comme j'étais à genoux au bas des degrés, j'entendis une voix formidable qui me dit :

« Comment avez-vous osé mépriser votre frère aîné ? Ce crime mérite cent coups de bâton. »

A la vue des démons qui allaient me frapper, je fus saisi de terreur, et je m'écriai à haute voix :

« Je reconnais mon crime ; et dès ce moment, je jure de me  
p.351 corriger. »

Tout à coup j'entendis la même voix qui me dit :

« Puisque cette résolution est sincère, je te fais grâce de ton châtiment. Qu'on le laisse retourner sur la terre. »

On voit par là que le code de l'autre monde punit de cent coups de bâton celui qui méprise son frère. On peut juger par là des châtiments qui sont réservés à ceux qui résistent à leur père et à leurs frères aînés, et les offensent ouvertement.

## 求強取強

@

Prendre une chose de force, ou demander ce qui n'est pas dû <sup>1</sup>.

\*

### Commentaire

p.352 Dans ce monde, les biens et les richesses sont répartis à chaque homme par la volonté du ciel. Celui qui les prend de force s'attire toujours des calamités imprévues ; celui qui demande ce qui ne lui est pas dû, appelle toujours sur sa tête les malheurs qui sont réservés aux hommes d'une basse cupidité.

### Histoires

Tchang, moniteur impérial de la province de Ssé tchouen, dit un jour à un de ses parents, nommé Lin-ki :

— Lorsque j'étais en inspection dans la province de Yun-nan, je vis pendant la nuit un homme vêtu de rouge qui s'approcha de moi, et me dit :

« Je vous garde depuis longtemps un dépôt d'argent ; j'attendais votre arrivée avec impatience. »

Je lui demandai où était cet argent. Le dieu me montra le dessous de mon siège. J'y trouvai en effet mille onces d'argent blanc.

« Comment, lui dis-je, pourrai-je emporter cette somme ?

« Écrivez-moi sur un billet le lieu où vous demeurez, me répondit le dieu ; je porterai cette p.353 somme chez vous. »

---

<sup>1</sup> J'ai dû changer ici le sens du mot *khiang* (5), qui est modifié par le mot *kieou* (4), demander. Le Dictionnaire de Basile traduit fidèlement ces deux mots par *non débita quærere*.

## **Le livre des récompenses et des peines**

J'écrivis le billet, et je le brûlai. Aussitôt le dieu disparut. Quand je fus revenu à la capitale pour rendre compte de ma mission, je trouvai un de mes anciens condisciples qui sollicitait ma recommandation pour obtenir une charge, et je le forçai de me donner deux cents onces d'argent. Étant rentré dans ma maison, je me mis à prier au milieu de la nuit, et je vis de nouveau le même dieu ; mais je ne trouvai plus que huit cents onces d'argent. Lui en ayant demandé la cause, il me répondit :

« La somme qui vous manque est celle que vous avez prise à votre condisciple. »

Je fus rempli d'étonnement et de confusion, et le remerciai de cet avertissement.

On voit par là que la quantité des richesses est fixée par le destin. Si Tchang n'eût pas pris de force l'argent de son condisciple, il se serait distingué par son intégrité et son désintéressement, et il aurait trouvé ses mille onces intactes. Ainsi ses mille onces ont été diminuées de la somme qu'il avait prise de force à son ami. A quoi sert donc de prendre de force ce qu'on désire ?

\*

Un homme de Ling-'an, nommé Tch'in-i, qui était d'une basse cupidité, avait ouvert un cabaret hors des portes de la ville de Tsien-tang. Un jour, à la deuxième veille, cinq jeunes gens d'un extérieur distingué entrèrent chez lui, et lui demandèrent à boire. Tch'in-i les prit pour les cinq dieux appelés Wou-tao-chin. Il se prosterna devant eux, et leur dit :

— Puisque j'ai le bonheur de rencontrer des dieux aussi puissants que vous, je vous supplie de m'accorder quelque peu de richesses et d'honneurs.

— Cela n'est pas difficile, lui répondirent en riant les étrangers.

## Le livre des récompenses et des peines

Ils ordonnèrent à un soldat de remettre à p.354 Tch'in-i un sac qu'il portait sur ses épaules. Tch'in-i le reçut en se prosternant jusqu'à terre. Y ayant introduit la main, il reconnut qu'il était rempli de vases à mettre du vin. Il l'emporta avec précipitation en ville ; mais il craignait que les vases ne le trahissent par leur bruit. Il fut interrogé par des inspecteurs, qui se contentèrent de palper extérieurement le sac. De retour chez lui, il aborda sa femme d'un air joyeux, et lui raconta son aventure. Sa femme ouvrit le sac, et s'écria avec étonnement :

— Tout cela ressemble bien à notre vaisselle.

Il s'empessa d'ouvrir le sac pour s'assurer de la vérité, et n'y trouva plus rien.

On voit, d'après cet exemple, que les richesses que chacun doit posséder sont déterminées par le destin. Si Tch'in-i n'eût pas demandé un bonheur auquel il n'avait pas droit, les ustensiles de sa maison fussent restés intacts ; il les a détruits par sa basse cupidité. A quoi bon les hommes demandent-ils à toute force les choses qui ne leur sont point destinées ?

\*

Un marchand de Kia-hing avait amassé plusieurs centaines d'onces d'argent, et les avait cachées au fond d'un vase. Il plaça par-dessus deux aiguilles de tête, enterra le vase sous terre, et se mit en voyage pour les affaires de son commerce. Il ne se doutait pas qu'il avait été épié par son fils. Celui-ci, profitant de son absence, alla furtivement ouvrir le vase. Il y vit de l'eau limpide. Y ayant introduit sa main, il ne trouva rien qui pût satisfaire sa cupidité, et le referma comme il était. A son retour, le père ouvrit le vase, et dit à sa femme :

— Qui est-ce qui a débouché le vase que j'avais soigneusement caché ? D'où vient que les deux aiguilles de tête que j'avais placées p.355 en-dessus, se trouvent maintenant au fond ?

## **Le livre des récompenses et des peines**

Quelque temps après, le fils raconta ce qu'il avait fait ; ils gémirent ensemble sur ce malheur.

On voit par là qu'un fils ne doit pas s'emparer, contre la volonté du destin, des richesses de son père : à plus forte raison ne doit-on pas s'emparer injustement des richesses d'autrui. Cet exemple devrait faire mourir de honte les hommes qui se laissent guider par la cupidité.

## 奪好侵好

@

Aimer à empiéter secrètement sur le bien d'autrui, ou à s'en emparer de vive force.

\*

### Commentaire

p.356 Le mot *hao* (1) signifie se réjouir au fond du cœur, de faire une chose.

Le mot *ts'in* (2) veut dire recourir à l'astuce et à la ruse pour prendre secrètement.

Le mot *t'o* (4) signifie s'emparer d'une chose ouvertement et de vive force.

Le mot *ts'in* (2) renferme l'idée de prendre une petite partie d'une chose, et *t'o* (4) celle de la prendre tout entière. Par ces deux actions, on usurpe également le bien des autres pour en faire son profit. Celui qui nourrit constamment un tel désir dans son cœur, ne peut jouir en paix de ses biens mal acquis, ni échapper à son châtiment.

### Histoires

Tchang-sien et Yeou-ping demeuraient près l'un de l'autre. Ils virent tous deux leurs maisons consumées par le feu. Yeou-ping mourut quelques années plus tôt que son voisin. Un homme du même village, nommé Tang-fo, tomba malade, et fut emporté dans l'autre monde. Ping, ayant vu Tang-fo, lui dit en pleurant :

— Je demeurais autrefois auprès de Tchang-sien. L'endroit où était p.357 bâtie ma maison était bien dans les limites de mon terrain ; mais l'eau de mon toit découlait sur celui de Tchang-sien. Je lui intentai un procès, et je lui enlevai seulement trois pieds de terrain. J'en ai été puni dans ce séjour ténébreux, et

## Le livre des récompenses et des peines

mon châtement dure encore. Je vous en prie, allez en instruire mon fils, afin qu'il rende promptement cette portion de terrain usurpée. Peut-être pourrai-je alors être délivré des peines que j'endure. Sans cela, comment sortirais-je du filet où m'a jeté mon crime ?

Fo, étant revenu sur la terre, raconta ce qu'il venait d'entendre ; et c'est ainsi que cet événement arriva à la connaissance du public.

\*

Un homme appelé Ching, de la province de Hou-kouang, était naturellement traître et méchant ; aussi l'avait-on surnommé *Hé-sin*, c'est-à-dire *Cœur noir*. Il jouissait d'une immense fortune. Un jour il voulut faire construire cinq pavillons ; mais l'exigüité de son terrain l'en empêchait. Il chargea quelqu'un de faire des propositions au propriétaire de la maison voisine, qui s'appelait Tchang ; mais ayant éprouvé un refus, il pria secrètement un voleur de grand chemin d'accuser injustement Tchang, qui alla mourir en prison. La mère et la femme de Tchang lui vendirent le terrain qu'il convoitait, et il eut bientôt achevé ses cinq pavillons. Il eut un fils qui ne parlait pas encore à l'âge de six ans. Un jour que Ching était assis dans un pavillon, son fils monta péniblement vers lui. Ching s'écria en le montrant du doigt :

— C'était pour mes fils et mes petits-fils que j'ai construit tout ceci, et maintenant te voilà frappé d'une infirmité incurable ! Que faire ? que faire ?

Tout à coup son fils s'écria d'une voix formidable :

— Qu'était-il besoin de vous donner tant <sup>p.358</sup> de peines ? Ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis Tchang, que vous aviez fait périr injustement, afin de vous emparer de mon terrain. Je suis venu exprès pour me venger de vous.

Ching fut frappé de terreur ; il tomba à la renverse, et mourut sur-le-champ. Son fils, étant devenu grand, dissipa follement tout son bien.



## **Le livre des récompenses et des peines**

On voit, par ces exemples, que ceux qui aiment à empiéter sur le bien d'autrui, ou à s'en emparer de vive force, sont immédiatement punis de leur crime. Quel profit retire-t-on de cette coupable conduite ?

## 富至掠擄

@

S'enrichir par le vol et la rapine.

\*

### Commentaire

p.359 L'expression *lou-lïo* (1-2) signifie enlever violemment les biens des autres.

Les mots *tchi-fou* (3-4) veulent dire élever sa maison, s'enrichir par ce moyen. Il n'est pas nécessaire de parler ici des voleurs et des brigands, qui s'enrichissent par le vol et la rapine. Ce passage s'adresse aux magistrats qui dépouillent le peuple, aux commis ou secrétaires qui dilapident le trésor public, aux fonctionnaires qui emploient les menaces pour frauder leurs administrés, sous prétexte de servir l'État ; à ces hommes riches et pervers qui prêtent à gros intérêt. Les uns profitent des désastres de la guerre, d'une irruption de brigands, pour s'emparer des richesses des hommes ; les autres profitent d'une tempête pour piller leurs marchandises. Tous ceux qui s'enrichissent en prenant par ruse ou de vive force le bien des autres, ne jouissent pas longtemps de cette fortune usurpée.

### Histoire

Tchang-i-so était un des officiers du tribunal des peines, de la capitale. Il mettait les hommes en prison à l'aide de faux mandats d'amener, les attachait avec une grosse chaîne de fer qu'il portait toujours avec lui, et ne leur rendait la liberté qu'après avoir obtenu de grandes sommes p.360 d'argent. Comme il avait des intelligences avec le greffier du tribunal et avec les soldats de la prison, il lui était facile de forger une fausse accusation contre quelqu'un, et de le faire tomber dans ses pièges. Il amassa une grande fortune dans l'espace de trois ans. Tout le monde le redoutait, et, par allusion à sa chaîne de fer

## **Le livre des récompenses et des peines**

(*thié-so*), on le surnomma *Tchang-i-so*. A la fin, un inspecteur impérial, nommé Kong, le fit prendre, le condamna à mort et confisqua tous ses biens.

On voit, par cet exemple, que ceux qui s'enrichissent par le vol et la rapine ne manquent jamais de s'attirer les plus grands malheurs.

遷求詐巧

@

Employer la ruse et la fraude pour obtenir de l'avancement.

\*

Commentaire

p.361 Le mot *kiao* (1) signifie ruse ou artifice ; le mot *tcha* (2) signifie fraude, supercherie ; l'expression *kieou-ts'ien* (3-4) veut dire chercher les moyens d'obtenir de l'avancement. Toutes les fois qu'un homme obtient une charge, une magistrature, c'est qu'il est favorisé à la fois par la fortune et le destin. Si la justice ou le destin veulent que vous obteniez un emploi, vous l'obtenez de suite et sans le demander. Si vous n'avez pour vous ni la justice ni le destin, vous ne pouvez l'obtenir même pour un jour. Ceux qui obéissent au destin, et qui se contentent de leur sort, obtiennent sans effort des magistratures, et les conservent toute leur vie ; mais il est à craindre que ceux qui cherchent à en obtenir par la ruse et la fraude, ne les perdent presque aussitôt les avoir obtenues.

Histoires

Dans les années Tching-té (de 1506 à 1522), Hiong pé-youen, fils de Hiong-tso, ancien juge de l'arrondissement de Ting-tcheou, était président du tribunal de la magistrature <sup>1</sup>. Il y avait un homme nommé Kieou, du p.362 même arrondissement, dont les inspecteurs devaient appuyer l'élection. Ayant appris que Pé-youen élevait à grands frais un tombeau en pierre à Hiong-tso, et se proposait de lui faire graver une épitaphe sur une table de pierre, il composa une inscription dans l'intention de l'offrir à Pé-youen. Il espérait que cet artifice serait pour lui un puissant moyen d'avancement ; mais, le soir du jour même où il

---

<sup>1</sup> Ce tribunal, appelé Li-pou, est celui qui nomme à toutes les fonctions civiles, pourvoit à toutes les places vacantes, et punit les magistrats qui ont commis quelque crime.

## **Le livre des récompenses et des peines**

entra dans la capitale, il mourut subitement avant d'avoir offert son inscription. Il arriva, par hasard, qu'un nommé Ché, qui était du même pays que lui, se trouvait à Pé-king en attendant son élection. Ayant appris cette circonstance, il acheta l'épitaphe à moitié prix, et alla la présenter à Pé-youen, qui fut transporté de joie et lui promit une charge élevée. Quelque temps après, Pé-youen fut obligé de quitter sa charge, et le second ministre fut chargé de présider aux élections. Ché obtint seulement l'emploi de greffier d'un tribunal dans la province de Yun-nan. Ainsi frustré dans ses espérances, il s'en retourna avec la tristesse et le découragement dans l'âme.

Ainsi Kieou avait employé la ruse et la fraude pour parvenir à une charge élevée ; mais le destin ne lui permit pas de l'obtenir. Ché avait eu aussi recours à la ruse et à la fraude dans une intention semblable ; mais, suivant la décision du destin, il ne put obtenir qu'un emploi obscur. A quoi bon employer la ruse et la fraude ? Il arrive, dans le monde, une foule d'affaires analogues à celles-ci. L'exemple que nous venons de citer ne s'adresse pas seulement à ceux qui demandent des charges et des magistratures.

## 平不罰賞

@

Décerner des récompenses et des peines dans une proportion injuste.

\*

### Commentaire

p.363 Nous avons vu plus haut *Chang-ki-feï-i* et *Hing-ki-wou-kou* <sup>1</sup> ; c'est récompenser ceux qu'on ne doit pas récompenser, et punir ceux qu'on ne doit pas punir. Dans ces deux cas, les récompenses et les peines sont déplacées. Le passage que nous expliquons ici, s'adresse à ceux qui décernent des récompenses ou des peines qui ne sont point proportionnées au mérite ou au crime. Par exemple, lorsque deux hommes doivent recevoir une récompense égale, donner beaucoup à l'un et peu à l'autre ; lorsqu'ils doivent être punis de la même manière, infliger une peine rigoureuse à l'un, et une peine légère à l'autre. Cette inégalité coupable vient toujours de ce qu'on se laisse aller à l'amour ou à la haine pour obéir à ses caprices ou flatter ses propres intérêts. Une telle conduite ne manque jamais de nous attirer les reproches ou la haine des hommes.

Voici ce que disait Cheou-song, surnommé Kong-ming, qui vivait sous la dynastie des Tch'in :

— Vous devez récompenser même vos ennemis, s'ils montrent une droiture irréprochable et cherchent le bien de leur siècle ; vous devez punir même vos parents, s'ils violent les lois et p.364 négligent leurs devoirs ; vous devez mettre en liberté ceux qui font l'entier aveu d'un crime grave et en témoignent un profond repentir ; vous devez condamner à mort ceux qui ont commis un léger crime et cherchent à le pallier par des excuses spécieuses.

---

<sup>1</sup> Voyez pages 184 et 186.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Voilà le moyen de dispenser, dans une juste proportion, les récompenses et les châtimens.

S'abandonner sans mesure aux aises et aux jouissances de la vie.

\*

Commentaire

p.365 L'expression *i-lo* (1-2) signifie s'abandonner au repos et aux plaisirs.

Les mots *kouo-tsié* (3-4) veulent dire passer la mesure, outre-mesure, avec excès.

Les hommes qui se livrent avec excès aux jouissances de la vie, diminuent la durée de leurs jours, et s'attirent toute sorte de malheurs. Tchao-tsé-chan disait :

— Vous n'arriverez jamais à un âge avancé si vous jouissez d'avance du bonheur réservé à la vieillesse ; vous n'arriverez jamais aux honneurs, si vous jouissez avant le temps prescrit du bonheur attaché à leur possession. Celui qui se trouve dans une heureuse situation, et qui n'est pas pénétré à chaque instant d'un sentiment de crainte, s'abandonne à ses passions, et viole les lois de l'État. Il lui est très facile de faire le mal, et très difficile de faire le bien.

Histoire

Il y avait deux étudiants qui étaient nés la même année, le même mois, le même jour, et à la même heure, et de plus ils avaient obtenu la même année le grade de docteur. Quelque temps après, l'un d'eux fut nommé intendant littéraire de Ngo-tcheou, et l'autre intendant p.366 littéraire de Hoang-tcheou. Mais bientôt l'intendant littéraire de Hoang-tcheou vint à mourir, et l'intendant littéraire de Ngo-tcheou présida à ses funérailles. Il fit cette prière devant le cercueil de son ami :



## **Le livre des récompenses et des peines**

— Vous étiez né la même année, le même mois, le même jour, et à la même heure que moi ; de plus, le même pays nous avait donné le jour. Entrés ensemble dans la vie, pourquoi n'en sommes-nous pas sortis ensemble ? Si ma prière peut parvenir jusqu'à vous, je vous en supplie, venez me parler en songe !

La nuit suivante, il eut en effet un songe, et vit l'intendant littéraire de Hoang-tcheou, qui lui dit :

— J'étais né dans une famille opulente ; j'ai joui de bonne heure des avantages que procurent le rang et la fortune : voilà pourquoi j'ai quitté la vie. Si vous me survivez, c'est que, né dans une condition pauvre et obscure, vous n'avez pas encore joui des avantages qui vous sont réservés.

Hoang-han-tchong, de Nan-lan, disait :

— On ne peut prédire à personne une longue vieillesse ou une mort prématurée. L'homme meurt aussitôt qu'il a consumé le lot de bonheur qui lui était assigné, parce que la somme de nos émoluments et de nos richesses est fixée d'avance par le destin. Gardons-nous donc avec soin du luxe des habits et des excès de la table. Par exemple, si un homme a mille tsien (cent onces d'argent), et qu'il les dépense en un jour, il n'aura pas un denier pour le lendemain ; s'il en dépense cent en un jour, il pourra vivre pendant dix jours ; s'il en dépense cinquante en un jour, il pourra vivre pendant vingt jours. »

On dit communément : « En ménageant son bonheur, on prolonge la durée de sa vie. » Cet axiome explique fidèlement notre pensée.

## 下其虐苛

@

Rechercher minutieusement les fautes de ses inférieurs,  
et les maltraiter.

\*

### Commentaire

p.367 Le mot *ho* (1) signifie rechercher à fond, rechercher minutieusement (B). Chercher une à une les fautes des hommes, et ne pouvoir pardonner même les plus légères.

Le mot *nio* (2) veut dire maltraiter, traiter durement. Par exemple, frapper quelqu'un avec cruauté, l'accabler d'injures, fermer son cœur à l'indulgence et au pardon.

Par les mots *khi-hia* (3-4), ses inférieurs, on entend les employés, le peuple, les servantes, les soldats, et en général tous les hommes placés dans un rang obscur, et destinés à servir les autres. On lit dans le livre de Youen-chi, intitulé *Chi-fan* (ou la Règle du siècle) :

« Les esclaves sont naturellement bornés ; quand ils font une chose, souvent ils se trompent ou s'écartent des instructions de leur maître. Ce n'est pas tout : les uns sont naturellement oublieux. Si vous leur donnez une commission, elle s'échappe promptement de leur mémoire ; les autres sont entêtés, et croient toujours avoir raison ; d'autres enfin sont naturellement opiniâtres. Ils sont toujours prêts à répondre avec insolence, et ne connaissent ni règle ni discipline.

Toutes les fois qu'un chef de maison donne ses ordres à un domestique, et qu'il ne les exécute pas comme il faut, il doit se dire en lui-même : « C'est un homme du commun, qui est naturellement borné ; c'est p.368 là l'unique cause de sa faute. » Le maître doit donc traiter ses domestiques avec bonté, et les instruire avec patience ; il s'épargnera,

## Le livre des récompenses et des peines

par ce moyen, toute espèce de colère et d'emportement. Quant aux servantes et aux concubines, elles sont encore plus bornées que les esclaves. Ajoutez à cela que beaucoup de femmes sont d'ordinaire opiniâtres et emportées, et qu'elles ignorent les règles de la raison et du devoir. Il faut donc être moins sévère envers elles qu'envers les hommes. Le chef de la maison doit constamment les traiter avec indulgence, les instruire de leurs devoirs, et ne jamais les frapper. Il ne faut pas souffrir non plus que vos enfants se permettent de lever la main sur elles : s'ils ont à s'en plaindre, qu'ils en préviennent le maître de la maison. Si vous désirez que vos servantes s'acquittent avec zèle de leur service, il faut veiller soigneusement à les préserver de la faim et du froid, et à ne point leur imposer de trop rudes travaux ; c'est alors que vous pourrez passer pour un homme bon et humain.

### Histoires

A l'âge de soixante-dix ans, Lo-chi, femme de Yang-tching-tchaï, se levait de grand matin pendant la rigueur de l'hiver. Elle allait elle-même à la cuisine, et faisait cuire une marmite de riz qu'elle distribuait à ses servantes, et ne leur ordonnait de se mettre à l'ouvrage qu'après qu'elles avaient mangé.

— Pourquoi vous donnez-vous tant de peine ? lui demanda un jour son fils Tong-chan.

— Mes servantes sont aussi les enfants des hommes, lui répondit-elle. Elles se lèvent de bonne heure, et sont exposées à la rigueur de la saison. Il est juste de leur réchauffer l'estomac afin qu'elles aient la force de s'acquitter de leur service.

En voyant quelle tendre pitié cette femme témoignait à ses inférieurs, il est aisé de penser que <sup>p.369</sup> ceux qui recherchent minutieusement les fautes de leurs inférieurs, et les maltraitent rudement, ne peuvent manquer d'être punis de leur crime.

\*

## **Le livre des récompenses et des peines**

Dans l'arrondissement de Hong-tcheou, un inspecteur de cavalerie, nommé Wang-kien-i, éprouva dans l'estomac des douleurs cruelles ; il sentait une espèce de poids qui montait et redescendait suivant le mouvement de sa respiration. Il mourut de cette maladie, et ressuscita quelque temps après.

— Autrefois, dit-il à sa femme, j'avais à mon service un petit esclave. Un jour, je le maltrais si rudement qu'il mourut presque aussitôt. Quand je fus arrivé dans l'autre monde, ce petit esclave se saisit de moi, et m'accusa devant le tribunal de l'enfer : il me fut impossible de me justifier. C'est lui qui est la cause du poids qui m'opprime. Je n'ai pas longtemps à vivre.

— Comment, lui répondit sa femme, ce petit esclave a-t-il eu une pareille audace ?

— Sur la terre, répartit Kien-i, il y a des nobles et des roturiers ; mais dans l'autre monde, tous les hommes sont égaux.

Il mourut en effet au bout de quelque temps.

Comment pourra-t-on dire maintenant que la condition abjecte des esclaves nous donne le droit de rechercher minutieusement leurs fautes, et de les maltraiter ?

## 他於嚇恐

@

Frapper les autres de crainte et de terreur.

\*

### Commentaire

p.370 Le mot *kong* (1) signifie causer de la crainte.

Le mot *hé* (2) signifie causer de l'effroi, de la terreur.

Toutes les fois qu'un homme se trouve en danger, ou qu'il est plongé dans la douleur, nous devons lui parler avec bonté, l'exhorter, le consoler, afin qu'il recouvre la paix du cœur, ou bien lutter contre ses ennemis pour tacher de le délivrer. C'est ainsi qu'on acquiert des mérites cachés. Si au contraire nous l'effrayons sans motif du geste et de la voix, pour augmenter la douleur qui l'accable, ou bien si nous le frappons de terreur, pour nous rendre redoutables à ses yeux et nous emparer de ce qu'il possède, il est probable qu'après avoir inutilement cherché un moyen de salut, il se laissera aller à un accès de désespoir, et commettra une imprudence fatale. Il se jettera dans l'eau, ou bien il se suspendra à une poutre, et périra avant l'époque manquée par le destin. Il est vrai qu'il s'est lui-même ôté la vie, mais c'est nous qui l'avons poussé à cette extrémité. Comment pourrions-nous rester impunis ? Les greffiers des tribunaux, les domestiques (des magistrats), qui effraient les hommes pour en obtenir de l'argent, les juges qui les effraient à l'aide des supplices, les hommes privés qui abusent de leur fortune et de leur autorité pour effrayer les autres, ne peuvent manquer d'éprouver les plus funestes malheurs.

### Histoires

p.371 Un fermier nommé Tchang-san devait un loyer à Li-chun-khing. Celui-ci ayant voulu le forcer à payer, il se pendit de désespoir.

## **Le livre des récompenses et des peines**

\*

Une jeune servante de Sun-li-ming ayant commis une faute avec un petit domestique, il voulut absolument en connaître tous les détails. Elle se jeta dans la rivière, et se noya.

C'est la crainte qui a réduit le fermier, et cette servante à se donner la mort. Thaï-chang (Lao-tseu) rapporte ces deux faits dans son livre sur les Causes des châtiments, afin qu'ils servent de leçon aux hommes.

## 人尤天怨

@

Murmurer contre le ciel, et inculper les autres hommes.

\*

### Commentaire

p.372 L'expression *jeou-jin* (3-4) signifie rejeter un crime sur un autre homme. Si un homme est noble ou roturier, s'il reste dans la détresse ou s'il parvient aux emplois, cela vient de la volonté du destin. Si vous êtes déçu dans vos espérances, c'est que vous êtes né avec une faible portion de bonheur. Vous devez vous contenter de votre sort, vous conformer au destin, pratiquer la vertu, et accumuler des bonnes œuvres. Par là vous pourrez encore ramener la fortune, et passer heureusement le reste de vos jours. Quelquefois un homme est destiné à obtenir de la gloire et des honneurs. Si par hasard il commet des fautes, il détruit les bénédictions du Ciel, et tombe dans une profonde détresse. Il faut donc rentrer en soi-même, s'examiner avec sévérité, se repentir de ses fautes et se tourner vers le bien : peut-être qu'alors on échappera au malheur.

Mais si, au lieu de cultiver la vertu et de s'examiner avec une attention sévère, on ne fait que murmurer contre le Ciel, et inculper les autres hommes, on aggravera ses crimes, et on appellera promptement le malheur sur sa tête.

### Histoires

Hou-gang s'était plusieurs fois présenté sans succès à l'examen de licence. Il se livrait aux excès du vin, et p.373 vomissait des injures contre le Ciel. Un jour qu'il était sorti pour se promener, il aperçut tout à coup une feuille de papier noir que le vent avait apportée à ses pieds. Il la ramassa, et y vit de l'écriture du Maître du ciel, tracée avec de

## Le livre des récompenses et des peines

l'encre jaune, en caractères tchouen <sup>1</sup>. Elle contenait de sévères reproches adressés à Hou-gang, qui connaissait l'écriture tchouen.

Quand il eut fini de lire, il s'écria :

— Ce langage est le comble de la folie.

A ces mots il déchira le papier, et le jeta par terre. Mais tout à coup des nuages s'élevèrent, le tonnerre gronda, et Hou-gang fut renversé avec son cheval. Il venait d'être frappé de la foudre.

\*

Un homme de King-men, nommé Yang-thaï-thong, avait l'habitude de boire, de jouer, et de se livrer à tous les excès de la débauche. Ayant dissipé sa fortune, il se trouva privé de toutes ressources, et tomba dans une affreuse misère. A chaque instant du jour, il accusait le Ciel d'injustice, et faisait éclater sa haine contre ses parents, parce qu'ils ne lui portaient plus aucun intérêt. Un jour il rencontra un jeune homme qui lui dit :

— Si vous désirez obtenir des richesses et des honneurs, suivez moi ; je vais vous mener dans un lieu où vous aurez tout à souhait.

Thaï-thong arriva dans une grande maison ; mais tout à coup son conducteur disparut. Il voulut sortir, et ne trouva plus aucune issue. Il entendit plusieurs hommes qui criaient à haute voix de saisir ce brigand. Ils le traînèrent, en l'accablant de coups, devant le tribunal. Thaï-thong se trouva alors dans la grande maison où il était entré au milieu de la nuit ; et n'ayant pu se justifier, il fut condamné à mort.

---

<sup>1</sup> Caractères antiques qu'on emploie encore dans les cachets.



雨罵風訶

@

Laisser échapper des malédictions et des injures  
contre le vent et la pluie.

\*

Commentaire

p.374 Le mot *ho* (1) signifie gronder, gourmander. Il y a des génies particuliers qui président aux vents, à la pluie, au tonnerre et aux éclairs, et qui les envoient aux hommes. Le Ssé-ki dit en parlant de Confucius :

« S'il entendait le vent, le tonnerre ou la pluie, il changeait de contenance. Si c'était au milieu de la nuit, il se levait, mettait ses habits et son bonnet, et restait assis dans une attitude respectueuse, parce qu'il craignait la colère du Ciel.

Aujourd'hui le peuple montre un déplorable aveuglement. S'il tombe beaucoup d'eau, il se plaint de l'abondance des pluies ; si le ciel est longtemps serein, il se plaint de la sécheresse ; si le vent souffle avec violence, il se plaint des tempêtes. Il ignore que les perturbations, qu'éprouvent les deux principes (In et Yang) viennent tantôt de ce qu'un magistrat supérieur s'est montré dur et inhumain, tantôt de ce que les habitants d'un pays se sont abandonnés au crime. Voilà ce qui dérange les époques du vent et de la pluie. Si donc nous osons laisser échapper des malédictions et des injures contre le vent et la pluie, nous ne faisons qu'aggraver notre désobéissance et nos crimes.

Histoire

p.375 Une femme qui demeurait en dehors de la porte méridionale de Ngo-tcheou, tenait un jour dans ses mains un bassin rempli de sable (aurifère), qu'elle allait laver à la rivière. Comme il avait plu pendant plusieurs jours, et que les chemins étaient bourbeux et glissants, elle

## **Le livre des récompenses et des peines**

laissa échapper des malédictions grossières contre la pluie. Quelques instants après elle fut frappée de la foudre. Le vent enleva le vase, et l'appliqua sur sa tête d'une manière si étroite, qu'il fut impossible de l'en détacher. Elle mourut au bout de quelques jours, après avoir montré dans sa personne un exemple frappant de la colère céleste. On voit par là qu'on ne doit jamais laisser échapper des malédictions et des injures contre le vent et la pluie.

訟爭合關

@

Faire naître entre les autres des querelles et des procès.

\*

Commentaire

p.376 Ce passage signifie : Susciter des contestations entre deux personnes, les porter à se disputer avec acharnement, ou à s'intenter un procès. Par là on cherche tantôt à s'enrichir, tantôt à satisfaire sa vengeance ou son égoïsme. On pousse les autres à consumer leur patrimoine, à ruiner leur fortune, et à commettre des crimes qui les conduisent aux supplices. Une telle conduite ne manque jamais d'être sévèrement punie par le Ciel.

Histoires

Le père de Wen-kouang-tsan n'avait pas passé un an, depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge le plus avancé, sans se trouver engagé dans quelque procès. Kouang-tsan consulta à ce sujet un bonze nommé Than-siang. Celui-ci lui répondit :

— Dans sa vie précédente, votre père faisait profession de rédiger des accusations, et il aimait à susciter parmi les autres des contestations et des procès. C'est maintenant son tour ; il reçoit son châtiment dans la vie présente.

Kouang-tsan ayant supplié le religieux de délivrer son père, il lui répondit :

— Que votre père s'attache les pieds et les mains avec des bandes de papier collé, en guise de fers, et qu'il se tienne prisonnier chez p.377 lui pendant trois jours ; qu'ensuite il fasse avec un vrai repentir la confession de ses fautes, et qu'il jure de pratiquer la vertu ; il pourra alors éprouver quelque soulagement.

## Le livre des récompenses et des peines

\*

Il y avait dans la garnison de Sou-tcheou un homme appelé Hoang-kien, dont le père avait coutume de susciter entre les autres des procès ruineux. Dans la suite, Hoang-kien ayant obtenu fort jeune le grade de docteur, les habitants de Sou-tcheou dirent tous en gémissant que la prudence du Ciel était en défaut. Quand l'empereur Thien-chun <sup>1</sup> fut remonté sur le trône, Kien, après plusieurs promotions, fut nommé membre de la cour de justice. Un jour qu'il entra dans l'appartement impérial, on le fouilla et l'on trouva sur lui une pétition destinée à empêcher quelqu'un d'obtenir de l'avancement. L'empereur donna sur-le-champ l'ordre de l'exterminer avec toute sa famille.

On voit par là que le ciel punit, même dans la personne de leurs enfants, ceux qui se plaisent à susciter entre les autres des contestations et des procès. Si donc il a exterminé pour ce motif une famille riche et comblée d'honneurs, à quoi bon se donner tant de peines pour semer la dissension parmi les autres ? Mais ceux qui voient les autres disputer ou plaider ensemble, et qui font tous leurs efforts pour terminer leurs différends, sont sûrs d'être récompensés de leur conduite.

\*

Tsouï-weï passant un jour devant le temple appelé Kai-youen-ssé, vit une vieille mendiante qui boitait <sup>p.378</sup> renverser par mégarde une cruche de vin. Le marchand l'accablait de coups de bâton. Tsouï-weï tâcha d'apaiser sa colère, et lui dit :

— Combien valait cette cruche de vin ?

— Une once d'argent, lui répondit le cabaretier.

A ces mots, Weï ôta son habit pour lui tenir compte de cette somme. La vieille mendiante s'en alla sans le remercier. Quelque temps après, il rencontra la vieille femme au milieu d'un chemin.

---

<sup>1</sup> Cet empereur a régné de 1457 à 1465.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Grâces à vous, Monsieur, lui dit-elle, j'ai échappé au plus grand danger ; mais je n'ai pas oublié ce bienfait. Je possède un secret infailible pour guérir les goitres. Voici un peu d'armoise du mont Youé-tsing ; je vous la donne. Lorsque vous rencontrerez une personne affligée d'un goitre, vous n'aurez pas plus tôt brûlé quelques brins de cette armoise sur cette tumeur, qu'elle sera guérie sur-le-champ.

Quelque temps après, Tsouï-weï rencontra un bonze affligé d'un goitre énorme. Il suivit la recette de la vieille femme, et le guérit aussitôt. Cette cure merveilleuse lui fit une telle réputation, qu'on venait de tous côtés pour invoquer les secours de son art. Il devint riche en peu de temps. Un auteur rapporte que cette vieille femme était la déesse Pao-kou. On voit par cet exemple qu'on doit faire tous ses efforts pour réconcilier les personnes qui se disputent ou qui plaident les unes contre les autres.

Entrer follement dans la société des méchants.

\*

Commentaire

p.379 Le mot *wang* (1) s'applique aux personnes qui agissent suivant leurs caprices, et sans se laisser guider par la justice et la raison.

Le mot *tcho* (a) veut dire suivre quelqu'un (*Ken-soui*, Dict. de Basile, n° 10.663). *Wang-tcho*, suivre inconsidérément, étourdimement ; c'est suivre quelqu'un, s'associer avec lui sans examiner s'il est vertueux ou vicieux (B.)

L'expression *p'ong-tang* signifie des gens qui se coalisent dans un but coupable, qui s'associent pour s'aider à faire le mal.

Tout homme qui veut former des relations d'amitié, ne doit se lier avec d'autres hommes qu'après les avoir bien choisis. S'il n'examine pas d'avance la nature de leur caractère et de leurs actions, et qu'il entre étourdimement dans leur société, tantôt il appuiera leurs discours, tantôt il les aidera dans leurs complots ; et quand leurs projets coupables auront échoué, il sera infailliblement enveloppé dans le même châtiment.

Les lettrés et les Ta-fou <sup>1</sup> qui se lient avec des magistrats supérieurs ou avec leurs collègues, les fils de p.380 fonctionnaires publics, enfin les simples particuliers qui veulent former des relations d'amitié, doivent éviter avec le plus grand soin d'entrer légèrement dans la société des autres. Or, le sage se tient à l'écart et agit seul, et comme la vertu ne manque jamais d'avoir des voisins (c'est-à-dire d'attirer les hommes vers elle), il n'est pas nécessaire de suivre les autres et de marcher sur leurs traces. En général, ceux qui se mettent à la suite des autres et

---

<sup>1</sup> Ceux qui présentent à l'empereur les personnes dignes d'obtenir des emplois.

## **Le livre des récompenses et des peines**

lient amitié avec eux, sont des gens qui recherchent le pouvoir et la fortune, qui empruntent l'appui d'une multitude pour opprimer un petit nombre, ou qui aident les méchants à maltraiter les hommes vertueux ; ils ne manquent jamais de s'attirer les plus grands malheurs.

語妾妻用

@

Écouter les paroles de sa femme ou de sa concubine.

\*

Commentaire

p.381 Le mot *yong* (1), se servir, signifie ici croire, suivre, obéir.

La femme, *ts'i* (2), est l'auxiliaire de l'homme dans l'intérieur de sa maison. Lorsqu'on a fondé une maison, établi un commerce, il se présente souvent des affaires qui ont besoin d'être soumises au jugement de plusieurs personnes. Si quelqu'un émet une opinion juste et sensée, il convient de la suivre sans délai. Mais parmi les femmes, il s'en trouve peu qui se distinguent par leur prudence et leur sagesse, et il y en a beaucoup au contraire qui ont des inclinations vicieuses, des vues communes et une intelligence bornée. Si le mari est peu éclairé, tantôt il craint la violence et l'emportement de sa femme, et n'ose la contredire ; tantôt il l'aime jusqu'à la folie, et dès qu'elle dit un mot, il est toujours empressé de lui obéir. Les paroles qu'elle prononce sur l'oreiller s'embellissent de jour en jour à ses yeux. Souvent la mésintelligence de deux belles-sœurs amène la discorde entre deux frères ; souvent une petite colère, un léger soupçon, font naître des haines implacables entre les parents et les voisins. Quelquefois une prédilection particulière pour un enfant, ou une sévérité trop grande envers une domestique, porteront une épouse à violer les rites et à manquer à ses p.382 devoirs. Mais dès qu'on remonte à la source, on reconnaît que tout cela est arrivé par la faute du mari.

Quant à la seconde femme, elle est bien au-dessous de la femme légitime, à qui elle doit obéir en toutes choses. Mais si le mari, épris de sa beauté, concentre toute son affection sur elle, et obéit à ses moindres caprices, il relâchera de jour en jour les liens qui l'attachent à



## Le livre des récompenses et des peines

son épouse légitime, sa maison retentira de querelles bruyantes, et il perdra bientôt le bonheur domestique.

### Histoires

Tching-lien et Kieou-chi demeuraient ensemble. L'empereur Hong-wou appela Lien auprès de lui et lui demanda comment il gouvernait sa maison. Tching-lien lui répondit :

— Voilà tout mon secret : Je n'écoute pas les paroles des femmes.

L'empereur le combla d'éloges. On voit par là qu'il faut se garder d'écouter les paroles de sa femme légitime ou de sa seconde femme.

\*

Wang-king servait sa belle-mère, mais il remplissait mal les devoirs de la piété filiale, et la laissait manquer des choses nécessaires à la vie. King avait deux fils, qui tombèrent ensemble malades, et moururent subitement. Il perdit lui-même un œil, et c'est alors qu'il commença à se repentir de ses fautes passées. Tous les jours il se disait à lui-même : « Voilà où m'ont conduit les conseils de ma femme Chouï-kieou. » Quelque temps après, King mourut, et fut bientôt suivi de sa femme Chouï-kieou, qui venait d'être frappée de la lèpre.

\*

p.383 Un homme de Tsing-tien, nommé Ni-niu, se laissait égarer par les paroles de sa femme, qui lui dit un jour que sa mère n'était, dans l'origine, qu'une servante ; aussi ne voulait-il pas la reconnaître. Tout le long de l'année, il lui ordonnait de rester à la cuisine pour préparer ses repas, et la traitait à peu près comme une vieille servante. Quand il avait fini de manger avec sa femme, il donnait ses restes à sa mère. Un jour qu'on venait de moissonner du nouveau riz, il ordonna à sa mère d'en faire cuire, et de faire bouillir une poule. Avant que le riz ne fût cuit, il s'éleva un vent impétueux, suivi d'une pluie d'orage. Une pierre énorme se détacha du haut d'une montagne, et vint tomber dans la

## **Le livre des récompenses et des peines**

chambre à coucher de Ni-niu. Elle écrasa le mari, la femme et un enfant ; après quoi, elle fit de nouveau une brèche dans le mur, et disparut. Tching-tchong-tcheou applaudit à cet événement, et composa un livre intitulé *Tchou-ni-yen-ki*, c'est-à-dire histoire du rocher qui a châtié le fils dépourvu de piété filiale.

On voit par là que ceux qui écoutent les paroles de leur femme, et se mettent en révolte contre leurs père et mère, commettent le plus grand des crimes.

## 訓母父違

@

Désobéir aux instructions de son père et de sa mère.

\*

### Commentaire

p.384 Le mot *weï* (1) signifie résister, ne pas obéir.

Par le mot *hiun* (4), on entend non seulement les instructions de nos père et mère, mais encore toutes leurs paroles, tous leurs ordres. C'est le Ciel qui a institué l'union du père et de la mère qui nous ont donné le jour, et qui nous ont élevés. Toutes leurs pensées se rapportent à notre bien-être et à notre conservation, et leurs instructions répétées n'ont pour but que de faire de nous des hommes accomplis. Si quelquefois ils nous punissent sévèrement, c'est par amour et par sollicitude pour nous. Il ne suffit pas de leur obéir en toutes choses, nous devons encore craindre qu'ils ne puissent fournir une longue carrière. Si par hasard notre père nous commande une chose contraire à la raison, nous devons employer des détours adroits pour lui faire des représentations, lui obéir par respect, et nous acquitter sans murmure du travail qu'il nous impose. Par là, nous ramènerons nos parents à de meilleures dispositions. Mais si nous n'agissons que suivant nos caprices, si nous ne les écoutons pas lorsqu'ils nous parlent, si nous leur obéissons avec un air d'hésitation, ou si nous leur obéissons en apparence et que nous leur résistions en secret, le Ciel ni la terre ne pourront souffrir cette conduite criminelle qui exclut toute piété filiale.

### Histoire

p.385 Lorsque Feï-hong de Ngo-hou était membre de l'académie des Han-lin, il jouait souvent aux échecs avec un de ses collègues de Kouan-tchong, et se plaisait à lui disputer l'avantage. Un jour, il le frappa sur la joue en badinant. Son ami se fâcha, Feï se repentit de sa

## **Le livre des récompenses et des peines**

faute, et allait tous les jours lui en demander pardon ; mais à la fin, il cessa de l'aller voir. Son père en ayant été informé, entra dans une violente colère. Il lui remit entre les mains une latte de bambou enveloppée, et l'envoya à la capitale avec une lettre, lui ordonnant d'aller s'accuser lui-même à son ami. Feï entra dans la chambre où il était, avec la latte de bambou et la lettre de son père. Il s'accusa trois fois, et demanda son châtiment. Son ami courut à lui, et pleura amèrement en serrant sa tête entre ses mains. Feï fut rempli d'étonnement, et lui en demanda la cause.

— Vous avez encore, lui dit-il, un père qui vous reprend et vous corrige. Je cherche une personne qui me rende le même service, et je ne la puis trouver.

A ces mots, il donna de nouveau les marques de la plus vive douleur. Dès ce moment, ils continuèrent à s'aimer comme par le passé.

On peut dire que Feï-hong ne désobéissait pas à son père ; mais les courtes paroles de son ami pénétrèrent l'âme de crainte et de respect.

## 故忘新得

@

Laisser les choses anciennes des qu'on en a de nouvelles.

\*

### Commentaire

p.386 Le mot *kou* (4) s'applique ici aux personnes et aux choses anciennes.

Le mot *sin* (2) désigne ce que nous venons d'acquérir nouvellement. Celui qui oublie les choses anciennes dès qu'il en a de nouvelles, montre qu'il n'a ni attachement sincère pour rien, ni le sentiment de la justice. N'est-ce pas là une faute des plus graves ? C'est pourquoi le sage n'abandonne pas ce qui est ancien. Non seulement il ne faut pas oublier une épouse pauvre, ni un ami obscur, mais il ne faut pas même abandonner un objet usé dont on s'est servi autrefois, ni un animal qu'on a nourri pendant longtemps. On dit communément :

— Il vaut mieux conserver ses anciens amis que d'en faire de nouveaux ; il vaut mieux payer d'anciennes dettes que d'accorder de nouveaux bienfaits.

Cet axiome est d'une grande sagesse.

### Histoire

Sous le règne de Thien-chun (de 1547 à 1565), il y avait un commandant nommé Ma-liang, à qui l'empereur portait une grande affection. Sa femme étant morte, l'empereur lui adressait chaque jour des paroles de consolation. Au bout de quelque temps, il cessa de paraître p.387 à la cour. L'empereur en témoigna sa surprise. Les personnes qui l'entouraient lui ayant dit que Ma-liang venait de prendre une nouvelle femme, il entra en colère, et s'écria :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Puisque cet homme digne de mépris, a montré si peu d'attachement pour sa première femme, comment pourrait-il me servir fidèlement ?

Il lui fit donner la bastonnade, et l'éloigna pour toujours.

On voit maintenant beaucoup d'hommes qui, dès qu'ils ont une nouvelle femme ou une nouvelle concubine, oublient tout à coup celle qu'ils ont perdue. Cet exemple devrait dissiper leur funeste aveuglement.

## 非心是口

@

Parler autrement qu'on ne pense.

\*

### Commentaire

p.388 Tous ceux dont la bouche est d'accord avec leur cœur sont des hommes droits et sincères. Quand la bouche d'un homme n'est pas d'accord avec son cœur, il y a encore du remède. Mais il y a des hommes qui louent de bouche les empereurs Yao et Chun, et qui, dans leur cœur, les mettent au même rang que les tyrans Kié et Tcheou. Ils emploient des stratagèmes cachés qui échappent à la prévoyance des autres, et s'en servent pour tromper les hommes simples, et causer la perte de leurs amis ou de leurs collègues. Ils sont capables de tous les crimes, et s'il fallait même arracher à quelqu'un la langue et les entrailles, ils n'hésiteraient pas un seul instant.

### Histoires

Un homme qui était président du tribunal de la magistrature, connaissait à fond les qualités bonnes ou mauvaises de tous les fonctionnaires ; cependant en public il faisait constamment l'éloge de chacun d'eux. Mais quand il s'agissait de les recommander pour qu'ils obtinssent de l'avancement, il changeait complètement de langage, et sur sa liste de présentation, on ne voyait jamais un seul de ceux qu'il avait loués auparavant. Un lettré p.389 qui approchait l'empereur, fut indigné de cette contradiction révoltante. Il présenta un rapport où il montrait par des faits nombreux, qu'il ne cherchait qu'à se donner de l'influence et à obtenir de riches présents. L'empereur le dépouilla de sa fortune, et le condamna à être destitué.

\*

## **Le livre des récompenses et des peines**

Iu-tao-li étant malade depuis longtemps, offrit un sacrifice et pria le Ciel de lui conserver la vie. Le dieu Tchîn-kiun (Lao-tseu) rendit la décision suivante :

« Depuis que Iu-tao-li est au monde, ses paroles sont toujours en contradiction avec ses pensées, et depuis son enfance jusqu'à l'âge mûr, il n'a pas fait une seule bonne action. Son crime est avéré ; il mourra au premier jour. C'est en vain qu'il flatte les dieux pour obtenir sa délivrance.

Iu-tao-li mourut en effet au bout de quelques jours.

Ces deux exemples nous montrent comment le Ciel punit ceux dont la bouche est en contradiction avec leur cœur.



## 上其罔欺財於冒貪

@

Demander des richesses avec une aveugle cupidité, et avoir recours à la fraude pour tromper ses supérieurs.

\*

### Commentaire

p.390 Le mot *t'an* (1) signifie ici demander, exiger, sans être jamais satisfait ni rassasié.

Le mot *mao* (2) veut dire être aveugle et déhonté.

L'expression *khi-wang* (5-6) signifie employer la ruse et la fraude pour tromper.

Les mots *khi-chang* (7-8) désignent en général toutes les personnes placées dans un rang supérieur. L'homme qui ne songe qu'à demander des richesses sans éprouver un sentiment de honte, et qui va jusqu'à tromper ses supérieurs, montre qu'il est entièrement dépourvu de probité et de droiture. Par exemple, un magistrat impose à son profit de nouvelles taxes pour dépouiller le peuple et tromper l'empereur ; le secrétaire d'un bureau d'impôts falsifie ses livres de compte pour dilapider l'argent et les grains, et tromper le magistrat de qui il dépend ; un domestique cache des choses précieuses pour tromper le maître de la maison. Quand même les personnes que nous venons de citer acquerraient un moment de grandes richesses, elles n'en jouiraient pas longtemps impunément.

### Histoire

Tsao-han ayant été chargé de châtier les rebelles du p.391 Midi, il acquit une quantité d'or et de choses précieuses qui se montaient à dix mille onces d'argent. Aussitôt il présenta à l'empereur une requête où il disait :

## **Le livre des récompenses et des peines**

« Votre serviteur a l'intention de bâtir un temple de Fo dans l'arrondissement de Ing-tcheou. J'ai vu sur la montagne Liu-chan, un temple appelé Tong-lin-ssé qui renferme cinq cents figurines de disciples de Fo. Je désire les rapporter avec moi.

L'empereur lui accorda sa demande. Il prit un bâtiment de l'État, et y chargea les caisses qui contenaient les richesses qu'il avait ramassées, ayant soin de placer à la partie supérieure des figurines de disciples de Fo. Les bateliers s'imaginèrent qu'il ne transportait autre chose que ces figurines. Quelque temps après, il fut nommé général, avec le titre de Weï-youen-tsiang-kiun ; il pillait de vive force les peuples qu'il devait protéger. Mais sa conduite criminelle fut dénoncée par Sun-souï-wang. L'empereur le dépouilla de tous ses biens, et l'envoya mourir en exil à Teng-tcheou. Ses fils et ses petits-fils furent réduits à errer dans tout l'empire en demandant l'aumône.

On voit par cet exemple que ceux qui demandent des richesses avec une aveugle cupidité, et qui trompent leurs supérieurs, sont toujours punis sévèrement de leur crime.

## 人平毀謗語惡作造

@

Inventer des propos calomnieux pour perdre les hommes de bien.

\*

### Commentaire

p.392 Les quatre premiers mots signifient inventer des faits controuvés, et répandre des paroles envenimées.

Les mots *ts'an-hoeï* (5-6) signifient calomnier quelqu'un.

L'expression *p'ing-jin* (7-8) signifie un homme innocent, irréprochable. Lorsqu'on calomnie quelqu'un de manière à le mettre dans l'impossibilité de se justifier complètement, et d'obtenir la réparation du tort qu'on lui a fait, on attire sur soi la colère des hommes et des démons.

### Histoire

Autrefois Li-cho-khing était chargé d'examiner le mérite des personnes qui sollicitaient des emplois, et il montrait toujours la plus scrupuleuse attention et le plus noble désintéressement. Un de ses collègues, nommé Sun-yong, était un homme sans mérite, qui flattait basement ceux qu'il cherchait à perdre en secret. Craignant que Li-cho-khing ne révélât ses vices, il inventa pour le perdre la plus odieuse calomnie. Il dit en public qu'il entretenait des relations criminelles avec sa sœur, et qu'il les avait surpris tous deux en flagrant délit. Cho-khing n'ayant pu p.393 se justifier complètement, se coupa la gorge, et sa sœur se pendit de désespoir. Quelques jours après, la foudre écrasa Sun-yong sur le seuil de la porte de Cho-khing. On lisait sur sa poitrine les huit mots suivants en caractères rouges : *Hou-khi-tchi-touan, wou-kao-chen-jin*, « Pour cacher mes propres fautes, j'ai calomnié un homme de bien. » L'innocence de Cho-khing fut bientôt reconnue. Cet

## **Le livre des récompenses et des peines**

exemple devrait effrayer ceux qui forgent des propos calomnieux pour perdre les autres.

## 直稱人毀

@

Diffamer les autres, et se dire un homme droit et sincère.

\*

### Commentaire

p.394 L'expression *hoei-jin* (1-2) veut dire mettre en avant quelque action honteuse pour perdre la réputation des autres.

Les mots *tch'ing-tchi* (3-4) signifient s'appeler soi-même un homme droit et sincère.

Un homme droit porte un cœur honnête et sincère. Il parle quand il le faut, et engage les autres hommes à se corriger de leurs fautes. Quant à ceux qui calomnient les autres pour flétrir leur réputation et satisfaire leur propre colère, ils montrent pour les hommes un mépris qui tient de la cruauté. S'ils osent encore se dire des hommes droits pour en imposer aux autres, on peut affirmer avec vérité qu'ils trompent leur cœur et qu'ils s'aveuglent eux-mêmes. Leur conduite mérite d'exciter l'indignation publique.

### Histoires

Tcho-k'i-sing était d'un caractère méprisant. Qu'un homme fût pauvre ou riche, spirituel ou borné, il n'échappait jamais à ses critiques et à ses calomnies. Si un homme ne donnait pas prise à sa censure, il avait l'adresse de lui trouver des défauts ou des vices pour le calomnier. Sur la fin de sa vie il lui vint un abcès à la langue. p.395 Lorsqu'on l'ouvrait, il ne se trouvait soulagé qu'après avoir perdu plusieurs tasses de sang. Chaque année, on était obligé de lui faire cinq ou six fois cette opération qui lui causait des douleurs inouïes. A la fin, tout son sang se tarit, et il mourut quelques instants après.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

Un moniteur impérial, nommé Tching-ming-tao, disait un jour à l'empereur :

— Si Votre Majesté m'ordonne de corriger les fautes des autres et de recueillir les objets perdus, j'y consens ; mais s'il faut que je recherche leurs qualités ou les défauts des autres pour acquérir la réputation d'homme droit et sincère, cette tâche est au dessus de mes forces.

\*

Yen-soui-yeou disait :

— Il y a des gens qui, voyant un homme pratiquer la vertu, l'appelleront un pédant, un hypocrite, ou bien ils diront qu'il est trop indulgent pour les autres, et que par sa condescendance il les entretient dans le vice. Il y a encore une autre espèce de gens qui mesurent les hommes d'après eux-mêmes. S'ils ne les calomnient pas en disant qu'ils *achètent de la réputation* et qu'ils *pêchent des louanges*, ils diront qu'ils n'aspirent qu'à obtenir du bonheur et des récompenses, et qu'ils cherchent le bien public par intérêt personnel ; enfin il n'y a pas de calomnies qu'ils ne déversent sur les autres. Alors ils contentent la malignité de leur cœur, sous prétexte de paraître francs et sincères. Mais ils ne peuvent échapper aux châtiments des démons et des esprits. Tout ce que nous venons de dire devrait ouvrir les yeux de ceux qui sont sujets à ce grave défaut.

Blasphémer les esprits, et se dire un homme vertueux.

\*

Commentaire

p.396 Confucius disait : « Que la vertu des esprits est grande ! » Il disait encore : « Respectez les esprits, et tenez-vous loin d'eux. » On voit par là que la doctrine des esprits a été reconnue dans tous les temps. On ne doit pas flatter les esprits ni les mépriser ; à plus forte raison n'est-il pas permis de les blasphémer. Celui qui blasphème les esprits montre qu'il est en révolte contre eux depuis longtemps. S'il ose encore se dire vertueux, on peut affirmer avec vérité qu'il trompe effrontément le Ciel. Comment pourrait-il rester impuni ?

Histoires

Youen-tchen, qui vivait sous la dynastie des Tsin, fit un Mémoire intitulé *Wou-koueï-lun*, sur la non-existence des démons, et il était fort content de son travail. Un jour un étranger demanda à lui rendre visite, et discuta en sa présence sur l'origine des vents. Tchen ne put réfuter ses raisonnements. Quelques instants après, il amena la conversation sur les démons et les esprits. Tchen, qui tenait aux opinions qu'il avait émises dans son Mémoire, soutint opiniâtrement qu'ils n'existaient pas. Mais l'étranger lui dit d'une voix terrible :

— Les sages et les saints hommes de l'antiquité ont tous cru à l'existence des p.397 démons et des esprits ; vous êtes le seul qui osiez la nier. Eh bien ! je suis un démon.

A ces mots il se changea en un chien furieux, tout prêt à s'élancer sur lui. Tchen fut glacé de terreur, et mourut sur-le-champ.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Si donc il n'est pas permis de raisonner sur l'existence des démons, à plus forte raison ne doit-on pas blasphémer les esprits. Mais si un homme blasphème les esprits et ose encore se dire vertueux, il est bien certain qu'ils ne le souffriront pas longtemps sur la terre.

\*

Un certain Iu, de Tchín-kiang, qui demeurait à la porte appelée Ting-po-men, avait un fils en bas âge qui mourut de la petite vérole. Il entra dans une violente colère, et écrivit une accusation contre le dieu qui préside à cette maladie, dans l'intention de la porter au temple du dieu de la ville. Mais sa femme lui arracha l'accusation des mains, et la brûla au feu du foyer. La nuit suivante, Iu vit en songe le dieu protecteur de la ville, qui lui adressa les plus sévères reproches.

— Le dieu du foyer de votre maison, lui dit-il, m'a rapporté que vous avez écrit une accusation contre le dieu de la petite vérole. Mais comme vous êtes un homme d'un esprit borné, je vous châtierai avec indulgence. Je vous livrerai à un juge qui vous fera donner cinquante coups de bambou.

Le lendemain, Pan-cho-thing, gouverneur de Tan-tou-hien, vint à sortir par la porte appelée Ting-po-men. Iu ayant suspendu devant sa maison un objet qui avait crevé le parasol du gouverneur, on le prit sur-le-champ, et on lui appliqua au milieu de la rue cinquante coups de bambou. Iu tomba malade, et fut plus d'un mois à se rétablir.

On voit par ces exemples qu'il ne faut pas offenser les dieux.



逆效順案

@

Renoncer aux devoirs que prescrit la raison, et s'étudier à faire  
tout ce qui la blesse <sup>1</sup>.

\*

Commentaire

p.398 Le mot *khi* (1) veut dire laisser de côté, abandonner.

Le mot *chun* (2) exprime ici les choses qui sont conformes à la raison.

Le mot *hiao* (3) signifie apprendre à faire.

Le mot *ni* (4) exprime ici les choses qui ne sont pas conformes à la raison.

Ce passage veut dire : Ne pas se conduire en homme de bien et s'étudier à imiter les méchants. On lit dans l'ouvrage intitulé *Tso-tch'ouen* : « La justice du prince, p.399 la droiture du ministre, l'affection du père pour ses enfants, la piété filiale, l'amitié du frère aîné pour ses frères cadets, le respect des frères cadets pour leurs aînés, voilà ce qu'on appelle *lou-chun*, c'est-à-dire les six choses conformes à la raison. Lorsqu'on voit les jeunes insulter leurs aînés, les petits usurper les droits des grands, les roturiers faire obstacle aux nobles, les parents éloignés se mettre à la place des proches parents, les nouveaux amis supplanter

---

<sup>1</sup> Les quatre mots du texte signifient littéralement : Abandonner l'action d'*obéir*, et imiter l'action de *se révolter*. Mais on se tromperait gravement, si l'on croyait que les mots *chun* (2) et *ni* (4) veulent dire ici *obéir* à ses supérieurs, ou *se révolter* contre eux. On voit, par le commentaire et par la citation du *Tso-tch'ouen*, qu'ici le mot *chun* (que le dictionnaire *P'in-tseu-ts'ien* explique avec justesse par *suivre* la raison et ne pas *suivre* ses passions) embrasse l'accomplissement de tous les devoirs de la société. Le mot *ni* (4) exprime ici le contraire du mot *chun* (2), c'est-à-dire *pou chun* (non sequi), *ne pas suivre* la raison, et *suivre* ses passions. Les trois dictionnaires *P'in-tseu-ts'ien*, *Khang-hi*, et *Tching-tseu-thong* s'accordent sur ce point avec le commentaire, que nous avons été obligé de faire entrer dans le texte, parce que la langue française n'offre point deux substantifs qui puissent rendre les mots *chun* et *ni* d'une manière littérale et fidèle.

## Le livre des récompenses et des peines

les anciens, les hommes vicieux violer la justice, tout cela s'appelle *lou-ni*, c'est-à-dire les six choses contraires à la raison. On doit s'étudier à faire les choses conformes à la raison, et abandonner sur-le-champ celles qui lui sont contraires. Les personnes qui s'écartent de cette règle de conduite, appellent promptement le malheur sur leur tête.

### Histoire

Sous la dynastie des Thang, le prince 'An-lo-chan s'étant révolté, ordonna à Hou-tchao d'embrasser son parti, et de conduire un corps de troupes à Yong-khieou. Tchao était un ancien ami de Tchang-sun. Quand la ville fut prise, il continua à lui parler familièrement comme par le passé.

— La cause de l'empereur est perdue, lui dit-il un jour. Pourquoi avez-vous défendu la ville avec tant d'opiniâtreté ?

— Mon ami, lui répondit Sun, vous promettiez toujours d'être fidèle à la droiture et à l'équité. Dites-moi un peu ce qu'est devenue aujourd'hui votre droiture et votre équité ?

Tchao se retira couvert de confusion. Bientôt après il subit le châtement qu'il avait mérité.

On voit par là que ceux qui s'étudient à faire ce qui blesse la raison, appellent promptement le malheur sur leur tête. Cet exemple est bien propre à ouvrir les yeux de ceux qui ont abandonné leurs devoirs.

## 疎向親背

@

Tourner le dos à ses proches parents,  
et rechercher ses parents éloignés.

\*

### Commentaire

p.400 Nous avons vu précédemment « Ne pas savoir distinguer les personnes qu'il faut rechercher ou fuir. » Ce passage se rapportait aux hommes vicieux et aux hommes vertueux. Celui qui nous occupe en ce moment, s'applique aux proches parents et aux parents éloignés. Confucius disait : « Aimer les autres hommes au lieu de ses proches parents, c'est se révolter contre la vertu ; respecter les autres hommes au lieu de ses proches parents, c'est se révolter contre les rites. » Il y a des hommes qui tournent le dos à leurs proches parents, et qui recherchent leurs parents éloignés ; tantôt c'est par intérêt ou par rancune, tantôt c'est l'effet de la partialité ou de la froideur. On voit qu'ils se révoltent encore bien davantage contre la vertu et les rites.

### Histoire

Autrefois Yang-fou avait pris en affection un lettré célèbre nommé Wou-tsi, de la province de Ssé-tch'ouen. Un jour, comme il allait lui rendre visite, il rencontra en chemin un vieux religieux qui lui dit :

- Il vaudrait mieux aller rendre visite à Fo qu'à Wou-tsi.
- Où est Fo ? lui demanda Yang-fou.
- Vous n'avez qu'à vous en p.401 retourner, lui dit le vieux religieux ; vous verrez une personne enveloppée dans une couverture, et négligemment chaussée <sup>1</sup> ; c'est Fo.

---

<sup>1</sup> Il y a dans le texte *tao-si (inversis calceis)*, expression qui signifie qu'on s'est trompé de pied en se chaussant.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Yang-fou s'en revint aussitôt. Il arriva à sa maison au milieu de la nuit, et frappa à la porte. Sa mère, en l'entendant, fut ravie de le voir revenir. Elle se lève à la hâte, s'enveloppe dans une couverture, met ses souliers au hasard, et court lui ouvrir. Dès que Yang-fou l'eut aperçue, il fut frappé comme d'un trait de lumière, et comprit l'avis que lui avait donné le religieux. Dès ce moment il fit tous ses efforts pour nourrir son père et sa mère.

Il y a bien des manières de tourner le dos à ses proches parents et de rechercher des parents éloignés. Les uns négligent de pourvoir à la subsistance de leur père et de leur mère, et ils offrent des mets à Fo et nourrissent des religieux ; les autres ne vivent point d'accord avec leurs frères, et montrent une amitié aveugle pour les parents de leur femme ; d'autres jettent l'or comme de la terre, le donnent avec profusion à leurs amis, et laissent languir leurs proches parents de froid et de misère, sans songer à en secourir un seul. Il y en a enfin qui osent adopter des ancêtres étrangers à leur famille, qui recherchent les hommes puissants et comblés d'honneurs, et leur témoignent le plus vif attachement, tandis qu'ils n'ont que de la froideur et de l'indifférence pour leurs proches parents. Tous ces hommes-là se révoltent contre la vertu et les rites.

## 懷鄙證以地天指

@

Montrer le ciel et la terre, et les prendre à témoin de ses relations criminelles.

\*

### Commentaire

p.402 Le mot *tching* (5) veut dire prendre quelqu'un à témoin de.

L'expression *pi-hoai* (6-7) signifie ici des intrigues d'amour <sup>1</sup>.

Rien au monde n'est aussi digne de nos respects que le Ciel et la Terre. L'homme veille sur lui-même et les adore avec une crainte religieuse, et encore redoute-t-il de n'être pas exempt de crimes. Le Ciel et la Terre voient tous les mouvements de notre cœur et de notre pensée. Si donc nous osons les montrer du doigt et les prendre à témoin pour justifier nos coupables intrigues, nous commettons envers eux une grave offense dont nulles prières ne pourront jamais nous obtenir le pardon.

### Histoire

Sous la dynastie des Song, Yang-tchang fréquentait souvent la maison d'une veuve, et mettait le plus grand mystère dans toutes ses démarches. Si, par hasard, p.403 quelques personnes témoignaient des soupçons, la jeune veuve, qui était d'un caractère emporté, entraînait dans une violente colère, et chaque jour elle prenait à témoin le Ciel et la Terre pour justifier sa conduite. Mais, au bout d'un an, elle mourut subitement.

Cet exemple devrait servir de leçon aux hommes du siècle.

---

<sup>1</sup> *Sse-ts'ing*. Dictionn. Ms. du Fo-kien : *Amores desordenados del sexo*. Gonçalves, Dictionn chin.-portug. : *Nâmores*.

## 事猥鑑而明神引

@

Appeler les regards pénétrants des dieux sur sa conduite dépravée.

\*

### Commentaire

p.404 Le mot *in* (1) signifie diriger, amener.

Le mot *hien* (5) veut dire voir clairement, voir avec des yeux pénétrants.

Les mots *weï-ssé* (6-7), choses viles, signifient ici des liaisons criminelles, des actions dépravées, dignes du dernier mépris. Les dieux sont la droiture même, et ne font acception de personne. Comment pourraient-ils souffrir que les hommes leur adressassent des demandes qui blessent les mœurs, et leur accorder une assistance dont ils sont indignes ? S'ils osent appeler les regards pénétrants des dieux sur des actions impures qu'ils craindraient de faire connaître à un magistrat et même à un ami, cette offense odieuse et les péchés qu'ils commettent reçoivent aussitôt leur châtement.

### Histoire

Dans sa jeunesse, Lo-tchong-si se distinguait par ses talents littéraires. A l'âge de dix-sept ans, il demeurait dans la capitale avec son précepteur, nommé Kieou. Une demoiselle, d'une beauté accomplie, habitait une maison qui faisait face à la sienne. A force de la voir, il en devint épris. Son maître lui dit alors :

— Le dieu qui protège la p.405 ville est très puissant ; je vous engage à aller le prier, et peut-être daignera-t-il réaliser le vœu de votre cœur.

Sur-le-champ, Lo rédigea une prière, et alla la présenter au temple. Mais, la nuit suivante, il vit en songe le dieu de la ville, qui le poursuivait

## Le livre des récompenses et des peines

avec son maître, et leur adressa d'amers reproches. Puis il ordonna à son secrétaire d'examiner le livre où devaient être écrites leurs charges et leurs dignités futures. Au bas du nom de Lo, se trouvait la note suivante :

« Dans l'année Kia-siu (la onzième du cycle), il obtiendra le premier rang sur la liste des docteurs. »

Mais il n'y avait aucune observation au bas du nom de Kieou. Le dieu leur dit :

— J'ai fait connaître au maître suprême la conduite de Lo, et il a effacé tout son avancement ; quant à Kieou, il mourra de douleurs d'entrailles.

A peine Lo fut-il éveillé, qu'un domestique de l'hôtel frappa à sa porte, et lui annonça la mort violente de son précepteur. Lo-tchong-si passa le reste de sa vie dans l'obscurité et la misère. C'est ainsi qu'il fut puni pour avoir appelé les regards pénétrants des dieux sur sa conduite dépravée.

Le docteur Lien-tch'i-ta-ssé disait :

— Il est bien certain qu'on ne doit pas manquer de respect aux dieux ; mais on ne doit pas non plus chercher à les flatter. Lorsque vous les priez pour obtenir ce que vous désirez, gardez-vous de leur promettre des offrandes et des victimes. Loin d'être exaucées, de telles prières ne vous rapporteraient que des malheurs. Et, fussent-elles exaucées, vous finiriez par éprouver le plus cruel châtement. Quant à ceux qui moulent des statues, qui bâtissent des temples, qui façonnent des vases pour faire des offrandes, ils doivent, quand l'occasion s'en présente, accomplir avec joie ces bonnes œuvres ; mais il n'est pas permis de les faire dans l'intention d'obtenir le bonheur. En effet, Fo est miséricordieux et juste pour tout le monde ; les dieux sont la p.406 droiture même, et ne font acception de personne. Comment pourraient-ils se laisser gagner par des présents, et

## **Le livre des récompenses et des peines**

vous accorder sans aucun mérite, les richesses et le bonheur ? Voici maintenant en quoi consistent les devoirs de l'homme : Montrer de la fidélité au prince et de la piété filiale à ses parents, avoir pitié des pauvres et respecter les vieillards ; sauver ses semblables des malheurs que le ciel envoie (par exemple, de l'eau et du feu), et les soulager dans leurs souffrances ; s'abstenir du meurtre, et mettre en liberté les animaux condamnés à périr ; enfin, pratiquer des vertus cachées, et faire du bien à toutes les créatures vivantes, suivant ses moyens et avec un zèle infatigable.

On peut conclure de tout ce que nous venons de dire, que si l'homme ne doit pas flatter les dieux pour obtenir le bonheur, à plus forte raison ne lui est-il pas permis d'appeler leurs regards pénétrants sur sa conduite dépravée.



## 悔後與施

@

Se repentir de ses aumônes ou de ses dons.

\*

### Commentaire

p.407 Le mot *chi* (1) signifie donner l'aumône, donner quelque chose à titre d'aumône. Par exemple : de l'argent, du riz cru, du thé, du riz cuit, des potions médicinales, des vêtements, des cercueils.

Le mot *iu* (2) veut dire ici offrir à quelqu'un des choses précieuses ou de l'argent.

L'expression *heou-hoeï* (3-4) veut dire se repentir d'une action après l'avoir faite. Lorsque nous avons donné un objet précieux à une personne, elle en éprouve de la reconnaissance, et nous-mêmes nous acquérons du mérite ; mais si nous nous en repentons aussitôt après, non seulement toutes nos aumônes et nos dons précédents ne nous seront d'aucun mérite, mais il est même à craindre que ce regret n'arrête et n'étouffe à l'avenir toutes nos bonnes pensées. Comment cette conduite pourrait-elle rester impunie ?

### Histoires

Tcheou-hoeï-hoa aimait à faire l'aumône aux pauvres : nulle peine, nulle fatigue ne pouvait ralentir son zèle. Un jour le dieu Tchi-kouan-tchin-jin se changea en mendiant pour l'éprouver. Tcheou s'empressa avec joie de lui donner l'aumône, et aussitôt le dieu le transporta au séjour céleste, où il porte le nom de Si-hoa-tchin-jin.

\*

p.408 Yang-pé-yong aimait à distribuer des aliments aux malheureux. Un jour il rencontra un personnage extraordinaire, qui lui donna une

## Le livre des récompenses et des peines

mesure de grains précieux comme le jade. Ses fils et ses petits-fils obtinrent tous des richesses et des honneurs.

\*

P'eï-yen-nien et ses deux frères aimaient à répandre des aumônes. Un jour un vieillard entra dans leur maison pour demander quelques aliments. Les trois frères lui témoignèrent le plus grand respect. Quelque temps après, 'An-li ayant levé l'étendard de la révolte, le vieillard les conduisit dans une grotte profonde, et les préserva des dangers de la guerre.

\*

Hi-pé-san était un homme pauvre que défigurait un énorme goitre. Un jour il vit un Tao-ssé qui entrait dans une boutique pour demander quelques deniers de cuivre. Pé-san voyant qu'il n'avait rien obtenu, fouilla dans sa ceinture, et lui donna un ts'ien (la valeur de cent deniers de cuivre). La nuit suivante il eut un songe, et rêva que ce Tao-ssé l'avait délivré de son goitre. A son réveil il se trouva en effet guéri.

\*

Ssé-ping-tchi trouva un trésor en bâtissant une maison. Il s'écria en soupirant :

— Les richesses sont la vie de l'homme. Puisque le Ciel m'accorde cette fortune, il n'est p.409 pas juste que j'en jouisse seul.

Il distribua tout son or aux malheureux. Toutes les personnes dont se composait sa maison parvinrent heureusement à la vieillesse la plus avancée.

\*

Khiu-ssé-iu aimait à pratiquer la vertu et à faire des aumônes. Il payait toujours généreusement les porteurs et les petits marchands.

## **Le livre des récompenses et des peines**

« Ces pauvres gens, se disait-il en lui-même, endurent les plus rudes fatigues pour gagner seulement quelques mesures de riz ; comment aurais-je le cœur assez dur pour chicaner avec eux ? » Il parvint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et s'éteignit sans douleur.

Ces exemples nous montrent qu'on acquiert promptement des mérites en faisant des dons et en répandant des aumônes. Mais pour faire de véritables progrès dans la perfection, il faut nécessairement mettre son bonheur à pratiquer le bien et y persévérer avec une ardeur infatigable. Si vos moyens ne vous permettent pas de faire des aumônes, vous devez au moins en conserver sans cesse le désir. Quant à ceux qui se repentent de leurs dons ou de leurs aumônes, leurs bonnes pensées deviennent mauvaises, et leurs mérites se changent en fautes.

## 還丕借假

@

Emprunter et ne pas rendre.

\*

### Commentaire

p.410 L'expression *kia-tsié* (1-2) veut dire ici emprunter à quelqu'un des choses précieuses.

Les mots *pou-hoan* (3-4) signifient ne pas vouloir rendre, ou ne pas avoir rendu à une époque déterminée, ce qu'on avait emprunté. En général, quand nous avons emprunté un objet pour notre usage, nous devons le ménager comme s'il nous appartenait, et le rendre dès le moment que nous n'en avons plus besoin. Non seulement nous ne mécontenterons pas les autres, mais encore nous n'aurons aucun motif de rougir au fond de notre cœur. Quant à ceux qui ont emprunté de l'argent, ils doivent mettre encore plus d'empressement à le rendre. Il n'est pas permis d'en frustrer ses créanciers à force de le garder longtemps. C'est cependant ce que font tous les jours les hommes de notre siècle. Ils ne songent pas que cet argent n'est pas à eux. Mais il arrive souvent qu'en retenant cet argent, ils finissent par le perdre ; et quoique l'argent ne soit plus entre leurs mains, ils n'en restent pas moins chargés de la même dette. Les Bouddhistes disent : « Celui qui ne paie pas ses dettes dans sa vie présente, ne peut manquer de passer, après sa mort, dans le corps d'un âne, d'un cheval, d'un bœuf ou d'un chien, pour les acquitter dans sa vie suivante. »

### Histoire

p.411 Tch'in-i, qui vivait sous la dynastie des Thang, avait emprunté vingt mille onces d'argent à Wou-tsong-ssé, et s'était refusé à les lui rendre, malgré ses fréquentes réclamations. Tsong-ssé le fit venir, et lui adressa de vifs reproches.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Je vous devais de l'argent dans ma vie passée, lui dit-il ; je vais vous le rendre aujourd'hui. Vous me devez de l'argent maintenant, vous me le rendrez dans votre vie suivante.

A ces mots il jeta au feu la reconnaissance que Tch'in-i lui avait souscrite, et le congédia. Un an après, comme Tsong-ssé était seul dans sa chambre, il vit entrer un homme vêtu de blanc. C'était Tch'in-i, qui venait, disait-il, pour s'acquitter de sa dette.

— J'ai brûlé la reconnaissance que vous m'aviez souscrite, lui dit Tsong-ssé ; qu'avez-vous besoin de venir me payer ?

Tch'in-i ne répondit point, et entra tout droit dans l'écurie. Quelques instants après, on vint lui annoncer que sa jument venait mettre bas un poulain blanc. Tsong-ssé envoya aussitôt quelqu'un chez Tch'in-i pour savoir de ses nouvelles. Il était mort subitement.

On voit, par l'exemple de cet homme, qu'on ne doit jamais manquer de payer ses dettes.

求營外分

@

Chercher à obtenir au-delà du lot qu'on a reçu du ciel.

\*

Commentaire

p.412 Le mot *ing* (3) signifie calculer, méditer, chercher les moyens de.

Le sort de chaque homme a été déterminé d'avance par le Ciel. Les uns sont destinés à être riches et comblés d'honneurs, les autres à vivre dans l'obscurité et la détresse, d'autres à être de simples lettrés, des laboureurs, des ouvriers, des marchands. Il ne nous est donc pas permis de chercher à nous élever au-dessus de la condition où le Ciel nous a placés.

Histoires

P'eï-p'o, gouverneur du district de Sin-p'ing-hien, était un magistrat droit et intègre. Il mourut au milieu de ses fonctions. Un de ses amis, nommé Weï-youen-fang, voyageant par hasard dans le pays de Long-yeou, rencontra P'eï-p'o qui était à cheval, accompagné d'une suite nombreuse. Youen-fang lui en ayant témoigné son étonnement, il lui répondit :

— Depuis que j'ai quitté la vie, je remplis la charge de Lio-ching-ssé <sup>1</sup> dans tout le p.413 ressort de Si-tch'ouen. C'est moi qui suis chargé de veiller à ce que les hommes n'aient ni trop, ni trop peu de richesses ou de biens. Ici-bas le laboureur fait tous ses efforts pour obtenir des grains, le marchand pour obtenir de l'argent, le magistrat pour obtenir des appointements. Ils n'obtiennent jamais que la quantité

---

<sup>1</sup> Cette expression signifie littéralement : Envoyé qui ôte le superflu.

## Le livre des récompenses et des peines

marquée par le Ciel, sans pouvoir la grossir d'un atome. Mais s'ils manquent de zèle et d'activité, ils perdent tout ce qu'ils devaient avoir en partage. C'est pourquoi j'étends ma surveillance depuis le pauvre, à qui il ne revient qu'un verre d'eau et une bouchée de riz, jusqu'à l'homme qui doit devenir riche et opulent. Si l'un ou l'autre dépasse le moins du monde le lot qui lui est destiné, j'ai le droit d'en retrancher l'excédent.

On voit par là que ceux qui cherchent à obtenir au-delà du lot que le Ciel leur a départi, non seulement ne peuvent l'augmenter d'une manière durable, mais qu'au contraire ils s'exposent à le voir diminuer.

\*

Un homme de Koueï-'an, appelé Sun-pang-hoa, demeurait dans la capitale en attendant son élection. Son beau-frère y vint aussi pour obtenir un emploi, et fut nommé intendant des greniers de Thaï-youen-fou. Pang-hoa attendit longtemps son élection ; et comme il n'y avait aucune charge vacante, il était sur le point de s'en retourner dans son pays, lorsque son beau-frère vint à mourir subitement. Pang-hoa dit à son neveu :

— Tous les travaux de votre père sont perdus pour vous ; et comme le diplôme est entre vos mains, si vous voulez me le prêter, je me présenterai en son nom, et je remplirai la charge qu'il avait obtenue. Je partagerai avec vous tous mes bénéfices.

Le neveu y consentit avec joie. Aussitôt <sup>p.414</sup> Pang-hoa alla remplir la charge de son beau-frère. Quand la durée de ses fonctions fut expirée, il les quitta avec un bénéfice de sept cents onces d'argent, dont il donna la moitié au neveu. Pang-hoa fut ravi de ce succès, et retourna à la capitale pour solliciter un nouvel emploi. Quand on eut tiré au sort les nominations, il fut appelé de nouveau à l'intendance des greniers de Thaï-youen-fou. Mais les règlements s'opposaient à ce qu'il remplît

## **Le livre des récompenses et des peines**

deux fois la même charge. Il pleura amèrement, et s'en revint chez lui avec le désespoir dans l'âme.

On voit par là que si Pang-hoa avait su se contenter de son sort et attendre un temps plus favorable, il eût été infailliblement nommé intendant des greniers de Thaï-youen-fou. Ce n'est pas tout : il aurait gardé pour lui seul tous ses bénéfices, et une autre fois il aurait pu parvenir à une charge plus élevée. Mais il a perdu sa place présente et son avancement futur, pour avoir eu recours à la ruse et à la fraude. Ainsi, ceux qui cherchent à obtenir au-delà de leurs droits, perdent même le lot qui leur était réservé.

Ces exemples nous montrent que les hommes doivent, dans toutes les circonstances de la vie, se contenter de leur sort, et ne rien demander au-delà de ce qui leur revient en partage.



## 設施上力

@

Employer toute sa puissance pour venir à bout de ses desseins.

\*

### Commentaire

p.415 L'expression *li-chang* (1-2) veut dire : En employant ses forces, ses facultés, sa puissance.

Le mot *chi* (3) signifie faire ; *ché* (4) veut dire préparer le succès d'un projet. Les anciens disent : « Si vous avez de la force, de la puissance, ne l'employez pas entièrement. » Or ceux qui emploient leur puissance, sont renversés dès que leur puissance est vaincue ; ceux qui emploient leur force, tombent en défaillance dès que leur force est épuisée. Les hommes auxquels s'applique le passage du texte, ne font rien qu'en s'appuyant sur leur force et leur puissance, et la déploient tout entière pour venir à bout de leurs projets. Tantôt ils emploient leur puissance pour assouvir une passion honteuse, ou s'emparer des propriétés d'autrui : ils ne craignent pas que personne ose leur résister ; tantôt ils s'appuient sur leurs richesses, et font élever des édifices sur une grande étendue de terrain : ils ne craignent pas d'échouer dans leur entreprise. Mais s'ils persistent à déployer jusqu'au bout leurs forces et leurs moyens, il leur faudra imposer à leurs semblables de pénibles travaux, et dépenser follement d'immenses sommes d'argent. Par là ils s'attireront la haine des hommes, et appelleront sur leur tête de redoutables malheurs. Ce passage s'applique aussi à ceux qui font travailler les hommes et les animaux domestiques, et qui ne songent qu'à les presser et à les harceler, sans avoir pitié de leurs peines et de leurs fatigues.

Se livrer sans mesure à la volupté.

\*

Commentaire

p.416 On a lu plus haut (page 327) : « Voir la beauté des autres et désirer de les posséder en secret. » On perd son cœur et on étouffe tout sentiment de vertu. Cela est, sans aucun doute, dans l'ordre des choses défendues. Mais ici il s'agit des plaisirs légitimes du mari et de la femme, qui doivent être maintenus dans de justes bornes. On lit dans le traité intitulé *Nié-sing-p'ien* :

« Il faut garder la continence aux époques appelées Ta-han (le 2 de janvier) et Siao-chou (le 6 de juillet) ; pendant les éclipses de lune et de soleil ; dans les temps de grands vents, de grands tonnerres et de grandes pluies ; le jour de notre naissance, le jour Keng-chin (le 57<sup>e</sup> du cycle), et le jour Kia-tseu (le 1<sup>er</sup> du cycle) ; aux époques appelées Li-hia (le 6 de mai), Li-ts'ieou (le 8 d'août), Li-tchong (le 8 de novembre), et Li-tch'un (le 4 de février) ; aux deux époques appelées Tch'un-fen (le 21 de mars) et Ts'ieou-fen (le 23 de septembre) ; aux deux fêtes appelées Tch'un-ché (le 26 de mars) et Ts'ieou-ché (le 26 de septembre) ; au 1<sup>er</sup> jour de la lune, à la pleine lune, au 1<sup>er</sup>, au 2<sup>e</sup> quartier de la lune, et au dernier jour de la lune ; le 15<sup>e</sup> et le 28<sup>e</sup> jour de chaque mois ; le 3<sup>e</sup>, le 14<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> jour du premier mois ; le 2<sup>e</sup> jour du second mois ; le 9<sup>e</sup> jour du troisième mois ; le 4<sup>e</sup> jour et le 8<sup>e</sup> jour du quatrième mois ; le 5<sup>e</sup>, le 15<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup> jour du cinquième mois ; le 6<sup>e</sup> jour du p.417 sixième mois, le 7<sup>e</sup> jour du septième mois, qui s'appelle le jour des neuf poisons ; le 10<sup>e</sup> jour du dixième mois, le 25<sup>e</sup> jour du onzième mois, le 7<sup>e</sup>

## **Le livre des récompenses et des peines**

et le 20<sup>e</sup> jour du douzième mois. Voilà les époques où il faut garder la continence. On les appelle *tou* (4), parce que ce sont autant de *règles*, de *limites* qu'il n'est pas permis de passer. Celui qui les a sans cesse présentes à l'esprit, connaît les bornes qu'il doit mettre à ses plaisirs. Mais ceux qui se livrent sans mesure à la volupté, ignorent l'art de conserver leur vie, et ils s'attirent toujours une mort prématurée. Ils ne savent pas qu'après leur mort ils auront encore à subir les supplices de l'enfer !

## 慈貌毒心

@

Avoir la bonté sur le visage et la cruauté dans le cœur.

\*

### Commentaire

p.418 Lorsqu'une personne nourrit des sentiments cruels au fond de son cœur, et qu'elle montre un visage doux et affable, on peut dire qu'elle a une figure humaine et le cœur d'une bête féroce. Elle est plus coupable que celle qui cache un cœur perfide. Après sa mort, elle sera précipitée dans l'enfer, et parcourra éternellement l'une des trois carrières malheureuses qu'on appelle San-thou <sup>1</sup>.

### Histoires

Toutes les fois que Ts'ai-tou-youen se trouvait avec un étranger, il l'accueillait avec un visage doux et caressant, et il donnait les mêmes marques de bonté et d'affection à ceux qu'il haïssait le plus. Les autres hommes ne pouvaient sonder le fond de son cœur, et se trouvaient ainsi exposés à sa méchanceté perfide. On l'avait surnommé Siao-mien-yé-tch'aï, c'est-à-dire le démon de la nuit au visage riant. Il finit par mourir d'une mort violente.

\*

p.419 Li-i-fou avait toujours le visage le plus doux et le plus affable. Chaque fois qu'il causait avec quelqu'un, il prenait un air riant et enjoué ; mais au fond de son cœur il cachait une cruauté inouïe. On le surnomma Siao-tchong-tao, c'est-à-dire celui qui cache un poignard au milieu de son sourire. Il mourut en exil dans le pays de Souï.

---

<sup>1</sup> Voyez page 12.

人饒食穢

@

Faire manger aux autres des aliments infects.

\*

Commentaire

p.420 L'expression *weï-chi* (1-2) désigne ici des boissons ou des mets sales et dégoûtants.

Les mots *weï-jin* (3-4) signifient faire manger une chose à quelqu'un. Celui qui force ses semblables à manger des aliments infects, dont il ne voudrait pas lui-même faire usage, les traite comme les plus vils animaux. Il ne peut manquer de s'attirer la haine des hommes et le courroux des dieux.

Histoires

Ti-yong-cheou gagnait sa vie en revendant du riz. Un jour, le prix du riz monta subitement. Yong-cheou ayant appris cette nouvelle au milieu de son chemin, il ramassa du riz qu'on avait semé dans un champ humide ; mais il ignorait qu'on y avait déjà répandu de l'engrais. Tout à coup le ciel se couvrit de nuages, et le tonnerre gronda d'une manière terrible. Yong-cheou reconnut son crime, et s'imaginant qu'il ne pourrait échapper au danger qui le menaçait, il prit l'argent qu'il portait dans sa ceinture, et chargea un de ses compagnons de voyage d'aller le porter à sa mère. Peu d'instant après, les nuages se dissipèrent, et le ciel redevint pur et serein. Yong-cheou, pour avoir pris par mégarde du riz qui avait trempé dans une eau p.421 infecte, s'était attiré sur-le-champ la colère du Ciel. S'il n'eût point formé dans son cœur une pensée de piété filiale, il serait mort sous la hache du dieu du tonnerre. On peut juger par là des châtiments rigoureux qui sont réservés à ceux qui font manger aux autres des aliments sales et infects.

## **Le livre des récompenses et des peines**

\*

La femme de Youen-tch'in couchait dans une chambre qui était située au-dessus de la cuisine. Un jour elle renversa par mégarde un certain vase. Le liquide qu'il contenait traversa le plancher, et dégoutta en partie dans une marmite remplie de riz cuit. Cette femme n'en ayant rien dit, toutes les personnes de la maison mangèrent de ce riz. Mais quelque temps après, tout son corps se couvrit de lèpre, et elle mourut après avoir souffert de cruelles douleurs pendant plusieurs années.

Égarer la multitude par de fausses doctrines.

\*

Commentaire

p.422 On entend par les mots *tso-tao* (1-2) toute doctrine hétérodoxe, qui s'écarte de la doctrine droite et sage des trois religions et des neuf classes appelées khieou-lieou.

Les mots *hoé-tchong* (3) veulent dire égarer, jeter dans l'erreur la multitude ignorante. C'est ce qu'ont fait Tchang-kio sous la dynastie des Han, et Lieou-fou-thong sur la fin de la dynastie des Youen. A l'aide de la magie, ils rassemblaient la multitude, et commettaient de grands désordres. Mais à la fin, ils furent exterminés avec tous leurs sectateurs. Dans ces derniers temps, on a vu la secte du Wou-weï, ou du Quiétisme, la secte du Ciel vénérable, la secte du Nénuphar blanc, la secte du Maître du ciel, etc. Les docteurs qui les propagent trompent leurs prosélytes par des paroles mensongères, et leur font accroire que ceux qui parviennent au premier degré de sainteté, seront élevés au rang des dieux, et que ceux du second degré reviendront sur la terre et obtiendront les plus hautes charges de l'État. Ils égarent ainsi le cœur de la multitude, ils trompent au loin les hommes et les femmes, et les rassemblent autour d'eux. Ensuite ils se livrent effrontément au vol et à la débauche ; ils corrompent les mœurs, et attirent les plus grands malheurs sur la société. C'est pourquoi les anciens rois punissaient de mort ceux qui propageaient de fausses doctrines. Dans les siècles suivants, les empereurs les ont prohibées sévèrement, ainsi que la sorcellerie et la magie.

Histoire

p.423 Il y avait autrefois dans la province de Ssé-tch'ouen, un Tao-sé du mont Tsing-tch'ing-chan, qui possédait une puissance

## **Le livre des récompenses et des peines**

surnaturelle. Il attirait à sa suite des jeunes gens de familles riches, et les conduisait dans une maison solitaire et retirée. Il brûlait des parfums, et se séparait de la foule par un rideau. Puis, assis à l'écart, il prononçait des paroles magiques, et faisait descendre à sa voix toutes les déesses du ciel et celles du mont Wou-chan. Elles buvaient, mangeaient, dormaient, et se comportaient comme de simples mortelles. Ce Tao-ssé étant allé un jour à la ville, fit paraître tout à coup un pavillon d'or pour égarer l'esprit du peuple. Toute la ville fut remplie d'une admiration qui tenait du délire. Le roi de Cho en fut informé, et donna ordre de l'arrêter. Plusieurs mois s'étant écoulés sans qu'on pût le prendre, on arrosa la terre avec du sang de chien. Dès ce moment, il lui fut impossible de recourir à la science magique. Il fut pris et coupé en pièces. Le roi publia alors une proclamation pour instruire la multitude. On y lisait le passage suivant :

« Montrez de la piété filiale à vos parents, du respect à vos frères aînés, du dévouement à votre prince, et de la fidélité à vos amis ; réprimez vos passions, et pratiquez la vertu. Voilà la droite voie qu'il faut suivre ; surtout ne vous laissez pas égarer par de fausses doctrines.

Ceux qui égarent la multitude par de fausses doctrines méritent sans doute dix mille morts, mais ne sont-ils pas bien coupables aussi, ces chefs de maison qui souffrent que leurs femmes, leurs filles, aillent dans des temples pour brûler des parfums, et écouter de prétendus docteurs, dont les discours pernicieux les entraînent à violer la morale, et à se déshonorer aux yeux du public !



## 升小秤輕度狹尺短

@

Se servir d'un pied trop court, d'une aune trop étroite, d'une balance trop légère, d'un boisseau <sup>1</sup> trop petit.

\*

### Commentaire

p.424 Le mot *tou* (4) est employé ici comme nom générique des mesures de longueur.

Les empereurs de l'antiquité ont inventé la balance, le boisseau et les mesures de longueur, afin de régler avec équité la valeur des objets de commerce. Celui qui emploie, en vendant, un poids trop léger et un boisseau trop petit, emploie toujours, en achetant, un poids trop lourd et un boisseau trop grand. Il est vrai qu'il acquiert une fortune rapide en trompant ainsi les hommes, mais il ne manque jamais d'être puni par le Ciel.

### Histoires

Un homme de Sin-tcheou, nommé Tcheou-ts'aï-meï, voyant que sa belle-fille était douée d'une rare capacité, la mit à la tête de son commerce, et lui donna une balance, un pied, des boisseaux de différentes grandeurs, et toute espèce de poids. Puis il voulut lui enseigner l'art <sup>p.425</sup> de recevoir beaucoup de marchandise en achetant, et d'en donner peu en vendant. La jeune femme fut indignée de cette fraude, et voulut quitter la maison.

— En agissant ainsi, dit-elle à son beau-père, vous offensez le Ciel et vous violez les lois de l'équité. Si je viens à mettre au monde un fils, il sera sans aucun doute vicieux et dissipateur.

---

<sup>1</sup> Je n'emploie ici le mot de boisseau que comme nom générique des mesures de capacité. Le mot *ching* (8), qui n'a pas de synonyme en français, est une mesure qui contient la dixième partie du boisseau chinois.

## Le livre des récompenses et des peines

On dira que c'est moi qui lui ai donné le jour, et je crains d'être compromise par ses désordres.

— Eh bien ! lui dit Tcheou-wou, seconde femme de Tcheou-ts'aï-meï, si ce moyen de gagner vous déplaît, rien ne vous empêche de faire autrement à commencer d'aujourd'hui.

— Depuis combien d'années l'emploie-t-on ? demanda la jeune femme.

— Depuis environ vingt ans, répondit Tcheou-wou.

— Si vous voulez que je reste, lui dit la jeune femme, il faut faire tout le contraire pendant vingt ans, c'est-à-dire recevoir peu de marchandise en achetant, et en donner beaucoup en vendant, afin de rendre au public tout ce qu'on lui a retranché frauduleusement dans les années précédentes.

Tcheou-wou consentit à cet arrangement. Dans la suite, elle eut deux fils qui obtinrent le grade de docteur.

\*

Sous le règne de Wan-li (de 1573 à 1620), il y avait dans l'arrondissement de Yang-tcheou un marchand nommé Ta-nan. Son père, approchant de sa dernière heure, lui parla en ces termes :

— Vous voyez cette balance <sup>1</sup> : c'est avec elle que j'ai gagné toute ma fortune. <sub>p.426</sub> Elle est faite en ébène, et l'intérieur, qui est creux, contient une certaine quantité de mercure. Quand je vends, je fais descendre le mercure dans la tête de la balance (et de cette manière ma marchandise se trouve plus lourde) ; quand j'achète, je fais tomber le mercure dans la queue de la balance (et alors la marchandise du vendeur devient plus légère). C'est ainsi que j'ai acquis toute ma fortune.

---

<sup>1</sup> La balance chinoise dont il s'agit ici est une tringle ronde terminée, d'un bout, par un crochet pour suspendre les marchandises qu'on veut peser ; le poids s'attache à la partie opposée. Lorsque cet instrument est suspendu par le milieu, il donne le même résultat que notre balance.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Le père étant mort, son fils prit la balance et la brûla. Tout à coup un dragon sortit du milieu de la fumée, et s'éleva jusqu'au ciel. Quelque temps après il perdit ses deux enfants. Il songea alors que, malgré son injustice, son père avait passé heureusement sa vie, tandis que lui, il venait de perdre ses deux enfants, quoiqu'il suivît en achetant et en vendant, les règles de la plus stricte équité. Il était tenté de croire que la prudence du Ciel était en défaut. Il poussa de profonds soupirs et s'endormit avec le désespoir dans l'âme. Il vit en songe un dieu qui lui dit :

— Votre père a trompé les hommes à l'aide d'une balance légère, et s'est enrichi avec une balance pesante. Quoiqu'il ait amassé de grandes richesses, il n'en a cependant obtenu que la quantité fixée par le destin. Mais comme il a eu recours à la fraude, et qu'il a accumulé crimes sur crimes, le Ciel a ordonné à deux génies destructeurs de descendre sur la terre pour être vos fils. Dès qu'ils sont devenus grands, ils ont dissipé follement tout le bien qu'avait gagné votre père. Ainsi le Ciel vous a fait perdre votre héritage et vos deux fils pour vous montrer que les rapines ne restent pas impunies. Mais puisque vous avez pu brûler la balance de votre père, et que vous vous efforcez de réparer ses fautes, le Ciel a rappelé les deux génies destructeurs, et vous rendra à leur place deux fils vertueux. Redoublez de zèle pour pratiquer le bien, et gardez-vous de laisser échapper des plaintes et des murmures.

Dès qu'il fut éveillé, il <sup>p.427</sup> s'appliqua davantage à faire de bonnes œuvres. Dans la suite il eut deux fils qui obtinrent le grade de docteur.

Les histoires qui précèdent nous montrent deux personnes qui ont échappé au malheur et qui ont obtenu le bonheur, parce qu'elles avaient su corriger et réparer des fautes passées.

\*

## Le livre des récompenses et des peines

Il y avait dans le district de Kiang-chan-hien, un homme appelé Tcho-ta-lang qui était riche et inhumain. Il se servait de balances et de mesures trompeuses. Un jour, un vieux Tao-ssé qui passait devant sa porte, lui adressa des reproches, et lui dit :

— Vous devez suivre, dans votre commerce, la plus stricte équité. Pourquoi tromper de la sorte ? Si quelqu'un vient vous demander vos balances et vos mesures, une grande calamité (*tsaï*) s'appesantira sur votre maison.

La nuit suivante, il vit deux jeunes gens vêtus de bleu, qui vinrent lui demander ses mesures et ses balances. Il les leur donna au milieu de son rêve, et ne les trouva plus à son réveil. Tout à coup, il pensa aux paroles du Tao-ssé, et pour soustraire ce qu'il possédait à l'incendie, dont le mot *tsaï* (calamité) semblait le menacer <sup>1</sup>, il rassembla toutes ses marchandises, et alla les cacher sur une montagne. Quand il eut fini de tout mettre en sûreté, la terre s'entrouvrit, et laissa échapper une source impétueuse qui entraîna toutes ses richesses avec la chambre qui les renfermait. Quelques instants après, la source se changea en un torrent profond, qui s'appelle encore aujourd'hui Tcho-kia-t'an, c'est-à-dire le torrent de Tcho.

---

<sup>1</sup> Le mot *tsaï* (calamité), employé par le vieux Tao-ssé, se compose de deux signes superposés qui signifient *toit* et *feu*.

真雜僞以

@

Falsifier des marchandises de bonne qualité.

\*

Commentaire

p.428 Le mot *tchin* (4) exprime la qualité de ce qui est pur et sans mélange.

Le mot *weï* (1) veut dire faux, falsifié ou destiné à falsifier.

Le mot *tsa* (3) signifie mêler, mélanger. Ce passage veut dire : Mélanger des marchandises pures, de bonne qualité, avec des choses d'une nature différente. Par exemple : Mettre de la balle de grains dans un sac de riz, mettre de l'huile dans le vernis ou dans la cire, mettre de la cendre <sup>1</sup> dans le sel, mettre de l'eau dans le vin, etc. Ceux qui trompent ainsi les autres pour s'enrichir, en sont ordinairement punis de la manière la plus rigoureuse.

Histoires

Un homme de Thang-si exerçait la profession de marchand de riz. Un jour, comme il allait se laver la figure, il vit un étendard au-dessus de sa tête que réfléchissait l'eau de la cuvette. Il fut rempli d'effroi, et se cacha comme pour se soustraire à un danger. Quelques instants après, le tonnerre gronda avec violence, et il fut frappé p.429 de la foudre. Sur son dos étaient imprimés les quatre mots suivants : *Mi-tchong-yong-chouï*, c'est-à-dire : Il a mis de l'eau dans le riz.

Ceux qui emploient de la fausse monnaie, font encore plus de tort aux hommes.

\*

---

<sup>1</sup> Commentaire de l'édition B.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Sous le règne de Wou-tsong (de 1506 à 1522), il y avait un homme appelé Iu-ngao, qui fabriquait de fausses onces d'argent. Il les creusait, et y faisait entrer huit dixièmes de plomb. Un jour, il acheta quatre moutons à une fermière. Son mari ayant reconnu qu'elle avait reçu de la fausse monnaie, il entra dans une violente colère, et l'accabla de coups. Celle-ci se pendit dans un accès de désespoir, et le mari, inconsolable, se donna la mort de la même manière. Le lendemain le tonnerre gronda avec violence, la foudre frappa Iu-ngao, et au même moment les quatre moutons tombèrent morts sur le cadavre de leur maître.

C'est ainsi que le Ciel punit Iu-ngao pour avoir fabriqué de la fausse monnaie. Il y a d'autres hommes dont la conduite est encore plus odieuse. Ce sont les charlatans qui se disent possesseurs de recettes souveraines et qui vendent de faux remèdes. Ils font prendre aux malades des médicaments sans vertu, et ils finissent par causer leur mort. Ces hommes coupables ne pourront échapper à la hache du dieu du tonnerre.

Ces exemples devraient servir de leçon à tous ceux qui falsifient les marchandises pour tromper les hommes.

## 利奸取採

@

Recueillir des profits frauduleux <sup>1</sup>.

\*

### Commentaire

p.430 Si l'homme ne cherchait pas à gagner de l'argent, il lui serait impossible de subsister. Mais on ne doit le gagner que par des moyens légitimes. Il n'est pas permis de recueillir des profits frauduleux ; par exemple, en vendant du sel de contrebande, en fabriquant de la fausse monnaie, etc. Le proverbe dit : « Plus vous emploierez la ruse et la fraude, plus vous serez pauvre et malheureux. » Le Ciel n'a jamais souffert sur la terre les hommes qui emploient la ruse et la fraude. Si les richesses et les honneurs s'obtenaient par ce moyen, les hommes simples et bornés n'auraient plus qu'à se repaître de vent et de fumée. Ceux qui recueillent des profits frauduleux dans le but de s'enrichir, ne restent jamais impunis.

### Histoires

Tchang-fong remplissait avec habileté les fonctions de greffier, mais il s'appliquait surtout à dépouiller le peuple. Dès qu'un nouveau magistrat entrait en fonctions, il lui enseignait à enlever par ruse toutes les richesses du peuple. p.431 Le magistrat en prenait trois dixièmes, et lui laissait le reste. Un inspecteur impérial, nommé Tchang-kong, le fit chercher secrètement et l'arrêta ; mais Fong trouva le moyen de s'échapper. En ce moment, le Ciel était pur et serein. Tout à coup le tonnerre gronda avec violence, et il fut frappé par la foudre.

\*

---

<sup>1</sup> On voit, par les mots *kien-kiao* du Commentaire, et par l'édition B, qu'ici *kien* (5) est synonyme de *kien* (Diction. de Basile, n° 1846), qui signifie rusé, trompeur, frauduleux. Cf. Khang-hi.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Sun-nan-kin s'était enrichi par ses intelligences coupables avec les magistrats. Sur la fin de sa vie, sa cupidité devint encore plus effrénée. Il faisait sans scrupule tout ce que les autres hommes n'osaient pas faire ; il prenait de même tout ce que les autres n'osaient pas prendre. Mais tout à coup il fut affligé d'une maladie cruelle qui l'empêchait de boire et de manger. Il maigrit promptement, et devint sec comme le bois. Il mourut en faisant entendre le cri ignoble de l'âne.

En général, on peut appliquer ce passage (recueillir des profits frauduleux), à tous ceux qui emploient de faux poids et de fausses mesures, ou qui falsifient les marchandises.



## 賤爲良壓

@

Forcer les personnes de bonne famille à exercer de vils emplois.

\*

### Commentaire

p.432 Le mot *ya* (1) veut dire ici forcer, contraindre quelqu'un.

Le mot *liang* (2), distingué, désigne ici les fils et les filles issus de bonnes familles, de familles de magistrats.

Le mot *tsien* (4), vil, abject, désigne ici les femmes esclaves, les prostituées ou les comédiennes, les soldats de police, etc. Celui qui force des fils et des filles de bonne famille à exercer les plus vils emplois, détruit toutes les bonnes œuvres qu'il peut avoir faites, et commet un crime grave, sur lequel nous n'avons pas besoin d'insister. Quelquefois un revers de fortune oblige une fille issue d'une bonne famille, à se vendre et à devenir esclave. Son maître doit avoir pitié d'elle ; il doit éviter surtout de rien lui commander qui puisse l'avilir à ses yeux. Quelquefois, lorsque des enfants sont trop nombreux, on en vend quelques-uns à des personnes qui les adoptent. Si dans la suite d'autres personnes les prennent à leur service comme domestiques, c'est ce qu'on appelle « forcer des enfants de bonne famille à exercer de vils emplois. »

### Histoires

p.433 Tchong-li-kin étant gouverneur du district de Té-tcheou, avait fiancé sa fille avec un homme appelé Hiu-ling, qui habitait un district voisin. Comme il était sur le point de la marier, il acheta une jeune fille pour la servir et l'accompagner. Quand elle fut venue, elle se mit à pleurer à chaudes larmes. Li-kin lui en ayant demandé la cause, elle lui répondit :

## Le livre des récompenses et des peines

— Lorsque j'étais jeune, mon père remplissait la même charge que vous. Mais hélas ! j'ai perdu mes parents, et j'ai été élevée dans la maison du secrétaire de mon père. Maintenant, vous avez acheté une servante pour votre fille, et désormais c'est moi qui serai obligée d'exécuter ses ordres. En revoyant les lieux que j'ai habités autrefois, je ne puis m'empêcher de songer à mon père, et c'est de là que viennent les larmes que vous me voyez répandre.

Le gouverneur interrogea aussitôt le secrétaire, qui confirma la vérité de ce récit. Li-kin fut ému de compassion. Il ordonna à ses domestiques d'apporter à cette jeune fille de nouveaux habits et tous les ornements de toilette qui convenaient à son rang. Ensuite, il écrivit à Iu-ling pour le prier de différer son mariage. Il ajouta :

« J'ai acheté une servante qui est la fille de mon prédécesseur. Je veux la marier la première, avec la dot de ma fille.

Hiu-ling lui répondit :

« Jadis Kiu-pé-iu rougit de paraître seul sage. Pourquoi, seigneur, voulez-vous montrer seul de la justice et de l'humanité ? Je vous prie de marier la fille de votre prédécesseur avec mon fils Ki.

De cette manière, ces deux jeunes filles trouvèrent chacune un époux dans la famille de Hiou-ling. Le maître du Ciel récompensa Li-kin de sa conduite vertueuse, et le fit nommer gouverneur de Chi-jin. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

\*

p.434 Le père de Tchao-ping-tchong, qui obtint le titre de Tchoang-youen la vingt-sixième année du règne de Wan-li (en 1598), avait été autrefois gouverneur d'un district. A cette époque, il y avait un Tchi-

## Le livre des récompenses et des peines

hoeï <sup>1</sup> qui gémissait en prison. Tchao s'intéressa à lui, et réussit à le faire mettre en liberté. Le Tchi-hoeï fut pénétré de reconnaissance, et comme il n'avait pas le moyen de le récompenser de ce bienfait, il le pria d'accepter sa fille pour concubine. Mais Tchao lui répondit, en faisant avec la main un signe de refus :

— Cette fille est issue d'une famille illustre ; cela ne se peut pas, cela ne se peut pas.

Le Tchi-hoeï insista, et reçut constamment la même réponse. Longtemps après, Ping-tchong étant un jour en voiture, entendit dire à une personne qui le suivait :

— Le fils de celui qui a dit : Cela n'est pas possible, obtiendra le titre de Tchoang-youen.

Ping-tchong ayant obtenu ce titre, vint raconter cette circonstance à son père.

— Cela s'est passé il y a vingt ans, lui répondit celui-ci. Il n'y a qu'un dieu qui puisse avoir parlé de la sorte.

Les deux exemples qui précèdent nous montrent comment sont récompensés ceux qui ne veulent pas forcer les personnes issues de bonnes familles, à exercer de vils emplois.

\*

Un homme, qui était trésorier de la capitale de la province de Tché-kiang, avait employé à son usage une somme considérable appartenant à l'État, et se trouvait <sup>p.435</sup> hors d'État de la restituer. Wang, juge du département, qui était un homme cupide et cruel, fit saisir sa femme légitime, sa seconde femme et ses filles. Il les mit sur un bateau, les fit conduire sur le lac Si-hou, et les força de trafiquer de leurs charmes, afin de remplir le déficit du trésor avec le prix de leur déshonneur. Mais dans la suite la plupart des filles et des petites-filles de Wang devinrent

---

<sup>1</sup> Officier supérieur qui tenait le troisième rang après le général en chef.

## **Le livre des récompenses et des peines**

des femmes de mauvaise vie. C'est ainsi que le Ciel le punit pour avoir forcé des personnes issues d'une bonne famille à exercer un vil métier.

Tromper les hommes simples, et leur tendre des pièges.

\*

#### Commentaire

p.436 Le mot *mouan* (1) veut dire tromper un homme sans qu'il s'en aperçoive.

Le mot *me* (2) signifie dresser des embûches à quelqu'un (B). L'expression *mouan-me* (1-2) veut dire employer quelque stratagème perfide pour faire tomber un homme dans un piège. Les hommes d'un esprit borné sont moins capables que les autres d'apercevoir les embûches qu'on leur tend. Si donc on les trompe, ils sont encore plus dignes de notre commisération. Mais quoiqu'ils soient dépourvus de discernement, ils trouvent toujours des vengeurs dans l'autre monde.

#### Histoire

La première année du règne de Wan-li (1573), il y avait un jour trois hommes qui voyageaient ensemble dans le village de Souï-tch'ang. Ils arrivèrent à une rivière ; mais le bateau qui servait à la passer se trouvait au bord opposé. L'un d'eux était un homme de l'esprit le plus borné. Ses deux camarades lui ordonnèrent de traverser la rivière à la nage pour aller chercher le bateau. Celui-ci ôta ses habits, et entra dans l'eau ; mais il fut entraîné par la force du courant, et faillit de se noyer. p.437 Enfin il atteignit le bateau, et le ramena pour passer ses deux compagnons. A peine y étaient-ils montés, qu'il eut le désir de revenir sur le rivage. Ils s'éloignèrent alors avec le bateau, en lui disant :

— Il est déjà tard ; nous n'avons pas le temps de vous attendre.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Mais comme ils étaient sur le point de toucher la terre, l'impétuosité des flots poussa violemment le bateau contre les bords escarpés de la rivière, et le fit couler à fond. Les deux hommes se noyèrent, tandis que leur camarade se tenait tranquillement sur le bord opposé. Voilà le châtiment de ceux qui trompent les hommes simples, et cherchent à leur tendre des pièges.

厭無婪貪

@

Désirer le bien d'autrui avec une avidité insatiable.

\*

Commentaire

p.438 Le mot *lan* (2) veut dire prendre une chose avec sa bouche. L'homme qui désire ardemment des richesses, est comme celui qui mange sans pouvoir se rassasier.

Histoire

Pi-lieou-lang, gouverneur de Nan-king, avait été à la tête de la garnison du Chen-si. A son retour, il rapporta d'immenses richesses. Il fit bâtir dans sa maison un temple à Lao-tseu.

Tout le jour, il entretenait un fourneau allumé pour purifier le vermillon (c'est-à-dire pour trouver la pierre philosophale et faire de l'or).

Un alchimiste ayant appris que Lang avait une ceinture en jade blanc, qui valait quatre cent quatre-vingts onces d'argent, il la lui emprunta adroitement sous prétexte de l'offrir au dieu. Mais il la vola avec le vase rempli de vermillon, et prit la fuite. Pendant la nuit, quelqu'un écrivit sur sa porte :

« Quand on a amassé un monceau d'or et de jade haut comme une montagne, il faut étudier avec un alchimiste l'art d'épurer le vermillon. Avant que votre vase d'or soit terminé, jetez des tablettes de jade à Lao-tseu, car il aime les ceintures de jade.

Lang mourut de dépit et de honte. C'est ainsi que le Ciel le punit de son avidité insatiable.

## 直求詛咒

@

Faire des serments à la face des dieux pour protester de sa droiture.

\*

### Commentaire

p.439 L'expression *tcheou-tsou* (1-2) veut dire faire des serments devant les dieux.

Les mots *kieou-tchi* (3-4) signifient vouloir montrer sa droiture, son innocence, son bon droit. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'entrer dans les temples des dieux ni de leur adresser des plaintes écrites <sup>1</sup>. Ce passage s'applique à ceux qui dans un mouvement de colère, ou dans l'ardeur d'une querelle, prennent à témoin le Ciel et la Terre. Ils ne songent pas que toute cause est juste ou injuste. Si nous avons raison, notre bon droit finira par éclater au grand jour ; il est inutile de s'emporter avec violence. Si au contraire nous avons tort, la honte de notre conduite retombera naturellement sur nous. A quoi bon faire des serments à la face des dieux ? Les hommes pervers savent clairement que leurs actions sont contraires à la morale et à la raison, mais ils jurent à la face des dieux pour imposer silence aux autres. Ils ne songent pas que ces mêmes dieux ont les yeux ouverts sur leur conduite, et qu'ils ne souffriront pas leurs mensonges et leurs parjures. On en a vu souvent qui juraient de mourir, en affirmant une chose, et qui mouraient à l'instant même.

### Histoire

p.440 Sous la dynastie des Souï, il y avait dans le district de Iu-hien, un homme appelé Tchou-yong-thong, qui devait à un couvent, soixante boisseaux de millet. Un religieux lui ayant réclamé cette dette, il

---

<sup>1</sup> Voyez la Visite du dieu du foyer, p. 19 et 20.



## **Le livre des récompenses et des peines**

répondit qu'il l'avait payée depuis longtemps. Aussitôt il fit ce serment devant la statue de Fo :

— Si je n'ai pas réellement payé cette dette, je veux devenir un bœuf dans ce couvent même.

Yong-thong étant mort, il naquit dans le couvent un veau jaune qui portait sur le front le nom de Tchou-yong-thong en lettres blanches. Aussitôt son fils donna au couvent cent boisseaux de millet, et fit réciter des prières au dieu Fo. Le veau mourut au bout d'un mois.

On voit par cet exemple qu'il ne faut pas faire de serments à la face des dieux pour protester de sa droiture.

亂悖酒嗜

@

Aimer le vin avec passion, et s'abandonner au désordre.

\*

Commentaire

p.441 Les mois *chi-tsieou* (1-2) signifient aimer à boire du vin.

Les mots *pei-loen* (3-4) veulent dire faire des choses contraires à la raison. C'est déjà une assez mauvaise chose que d'aimer le vin, mais on aggrave encore ses fautes, lorsqu'on blesse la raison et qu'on viole ses devoirs. L'usage du vin a douze inconvénients. 1° On perd la sobriété et l'on consume ses richesses. 2° Le vin est la porte de toutes les maladies. 3° C'est la source des procès et des querelles. 4° On découvre son corps d'une manière immodeste, on se dépouille de toute pudeur. 5° On ternit sa réputation, on dévoile ses propres vices, on oublie les règles du respect. 6° On perd à jamais sa prudence et sa pénétration. 7° On ne peut obtenir les choses auxquelles on avait droit, et on dissipe celles qu'on possédait déjà. 8° On révèle aux autres hommes les choses qu'on devrait cacher. 9° On néglige ses fonctions et on devient incapable de les remplir. 10° On commet, dans l'état d'ivresse, une foule de fautes dont on rougit après que les fumées du vin sont dissipées. 11° Les forces du corps s'énervent et s'épuisent. 12° On s'abandonne sans retenue à la mollesse et aux plaisirs des sens. On devient aux yeux du public un objet de mépris, on mine sa santé et on contracte des maladies mortelles.

Histoires

p.442 San-i-kien, l'un des conseillers de l'empereur, avait eu toute sa vie l'habitude de boire ; il mourut d'une hémorragie.

\*

## **Le livre des récompenses et des peines**

Wang-ts'iouen, qui remplissait une charge importante dans le palais, abusait souvent de la facilité qu'il avait à supporter le vin. Un jour il s'enivra et mourut au milieu des plus cruelles douleurs.

Les hommes qui ont la passion du vin, ne manquent jamais de commettre de graves désordres. Les hommes qui commettent de graves désordres n'ont jamais une bonne mort. Le vin est la première des quatre choses défendues. Les anciens disaient : « Le vin est la source du malheur ; c'est une drogue qui fait perdre la raison. » On peut juger par là avec quelle sévérité ils en défendaient l'usage.

## 爭忿肉骨

@

Disputer avec colère contre ses plus proches parents.

\*

### Commentaire

p.443 Le père et le fils, le frère aîné et le frère cadet, sont les plus proches parents du même sang ; ils sont unis comme la chair et les os.

Les mots *fen-tseng* (3-4) signifient se disputer mutuellement avec colère.

Le proverbe dit : « La concorde attire le bonheur ; la discorde donne naissance au crime. Si les parents que le Ciel a unis comme la chair et les os, disputent avec colère les uns contre les autres, ils violent les devoirs qui sont la base de la société, et s'attirent toujours les châtiments du Ciel. En général, les disputes opiniâtres viennent tantôt de ce que le père ou la mère montrent de la prédilection pour un de leurs enfants ; tantôt de ce qu'en partageant un héritage, deux frères oublient les sentiments d'affection qui devraient régner entre eux. Quelquefois aussi, en écoutant les propos de sa femme légitime, et en montrant de la préférence à sa concubine ou à une servante, on donne lieu aux disputes et aux dissensions les plus graves. Le chef de famille doit se conduire suivant la raison ; il ne doit pas écouter aveuglément les propos des personnes d'une condition obscure et d'un esprit borné. Il doit encore recommander à ses enfants d'être patients et indulgents les uns pour les autres. De cette manière, ils ne se disputeront jamais.

### Histoire

p.444 Sous le règne de l'empereur Hong-wou, quelqu'un accusa Tching-chi d'avoir des intelligences avec Hou-hoeï-yong. Un sergent du tribunal l'ayant arrêté, Tching-tchi demanda à le remplacer.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— C'est moi qui suis coupable, s'écria-t-il ; comment pourrais-je souffrir que mon frère aîné fût puni pour moi ?

— Je suis le chef de famille, dit alors Tching-lien ; c'est moi qui dois porter la peine du crime. Le frère cadet est innocent.

Les deux frères se disputèrent à qui irait en prison. L'empereur fut informé de ce noble dévouement :

— Des hommes qui montrent de tels sentiments, s'écria-t-il, sont incapables d'entrer dans un complot criminel.

Il leur pardonna, et leur donna des emplois.

Lorsqu'on voit deux frères rivaliser ainsi de dévouement, et demander à être punis l'un pour l'autre, pourrait-on désormais se disputer avec colère contre ses plus proches parents ?

## 良忠不男

@

Être homme, et n'avoir ni sincérité, ni droiture.

\*

### Commentaire

p.445 Le mot *tchong* (3) veut dire vrai, sincère. L'expression *pou-tchong* (2-3) signifie fourbe, trompeur. Le mot *liang* (4) veut dire droit. L'expression *pou-liang* (2-4) signifie dépravé, perfide.

Lorsqu'on a le bonheur d'être homme <sup>1</sup>, on doit, si l'on est dans une position élevée, observer les lois de l'État, remplir fidèlement les devoirs de sa charge, se distinguer par ses talents littéraires, chercher le bonheur de son siècle, et transmettre à la postérité d'utiles enseignements. Si l'on est dans une humble condition, on doit être humain, généreux et sincère, et se contenter de son sort. De cette manière, nous répondrons dignement aux bienfaits du Ciel et de la Terre, qui nous ont donné la vie. Mais si nous sommes faux, rusés, et dépourvus de sincérité, perfides, dépravés, et dépourvus de droiture, il est certain que le Ciel ne le souffrira pas, et que les lois de l'État ne manqueront pas de nous punir de mort.

### Histoire

Tchang-tchun était ministre d'État sous le règne de p.446 Hoeï-tsong, de la dynastie des Song. Il ne s'occupait qu'à ourdir de perfides complots. Il mourut en exil à Mo-tcheou. Quelque temps après, comme l'empereur était à la chasse, il tomba une pluie violente qui l'obligea de se mettre à l'abri dans la maison d'un homme du peuple. Le tonnerre gronda avec violence, et la foudre tua un homme, une femme et un

---

<sup>1</sup> Weï-nan-tseu. Cette expression est opposée à *weï-niu-tseu-chin*, avoir un corps de femme, être femme ; ce qui, dans le chapitre suivant, est regardé comme un châtement.

## Le livre des récompenses et des peines

petit garçon. L'homme et la femme portaient sur le dos des caractères rouges qu'on ne pouvait lire ; mais sur le dos du petit garçon, on lisait les six mots suivants écrits en caractères tchouen (antiques) : *Tsé-tch'in-Tchang-tchun-heou-chin*, c'est-à-dire : Enfant issu de Tchang-tchun, qui fut un sujet révolté. L'empereur s'écria :

— Tchang-tchun fut un ministre dépourvu de sincérité, un homme dépourvu de droiture !

Ne doit-on pas être saisi de crainte, en voyant punir de la sorte les ministres qui font le malheur du peuple et qui compromettent les intérêts de l'État ? Quant aux hommes du peuple, qui vivent dans une condition obscure, il est aisé de voir qu'ils n'échapperont pas non plus aux châtiments du Ciel, s'ils sont dépourvus de sincérité et de droiture.

## 順柔不女

@

Être femme, et n'avoir ni douceur ni obéissance.

\*

### Commentaire

p.447 L'expression *pou-jeou* (2-3) veut dire ici un caractère violent et emporté, qui manque complètement d'aménité et de douceur.

L'expression *pou-chun* (2-4) veut dire ici un caractère revêche et opiniâtre, qui ne sait ni se plier, ni obéir de bonne grâce aux volontés des autres. Lorsqu'on naît avec un corps de femme, c'est un malheur qu'on s'est attiré par les fautes de sa vie passée. Si on n'a ni douceur, ni obéissance, non seulement on ne pourra aider son mari, ni donner le bon exemple à ses enfants pour élever une maison riche et florissante, mais on verra encore s'abréger la durée de la vie présente ; et lorsqu'on reviendra sur la terre par une nouvelle métempsycose, on ne pourra même obtenir de passer dans le corps d'une femme <sup>1</sup>.

### Histoire

Un homme appelé Tchang, du pays de Ts'ong-té, était réduit à une extrême détresse, et ne se nourrissait que de blé. Mais sa femme ne pouvait souffrir le goût du blé, et tout le jour elle accablait son mari de reproches p.448 amers et d'injures. Une vieille femme de ses voisines lui fit des représentations, et lui dit :

— Toute femme riche ou pauvre doit se plier de bonne grâce aux volontés de son mari. Quant au boire et au manger, elle ne doit y chercher que le moyen d'apaiser sa faim. A quoi bon se laisser aller à la colère et aux injures ?

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire qu'on passera dans le corps d'une bête.



## **Le livre des récompenses et des peines**

Cette femme fut sourde à ces sages avis, et continua à injurier son mari. Un jour qu'elle préparait le déjeuner, tout le froment se changea en papillons qui s'envolèrent dans la chambre. Elle éprouva au même moment de vives douleurs dans le cœur, et mourut quelques jours après.

Nous voyons quelquefois des femmes bien coupables. Les unes veulent faire la loi à leurs maris, les autres manquent de respect à leur beau-père et à leur belle-mère ; celles-ci sont en discorde avec leurs belles-sœurs, celles-là traitent les servantes avec une rigueur qui tient de la cruauté. Si une femme est née avec un caractère vicieux et emporté, et qu'elle le conserve chez son mari, c'est qu'il entretient ses mauvaises dispositions par une coupable indulgence. On dit communément : « Instruisez vos enfants dès leur bas âge, instruisez vos femmes dès le moment qu'elles entrent chez vous. »

Un mari doit, en toute occasion, instruire sa femme suivant les principes de la raison. Il ne doit pas se laisser aveugler par son amour pour elle, et souffrir ses caprices et ses travers ; il doit éviter surtout d'ajouter foi à ses vains propos. Quant aux jeunes filles qui ne sont pas encore mariées, et qui reçoivent du matin au soir les instructions de leurs père et mère, il ne faut pas permettre qu'elles s'abandonnent à une folle gaité ni aux mouvements de la colère. Qu'elles servent aujourd'hui leur père et leur mère, comme elles devront servir dans la suite leur beau père et leur belle-mère ; qu'elles traitent avec égard leurs <sup>p.449</sup> frères et leurs sœurs, comme elles devront traiter dans la suite les femmes de leurs frères ou les sœurs de leurs maris ; qu'elles commandent aux domestiques de leurs parents, comme elles devront commander dans la suite à leurs propres domestiques. Pour peu qu'elles s'écartent de cette ligne de conduite, il faut leur adresser des réprimandes et leur enseigner leurs devoirs. On ne doit jamais avoir la moindre indulgence pour leurs fautes. De cette manière, elles réformeront à la longue leur caractère, et elles acquerront sans effort cette douceur et cette obéissance que nous recommandons.

Ne pas vivre en bonne intelligence avec sa femme.

\*

Commentaire

p.450 L'accord et la bonne intelligence du mari et de la femme font toujours fleurir le bonheur domestique. Mais s'ils se querellent du matin au soir, s'ils ne veulent point vivre unis de cœurs et de volontés, non seulement ils s'exposeront au mépris et à la risée du public, mais encore ils ne pourront réussir à élever une maison riche et heureuse. La plupart des maris d'aujourd'hui ne savent point gouverner leur maison. Si leur femme est violente et emportée, ils se laissent mener par elle. S'ils ont une femme qui aime à parler, ils la laissent commander aux domestiques d'une voix forte et bruyante. S'ils ont une femme d'un caractère simple et d'un esprit borné, ils ne savent pas l'instruire et la diriger. Comment peuvent-ils vivre en bonne intelligence avec leur femme ? Ils ignorent que nous autres hommes, quand nous sommes dans la misère et la détresse, nous trouvons encore des amis qui nous consolent, nous avons des livres qui nous procurent de douces jouissances. Mais une jeune femme qui est loin de son père, de sa mère et de ses frères, n'a pendant toute sa vie d'autre appui que l'époux qu'on lui a donné. Comment peut-on avoir le cœur assez dur pour ne pas vivre en bonne intelligence avec elle ? Si votre femme est violente et emportée, faites-lui de sages remontrances ; si elle aime à parler, mettez un frein à sa langue ; si elle est p.451 d'un esprit borné, apprenez-lui à connaître ses devoirs. Si elle est laide de figure, songez que votre union avec elle a été déterminée par le ciel depuis des siècles. Si elle n'apporte qu'une faible dot, songez que le destin n'a pas permis que vous eussiez une femme riche. Quiconque suivra ces avis,

## **Le livre des récompenses et des peines**

vivra toujours en bonne intelligence avec sa femme ; nous engageons les maris à les bien méditer.

### **Histoire**

Tchang-hong-jin, qui habitait sur le mont Khing-chan, était un homme rempli de droiture. Il avait une femme légitime et cinq femmes du second rang, et jamais elles ne faisaient entendre de plaintes ni de murmures. Quelqu'un lui en ayant demandé la cause, il répondit :

— Je défends seulement à mes nouvelles femmes de s'enquérir de celles que j'ai eues auparavant ; voilà ce qui les rend tranquilles et contentes.

L'union et la bonne intelligence régnèrent constamment dans la maison de Tchang, et toutes les personnes qui la composaient arrivèrent à la vieillesse la plus avancée. Il eut un grand nombre de fils et de petits-fils qui obtinrent de brillants honneurs.

Le bonheur qui accompagne ceux qui ont vécu en bonne intelligence avec leur femme, peut donner une juste idée des malheurs qui sont réservés à ceux qui tiennent une conduite opposée.

## 夫其敬不

@

Ne pas respecter son mari.

\*

### Commentaire

p.452 Le mari est la providence de sa femme ; c'est de lui seul qu'elle tient toutes les choses nécessaires à la vie. Comment pourrait-elle ne pas le respecter ? Si son mari a des torts, elle doit lui faire doucement des représentations ; s'il est dur et inhumain, elle doit se montrer patiente et résignée. En général, si une femme ne respecte pas son mari, c'est qu'elle est acariâtre, jalouse ou débauchée. Cependant, lorsqu'une personne naît avec un corps de femme, ce malheur est toujours la conséquence des crimes qu'elle a commis dans sa vie passée. Si elle les aggrave encore en manquant de respect à son mari, elle s'expose à parcourir, après sa mort, une des trois carrières malheureuses qu'on appelle 'o-tao <sup>1</sup>.

### Histoire

Tou-khi était un homme d'un caractère faible et craintif, et il avait une femme violente et emportée qui lui manquait de respect à tous les instants. Tou-khi étant devenu vieux, fut affligé souvent de graves maladies, mais sa femme ne daignait pas même le regarder. Un jour elle mourut subitement. A peine fut-elle inhumée, que son p.453 cercueil se brisa, et son cadavre se changea en un monstre hideux qui s'enfuit dans une forêt.

Voilà le châtiment des femmes qui manquent de respect à leurs maris. Dès qu'elles ont passé dans le corps d'un animal, il leur est difficile, même après des milliers de siècles, de recouvrer un corps

---

<sup>1</sup> Voyez page 12.

## **Le livre des récompenses et des peines**

humain. Comment ne réfléchissent-elles pas sur les conséquences de ce crime ?

Aimer à se vanter en toute occasion.

\*

Commentaire

p.454 Le mot *mei* (1) veut dire constamment, toujours.

Le mot *hao* (2) signifie se réjouir de, se plaisir à.

L'expression *king-khoua* (3-4) veut dire être vain et présomptueux. Parler de soi avec emphase et traiter les autres avec mépris. Nous voyons beaucoup de personnes et de choses qui l'emportent les unes sur les autres mais dans ce monde, les choses vides ne tardent pas à se remplir, tandis qu'un vase trop plein déborde et se renverse. Les hommes qui aiment à se vanter, qui, remplis d'eux mêmes, méprisent les hommes et les choses, ne manquent jamais d'exciter la haine des autres, et d'allumer la colère du Ciel. Cependant ce dont les hommes du siècle tirent vanité, n'est pas autre chose que les richesses, les honneurs et les talents. Ils ignorent que les richesses, les honneurs et les talents, ne méritent pas d'exciter l'orgueil de l'homme.

Histoires

Chi-tsong luttait de luxe et de fortune avec Wang-khai. Celui-ci ayant fait faire une galerie formée de tentures en gaze violette, qui avait quarante lis de long, Chi-tsong en fit faire une en soie brodée, qui avait cinquante lis. Ils apportaient constamment dans l'acquisition de p.455 choses rares et précieuses, cet orgueil et ce désir insensé de l'emporter l'un sur l'autre. Mais dans la suite, Chi-tsong commit un crime qui entraînait la peine de mort. Il s'écria en soupirant :

— Hélas ! ce sont mes domestiques qui vont profiter de mes richesses !

## Le livre des récompenses et des peines

On voit, par cet exemple, que la fortune ne mérite pas d'exciter notre vanité et notre orgueil.

\*

Tou-hao obtint fort jeune le grade de docteur. Un jour il alla visiter un temple avec un de ses condisciples qui avait obtenu ce titre au même concours que lui. Un vieux religieux ayant demandé leurs noms, les personnes qui se trouvaient auprès d'eux vantèrent avec emphase leur titre de docteur. Le religieux leur dit en riant :

— Je n'ai jamais entendu parler d'eux.

Ces paroles remplirent Tou-hao de confusion ; il composa à cette occasion, les vers suivants :

« Ma maison est située au midi de la ville, à côté d'un sorbier,  
On a vu fleurir en même temps deux branches d'*olea fragrans* <sup>1</sup>.  
Cependant ce respectable religieux ne connaissait pas nos noms,  
Je commence à m'apercevoir que c'est dans le couvent qu'on juge  
sainement les choses du monde.

On voit par là que les honneurs littéraires ne méritent pas d'exciter notre vanité.

\*

Un général nommé Thang-in-tsi, excellait également dans l'art militaire et dans les lettres. Fier de ce double mérite, il s'appliquait souvent l'expression <sup>p.456</sup> *kho-tang-i-mien* <sup>2</sup>, qui signifie : Je puis tenir tête à un homme. Pour ce motif, on le surnomma *Thang-i-mien* <sup>3</sup>. Ayant été envoyé à la tête d'un corps de troupes contre les rebelles du

---

<sup>1</sup> L'expression : Cueillir l'*olea fragrans*, signifie obtenir le grade de docteur.

<sup>2</sup> Cette expression s'applique ordinairement à ceux qui peuvent se reposer sur leurs grands talents.

<sup>3</sup> Il y a ici une allitération qu'il est impossible de faire passer en français. La syllabe *thang*, qui fait partie du nom de *Thang-in-tsi*, s'écrit autrement que *tang* dans la locution *Tang-i-mien*.

## Le livre des récompenses et des peines

Chen-si, il fut tué par une flèche (*i-tsien*) qui lui perça la gorge. On le surnomma *Thang-i-tsien* <sup>1</sup>.

Ainsi les talents ne méritent pas non plus d'exciter notre vanité.

Les exemples qui précèdent ôtent tout motif d'excuse à ceux qui aiment à se vanter.

---

<sup>1</sup> Si l'on prononce *Thang* comme *tang* (dans *tang-i-mien*), ce surnom signifiera ironiquement : Celui qui peut tenir tête à une flèche.



## 忌妒行常

@

S'abandonner sans cesse à la jalousie et à l'envie.

\*

### Commentaire

p.457 L'expression *tou-ki* (1-2), être jaloux et envieux, veut dire ici se fâcher de ce que les autres hommes nous surpassent, les haïr parce qu'ils obtiennent des avantages ou des succès qui faisaient l'objet de notre ambition. On montre qu'on n'a aucune grandeur d'âme, et on se range parmi ceux qui nourrissent dans leur cœur les plus basses passions. Celui qui conserve de tels sentiments et qui obéit à leur impulsion, fermera la route aux sages, et nuira aux intérêts de l'État, s'il est employé à la cour. S'il mène une vie privée, il tiendra les hommes vertueux dans l'obscurité, et il murmurera contre les autres. Il ne peut manquer d'allumer la colère des dieux. Quiconque sent germer de tels sentiments au fond de son cœur, doit les réprimer sur-le-champ.

### Histoires

Un magistrat nommé Sié-youen, qui vivait sous la dynastie des Song, avait dix enfants qui étaient tous affligés d'une infirmité particulière. Le premier était bossu, le second boiteux d'un pied, le troisième boiteux des deux pieds, le quatrième fou, le cinquième idiot, le sixième sourd, le septième aveugle, le huitième muet, etc. Kong-ming, surnommé Tseu-kao, les ayant vus, demanda p.458 à leur père ce qu'il avait fait pour s'attirer ce malheur.

— Pendant toute ma vie, lui répondit Youen, je n'ai jamais eu qu'un seul défaut : je me plais dans la jalousie, je porte envie à ceux qui me surpassent, et j'aime tous ceux qui me flattent. Quand j'entends parler des qualités des hommes, je les

## Le livre des récompenses et des peines

révoque en doute ; quand j'entends parler de leurs défauts, je les regarde comme avérés. Si un homme éprouve quelque perte, je m'en réjouis comme si j'avais obtenu un grand succès. Si un homme obtient quelque succès, je m'en afflige comme si j'avais éprouvé un malheur.

Tseu-kao lui dit :

— Si vous continuez à vous abandonner à de tels sentiments, votre châtement ne se bornera pas là ; vous attirerez infailliblement la ruine et la destruction de toute votre famille.

A ces mots, Youen fut rempli d'effroi. Tseu-kao ajouta :

— Quoique le Ciel soit très élevé au-dessus de nous, il voit tout ce qui se passe ici bas. Si vous corrigez vos fautes passées, et si vous cultivez désormais la vertu, vous pouvez encore détourner le malheur qui vous menace, et le changer en un bonheur durable.

Dès ce moment, Youen se corrigea de ses fautes, et réforma entièrement la conduite qu'il avait tenue pendant toute sa vie. Les infirmités de ses enfants disparurent au bout de quelques années.

Si Youen eût persévéré dans ses fautes, toute sa famille n'aurait pu échapper à la ruine qui la menaçait. Quant aux femmes qui s'abandonnent à la jalousie, elles reçoivent aussi leur châtement.

\*

Lieou-chi, femme de Tou-tch'ang, était extrêmement jalouse. Une servante nommée Kin-khing, ayant lavé les cheveux de Tou-tch'ang, Lieou-chi lui coupa deux doigts. Mais bientôt après, Lieou-chi fut p.459 mordue par un renard, et perdit aussi deux doigts. Il y avait une autre servante nommée Iu-lien, que Tou-tch'ang aimait à cause de sa voix harmonieuse. Lieou-chi lui coupa le bout de la langue. Mais quelque temps après, Lieou-chi eut un ulcère à la langue. Elle fit appeler un religieux appelé Tcheou, et demanda le pardon de ses fautes.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Madame, lui dit-il, vous avez perdu deux doigts, et il vous est venu un ulcère à la langue, parce que vous avez coupé les doigts et la langue à vos servantes ; mais si vous en éprouvez un sincère repentir, vous pourrez encore échapper au malheur.

Lieou-chi se prosterna aux pieds du religieux, et pria avec larmes pendant sept jours. Au bout de ce temps, le religieux lui fit ouvrir la bouche, et il en sortit deux serpents qui avaient un pied de long. Tcheou prononça quelques prières, et les fit tomber à terre. Au même instant, la langue de Lieou-chi fut guérie. Dès ce moment, elle n'osa plus s'abandonner à la jalousie.

Voilà comment le Ciel punit les femmes qui s'abandonnent constamment à la jalousie. Mais il châtie plus sévèrement encore les femmes légitimes qui se laissent aller à la jalousie lorsque leur mari prend une seconde femme, et qui font tous leurs efforts pour empêcher qu'il n'ait des enfants.

## 子妻於行無

@

Ne pas se conduire sagement envers sa femme et ses fils.

\*

### Commentaire

p.460 L'expression *wou-hing* (1-2) veut dire ne pas tenir une conduite sage, vertueuse. La femme légitime est notre égale ; elle nous aide, dans l'intérieur, à élever une maison riche et florissante.

Le mot *tseu* (5) désigne ici nos descendants. Ils sont destinés à nous succéder et à commencer notre postérité. Quelque intimes que soient les rapports de l'homme avec sa femme, il doit la traiter avec douceur et avec une sorte de respect ; quelque vif que soit l'amour du père pour ses fils, il doit tempérer son affection par une juste sévérité. Ceux qui ne se conduisent pas sagement envers leur femme légitime, tantôt la traitent avec mépris ou avec froideur, tantôt l'aiment éperdument, et se livrent sans mesure à la volupté. Ceux qui ne se conduisent pas sagement envers leurs fils, tantôt leur montrent une indulgence excessive, tantôt les corrigent avec une dureté cruelle. Comment peuvent-ils trouver le bonheur dans la société de leur femme et de leurs fils ?

### Histoires

Ssé-thang ayant obtenu le titre de docteur, se repentait de n'avoir pas épousé une fille issue d'une maison illustre p.461 et opulente. Dès ce moment, il traita sa femme avec un profond dédain. Celle-ci en conçut un tel chagrin qu'elle tomba malade. Thang ne daignait pas même la regarder. Sa femme sentait s'accroître son indignation. Comme elle touchait à sa dernière heure, elle l'appela en disant :

— Je vais mourir ; aurez-vous le cœur assez dur pour ne pas m'accorder un regard ?

## Le livre des récompenses et des peines

Thang ne la regarda pas davantage. Quand elle fut morte, Thang conçut de l'inquiétude au fond de son cœur, et pour empêcher qu'elle ne vînt lui faire du mal, il couvrit son visage d'un vase de terre, lui attacha les mains, et ne l'ensevelit qu'après avoir garrotté son corps inanimé. La nuit suivante, elle apparut en songe à son père, et lui dit :

— Vous m'avez mariée à un méchant homme. Pendant ma vie, il ne m'a inspiré que de la colère et de la haine, et après ma mort il m'a garrottée dans mon cercueil. Pour avoir ainsi maltraité votre fille, le Ciel va bientôt effacer sa vie.

Ssé thang mourut l'année suivante. Tel fut son châtement pour ne pas s'être conduit sagement envers sa femme.

\*

Un homme appelé Wang-yao, du district de Tcho-kiun, aimait follement ses deux fils. Sa coupable indulgence laissa croître tellement leur méchanceté, que, ne pouvant plus la réprimer, il fut obligé de les accuser en justice. Ils furent tous deux condamnés à mort. Quelque temps après, Wang-yao mourut à son tour. L'année suivante, dans la quinzième nuit du second mois, un Tao-ssé nommé Lieou-tsin, qui était attaché au temple de la ville, entendit une voix retentissante. Il se lève, et aperçoit Wang-yao qui tenait une pétition, par laquelle il demandait qu'on lui offrît des sacrifices à l'époque du Tsing-ming (le 5 avril). Le dieu entra en colère, et lui <sup>p.462</sup> dit :

— Vous n'avez pas su instruire vos deux fils, et vous avez été cause qu'ils sont morts avant le temps marqué par le destin. Vous avez détruit vous-même vos descendants ; qui sont ceux qui pourraient maintenant vous offrir des sacrifices ?

A ces mots, il ordonna à un démon de l'expulser du temple. Yao se retira en pleurant.

Voilà comment le Ciel punit ceux qui ne se conduisent pas sagement envers leurs fils. Ce châtement devrait servir de leçon aux hommes du siècle.

## 姑舅於禮失

@

Manquer à ses devoirs envers le père et la mère de son mari.

\*

### Commentaire

p.463 Les mots *kieou-kou* (4-5) ont le même sens que l'expression vulgaire *ong-p'o*, qui désigne le père et la mère du mari. Une bru doit servir le père et la mère de son mari, comme une fille sert son père et sa mère. Elle doit leur montrer de la piété filiale et une obéissance entière. Si elle manque à ses devoirs envers eux, elle manque en même temps à la piété filiale. Ce crime parvient aussitôt à la connaissance du Ciel.

### Histoires

Dans le district de Yen-kouan-hien, Tchang-chi, femme de Kou-té-kien, vit en songe un dieu qui lui dit :

— En punition des péchés que vous avez commis dans votre vie passée, vous périrez demain sous la hache du dieu du tonnerre.

A peine Tchang-chi fut-elle éveillée, qu'elle entendit gronder le tonnerre ; elle vit clairement qu'elle touchait à sa dernière heure.

— Il est bien certain que je ne puis échapper à la mort, se dit-elle en elle-même mais hélas ! quel va être l'effroi de ma belle-mère !

Aussitôt elle changea de vêtements, sortit de la maison, et alla se placer sous un mûrier qui en était fort éloigné. Mais soudain elle entendit une voix qui lui dit du milieu des airs :

— Le maître du Ciel a entendu les paroles secrètes que p.464 vous a dictées la piété filiale, et il vous fait grâce de la mort.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Tchang-chi échappa alors au châtement qu'elle allait subir. Ainsi cette seule pensée de piété filiale envers sa belle-mère a pu détourner le malheur de sa tête et le changer en bonheur. Cet exemple doit servir de leçon aux brus qui manquent à leurs devoirs envers le père et la mère de leur mari.

\*

Il y avait dans l'arrondissement de Tchang-tcheou, trois belles-sœurs qui étaient entièrement dépourvues de piété filiale. Tous les jours elles excitaient la discorde entre leurs maris, et désobéissaient à leur beau-père et à leur belle-mère. Un jour, elles entendirent un coup de tonnerre, et au même instant elles furent changées toutes trois en vache, en brebis et en chienne ; leur tête seule avait conservé sa première forme. Dès qu'elles voyaient quelqu'un, elles baissaient la tête et fondaient en larmes. Tch'in-ing, gouverneur du district, fit exécuter une gravure qui représentait leur métamorphose, et la répandit dans l'empire pour servir de leçon aux peuples. Voilà comment le Ciel les punit pour avoir manqué à leurs devoirs envers leur beau-père et leur belle-mère. En général, quand une bru manque ainsi à ses devoirs, envers son beau-père et sa belle-mère, cela vient de ce que dans son enfance elle a manqué à ses devoirs envers son père et sa mère. On n'a jamais vu une seule de ces filles dénaturées, qui manquent de piété filiale envers leurs père et mère, remplir fidèlement ses devoirs envers son beau père et sa belle-mère. Mais elles sont bientôt punies par les esprits du ciel. On voit par là combien sont coupables les filles qui commencent par manquer de piété filiale envers leur père et leur mère.

Montrer du mépris pour les âmes de ses ancêtres.

\*

Commentaire

p.465 L'expression *sien-ling* (3-4) désigne les âmes de nos ancêtres.

L'expression *khing-man* (1-2) qui signifie littéralement faire peu de cas de quelqu'un, s'applique ici à ceux qui diffèrent les funérailles, qui ensevelissent les morts sans observer les rites, qui ne portent pas le deuil pendant le temps prescrit, qui négligent de visiter et de nettoyer les tombes, qui offrent des sacrifices à leurs ancêtres sans être pénétrés d'un véritable respect. Les uns prétendent que les présages tirés du vent et de l'eau <sup>1</sup> ne sont pas heureux ; d'autres, que l'époque de l'année, du mois, n'est pas favorable ; d'autres, enfin, que l'endroit choisi pour la sépulture est trop ombragé ou ne l'est pas assez. A l'aide de ces prétextes, ils diffèrent les funérailles, et laissent dans l'inquiétude les âmes de leurs ancêtres. Après qu'ils ont confié à la terre leur dépouille mortelle, ils la transportent sans cesse d'un endroit à l'autre. Quand l'époque appelée Tsing-ming (le 5 avril) est arrivée, ils vont une fois visiter et nettoyer les tombes de leurs parents ; mais pendant six mois, pendant le reste p.466 de l'année, ils ne s'en occupent pas plus que si elles étaient placées dans un désert inaccessible. D'ailleurs, quand ils vont visiter les tombes, c'est en général pour s'amuser et se promener avec leurs frères et leurs amis, et ils ne reviennent qu'après s'être livrés aux excès du vin. Est-ce là servir ses parents morts comme on les sert lorsqu'ils sont vivants ? N'est-ce pas plutôt montrer du mépris pour eux ?

---

<sup>1</sup> On consulte ces présages pour déterminer la position des tombes.



## **Le livre des récompenses et des peines**

### Histoire

Kong-hiouen ayant fait les funérailles de sa mère, parvint, après plusieurs promotions, à la charge de Pi-chou-tching (gardien des archives de l'État). Il revint alors dans son pays pour offrir un sacrifice à sa mère et brûler des images de papier doré. Sa mère lui apparut en songe, et lui adressa de sévères reproches.

— Depuis que vous m'avez abandonnée, lui dit-elle, les animaux sauvages ont creusé ma sépulture ; les épines et les ronces ont fermé le chemin qui y conduisait. Vous avez chargé deux femmes de m'offrir, aux diverses saisons de l'année, les sacrifices que j'attendais de vous. Est-ce ainsi que doit se conduire un fils ? Le dieu de l'enfer voulait d'abord vous punir, mais comme vous remplissez fidèlement les devoirs de votre charge, il vous fait grâce pour le moment. A l'avenir, tâchez de visiter exactement ma tombe aux époques prescrites, et d'offrir chaque année des sacrifices pour procurer le repos aux esprits des montagnes et à l'âme de votre mère.

On voit, par cet exemple, combien sont coupables ceux qui montrent du mépris pour les âmes de leurs ancêtres.

Résister aux ordres de ses supérieurs.

\*

Commentaire

p.467 Par les mots *chang-ming* (3-4), on entend les ordres que le prince donne à ses sujets, le père à ses enfants, le général à ses soldats, le magistrat à ses administrés, le maître à ses domestiques, etc.

L'expression *weï-ni* (1-2) veut dire résister, ne pas obéir. Toutes les fois qu'un supérieur nous donne un ordre, il faut sans doute y obéir lorsqu'il est conforme à la raison. Mais s'il est contraire à la raison, on doit lui en demander le motif, et lui adresser des représentations d'un ton doux et poli. Il n'est pas permis de lui résister. Si vous désobéissez à votre supérieur de propos délibéré, nous n'avons pas besoin de dire que vous commettez un crime contre la droiture et la piété filiale.

Histoire

Lorsque Lin-ki avait la charge de Ki-ssé, la sécheresse occasionna une grande famine dans le pays de Cho-kiun. L'empereur ordonna d'ouvrir les greniers de réserve, et de distribuer aux pauvres cent mille boisseaux de riz. Mais Lin-ki trouva que cette quantité était trop forte, et il représenta à l'empereur que les greniers de réserve du pays de Cho ne pourraient y suffire. Il cacheta l'ordre qu'il avait reçu, et le fit remettre à l'empereur en lui p.468 demandant de nouvelles instructions. L'empereur lui ordonna aussitôt de distribuer seulement cinquante mille boisseaux de riz. La nuit suivante, il vit un homme vêtu de rouge, qui tenait dans sa main le sceau du maître du Ciel.

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Vous avez désobéi, lui dit-il, aux ordres de l'empereur, et vous avez nui aux intérêts du peuple. Le Chang-ti (le maître du Ciel) a donné l'ordre exprès de détruire votre famille.

Lin-ki s'éveilla de frayeur, et depuis ce moment il fut tourmenté de la plus vive inquiétude. Il fut éloigné de ses fonctions pour cause de maladie. Étant arrivé dans l'arrondissement de Fo-tcheou, il y mourut subitement. Dans l'espace d'un an, ses deux fils furent emportés l'un après l'autre par la peste, et sa famille se trouva éteinte. C'est ainsi que le Ciel punit ceux dont la désobéissance entraîne les plus graves conséquences. Les autres personnes qui désobéissent au souverain ou à leurs supérieurs, commettent absolument le même crime.

Faire des choses qui n'ont aucune utilité.

\*

### Commentaire

p.469 On lit dans le Chou-king : « Ne faites point de choses inutiles, de peur de nuire aux choses utiles. » Thao-khan disait : « L'empereur Iu, qui était un saint homme, épargnait jusqu'à un pouce de temps ; nous autres hommes du commun, nous devons épargner jusqu'à une ligne <sup>1</sup> de temps. Si nous passons notre temps à jouer aux échecs, à boire du vin, à nous promener, à satisfaire les désirs des sens, à chasser avec un faucon ou avec des chiens, à construire des jardins d'agrément, des pavillons, des belvédères, à faire des chansons obscènes et des compositions licencieuses, à fabriquer avec art des objets de curiosité, toutes ces choses-là n'ont aucune utilité, et par cela même qu'elles sont inutiles, elles sont nécessairement nuisibles ou dangereuses.

### Histoires

Siouen-tsong, de la dynastie des Ming, invita un jour Hoang-fou à voir une comédie. Il répondit :

— Je n'aime pas les comédies.

Un autre jour, l'empereur lui ayant ordonné de jouer aux échecs, il répondit qu'il ne savait p.470 pas jouer aux échecs.

— Comment ne le savez-vous pas ? lui demanda l'empereur.

— Dans mon enfance, répondit Hoang-fou, mon père me défendait sévèrement toute espèce de jeu. Il m'enseignait

---

<sup>1</sup> Le mot *fen* du texte signifie la dixième partie du pouce chinois.

## **Le livre des récompenses et des peines**

seulement à comprendre les livres, et il ne souffrait pas que j'apprisse des choses inutiles.

Les hommes d'aujourd'hui, qui aiment à faire des choses inutiles, n'ont pas d'autre but que de goûter un plaisir d'un moment. Et cependant, en faisant des choses inutiles, ils usent les facultés de leur esprit, ils consomment leur fortune, ils contractent des maladies, ils abandonnent la vertu, et ils commettent les crimes les plus graves. Que les hommes y réfléchissent un instant, et ils ne se donneront plus autant de peines pour faire des choses inutiles. Ajoutez à cela que toutes les choses de ce monde s'évanouissent en un clin d'œil. Mais celui qui fait tout ce qui est utile aux hommes, et qui les délivre de tout ce qui peut leur nuire, obtiendra de siècle en siècle, et dans chacune de ses existences futures, un bonheur qui ne finira jamais. Si vous avez des talents, expliquez les livres religieux, composez des recueils de recettes médicales ; si vous avez de la fortune, de la puissance, réparez les puits et les routes, construisez des digues et des ponts, fondez pour les pauvres des greniers de bienfaisance, des sépultures et des écoles gratuites. Tout cela est utile aux hommes, et ce que vous faites d'utile aux hommes ne manque jamais de vous être utile.

## 心外挾懷

@

Cacher un cœur double.

\*

Commentaire

p.471 Le mot *hoai* (1) signifie cacher au-dedans de soi <sup>1</sup>.

L'expression *waï-sin* (3-4) veut dire un cœur double. Avec un cœur double, le sujet trompe son prince, le fils se sépare de ses parents, les frères se fâchent et se disputent, la femme légitime et la seconde femme désobéissent à leur mari, les domestiques se révoltent contre leur maître. Les actions que nous venons de citer découlent nécessairement de la duplicité de cœur. C'est pourquoi *Thaï-chang* (Lao-tseu) signale avec sévérité les fautes qu'on commet en cachant un cœur double. Un lettré, nommé *Tchou-tching*, disait un jour :

— Les hommes du siècle disent constamment : Ne trompez pas les dieux. Moi je dis que celui qui ne trompe point son propre cœur, ne trompera jamais les esprits. Qui prétendent-ils donc tromper, ces hommes qui cachent un cœur double ? s'imaginent-ils qu'ils pourront tromper le Ciel ? Il est difficile qu'ils échappent au châtement qu'ils ont mérité.

---

<sup>1</sup> Le dictionnaire de *Khang-hi* explique *hie* (2) par *hoai* (1), renfermer, cacher dans son sein. Cf. *Basile*, n° 3.369. Ce sens me paraît préférable à celui du commentaire *tai-tcho*, porter.

## 他咒咒自

@

Faire des imprécations contre soi-même et contre les autres.

\*

### Commentaire

p.472 Nous avons vu plus haut, 1° (p. 336) *pien-sing-tcheou-hen* : ces mots signifient être irrité contre quelqu'un, et souhaiter qu'il lui arrive quelque malheur ; 2° (p. 439) *tcheou-tsou-kieou-tchi* : ces mots signifient jurer à la face des dieux pour se justifier. Le passage que nous expliquons ici veut dire entrer en colère, et faire en même temps des imprécations contre soi-même et contre les autres. En général, quand nous insultons grossièrement les hommes et les dieux, les mauvais esprits qui sont répandus dans le monde entier, accomplissent les imprécations que nous avons faites, et nous punissent sur-le-champ.

### Histoire

La femme de Yen-tien entretenait des relations coupables avec un autre homme, et elle avait volé un mouchoir à un de ses voisins. Celui-ci l'accabla d'injures, et dévoila son déshonneur. Yen-tien fit cette imprécation :

— Si ma femme a réellement des relations coupables avec un autre homme, et si elle a volé votre mouchoir, qu'elle soit frappée de la foudre. Si cette accusation est fausse, je souhaite que vous mouriez à sa place !

Quelque temps p.473 après, le mari et la femme furent frappés de la foudre. Les mois suivants étaient imprimés sur la poitrine de Yen-tien : « Homme stupide qui a voulu conserver sa femme coupable. » Sur la poitrine de sa femme, on lisait : « Adultère et voleuse. »

## **Le livre des récompenses et des peines**

Voilà comment le Ciel punit ceux qui font des imprécations contre eux-mêmes et contre les autres.



愛偏憎偏

@

Être injuste dans son amour et dans sa haine.

\*

Commentaire

p.474 Le mot *p'ien* (1) veut dire injuste (*pou-kong-p'ing*).

Le mot *tseng* (2) signifie avoir de l'antipathie, de la haine.

Le mot *ngai* (4) signifie aimer, affectionner.

Les hommes d'aujourd'hui ne peuvent aimer tout le monde. S'ils voient un sage, ils l'aiment ; un homme vicieux, ils le haïssent : ainsi le veut la justice et la raison. Mais si vous haïssez quelqu'un injustement, vous fermez les yeux sur ses bonnes qualités ; si vous l'aimez avec partialité, vous fermez les yeux sur ses défauts. Dès que nous avons pour quelqu'un une haine ou une amitié passionnée, nous mettons l'injustice à la place de la justice, nous appelons sur nous le blâme des autres, et nous nous attirons toujours les plus grands malheurs. On voit souvent un frère devenir l'ennemi de son frère, et pousser la haine jusqu'à ruiner toute sa fortune. Cela vient de ce que dans l'origine leurs père et mère ont haï l'un injustement, et ont aimé l'autre avec partialité. Celui qui était aimé, faisait éclater les transports de sa joie ; celui qui était haï, était oppressé par le dépit et le chagrin, et à la longue ils sont devenus des ennemis acharnés. Cette affection partielle du père et de la mère n'était point une véritable affection, et c'est là ce qui a fait leur malheur.

## 竈越井越

@

Sauter par-dessus les puits, sauter par-dessus le foyer.

\*

### Commentaire

p.475 Le mot *youeï* (1) signifie sauter par-dessus. L'eau et le feu servent à nourrir les hommes. Il y a des esprits qui président aux puits et au foyer. Si vous sautez par-dessus, non seulement vous insultez les dieux, mais vous montrez que vous avez oublié les deux choses qui sont la base de la vie des hommes. C'est une faute des plus graves.

On dit ordinairement : « Il ne faut pas s'approcher des puits pour y regarder. » On dit encore : « On ne doit pas cracher dans les vieux puits. » Si donc il n'est pas permis de regarder ni de cracher dans les puits, à plus forte raison n'est-il pas permis de sauter par-dessus. Le dieu du foyer est un des cinq esprits auxquels on offre des sacrifices domestiques. C'est lui qui préside sur toute la maison. Le prince du Tao (Lao-tseu), dit :

« Ceux qui suivent ma doctrine peuvent sacrifier au dieu du foyer et aux âmes de leurs ancêtres ; tout autre sacrifice est inutile et coupable.

On voit par là qu'on ne doit pas sauter par-dessus le foyer. C'est pourquoi Wou-tchan fut élevé au rang des dieux pour avoir tressé des treillis destinés à protéger les puits. In-tseu-fang obtint une grande fortune pour avoir sacrifié avec respect au dieu du foyer. Si donc ceux qui ont respecté les puits et le foyer ont été récompensés de la sorte, on peut juger du crime que commettent ceux qui les profanent et leur manquent de respect.

## **Le livre des récompenses et des peines**

### Remarque

p.476 On profane les puits et le foyer, non seulement en sautant par-dessus, mais aussi en s'asseyant sur la balustrade d'un puits, et en mettant le pied sur la porte du foyer. On doit s'abstenir soigneusement de cette double faute.

## 人跳食跳

@

Passer par-dessus les aliments, passer par-dessus les hommes.

\*

### Commentaire

p.477 Le mot *thao* (1) veut dire passer, en sautant, par-dessus quelque chose. Les aliments sont la providence du peuple, l'homme est la plus intelligente des créatures. Si vous sautez par-dessus les aliments et les hommes, et que vous montriez ainsi le mépris que vous en faites, comment ne seriez-vous pas coupable ? On lit dans l'ouvrage intitulé *San-kouan-king* :

« Tous ceux qui ne respectent pas les grains et qui les salissent en marchant dessus, seront eux mêmes foulés aux pieds.

Ce passage nous montre combien est grave le crime de ceux qui sautent par-dessus les aliments. Confucius dit :

« Celui qui fabriqua le premier des hommes en bois, fut privé de postérité, parce qu'il les avait faits à l'image de l'homme, et les avait employés (dans les funérailles).

A plus forte raison n'est-il pas permis de sauter par-dessus un homme vivant. On lit dans le livre des Rites :

« Quand vous entrez dans un royaume, ralentissez la marche de votre char, de peur qu'il n'écrase des hommes. » (B.)

## 胎墮子損

@

Faire périr des enfants après leur naissance ou avant qu'ils ne voient le jour <sup>1</sup>.

\*

### Commentaire

p.478 Un homme doué d'humanité s'identifie de cœur avec le Ciel et la Terre ; il s'abstient de tuer et met en liberté les plus faibles animaux. A plus forte raison n'est-il pas permis de détruire les enfants des deux sexes. Il y a des femmes qui ont formé des liens coupables et qui veulent effacer les traces de leur déshonneur ; il y en a qui, n'ayant qu'une fortune médiocre, se lassent d'avoir beaucoup d'enfants. Les unes les détruisent après leur naissance, les autres les font périr dans leur sein avant de leur avoir donné le jour. C'est le crime le plus grave qu'on puisse commettre.

### Histoire

Sous la dynastie des Song <sup>2</sup>, il y avait un homme de Ho-pé nommé Youen-sieou, dont la fortune s'élevait à quatre cent mille onces d'argent. Il eut quatre fils de sa femme légitime. Il enterra vivants tous les enfants que lui p.479 donnèrent ses concubines. Un jour, il rêva qu'une dizaine d'hommes le poursuivaient avec acharnement. Youen sieou se leva en sursaut ; mais ses quatre membres se changèrent en jambes de bœuf. Il se retourna douloureusement sur son lit, et poussa des cris affreux pendant trois jours. Ensuite sa tête se sépara de son corps, et il mourut. Le roi de l'autre monde l'enferma pour toujours dans la prison de l'enfer, et décida que ses quatre fils, qui étaient

---

<sup>1</sup> L'expression *to-thai* (3-4) signifie littéralement *sibi vel aliæ partum abigere*. Nous avons cru devoir employer une périphrase.

<sup>2</sup> En traduisant cette histoire, nous avons suivi en grande partie l'édition B.

## Le livre des récompenses et des peines

encore sur la terre, seraient condamnés à mort. Leur fortune de quatre cent mille onces d'argent fut confisquée au profit de l'État. Ce n'est pas tout : il ordonna à un esprit du Ciel de parcourir tout l'empire, et d'exterminer sur-le-champ tous les hommes qui ressemblaient à Youen-sieou, sans attendre qu'ils fussent interrogés après leur mort devant les dix tribunaux de l'enfer.

On voit que ceux qui font périr des enfants après leur naissance ou avant qu'ils ne voient le jour, allument la colère implacable des esprits du Ciel et de la Terre. De nos jours nous voyons beaucoup de mères dénaturées qui, pour se dispenser d'élever leurs filles et de leur donner une dot, les noient dans le vase qui les a reçues en naissant <sup>1</sup>. Elles méritent d'être punies aussi rigoureusement que Youen-sieou.

---

<sup>1</sup> In chinese usage, the woman stands and the child falls into a tube, which is prepared to receive it. Morrison, Chin. dict. Part. II.

## 僻隱多行

@

Faire beaucoup de choses clandestines ou extraordinaires.

\*

### Commentaire

p.480 Le mot *hing* (1) veut dire faire une chose.

Le mot *in* (3), clandestin, s'applique ici aux actions qu'on fait en secret dans le but de tromper les autres ; par exemple, au vol, à l'adultère, et en général à toutes les actions qu'on ne voudrait ni laisser voir au Ciel, ni raconter aux hommes. Cependant, toutes les actions clandestines finissent par être dévoilées, et celui qui les a faites meurt ordinairement couvert de honte et d'ignominie.

Le mot *p'i* (4) exprime ici ce qui est étrange, ce qui s'écarte de la droite raison. Ceux qui aiment à faire des choses étranges et extraordinaires ne manquent jamais d'égarer les hommes du siècle et de tromper le peuple. Mais la plupart d'entre eux meurent d'une mort violente. Confucius disait :

« Je n'imiterai point ceux qui cherchent les choses cachées, et qui font des choses extraordinaires pour qu'on parle d'eux dans les siècles futurs.

Ceux qui font beaucoup de ces actions doivent se hâter de changer de conduite.

舞歌臘晦

@

Chanter et danser le premier jour de la lune  
ou le dernier jour de l'année.

\*

Commentaire

p.481 Le mot *hoeï* (i) signifie la fin de la lune. Les grandes lunes ont trente jours, et les petites lunes, vingt-neuf jours. C'est au dernier jour de la lune que l'esprit du foyer, qui préside à la vie des hommes, monte au ciel et va faire connaître leurs mérites ou leurs fautes.

Le mot *la* (2) veut dire la fin de l'année, le dernier jour de l'année. Ce jour-là, les esprits du ciel et de la terre examinent les vertus ou les péchés des hommes pour les punir ou les récompenser. Il y a en outre cinq époques qu'on appelle *la*. Le premier jour du premier mois s'appelle *Thien-la*, ou le *la* du ciel, le cinquième jour du cinquième mois s'appelle *Ti-la*, ou le *la* de la terre ; le septième jour du septième mois s'appelle *Tao-té-la*, le *la* de la raison et de la vertu ; le premier jour du dixième mois s'appelle *Soui-la*, le *la* de l'année ; le huitième jour du douzième mois s'appelle *Wang-heou-la*, le *la* de l'empereur et des vassaux. Ces cinq jours-là, les esprits du ciel jugent les fautes et les crimes des hommes ; et le Ciel permet aux âmes de nos ancêtres et de nos proches parents de retourner dans leurs anciennes demeures, pour y recevoir des offrandes funèbres. Quand ces jours sont arrivés, tous les hommes doivent examiner leurs fautes, et redoubler de vigilance sur eux-mêmes. p.482 Mais s'ils chantent et dansent, s'ils s'abandonnent à la mollesse et au plaisir, ils commettent une faute des plus graves.

Histoire

Un homme de Hoaï-in, nommé Khiang-fou, veillait constamment sur lui-même avec la plus grande attention, et accueillait les autres d'un air



## **Le livre des récompenses et des peines**

doux et modeste. Le premier, le quinzième jour de la lune, et le dernier jour de l'année, il récitait des prières et adorait les dieux. Le premier matin de l'année, un homme du commun, qui était ivre, l'accabla d'injures grossières. Tous les gens de sa maison et ses voisins en furent indignés. Fou leur dit :

— Dans cette belle fête, quel est l'homme qui ne boit pas de vin ? Il est dans la nature de l'homme de perdre la raison au milieu de l'ivresse. C'est se montrer dépourvu de grandeur d'âme que de disputer avec un homme ivre.

Ces paroles louables parvinrent à la connaissance des dieux. La nuit suivante, il eut un songe, et un homme qui portait un bonnet d'or et un manteau violet lui parla en ces termes :

— Puisque le premier jour de l'année vous avez su endurer ce que les autres hommes ne peuvent endurer, le maître du ciel, pour vous en récompenser, vous accordera le bonheur et une longue vieillesse, et vos fils et vos petits-fils obtiendront des charges éminentes.

En effet, Khiang vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, et ses fils et ses petits-fils obtinrent tous de brillants honneurs.

On peut juger, d'après la récompense de Khiang-fou, combien sont coupables ceux qui chantent et dansent le dernier jour de la lune et le dernier jour de l'année.

## 怒號旦朔

@

Pousser des clameurs ou se mettre en colère le premier jour de la lune ou le matin.

\*

### Commentaire

p.483 Le mot *so* (1) signifie le premier jour de chaque mois.

Le mot *tan* (2) veut dire le matin de chaque jour.

*Hao* (3) signifie crier à haute voix.

Le mot *nou* (4) veut dire se mettre dans une violente colère.

Toutes les affaires du mois commencent le premier jour de la lune, toutes les affaires de la journée commencent le matin. C'est pourquoi le premier jour de la lune, et chaque matin, le sage brûle des parfums et honore les esprits du ciel et de la terre et les âmes de ses ancêtres. A ces époques du mois et du jour, il n'oserait se livrer à la joie ; à plus forte raison n'oserait-il pas se mettre en colère. Mais les hommes du commun sont d'un caractère bouillant et impétueux ; ils n'ont ni crainte ni retenue ; ils ne manquent jamais d'offenser les esprits. Ajoutez à cela que lorsqu'on pousse des clameurs ou qu'on se met en colère, des vapeurs grossières s'élèvent du foie, et toute la pureté de l'air vital se dissipe avec la voix. Alors l'esprit s'obscurcit et ne peut plus former de bonnes pensées. Les livres de Fo disent :

« En se mettant en colère, on perd ce qui est la base et la racine des bons principes, et l'on commet des péchés qui entraînent l'homme dans les trois carrières malheureuses appelées p.484 *'o-tao*. Il faut renoncer promptement à cette fatale passion, de peur qu'elle ne croisse de jour en jour. Ainsi, on ne doit pas crier ni se mettre en colère, non

## **Le livre des récompenses et des peines**

seulement le premier jour de la lune et le matin, mais encore à toutes les époques du mois et de la journée.

## 對北涕唾及溺

@

Pleurer, cracher et lâcher de l'eau du côté du nord.

\*

Commentaire,

p.485 Le nord est le lieu où réside le prince des étoiles du boisseau du nord <sup>1</sup> ; le pôle du nord est le gond du ciel, il tient dans sa dépendance tous les esprits des trois mondes <sup>2</sup> et des dix parties de l'univers. On l'appelle Tchi-tsun, c'est-à-dire très honorable. Si vous osez pleurer, cracher ou lâcher de l'eau du côté du nord, vous outragez les dieux et vous souillez leur présence ; vous diminuez l'espace de vie que le Ciel vous avait accordé. Observez-vous donc sur ce point avec la plus grande attention. Il ne faut pas non plus cracher ni lâcher de l'eau du côté de l'orient au printemps, du côté du sud en été, du côté de l'ouest en automne, du côté du nord en hiver, ni du côté que regarde le manche du boisseau.

Histoire

Un jour, Kouan-ning s'étant levé de bonne heure, se peigna du côté du nord ; mais tout à coup il se dit avec effroi : « Le nord est le lieu où réside le génie vénérable p.486 du pôle du nord ; comment oserais-je m'asseoir de ce côté ? » Aussitôt il se repentit de sa faute, et en fit l'aveu sincère.

On voit par là que les anciens regardaient comme un crime de s'asseoir du côté du nord. Ne sont-ils pas plus coupables encore ceux qui crachent et lâchent de l'eau de ce côté ?

---

<sup>1</sup> Voyez page 13.

<sup>2</sup> *San-kiai*. Cette expression signifie, suivant les Bouddhistes, le monde des désirs, le monde des formes et le monde sans formes.

哭及詠吟竈對

Chanter et pleurer devant le foyer. A <sup>1</sup>

香燒火竈以又

Brûler des parfums avec du feu pris au foyer. B

食作柴穢

Préparer les aliments avec du bois sale. C

@

\*

Commentaires

A

p.487 L'expression *in-yong* (3-4) veut dire chanter (*ko-yong*).

On offre au dieu du foyer un des cinq sacrifices domestiques. Il préside à la vie de toutes les personnes de chaque maison. Quoiqu'il soit très près de nous, il ne faut ni le flatter, ni l'offenser par un excès de familiarité. On lit dans le livre du Foyer, de Hoang-ti :

« Il n'est pas permis de chanter, de pleurer, de faire des imprécations, ni de p.488 vociférer à la porte du foyer. »

On voit par là qu'on offense gravement le dieu du foyer en chantant et en pleurant devant lui.

B

On ne peut offrir aux dieux que des parfums parfaitement purs. Si par hasard le feu du foyer est produit par du bois sale et infect, on les offense de la manière la plus grave en prenant de ce feu pour brûler des parfums.

Lorsque le bonze Khaï-chan récitait des prières, il brûlait des parfums avec du feu tiré d'un caillou ou d'un morceau de bois. Il était

---

<sup>1</sup> Les lettres A, B, C, indiquent le Commentaire qui répond à chacun des trois passages chinois.

## **Le livre des récompenses et des peines**

grave et respectueux comme s'il se fut trouvé en présence de Fo. S'il ne pouvait allumer lui-même du feu pur pour brûler des parfums, il n'osait jamais en prendre ailleurs. Un autre bonze, qui lisait assidûment le livre Kin-kang-king, ne se faisait jamais scrupule de prendre du feu au foyer pour brûler des parfums. (Édit. B.)

### **C**

Quoique le bois se place au-dessous des aliments qu'on veut préparer, cependant il exhale des vapeurs qui s'élèvent dans l'air. Si l'on se sert de bois ou de plantes sales pour faire chauffer les boissons et cuire les aliments, leur vapeur impure blesse le dieu du foyer. Comment pourrait-on être exempt de fautes ?

露裸起夜

@

Rester nu et découvert lorsqu'on se lève la nuit.

\*

Commentaire

p.489 Les dieux se promènent en tous lieux pendant la nuit. Celui qui reste nu et découvert lorsqu'il se lève la nuit offense les esprits et commet le crime le plus grave.

\*

Histoires

Kouo-khaï était un homme sans principes. Lorsqu'il sortait du bain, dans les jours d'été, il avait coutume de jouer tout nu, de la guitare, et se livrait en chantant aux transports d'une folle gaité. Un jour, ayant levé par hasard la tête, il aperçut au haut de sa maison le dieu Tchinn-wou qui sortait du milieu des nuages. Il avait à ses côtés deux hommes dont l'un tenait un étendard, et l'autre une épée. Kouo-khaï fut glacé d'effroi. Il mit promptement ses vêtements et son bonnet, brûla des parfums, et se prosterna devant eux. Quelques instants après, ils disparurent. Dès ce moment, il défendit sévèrement à toutes les personnes de sa maison de rester nues ou découvertes d'une manière immodeste.

\*

La fille d'un magistrat de la ville de P'eng-tchhing tomba un jour dans le délire, sans qu'on pût en deviner p.490 la cause. Elle courait toute nue avec une espèce de frénésie. Les médicaments et les prières ne lui procurèrent aucun soulagement. Ses parents supplièrent un saint homme nommé Tchang-tchin-jin de venir lui-même l'exorciser. Au

## **Le livre des récompenses et des peines**

moment où les esprits allaient venir à sa voix, la jeune fille changea de visage, et s'écria :

— Cette femme méprisante que vous voyez a couru toute nue pendant la nuit, et elle a offensé les vénérables esprits du ciel. Elle a mérité d'être tuée sur-le-champ. Mais, je vous en prie, esprits puissants, daignez me pardonner.

A ces mots, elle tomba à la renverse, et se trouva complètement guérie.

Cet exemple doit apprendre aux hommes du siècle à ne plus commettre ce péché en disant : La nuit est obscure, et personne ne le saura.



## 八節行刑

@

Infliger des supplices aux huit époques appelées Pa-tsié <sup>1</sup>.

\*

### Commentaires

p.491 Les huit époques appelées *Pa-tsié*, sont : 1° Li-tchhun (le 4 de février) ; 2° Tchhun-fen (le 21 de mars) ; 3° Li-hia (le 6 de mai) ; 4° Hia-tchi (le 21 de juin) ; 5° Li-ts'ieou (le 8 d'août) ; 6° Tsieou-fen (le 23 de septembre) ; 7° Li-tong (le 8 de novembre) ; 8° Tong- tchi (le 22 de décembre). A chacune de ces huit époques, les deux principes In et Yang se succèdent mutuellement dans la nature, et un changement analogue s'opère en même temps dans le corps humain. Si l'on inflige alors la bastonnade à quelqu'un, il est rare qu'il n'expire pas sous les coups. De plus, à ces époques, les dieux rendent leurs décisions sur les peines ou les récompenses des hommes. Si donc l'on inflige alors des supplices, on allume infailliblement la colère du Ciel. C'est pourquoi aux époques appelées Pa-tsié, on ne doit point employer à la légère les instruments des supplices.

### Histoires

p.492 Sous la dynastie des Thang, Teou-fan était commandant en chef des troupes de Lo-tcheou <sup>2</sup>. Tous les jours, il faisait massacrer injustement des hommes du peuple et des soldats. Aux époques de l'année où l'on doit visiter les prisons et détacher les fers des condamnés, il ne suspendait pas le cours de ses cruautés. Dans l'hiver

---

<sup>1</sup> Ce sont les commencements des quatre saisons, les deux équinoxes et les deux solstices. Les dates que nous avons mises entre parenthèses, rectifieront plusieurs fautes qui nous sont échappées dans une note du roman chinois intitulé *Blanche et Bleue*, p. 11, ligne II.

<sup>2</sup> Édition B.

## Le livre des récompenses et des peines

de la deuxième année du règne de Thaï-tsong (en 628), il tomba malade, et s'écria tout à coup :

— Je vois un homme qui m'apporte une belle citrouille sur un plat.

— Comment pourrait-on trouver une belle citrouille en hiver ? lui dirent les personnes qui l'entouraient.

— Hélas ! dit Fan tout tremblant d'effroi, c'est une tête d'homme qui vient demander ma vie.

A ces mots, il expira.

On voit, par cet exemple, qu'on ne doit infliger les supplices qu'avec une extrême circonspection.

\*

Ho-pi-kan avait commencé par être gardien de la prison de Hoa-in. A chacune des époques appelées Pa-tsié, il suppliait en pleurant le gouverneur du district de diminuer les peines graves, et de remettre les peines légères. Il sauva la vie à une multitude d'hommes. Quelque temps après, il devint gouverneur du district de Tan-yang. A chacune des époques appelées Pa-tsié, il témoignait une tendre pitié aux condamnés, et faisait tout ce qui dépendait de lui pour adoucir leur sort. Un jour, une vieille femme se présenta à sa porte, et lui dit :

— Comme vous jugez les causes criminelles avec autant d'équité que <sup>p.493</sup> d'indulgence, le maître du ciel vous fait don d'un livre qui sera pour vous le gage d'une postérité nombreuse.

A ces mots, elle lui remit le livre.

— Il se compose de quatre-vingts feuilles, lui dit-elle, et vous aurez un pareil nombre de fils et de petits-fils qui obtiendront des charges élevées.

Dans la suite, cette prédiction s'accomplit.

## **Le livre des récompenses et des peines**

C'est ainsi que fut récompensé Teou-fan pour s'être abstenu d'infliger des supplices aux huit époques appelées Pa-tsié.

— Aux huit époques appelées Pa-tsié, disait un sage appelé Chang-ts'ing-tchin-jin, les hommes doivent s'efforcer de pratiquer le bien ; il ne faut point se mettre en colère ni se disputer, car ceux qui le font commettent un crime grave.

Si donc il est défendu de se mettre en colère ces jours-là, à plus forte raison n'est-il pas permis d'infliger des supplices.

Cracher contre les étoiles qui coulent.

\*

#### Commentaire

p.494 On entend par l'expression *lieou-sing* (3-4), les étoiles qu'on voit voler d'un point du ciel à l'autre. Les unes passent dans un nouveau signe du zodiaque et changent de degré, les autres tombent pour toujours ; d'autres, enfin, sont des astres sinistres qui font descendre le malheur sur les coupables. Ce sont des phénomènes que le maître suprême envoie pour servir d'avertissement aux hommes et les détourner du crime. L'homme doit être pénétré de crainte, pratiquer la vertu, et offrir des sacrifices pour dissiper les calamités qui le menacent. Mais dans leur ignorance, les hommes du commun crachent contre les étoiles qui coulent pour détourner le malheur. Il est évident qu'ils ne font qu'aggraver leur crime.

#### Histoire

Lorsque l'empereur Hong-wou livrait un combat naval à Tchhin-yeou-liang, sur le lac P'an-yang-hou, Lieou-pé-wen regarda les astres, et lui dit :

— Voilà une étoile sinistre qui passe ; changez promptement de bateau.

Hong-wou suivit son avis, et peu d'instant après, une pierre lancée par une baliste creva le bateau sur lequel il se trouvait auparavant. Aurait-il pu détourner ce malheur en crachant contre cette étoile ?

霓虹指

Montrer du doigt l'arc-en-ciel. A

光三指輒

Montrer brusquement les trois clartés. B

月日視久

Regarder longtemps le soleil et la lune. C

@

Commentaires

A

p.495 Le mot *tchi* (1) veut dire montrer du doigt. L'arc-en-ciel (*hong-ni*, 3-4) est formé des vapeurs qui s'échappent des étoiles du boisseau <sup>1</sup>. L'arc-en-ciel rouge et blanc s'appelle *hong* (2), l'arc-en-ciel bleu et blanc s'appelle *ni* (3). On lit dans le livre des Vers : « L'arc-en-ciel paraît à l'orient, et personne n'ose le montrer du doigt. » Ceux qui le montrent du doigt éprouvent les plus grands malheurs. Confucius ayant achevé le *Hiao-king*, ou le Livre de la Piété p.496 filiale, il observa un jeûne sévère ; puis, se tournant vers la constellation du boisseau, il exposa avec respect les motifs qui l'avaient engagé à composer cet ouvrage. Alors un arc-en-ciel rouge tomba du ciel, et se changea en un morceau de jade jaune. Confucius le reçut après avoir fait une profonde salutation.

B

L'expression *San-kouang* (3-4), les trois clartés, désigne le soleil, la lune et les étoiles. Ils éclairent le monde par l'ordre du maître du ciel, et répandent en tous lieux leur lumière bienfaisante. C'est leur manquer de respect que de les montrer brusquement du doigt.

---

<sup>1</sup> Voyez page 13, note a.

## Le livre des récompenses et des peines

### Histoire

Autrefois le pays de Tsin-ling fut désolé par la sécheresse. Le gouverneur, nommé Tseng-kong, ayant prié le Ciel avec un sincère respect, il vit en songe un esprit qui lui dit :

— Demain un vieillard entrera avec un parasol par la porte de l'ouest. Pressez-le de prier pour obtenir de la pluie, et le Ciel exaucera vos vœux. La puissance surnaturelle de cet homme vient de son parasol.

Le lendemain, le gouverneur envoya un homme à la porte de l'ouest, et lui ordonna d'attendre le vieillard, qui vint en effet. Tseng-kong le combla de présents, et le supplia de prier le Ciel pour demander de la pluie. Le vieillard fut effrayé de cette demande, et fit tous ses efforts pour s'en excuser. Mais le gouverneur lui ayant raconté le songe qu'il avait eu, il se vit obligé de céder à ses instances. Il monta sur une estrade, brûla des parfums, et invoqua le <sup>p.497</sup> Ciel. Il jura de se brûler s'il ne pleuvait pas au bout de trois jours. On entoura l'estrade de bois et de fascines, et on attendit la décision du Ciel. Le troisième jour, il tomba une pluie abondante qui couvrit tous les champs d'un pied d'eau. Tseng-kong témoigna sa reconnaissance au vieillard, puis il lui demanda ce que son parasol avait d'extraordinaire.

— J'ai quatre-vingts ans, lui répondit le vieillard, et pendant toute ma vie j'ai constamment respecté le Ciel, la Terre et les trois Clartés. Lorsqu'en voyage je me sens pressé par un besoin, je me couvre avec ce grand parasol que je porte, pour ne point souiller les trois Clartés.

On voit par là combien sont coupables ceux qui montrent brusquement les trois Clartés.

### C

Le soleil et la lune sont l'image du roi et de la reine. Ils répandent leur clarté sur les quatre mers (sur tout l'empire). Ainsi ils sont dignes de tous nos respects. Lorsqu'un homme se trouve en présence du prince, de son père, ou d'un magistrat, il n'ose lever la tête et les

## **Le livre des récompenses et des peines**

regarder en face ; à plus forte raison ne doit-il pas regarder fixement le soleil et la lune. C'est pourquoi en les regardant longtemps, on manque de la manière la plus grave au respect qui leur est dû. Les hommes qui suivent la doctrine des Tao-ssé, doivent offrir un sacrifice au soleil le premier jour du deuxième mois de chaque année, et à la lune, la quinzième nuit du second mois. Mais les hommes d'aujourd'hui se contentent d'offrir un sacrifice à la lune.

Chasser au printemps après avoir brûlé les broussailles.

\*

Commentaire

p.498 Le mot *liao* (3) signifie brûler les broussailles des montagnes.

Le mot *lié* (4) veut dire : Chercher les animaux. Si l'on met le feu aux broussailles pour chasser, on brûlera et on fera périr non seulement les animaux, mais même les insectes. C'est pourquoi du temps des anciens rois, chaque chasse avait sa saison. Celle du printemps s'appelait *seou*, chercher, parce qu'on cherchait les animaux qui ne portaient pas ou n'élevaient pas leurs petits ; celle de l'été s'appelait *miao*, parce qu'elle avait pour but de détruire les oiseaux et les quadrupèdes qui font du mal aux moissons naissantes (*miao*) ; celle de l'automne s'appelait *sien*, tuer, parce que, à cette époque, le ciel et la terre ont une influence meurtrière ; celle de l'automne <sup>1</sup> s'appelait *cheou*. A cette époque, on chasse pour prendre les oiseaux et les animaux qu'on doit offrir en sacrifice. Ainsi aucune de ces chasses n'avait lieu sans de puissants motifs. Quant au printemps, c'est la saison où les plantes et les arbres commencent à pousser, où les insectes font et élèvent leurs petits. En ce moment, la nature donne à tous les êtres la vie et l'accroissement. Si nous les faisons périr, nous nous révoltons contre le p.499 Ciel, et nous détruisons une multitude de ses créatures. C'est le plus grand des crimes.

Histoire

Hiu-hien était gouverneur du district de Iu-hang. Comme son fils chassait un jour à côté du temple de Khieou-wang, il vit sortir tout à

---

<sup>1</sup> [sic.]



## **Le livre des récompenses et des peines**

coup de derrière cet édifice, trois daims d'une blancheur éclatante. Il tendit aussitôt son arc, et leur lança une flèche ; mais ils disparurent au même instant. Alors il mit le feu dans un petit bois où il les croyait cachés ; mais quoique le vent soufflât avec violence, le feu, au lieu de consumer le bois, lui brûla la figure et le fit mourir.

On voit par là que ceux qui brûlent les broussailles pour chasser, ne manquent jamais d'en être punis d'une manière cruelle. On doit surtout s'abstenir de cette chasse dans les mois de printemps.

## Le livre des récompenses et des peines

罵惡北對

Proférer des injures du côté du nord.

蛇打龜殺故無

Tuer sans motif des tortues et des serpents.

@

### Commentaire

p.500 Les mots *wou-kou* (1-2) signifient sans motif, sans cause légitime. La tortue et le serpent répondent à la constellation du nord, qu'on appelle Hiouen-wou. Lorsqu'on tue ces animaux sans motifs légitimes, on s'attire de terribles malheurs.

### Histoires

Un homme de l'arrondissement de Yo-tcheou prit un jour un grand nombre de tortues dans un étang tari. Il coupa leur chair par morceaux, et transporta leurs écailles à Kiang-ling, où il en tira beaucoup d'argent. Quelque temps après, tout son corps se couvrit subitement d'ulcères, qui lui faisaient souffrir des douleurs inouïes. Il fut obligé de se procurer un grand vase pour prendre des bains. Mais peu à peu le vase prit la forme d'une tortue. Il mourut au bout d'un an, dévoré par la gangrène. Tel fut son châtement pour avoir tué des tortues.

\*

Sous l'une des cinq dynasties appelées Wou-taï (de 907<sub>p.501</sub> à 960), il y avait un jour sur le mont Long-chan, plusieurs soldats qui travaillaient dans un jardin destiné à la culture du thé. Ayant aperçu un serpent blanc d'une grosseur prodigieuse, ils s'armèrent de leurs bêches et le tuèrent. L'un d'entre eux, nommé Iu, leur avait fait des représentations pour les en détourner, mais ils fermèrent l'oreille à ses avis. Le lendemain, une jeune fille vêtue de blanc descendit de la montagne avec un panier de bambou rempli de provisions. Les soldats coururent à elle, et le lui enlevèrent de force. Iu fut le seul qui ne prit

## **Le livre des récompenses et des peines**

point part à ce vol. Les soldats étant revenus firent cuire les mets que contenait le panier. Mais tout à coup Iu éprouva un mal de tête et se laissa aller au sommeil. Il vit en songe la jeune fille qui lui dit :

— Les mets du panier sont empoisonnés, et puisque vous ne m'avez pas fait de mal, je vous avertis de n'en point manger.

Lorsque Iu se réveilla, ses camarades avaient fini de manger tous les mets du panier. Ils moururent au bout de dix jours ; Iu seul n'éprouva aucun mal. C'est ainsi que le Ciel les punit pour avoir tué un serpent. En général, on doit s'abstenir de tuer les animaux. Mais cette défense regarde surtout les tortues et les serpents. Il faut en outre les protéger et les sauver lorsqu'ils sont exposés à périr.

\*

Lieou-yen-hoeï échappa au naufrage pour avoir mis une tortue en liberté. Un homme appelé Sun-tchin-jin, acquit la science des dieux pour avoir sauvé un serpent. Dans tous les temps, ceux qui ont sauvé la vie à des tortues ou à des serpents, ont obtenu des récompenses extraordinaires. On voit par là que ces deux animaux sont doués d'une puissance divine.

算紀其奪重輕其隨命司罪等是如  
孫子及殃乃責餘有死死則盡算

@

Le dieu qui préside à la vie, inscrit toutes ces sortes de crimes, et suivant qu'ils sont graves ou légers, il retranche des périodes de douze ans ou de cent jours. Quand le nombre des jours est épuisé, l'homme meurt ; et si, au moment de sa mort, il lui restait encore quelque faute à expier, il fait descendre le malheur sur ses fils ou ses petit-fils.

\*

Commentaire

p.502 Les fautes et les mauvaises actions de l'homme sont comprises depuis le passage « Former des pensées contraires à la justice » (page 135), jusqu'à « Tuer des tortues et des serpents. » Mais comme il y a de grandes et de petites fautes, il y a aussi des peines graves et légères qui leur correspondent. Dès qu'un homme a commis quelques-unes des fautes énoncées jusqu'ici, l'esprit (du foyer) qui préside à la vie, les inscrit l'une après l'autre, et les punit dans une juste proportion. Si elles sont graves, il retranche douze ans de l'existence de l'homme ; si elles sont légères, il retranche cent jours. Et quand la durée de sa vie est épuisée, il l'envoie au sombre séjour. Si après sa mort, il lui restait encore quelque crime à expier, il fait descendre le malheur sur ses enfants et ses petits-enfants. Tantôt il les fait périr pour le priver de sacrifices funèbres, tantôt il ruine leur maison, et empêche qu'elle ne devienne riche et florissante.

p.503 On voit par là que si l'homme fait le mal pendant sa vie, il diminue la durée de ses jours, et perd le bonheur qui lui était réservé. Et s'il a commis beaucoup de crimes, une mort prématurée ne suffit pas pour les expier entièrement. Tsé-tong-ti-kiun disait :

## **Le livre des récompenses et des peines**

— Les meilleurs remèdes ne sauraient guérir la maladie que l'homme a contractée par les péchés de sa vie passée. Des biens mal acquis n'enrichissent jamais un homme condamné à la misère. La dépravation du cœur détruit le bonheur de toute la vie. Si vous faites de mauvaises actions, le Ciel vous réduira à passer toute votre existence dans la pauvreté. Si vous créez des embarras aux autres, des embarras semblables vous surviendront de toutes parts. Si vous nuisez aux autres, ils vous nuiront à leur tour. Gardez-vous de vous en plaindre ou de vous en irriter. Dans tous les temps, le Ciel et la Terre ont puni les coupables ou leurs descendants sans se tromper de l'épaisseur d'un cheveu.

Cette dernière pensée renferme celle du texte : Il fait descendre le malheur sur leurs fils ou leurs petits-fils.

口家子妻其計乃者財人取橫諸又  
水有則喪死不若喪死至漸之當以  
以事諸舌口病疾物器亾遺賊盜火  
直之取妄當

@

Toutes les fois qu'un homme prend injustement les richesses des autres, les esprits évaluent le nombre de ses femmes et de ses enfants, et les font mourir peu à peu pour établir une sorte de compensation. Si les personnes de sa maison ne meurent pas, les désastres de l'eau et du feu, les voleurs, les fripons, la perte de ses effets, les maladies, la médisance ou les dénonciations, lui enlèvent l'équivalent de ce qu'il avait pris injustement.

\*

#### Commentaire

p.504 Le mot *tchou* (a) indique *tous* les hommes d'une classe.

L'expression *hong-ts'iu* (3-4) s'applique à ceux qui emploient leur autorité, leur puissance, pour extorquer le bien d'autrui, à ceux qui le dérobent furtivement, ou l'arrachent de vive force.

Le mot *ki* (9) veut dire ici comparer la valeur de deux choses.

Le mot *tang* (16) signifie donner l'équivalent.

Le mot *tchi* (47) signifie le nombre primitif, la quantité primitive. L'expression *tang-tchi* (43-47) veut dire : Correspondre exactement à la quantité qui a été prise dans l'origine.

p.505 Les esprits et les démons observent en secret ceux qui prennent injustement les richesses des autres. Ils comptent et estiment combien d'argent peuvent valoir leurs femmes et leurs enfants. Aujourd'hui ils font mourir une personne de leur maison, demain ils en font mourir une autre, et peu à peu ils les frappent de mort pour établir

## Le livre des récompenses et des peines

une sorte de compensation. Si leur crime n'est point compensé (expié) par la mort des personnes de leur maison, ils éprouvent les désastres de l'eau ou du feu, les fripons et les voleurs les dépouillent, ils perdent leurs effets, les maladies consomment leurs richesses, les dénonciations ruinent leur fortune, et ces malheurs continuent à s'appesantir sur eux jusqu'à ce que leurs pertes correspondent avec exactitude, à la quantité de richesses qu'ils ont prises injustement. Non seulement les esprits ne permettent pas qu'ils jouissent un seul instant de leurs biens mal acquis, mais ils leur infligent encore les châtiments les plus rigoureux.

### Histoires

Sun-kieou était gouverneur adjoint du district de Fou-fong. Il avait acquis rapidement une grande fortune en prenant violemment les richesses du peuple. Le général en chef de la province ayant entendu parler de son opulence, lui demanda cent boisseaux <sup>1</sup> de perles et trois mille onces d'or. Sun-kieou n'ayant pu satisfaire à sa demande, il le condamna comme coupable de révolte, le dépouilla de tous ses biens, et fit périr l'une après l'autre toutes les personnes de sa maison.

\*

p.506 Weï-kong-kan était gouverneur de Khiong-tcheou. Un jour, il fit fustiger des charpentiers, et les força de lui donner des pièces de bois d'un grand prix. Quand la durée de ses fonctions fut expirée, il fit construire deux grands bateaux, y chargea les pièces de bois avec les richesses qu'il avait amassées, et s'embarqua pour retourner dans son pays natal. A peine avait-il parcouru un espace de cent lis, que les deux bateaux furent submergés.

\*

Liu-ssé-tsao était gouverneur de Tchhi-tcheou. Après avoir longtemps volé le trésor public et dépouillé le peuple, il s'en retourna

---

<sup>1</sup> Il y a dans le texte : Dix *ho*. Cette mesure contenait dix *teou*, et pesait cent vingt livres.

## Le livre des récompenses et des peines

sur un bateau chargé de ses rapines. Comme le bateau venait d'aborder au rivage, le feu y éclata subitement, et réduisit en cendres tout ce qu'il renfermait.

\*

Ting-weï avait été exilé à Tchou-yaï. Quand il fut arrivé au sud de Long-men, près de la boutique de P'ong p'o, il fut assailli par des voleurs qui lui enlevèrent tout ce qu'il possédait.

\*

Ma-siang était inspecteur des canaux de Si-tcho'uen. Lieou-hiu s'étant révolté, il se hâta de prendre tout son argent, et jeta au fond d'un puits dix lingots qui pesaient cinquante onces. Les troubles étant apaisés, il vint pour reprendre son argent, et ne le trouva plus.

\*

Kin-yo était affligé d'une lèpre héréditaire qui avait résisté à tous les secours de la médecine. Ayant appris que <sup>p.507</sup> Ho-khoueï était doué d'une vertu profonde, il alla le consulter. Khoueï lui dit :

— Il y a dans votre maison un objet acquis par les exploits d'un autre homme, et c'est là ce qui cause votre malheur.

Yo revient chez lui, et interrogea sa mère.

— Le rideau de gaze que vous voyez devant le dieu Fo, lui dit-elle, a été enlevé dans le sac d'une ville.

Kin-yo se hâta d'offrir un sacrifice expiatoire et rendit le voile de gaze. Sa lèpre disparut au bout de quelques jours.

\*

Lieou-tchi ayant été chargé par l'empereur, d'inspecter les palais du pays de Cho, il enleva suivant son caprice une foule d'objets précieux ; mais la rumeur publique signala aussitôt ses rapines. Quand il quitta ses fonctions, il fit tous ses efforts pour apaiser les dénonciations qui le



## **Le livre des récompenses et des peines**

poursuivaient. Mais dès qu'il fut arrivé à Sin-tou, Lo-ling-fan l'arrêta et lui enleva de vive force tout ce qu'il emportait.

Les hommes que nous venons de citer ont été punis de leurs rapines par la mort de leurs parents, par le naufrage et l'incendie, par la violence des voleurs, la perte de leur argent, les maladies et les dénonciations. Lorsqu'ils venaient de prendre injustement les richesses des autres, ils étaient au comble de la joie. Ils ignoraient que les esprits de l'autre monde ne leur feraient pas grâce de l'épaisseur d'un cheveu. Après avoir vu ces redoutables exemples, comment les hommes peuvent-ils persister dans leur funeste aveuglement ?

## 也殺相而兵刀易是者人殺枉又

@

Ceux qui font périr des hommes innocents, ressemblent à des ennemis qui échangent leurs armes et se tuent les uns les autres.

\*

### Commentaire

p.508 L'homicide est un des crimes les plus graves, et les lois de l'autre monde sont extrêmement sévères sur ce point. C'est pourquoi Thai-chang (Lao-tseu) y insiste d'une manière particulière. Si un homme en offense un autre par une parole ou par un soufflet, celui-ci songe continuellement à s'en venger ; à plus forte raison, celui qui tue un innocent doit-il redouter la vengeance des hommes. Aussi lorsqu'un homme en tue un autre, les hommes ne manquent jamais de le faire mourir à son tour. De cette manière, les homicides sont comme des ennemis qui échangeraient leurs armes pour se tuer les uns les autres. Meng-tseu dit :

« Si vous tuez le père d'un autre homme, les hommes tueront aussi votre père ; si vous tuez le frère aîné d'un autre homme, les hommes tueront aussi votre frère aîné. Ainsi l'on pourrait presque vous accuser d'avoir tué vous-même votre frère aîné.

### Histoire

La quatrième année du règne de Chun-tchi (en 1647), un nommé Hiu était entré dans le pays de Ngao à la suite de l'armée. Il fut nommé aussitôt gouverneur d'un district. A cette époque, les partis rebelles venaient de faire p.509 leur soumission à l'empereur. Un jour, des satellites amenèrent quatorze hommes qui avaient de longs cheveux. C'étaient des hommes simples appartenant à la classe du peuple, qu'il ne fallait pas confondre avec les révoltés. Hiu les condamna à mort.

## **Le livre des récompenses et des peines**

Dans le même temps, la famille de Hiu se rendait dans le pays de Ngao. Elle n'avait plus que cent lis (dix lieues) à parcourir pour arriver au district dont il était gouverneur, lorsque des brigands pillèrent tous leurs bagages, et tuèrent quatorze personnes de ses parents. Cet exemple montre avec quelle promptitude, avec quelle justesse, le Ciel punit les coupables. On voit des magistrats qui n'apportent point toute l'attention nécessaire dans l'application des peines, et qui font périr des hommes injustement, des généraux qui ne savent pas contenir leurs soldats, et les laissent tuer des hommes inoffensifs ; des médecins ignorants qui, étant incapables de reconnaître une maladie, donnent imprudemment des remèdes qui font mourir les hommes ; des pères dénaturés qui, n'ayant pas su modérer leurs passions, noient leurs filles au moment de leur naissance. C'est à ce crime surtout que s'applique la défense de tuer des innocents. Quelquefois un accès de colère, un mot de calomnie, font tuer sans motif un homme innocent. Mais en général, toute personne tuée injustement trouve bientôt un vengeur. Le châtement suit de près le crime, et le frappe avec une justesse qui tient du prodige.

酒場饑救脯漏如譬者財之義非取  
之及亦死飽暫不非渴止

@

Celui qui prend injustement les richesses d'autrui, ressemble à un homme qui voudrait apaiser sa faim avec de la viande corrompue, ou sa soif avec du vin empoisonné. Quoiqu'il réussisse pour un instant, la mort ne tarde pas à l'atteindre.

\*

Commentaire

p.510 L'expression *feï-i* (1-2), injustement, s'applique ici à ceux qui enlèvent violemment à l'aide d'un stratagème, ou qui soustraient par une ruse cachée, des choses qui appartiennent à autrui. Le mot *fou* (10) veut dire de la viande séchée. L'expression *leou-fou* (9-10) signifie de la viande sur laquelle l'eau du toit a dégoutté, et dont il est dangereux de faire usage.

Le mot *tchin* (13) est le nom d'un oiseau qui se nourrit de serpents et gagne leur venin. Le vin où l'on a fait tremper de ses plumes est, dit-on, un breuvage mortel.

Thaï-chang (Lao-tseu) emploie cette double comparaison pour faire ressortir l'aveuglement de ceux qui convoitent les richesses d'autrui et le danger auquel ils s'exposent.

Histoire

Un docteur, nommé Tsiang, avait amassé une grande fortune en dépouillant le peuple. Un jour, des voleurs lui enlevèrent tout ce qu'il possédait. Les voleurs étaient au p.511 comble de la joie. Ils emportèrent l'argent et le vin de Tsiang, et allèrent rendre grâce au dieu du mont Siao-louï-chan, dont le temple était situé au milieu d'un lac, à quelques lieues du rivage. Les voleurs allèrent au haut de la montagne, offrirent

## **Le livre des récompenses et des peines**

un sacrifice au dieu, et s'enivrèrent, s'imaginant que personne ne pourrait les découvrir ni les prendre. Mais le sacristain du temple et les bateliers coupèrent les cordes qui retenaient la barque, et s'enfuirent. Quand les fumées du vin furent dissipées, les voleurs ne trouvèrent plus la barque qui les avaient amenés en cet endroit. Ils moururent de froid et de faim au milieu du temple. Ainsi le docteur Tsiang se réjouissait de sa fortune ; il ignorait qu'elle lui serait enlevée par des voleurs. Les voleurs eux-mêmes se félicitaient d'avoir dépouillé Tsiang ; ils ignoraient qu'ils mourraient de froid et de faim au milieu du temple. N'est-ce pas la même chose que d'apaiser sa faim avec de la viande corrompue, ou sa soif avec du vin empoisonné ?

隨已神吉而爲未雖善·善於起心夫  
已神凶而爲未雖惡惡於起心或之  
之隨

@

Si votre cœur forme une bonne intention, quoique vous n'ayez pas encore fait le bien, les bons esprits vous accompagnent <sup>1</sup>. Si votre cœur forme une mauvaise intention, quoique vous n'ayez pas encore fait le mal, les mauvais esprits vous accompagnent.

\*

#### Commentaire

p.512 En général, les bonnes et les mauvaises actions naissent du cœur de l'homme. Si son cœur forme une bonne pensée, les mauvais esprits disparaissent ; s'il forme une pensée coupable, les trois carrières malheureuses apparaissent devant lui. C'est pourquoi les bons ou les mauvais esprits accourent vers lui, suivant la pensée qu'il a formée, sans se faire attendre un seul instant. Ainsi l'on peut dire que c'est l'homme qui s'attire lui-même le bonheur ou le malheur, et que la récompense ou le châtiment suivent chaque action humaine comme l'ombre suit les corps.

#### Histoire

Tseu-chi, qui vivait sous la dynastie des Youen, était indigné de l'ingratitude d'un homme appelé Mieou-kiun. p.513 Un jour, il se leva de grand matin, aiguisa son couteau, et alla pour le tuer. Il passa devant un petit monastère. Hien-youen-kong, supérieur de ce monastère, vit une troupe innombrable de démons qui le suivaient. Quelques instants après, il vit revenir Tseu-chi suivi d'une centaine d'hommes joyeux qui avaient chacun un bonnet d'or et une ceinture de jade, et portaient de

---

<sup>1</sup> Voyez l'histoire qui suit, page 513, lignes 4, 5.

## **Le livre des récompenses et des peines**

brillants étendards. Hien-youen s'imagina que Tseu-chi avait été mis à mort. Le lendemain matin, il alla s'informer de ses nouvelles, et le trouva en bonne santé.

— Pourquoi, lui demanda-t-il, êtes-vous sorti ce matin de si bonne heure et êtes-vous revenu aussitôt ?

— Mieou-kiun, lui répondit Tseu-chi, m'a montré la plus noire ingratitude. J'étais sorti de bonne heure dans l'intention de le tuer ; mais je pensai que sa femme et ses enfants n'étaient point coupables, et que de plus il avait une mère âgée. Comment aurais-je pu lui donner la mort ? Je renfermai ma colère dans mon sein, et je m'en retournai sans avoir exécuté mon dessein.

— Mon ami, lui dit aussitôt Hien-youen en le félicitant, les dieux connaissent déjà votre conduite vertueuse ; vous obtiendrez de brillants emplois.

作莫惡諸悔改自後事惡行曾有其  
禍轉謂所慶吉獲必久久行奉善衆  
也福爲

@

Si l'homme qui a fait le mal se repent ensuite et se corrige, s'il s'abstient des mauvaises actions et accomplit toute sorte de bonnes œuvres, à la longue il obtiendra la joie et la félicité. C'est ce qu'on appelle changer le malheur en bonheur.

\*

#### Histoires

p.514 Kiu-mo était secrétaire d'un gouverneur de district. Il violait les lois et faisait périr des hommes innocents. Le peuple ayant dénoncé sa conduite, il s'enfuit dans une forêt profonde. Soudain il rencontra un Tao-ssé qui lui développa la doctrine de la Raison, et discuta d'une manière claire et lucide les causes du malheur et du bonheur. Après l'avoir entendu, Wou fut touché au fond du cœur ; il fondit en larmes, et fit, avec un repentir sincère, l'aveu des mauvaises actions de toute sa vie. Grâce aux conseils de ce saint homme, il arriva à la perfection, et fut élevé au rang des immortels.

\*

'O-yé-liu avait été dans l'origine un brigand redoutable. Étant entré une nuit dans un temple de Fo, il vit que la lampe de verre était sur le point de s'éteindre ; il p.515 tira son épée, et coupa la mèche. Tout à coup, la lampe répandit une lumière éclatante. Yé-liu fut rempli d'effroi. Dès ce moment, il renonça au crime, et pratiqua le bien. Dans la suite, il arriva à la perfection de la vertu.

\*



## **Le livre des récompenses et des peines**

Tchou-chun-i avait aussi commencé par faire le métier de voleur. Mais ayant un jour échoué dans ses projets criminels, il se retira sur le mont Tchong-nan-chan, où il passait les jours et les nuits à gémir sur ses crimes passés. Un sage nommé Ping-kien eut pitié de son sort ; et lui révéla les préceptes les plus secrets de la doctrine du Tao. Il les pratiqua avec un zèle infatigable, et finit par être admis au séjour des immortels.

Ces exemples nous montrent qu'un magistrat corrompu et même un brigand forcené, peuvent parvenir au rang des immortels. Ainsi la conversion et le repentir sont le meilleur moyen de faire notre propre bonheur. Malgré leur ignorance et leur aveuglement, les hommes du siècle savent bien qu'ils ne pratiquent point la vertu, mais ils ne peuvent ni rentrer en eux-mêmes, ni se repentir et se corriger. Ils s'en rapportent uniquement à des sorciers et se contentent des pratiques extérieures de la dévotion. Mais ils n'en retirent aucun fruit, parce que leur cœur ne s'est point encore dépouillé de sa méchanceté, et que les bonnes pensées n'y ont point jeté des racines solides.

善三有日一善行善視善語人吉故  
行惡視惡語人凶福之隆必天年三  
禍之隆必天年三惡三有目一惡

@

C'est pourquoi l'homme de bien est vertueux dans ses paroles, dans ses regards, dans ses actions. Si chaque jour on remarque en lui ces trois choses vertueuses, au bout de trois ans le ciel ne manque jamais de lui envoyer le bonheur. Le méchant est vicieux dans ses paroles, dans ses regards, dans ses actions. Si chaque jour on remarque en lui ces trois choses vicieuses, au bout de trois ans le ciel ne manque jamais de lui envoyer le malheur.

\*

#### Commentaire

p.516 Par l'expression *kie-jin* (2-3), on entend l'homme de bien (*chen-jin*) ; par les mots *hiong-jin* (22-23), l'homme méchant, l'homme vicieux (*ngo-jin*). (Édit. B.)

Après avoir montré aux hommes le moyen de se repentir de leurs fautes et de se régénérer, Thaï-chang (Lao-tseu) craint encore que ceux qui veulent pratiquer le bien ne sachent pas mettre la main à l'œuvre. C'est pourquoi il dit :

« L'homme de bien, tantôt raisonne sur l'étude du Tao, tantôt sur les effets des actions humaines ; il ouvre le cœur des autres à la vertu, et il loue leurs bonnes actions. Ainsi toutes ses paroles, toutes ses expressions sont bonnes. Il visite les hommes vertueux : il p.517 aime à lire les ouvrages des sages et des saints ; il revoit et publie des livres de morale. Ainsi il ne voit que des choses bonnes et louables. Tantôt il rend service aux hommes et fait du bien aux animaux, tantôt il sert le dieu Fo et nourrit des religieux, ou donne à toute une

## **Le livre des récompenses et des peines**

contrée des exemples de vertu. Ainsi il ne fait que de bonnes actions. Si chaque jour il fait ces trois choses vertueuses, et qu'il y persévère pendant trois ans, sans que son cœur se démente, sans que son ardeur se relâche, alors ses bonnes pensées s'épurèrent, et il amassera un trésor de bonnes œuvres. Les dieux feront un rapport favorable sur sa conduite ; le maître du ciel l'approuvera avec joie, et ne manquera point de faire descendre sur lui le bonheur qui naît des richesses, des honneurs et d'une vieillesse avancée. Le méchant tient une conduite opposée. Tantôt il fait sans motif de terribles imprécations, tantôt il calomnie les sages et les saints, ou bien il fait naître parmi les autres des querelles et des procès. Ainsi toutes ses paroles sont mauvaises. Tantôt il regarde des objets déshonnêtes ou lit des chansons licencieuses, tantôt il rend visite à des hommes vicieux. Ainsi il ne regarde rien qui ne soit mauvais. Tantôt il commet un vol ou un adultère, tantôt il tue les hommes ou les animaux. Ainsi toutes ses actions sont mauvaises. Si chaque jour il fait ces trois mauvaises choses, et qu'il y persévère pendant trois ans sans se repentir ni se corriger, alors la mesure de ses crimes arrive à son comble, et son châtement ne tarde pas à être décidé. Les esprits et les démons l'observent d'un œil pénétrant, le maître du ciel entre en colère, et ne manque jamais de faire descendre le malheur sur lui il le pousse dans un danger mortel, ou il détruit tous ses descendants. D'ailleurs trois ans font mille jours. Si un homme vicieux ne se corrige pas au bout de mille <sup>p.518</sup> jours, on peut juger de ce qu'il fera pendant toute sa vie. Si celui qui s'étudie à devenir un homme vertueux suit fidèlement les principes que nous venons d'exposer, il n'éprouvera aucune difficulté à renoncer au mal et à pratiquer le bien.

## **之行而勉不胡**

@

Comment ne s'efforcerait-on pas de faire le bien ?

\*

### Commentaire

p.519 Cette phrase résume la pensée de tout l'ouvrage. Celui qui fait le bien obtient toujours le bonheur pour récompense ; celui qui fait le mal reçoit toujours le malheur pour châtement. Les hommes du siècle savent parfaitement qu'il est avantageux de faire le bien, mais ils le font sans ardeur et sans zèle ; ils savent parfaitement qu'il est dangereux de faire le mal, mais ils le fuient avec paresse et avec lenteur. Ils tombent dans une indifférence complète, et passent inutilement le reste de leur vie. Non seulement ils ne sèment pas une seule bonne action, mais ils laissent encore après eux un héritage de crimes qu'ils devront expier dans leur vie future. Ils sont dignes d'une profonde compassion. Comment ne s'efforcent-ils pas de faire le bien et d'éviter le mal ? Ils pourraient appeler le bonheur sur eux et échapper au malheur.

Tout homme sage doit être pénétré de respect pour le livre des Récompenses et des Peines, croire avec une foi sincère les maximes qu'il renferme et les pratiquer fidèlement, sans craindre aucune difficulté, et sans se relâcher à la fin de sa vie du zèle qu'il a montré dans le commencement. Il doit, tous les matins, le lire à haute voix, et en méditer chaque phrase avec une p.520 sérieuse attention. Qu'il redouble d'efforts pour faire de bonnes actions, d'empressement et d'ardeur pour se corriger de ses défauts. Alors le bonheur viendra de lui-même récompenser ses mérites, et il finira par être élevé au rang des immortels

APPENDICE <sup>1</sup>

@

Pages, lignes.

1, 6. p.521 — *Thaï-chang*, ou très sublime, est une expression par laquelle on désigne la doctrine de Tao ou de la Raison.

2, 2. — (Nous croyons devoir citer le texte chinois de la première histoire, qui est d'une grande importance, puisque M. Abel Rémusat y a vu le nom de l'auteur ou plutôt du compilateur du livre des Récompenses et des Peines.)

王姓人縣眉峨川四个有朝宋日昔  
日一事件十數中篇行要心發湘各  
中空半在子身得覺死而悶氣然忽  
得聽又時多不声哭女兒裡家得聽  
速當篇應感行欲方湘王逆說人有  
百一至壽後來轉活得又遂回他放  
歲二零

Autrefois, sous la dynastie des Soung, il y avait dans la ville de 'O-meï-hian, de la province de Ssé-tchhouan, un homme dont le nom de famille était Wang et le nom personnel Siang. Il avait toujours eu le projet de FAIRE un traité de religion ; mais différentes occupations l'en avaient empêché. Un jour, il fut saisi d'un mal p.522 inattendu, et il expira subitement. On était sur le point de l'enterrer, et sa maison retentissait des cris et des pleurs de ses enfants, quand tout à coup on entendit la voix d'un homme qui disait : « Wang-siang avait conçu le projet d'un livre sur les Récompenses et les Peines. Il faut qu'un dessein si utile soit mis à exécution. Qu'on le laisse aller, et qu'il soit rendu à la vie. » A l'instant même, il fut ressuscité ; il vécut depuis jusqu'à cent deux ans.

M. Rémusat dit en note : « Quoique l'auteur chinois n'ajoute rien sur la composition du livre des Récompenses et des Peines, le sens ne permet pas de douter que Wang-siang n'en soit effectivement l'auteur. »

6, 3. — La sublime doctrine dit.

6, 4. — Le malheur et la félicité ne sont point indifféremment abordables.

2, 25\*. — J'ai vu devant un pavillon une foule d'hommes revêtus de haillons. La plupart étaient des paysans.

3, 1\*. — Mais bientôt je vis paraître au milieu d'eux un homme assis dans le pavillon. C'était le génie d'une étoile, et il en avait la splendeur sur le visage.

3\*, 5. — Tu te trouves en ce moment parmi des misérables morts de faim.

3, 6\*. — Tu as toujours été pénétré de respect pour le livre des Récompenses et des Peines, tu peux reprendre courage.

---

<sup>1</sup> Les chiffres indiquent les endroits de notre ouvrage auxquels correspondent les passages cités, qui appartiennent à la traduction de M. Abel Rémusat. Ceux qui sont marqués d'un astérisque (\*) sont empruntés aux seize anecdotes qu'il a traduites. Nous avons imprimé en italique les passages qui nous paraissent les plus dignes de l'attention des lecteurs.

## Le livre des récompenses et des peines

- 4, 1\*. — Il aperçut trois hommes debout dans une fosse <sup>1</sup>.
- 4, 20\*. — J'ai trouvé un juge qui tenait un registre et *marquait avec un pinceau* les noms qu'on y voyait écrits.
- 4, 21\*. — *En apprenant que j'avais vécu sans enfants.*
- 4, 29\*. — Un lettré nommé Yang-tchin, *qui aspirait à un grade plus élevé que le sien. Le moment n'était pas encore arrivé pour lui.*<sub>p.523</sub>
- 5, 6\*. — Il grava en effet *le dix-septième caractère de la première planche.*
- M. Rémusat ajoute en note : « Il y a en chinois, *ti-chi-thsi-hao-i-pan* <sup>2</sup>, le dix-septième caractère, une planche. Mais le sens demande qu'on traduise comme je le fais ; car d'un côté on ne peut croire que la première page ne contînt que dix-sept mots, et de l'autre, si la planche en eût contenu davantage, il eût dû avoir un rang inférieur, de sorte que la récompense eût été en raison inverse de la peine qu'il aurait prise, ce qui n'est pas supposable.
- 5, 8\*. — Qui lui dit : *J'ai vu* <sup>3</sup> (*tchao*) *ce que tu as fait ce matin.*
- 10, 8\*. — Le nombre de ces périodes qui leur étaient assignées par le destin est diminué ; la pauvreté, etc.
- 13, 3. — Le Boisseau du Nord, prince des Esprits <sup>4</sup>.
- 15, 5. — Elles montent au *conseil des magistrats célestes.*
- 17, 2. — Le jour où la lune est *privée de lumière.*
- 31, 4. — Que celui qui désire obtenir *une longue vie.*
- 32, 2. — *Suivre la raison, c'est avancer ; s'en écarter, c'est reculer.* <sub>p.524</sub>
- 39, 1. — Quand on ne s'aveugle pas sur ce qui est mal, et qu'on ne se repose pas sur le secret de sa maison.
- 45, 2. — Quand on fait des amas de vertus et des monceaux de mérites.
- 51, 2. — Lorsqu'on a un cœur compatissant pour tous *les êtres vivants.*
- 51, 18\*. — Il faisait rentrer *les limaçons dans leurs trous*, et chassait *les poissons* au fond de la mer.

---

<sup>1</sup> Il y a en chinois *tsai-k'ong-tchong*, étant au milieu des airs. (Bas., n° 7.275.)

<sup>2</sup> Dictionnaire de Basile, n° 7.434—993—3—9.370—1—4.120. Pour traduire comme nous l'avons fait (il grava la dix-septième page du livre), il faut savoir que le mot *hao* (9.370) est la numérale des planches de bois qui servent à imprimer les livres chinois. Ces sortes de particules numérales, qui sont très fréquentes en chinois (voyez Basile, *Dict. chin.*, p. 933), se mettent ordinairement après le nom de nombre, et ne se traduisent pas. Les deux exemples suivants montreront quelles fautes graves on peut commettre en les traduisant. Le mot *thai* (tour) est la numérale des comédies ; ainsi les mots *san-thai-hi-ki* (mot à mot : trois-tours-comédies) signifient trois comédies. Le mot *men* (porte) est la numérale des canons. Ainsi les mots *san-men-pa'o* (mot à mot : trois-portes-canons) signifient simplement : trois canons. — M. Rémusat a traduit le mot *hao* (9.370) par : *caractère*. Il n'a jamais cette acception.

<sup>3</sup> Il y a en chinois : *tchao-ni-so-khe-ti-pan-tchong-liao*. Littéralement : Conformément (*tchao*) à la planche que vous avez gravée, vous obtiendrez. (Basile, n° 5.489—141—3.211—789—6.488—4.130—26—62.) Cf. Morrison, *Dict. chin.*, Part. II, n° 350, ligne 8 : *Tchao*, Like, according to, the same as.

<sup>4</sup> Dans notre traduction, lisez : Le Prince des esprits du Boisseau du nord. Voyez le Commentaire de l'expression *Pé-fang* (nord), page 485, ligne 4.

## Le livre des récompenses et des peines

53, 7\*. — Quelques jours après pourtant, le *gouverneur de Nan-king l'examina et lui donna de gros appointements. Tchang eut aussi de l'avancement.*

54, 2\*. — Lui apporta dans son bec une *pierre précieuse d'une beauté parfaite. Bien plus, un de ses descendants à la quatrième génération devint troisième Koung.*

55, 18\*. — On doit faire attention aux animaux de toute espèce *qui se trouvent à terre* <sup>1</sup>.

56, 2. — Lorsqu'on est sincère, pieux, *bon ami, bon frère.* (Cf. p. 58, l. 8 ; p. 62, l. 5 ; p. 63, l. 5.)

70, 1. — M. Rémusat a omis ce passage chinois.

77, 2. — Se réjouir de *son bonheur.*

93, 2. — Qu'on ne se targue pas de ses propres *perfections.*

95, 2. — Qu'on *publie* le bien.

113, 1. — M. Rémusat a omis ce passage chinois.

117, 2. — On est protégé par *la Raison céleste.*

124, 2. — *Toute impureté* s'éloigne d'un homme qui agit ainsi.

126, 2. — Les esprits et *les intelligences* lui composent une garde.

134, 2\*. — S'il en a cent, *la fleur d'orient (le soleil) transportera son nom et sa gloire dans les contrées lointaines.* (*Tong-hoa*, pris à tort pour le *soleil*, est un dieu des Tao-ssé. *Seou-chin-ki*, liv. I, p. 11.)

134, 4. — Son bonheur ira jusqu'à *la septième génération.* p.525

135, 2. — *Mais se mouvoir contre la justice et agir en tournant le dos à la Raison.*

138, 2. — *Être puissant et habile pour le mal.*

140, 2. — (Être) cruel et malfaisant *dans les ténèbres* <sup>2</sup>.

148, 2. — Ne point honorer ceux qui sont *plus âgés que soi.*

152, 2. — Abuser de la crédulité des simples.

153, 2. — *Injurier ses compagnons.*

155, 2. — Répandre de vains *mensonges*, et se plaire dans *l'imposture.*

157, 2. — *Attaquer* ceux qui reconnaissent les mêmes ancêtres que soi.

161, 2. — *Se conduire* avec cruauté et barbarie.

163, 2. — Ne s'embarrasser ni du juste ni de l'injuste.

164, 4. — *Être toujours en deçà ou en delà des convenances.*

169, 2. — Maltraiter ses inférieurs et *usurper* leurs mérites.

172, 2. — Flatter ses supérieurs et *se jeter au-devant* de leurs volontés.

180, 2. — *Mépriser* le peuple du ciel.

---

<sup>1</sup> Il y a en chinois : *Théou-ssé-ti* (Basile, 3.275—4.677—1.557), *petere mortis locum*, aller à la boucherie.

<sup>2</sup> M. Rémusat a fait ici une transposition. Le mot *in*, qu'il traduit par les mots *dans les ténèbres*, appartient à l'article suivant. Cf., p. 143, ligne 2.

## Le livre des récompenses et des peines

- 197, 2. — *Humilier* les hommes honnêtes et *déplacer* les sages.
- 199, 2. — *Déshonorer* les orphelins et réduire les veuves aux dernières extrémités.
- 205, 2. — Faire le juste de l'injuste et l'injuste du juste.
- 209, 2. — *S'emparer* d'une faute légère pour l'aggraver.
- 212, 2. — *Redoubler de fureur à la vue des supplices*.
- 219, 2. — *Embarrasser* les autres dans ses propres péchés.
- 221, 2. — S'opposer aux bons effets des arts libéraux et magiques.
- 223, 1. — M. Rémusat a omis ce passage chinois.
- 223, 2. — Faire sortir les insectes de leurs trous.
- 235, 2. — Boucher les *ouvertures où les oiseaux vont nicher*. p.526
- 237, 2. — *Blessar* les femelles qui portent.
- 248, 2. — *Changer le bien en mal*.
- 253, 2. — *Usurper les bonnes actions d'autrui*.
- 254, 1. — M. Rémusat a omis ce passage chinois.
- 261, 2. — S'efforcer de diminuer ses richesses.
- 264, 2. — *Disperser la chair et les os*.
- 265, 3. — A la fin, mon mari *a résolu de me vendre pour pouvoir vivre* ; mais je ne puis oublier les bontés qu'il a eues pour moi, et toute la journée je pense aux bienfaits dont il m'a comblée ; *un jour, peut-être, ma douleur se calmera, et je pourrai m'habituer à servir un autre homme ; mais permettez-moi de me livrer à mon chagrin*. Kong en eut compassion, *et ne voulut pas être cause de son malheur*. Dès le lendemain matin, il la reconduisit à son mari, *et non seulement il ne voulut point reprendre le prix qu'il avait payé*, mais il leur fit encore présent de cent taëls pour les aider à vivre.
- 267, 2. — S'emparer de ce qui fait le bonheur des autres.
- 273, 2. — Railler et insulter, et vouloir *toujours avoir le dessus en tout*.
- 275, 2. — *Disperser* les épis naissants.
- 278, 2. — *Brouiller* les ménages.
- 280, 2. — M. Rémusat a omis le mot *keou* (par des voies illicites).
- 283, 2. — *Si l'on obtient son pardon*, n'être touché d'aucune honte.
- 285, 2. — *Endurer patiemment* les bienfaits.
- 287, 2. — Rendre le *mal* et faire épouser l'*infortune*.
- 289, 2. — *Dans le commerce, exagérer le mérite de ce qu'on veut vendre*.
- 294, 2. — *Défendre* ce qu'on a soi-même d'imparfait. p.527
- 296, 2. — *En imposer et gêner* par une vaine *affectation de majesté*.
- 302, 2. — *Immoler et préparer* des victimes, *sans avoir égard* aux rites établis.
- 312, 2. — Nuire et faire du mal *aux animaux*.
- 314, 2. — *Briser la maison* d'autrui.
- 319, 2. — *Troubler les lois* pour détruire les mérites des hommes.
- 321, 2. — *Disperser les meubles* pour *appauvrir les ménages*.



## Le livre des récompenses et des peines

- 323, 2. — Souhaiter la *chute* de ceux qu'on voit florissants et honorés.
- 327, 2. — Concevoir de mauvais désirs, en jetant les yeux sur *les femmes* qui appartiennent à autrui.
- 327, 5\*. — Il y a dans le chinois : *se meï* ; mot à mot : *belles voluptés*. (Note de M. Rémusat.)
- 329, 6\*. — Un certain Li-teng était à dix-huit ans *second bachelier de sa province*. Dix ans après, pourtant, il n'avait pu *prendre aucun degré* ; il alla consulter un devin, et lui demanda ce *qui lui arriverait jusqu'à sa mort*. Le devin était *un homme du premier mérite* ; il se rendit à la cour céleste.
- 329, 17\*. — Le souverain seigneur avait marqué la naissance de Li-teng avec le sceau de pierre de *iu*. A l'âge de dix-huit ans, il devait être *second bachelier* ; à dix-neuf ans, *second docteur*. Mais par malheur, dans le temps qu'il était *second bachelier*...
- 329, 23\*. — *N'ayant pu s'arranger avec son père*, il le fit jeter dans une prison. Par suite de cette action, il fut *abaissé de deux points*, et son nom se trouva n'être plus que le vingt-neuvième.
- 329, 28\*. — Il fut alors *abaissé de trois points*, et son nom fut le trente-huitième.
- 330, 1\*. — En conséquence, il s'est vu privé de *ses revenus et de ses emplois*. p.528
- 330, 4\*. — Il *consume* la vie qui lui avait été assignée ; comment peut-il espérer de monter en grade ?
- 331, 19\*. — *Il la vit et s'abandonna à la passion qu'elle lui inspira*.
- 331, 22\*. — Mais *faisant réflexion au risque qu'il allait courir*, il craignit de se laisser entraîner à quelque mauvaise action.
- 332, 4\*. — L'autre, qui avait obtenu *un degré assez élevé*, dit à ce sujet....
- 332, 6\*. — Je serais en ce moment *couché* sur la liste des *esprits impurs*.
- 343, 3. — *Dissimuler* les bonnes qualités qu'on aperçoit dans les autres.
- 345, 2. — Donner le cauchemar. (M. Rémusat a omis l'expression *maï-kou, ligueam hominis effigiem occultare*.)
- 346, 18. — *Comme il n'en tirait aucun profit*, il résolut de l'abattre.
- 346, 19\*. — Il n'en put venir à bout, parce qu'il y avait *un charme* sur cet arbre. Il fit venir un magicien pour *rompre le charme*, et pendant la nuit il enfonça dans l'arbre des *clous empoisonnés*.
- 347, 2. — S'indigner contre les *traditions* des sages. (M. Rémusat a pris le mot *fou*, maître, du texte chinois, pour le mot *tch'ouen*, tradition.)
- 352, 2. — Arracher par la violence. (M. Rémusat a omis les mots *khiang-kieou*.)
- 356, 2. — Aimer *la rapine* et se plaire dans le *brigandage*.
- 361, 2. — *S'avancer* par la *flatterie* et le *mensonge*,
- 363, 2. — Être *inégal* dans les récompenses qu'on accorde et dans les punitions qu'on décerne.
- 367, 2. — *Tourmenter* et punir injustement ses subordonnés.
- 367, 2. — *Animer* les querelles. p.529

## Le livre des récompenses et des peines

- 379, 2. — Porter le mensonge jusqu' dans la société de ses amis.
- 386, 2. — Oublier l'antiquité pour les nouveautés.
- 392, 2. — Être artisan de calomnies et *insulter* les hommes paisibles.
- 394, 2. — Corrompre la droiture.
- 396, 2. — M. Rémusat a omis les mots *tch'ing-tching*, se dire un homme vertueux.
- 398, 2. — Rejeter toute *soumission*, et prendre pour règle *l'esprit de contradiction*.
- 402, 2. — Rendre le ciel et la terre *témoins* des plus viles pensées.
- 412, 2. — Avoir des prétentions *au-dessus de son état*.
- 415, 2. — *Entreprendre au-delà de ses moyens*.
- 420, 2. — *Souiller* les aliment et *affamer* les hommes. (Il y a en chinois *nourrir*.)
- 422, 2. — Les *embarrasser* par de fausses doctrines.
- 422, 17\*. — On fait croire *aux gens de distinction* qu'ils deviendront dieux ou génies tutélaires ; les autres obtiendront *par la suite* des magistratures ou des emplois.
- 422, 28\*. — On a fait défense aux magiciens de se servir de *leurs pratiques mystérieuses* et d'employer *des paroles secrètes*.
- 423, 6\*. — Là on brûlait des parfums. Lui seul *se tenait assis sous un dais et ordonnait des cérémonies*. On conjurait une *nymphé des montagnes de venir avec ses compagnes, immortelles comme elles*.
- 423, 15\*. — Pendant un mois, on ne put le trouver, parce que, usant d'un nouveau sortilège, *il avait arrosé la terre autour de lui avec du sang de chien*. Mais *toutes ses ressources* ne purent le sauver.
- 423, 21\*. — Être pieux envers ses parents, *bon frère, droit et fidèle*, pur dans ses actions, observateur scrupuleux *des lois* et attentif à ses pensées. p.530
- 424, 2. — Employer une *aune* trop courte, de *fausses mesures*.
- 428, 2. — *Mêler la vérité de mensonges*.
- 430, 2. — *Recueillir le lucre de la PROSTITUTION*.
- 432, 2. — *Subjuguer les bons et les humilier*.
- 436, 2. — *Monter fièrement à cheval sur le dos des simples*.
- 439, 2. — *Faire des imprécations et adresser aux esprits des prières impératives*.
- 441, 2. — S'enivrer, *se révolter* ensuite et *donner lieu à des troubles*.
- 443, 2. — *Souffrir de la division et des querelles* entre sa chair et ses os.
- 450, 2. — *Vivre mal* avec sa femme.
- 452, 2. — Ne pas respecter *son père*.
- 463, 2. — Manquer au devoir envers *ses oncles et ses tantes*.
- 474, 2. — Haïr et aimer par *intérêt*.
- 475, 2. — *Fouler aux pieds les puits*.
- 478, 2. — *Faire du mal* aux enfants, et *maltraiter* les nouveau-nés.
- 480, 2. — Mettre *du mystère et du mal* à tout.

## Le livre des récompenses et des peines

- 481, 2. — Chanter et danser le jour de *la conjonction*.
- 483, 2. — Se mettre en colère *dans la nouvelle lune*.
- 487, 2. — *Soupirer*, chanter ou pleurer.
- 487, 5. — *Allumer* des parfums *au feu* du foyer.
- 487, 8. — *Souiller* le bois avec lequel on prépare les aliments.
- 495, 1. — M. Rémusat a omis ce passage chinois.
- 495, 5. — Montrer *au doigt* les trois clartés célestes.
- 496, 13. — Autrefois, *sous la dynastie des Tsin*, il y eut une grande sécheresse.
- 497, 1. — (Il annonça) *qu'ensuite il faudrait allumer un grand feu et y entasser des broussailles...* Il tomba une pluie si abondante, que la *rivière crût* d'un pied d'eau. p.531
- 500, 4. — Tuer les tortues ou *frapper* les serpents.
- 500, 7\*. — Les tortues et les serpents *sont sous l'influence directe du pôle septentrional et du dieu de la guerre*.
- 501, 8\*. — Et portant une corbeille de *champignons*.
- 502, 3. — Voilà autant d'actions qui, ainsi que d'autres semblables, méritent d'être punies suivant leur gravité ou leur légèreté. Celui qui préside à la vie retranche....
- 504, 5. — Quand on prend injustement le bien d'autrui, on court risque de voir *sa femme séduite, ses domestiques trompés*. La mort vient *pour récompense*. Ou *si la mort ne vient pas*, on voit sa maison ravagée par des inondations ou des incendies ; ses meubles enlevés par des voleurs ; on est accablé de maladies, et tous ces maux *sont la juste récompense du tort qu'on a fait*.
- 508, 2. — Celui qui tue un homme injustement ressemble à *des soldats qui se frappent à coups d'épées*.
- 510, 5. — La mort le frappe au *moment où il se croyait rassasié*.
- 512, 4. — Si le cœur a une bonne pensée, les *esprits l'ont saisie et la font suivre* de leurs heureuses influences.
- 514, 4. — Si l'on a fait une mauvaise action, *qu'on se corrige et qu'on se repente, qu'on quitte la mauvaise voie et qu'on pratique la vertu*, on ne manquera pas d'obtenir *le bonheur*. C'est ce qu'on appelle *le retour du mal au bien*.
- 516, 4. — Aussi l'homme *véritablement heureux dit le bien, voit le bien, fait le bien*. En un jour il réunit trois sortes de biens. En trois ans, le Ciel lui envoie infailliblement le bonheur. Le méchant *dit le mal, fait le mal, voit le mal*. En un jour, il amasse trois sortes de maux, et en trois ans le Ciel ne manque jamais de lui envoyer le malheur.